"LA PATRIE"
JOURNAL DU PEUPLE

La Patrie

32e ANNEE—No 249—SEIZE PAGES | MONTREAL, VENDREDI, 16 DECEMBRE 1910 | LE NUMERO : UN CENTIN

Vos Cadeaux de
Si vous ne savez pas où al
acheter lisez les annonces
"Patrie" ; vous serez rens
tout de suite.

La construction à Montréal durant l'année qui s'achève établit un puissant record

Il y a augmentation extraordinaire et dans le nombre de permis émis et dans la valeur des bâtiments érigés.

Chiffres et tableau comparatif

L'année qui s'achève aura été la plus active dont l'histoire du bâtiment à Montréal fasse mention.

C'est en effet, l'année par excellence et elle bat tous les records.

Ainsi que l'on pourra s'en rendre compte par les chiffres qui suivent, le total de la valeur des travaux de construction exécutés durant 1910, s'élève à près du double du total de la plus forte année enrégistrée jusqu'ici, depuis 1899. Il y a augmentation sensible et dans le nombre de permis émis et dans la valeur des constructions.

En 1910, la valeur totale des permis émis a été de $15,239,852 contre $7,622,236 pour 1909.

Cela dit assez le développement fantastique de la métropole si l'on tient compte que la valeur des permis est de 20 à 25 p. c. de la valeur réelle des immeubles construits, il est facile de se faire une idée assez exacte de l'accroissement phénoménal de la ville.

L'activité de la construction n'est pas limitée à un ou quelques quartiers en particuliers. L'activité est générale et elle se manifeste sous forme d'imposants édifices de commerce, de maisons d'habitation luxueuses.

Nombre de permis ont été émis durant l'année, pour des édifices de plus de cent mille dollars et quelques-uns pour des édifices d'un million.

Seule peut-être la statistique est capable de mettre pleinement en relief l'importance de la construction à Montréal en 1910, en la mettant en comparaison avec les résultats obtenus d'année en année depuis 12 ans.

Voici un état officiel préparé par M. Alcide Chaussé, surintendant du service de la construction, qui fait voir le nombre de permis émis durant chacun des onze mois de l'année expirante, ainsi que la valeur des travaux entrepris :

Mois	Permis 1909	Permis 1910	Valeur 1909	Valeur 1910
Janvier	50	73	$ 120,120	$ 159,510
Février	120	177	245,330	264,030
Mars	188	260	376,275	670,704
Avril	342	490	1,111,891	1,755,402
Mai	327	453	1,269,504	1,709,200
Juin	219	350	1,171,790	1,585,254
Juillet	257	245	712,126	3,384,360
Août	205	412	790,275	1,530,339
Septembre	227	506	716,840	993,386
Octobre	216	285	587,075	1,911,240
Novembre	159	295	479,540	905,427
Décembre (1-15)			100,000	355,000
Total	2,310	3,478	$7,680,766	$15,239,852

	Permis
1910	3,478
1909	2,310
Augmentation	1,168

	Valeur
1910	$15,739,852
1909	7,680,766
Augmentation	$ 7,559,086

Si nous prenons maintenant l'état comparatif de la construction à Montréal depuis douze ans, nous avons la gradation étonnante que voici :

Année	Nombre de permis	Valeur de la construction
1899	357	$2,370,080
1900	331	3,089,403
1901	443	2,368,372
1902	826	3,089,734
1903	1010	4,094,596
1904	1335	3,651,164
1905	1694	5,500,698
1906	2013	8,639,388
1907	1990	8,406,229
1908	1807	5,062,226
1909	2426	7,785,631
1910	3478	15,239,852

Comme on le voit par ce tableau, c'est l'année 1906 qui détient le record avec $8,639,388, représentant la valeur des travaux de construction exécutés, au cours de cette année. Or, ce chiffre a été presque doublé en 1910.

M. ALCIDE CHAUSSE, inspecteur des bâtiments de Montréal.

NAISSANCE DE LA FEDERATION DES DAMES D'AFFAIRES

"La Fédération des Dames d'Affaires", voilà l'association dont on a jeté les bases, hier soir, au Monument National, et qui va vivre sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste.

C'est pour étudier cette question importante que cent soixante et quinze dames se sont réunies, hier soir au Monument National. Elles ont été toutes unanimes, après le discours de M. O. S. Perrault, le président de la Chambre de Commerce, à approuver le projet, et la fédération a été décidée.

M. O. S. PERRAULT, le président de la Chambre de Commerce de Montréal, qui a parlé, au Monument National, hier soir, devant la Fédération des Dames d'Affaires.

Le président de la Chambre de Commerce avait été invité à adresser la parole afin de renseigner les auteurs du projet sur le but des Chambres de Commerce, car c'est une association dans le genre de celle qu'il préside que les dames voulaient former.

M. Perrault a prononcé un discours éloquent, au cours duquel il a exposé, brièvement, en hommes d'affaire, la raison d'être de la Chambre de Commerce, qui a pour but de promouvoir les intérêts des classes commerciales. La Chambre de Commerce doit veiller à l'intérêt du commerce et surveiller la législation qui l'affecte directement et indirectement.

C'est le Forum moderne, où les hommes d'affaires se réunissent pour aplanir les difficultés commerciales, améliorer les conditions commerciales et faire bénéficier ainsi le pays en général et le commerce en particulier.

Le distingué président de la Chambre de commerce a félicité les auteurs de ce projet et leur a fait,en terminant, de très heureuses suggestions pour assurer le succès de leur organisation. Il a déclaré qu'il approuvait avec enthousiasme, le projet d'une association pour protéger les femmes d'affaires.

Le discours de M. Perrault a été très applaudi.

Plusieurs dames ont ensuite fait connaître leur opinion. Elles ont toutes approuvé le projet.

Des statistiques intéressantes ont été fournies par celles qui ont adressé la parole.

Nous avons appris que $150,000,000 de propriétés taxables, soit un tiers du total des propriétés, appartenaient à des femmes. Trois mille femmes dirigent elles-mêmes des maisons d'affaires qui leur appartiennent. Dans plusieurs milliers de maisons de commerce, les femmes sont associées.

La plupart des établissements qui sont dirigés par des femmes sont des maisons de modes, puis des épiceries et un grand nombre de magasins de nouveautés.

C'est pour permettre à toutes ces femmes d'affaires de se réunir et de surveiller leurs intérêts qu'on a suggéré l'établissement de cette association.

On a placé la fédération sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il y a déjà une quantité d'autres associations qui sont sous les mêmes auspices et sont toutes florissantes. Il y a l'association des employés de moulins et de manufactures, qui compte 700 membres, l'association des commis qui compte 300 membres, l'association des employés de bureau qui compte 400 membres, et une foule d'autres associations, qui forment un total de 7,000 membres.

Le résultat de la réunion d'hier a été qu'on a décidé de former une association qui sera appelée "La Fédération des Dames d'Affaires", et qu'une réunion préliminaire aura lieu dans quelques jours pour l'établir sur des bases solides.

LES DEPUTES IRLANDAIS CONTINUERONT A DETENIR LA BALANCE DU POUVOIR

Mais tout porte à croire que de concert avec les libéraux et leurs alliés, ils combattront, au Parlement, pour obtenir l'abolition du veto des Lords. — Les derniers résultats des élections.

Position des Partis

COALITION	
Libéraux	260
Nationalistes	65
Indépendants	10
Ouvriers	42
Total	377
OPPOSITION	
Unionistes	264
Majorité du gouvernement	113

LONDRES, Angleterre, 16. — Les rapports quotidiens de la votation indiquent clairement que le prochain parlement, tout comme le dernier, sera contrôlé par les nationalistes et les ouvriers, mais ceux-ci, sont, comme les libéraux également désireux d'abolir le veto de la Chambre des lords et on peut s'attendre à ce qu'ils travaillent de concert pour atteindre ce but.

Le chancelier Lloyd George, parlant à Eastham, hier soir, a prédit que, quand les élections seront finies, le gouvernement aura une majorité d'au moins 60 à part le vote irlandais. Il a ajouté que cette élection laisserait une plus profonde impression dans l'histoire du pays que n'importe quelle autre des temps modernes. L'adoption du veto ne sera que le commencement du programme libéral. La constitution sera remaniée de telle sorte que le dernier vestige d'inégalité entre les deux partis disparaîtra.

On a la preuve évidente qu'il y a de sérieuses divergences entre les chefs unionistes quant au referendum. F. E. Smith, le nouveau député de la division Walton, de Liverpool, l'espoir naissant des unionistes, dans un discours prononcé à Leighton-Buzzard hier soir, a déclaré que l'offre de M. Balfour de soumettre la réforme du tarif à un referendum, était faite pour la présente élection seulement. Si les unionistes n'obtiennent pas une majorité, il s'est entendu avec Austin Chamberlain pour se réserver le droit de demander un nouvel appel, au peuple sur la réforme du tarif et, s'ils obtiennent un mandat du pays, pour introduire sans délai une politique de réforme tarifaire.

La division Dartford, de Kent et celle de Kirkcudbrightshire sont retournées au libéralisme hier, tandis que dans la division de Tavistock de Devonshire, les unionistes ont réussi à faire élire leur candidat.

On s'est beaucoup intéressé à la lutte entre les fils de deux anciens premiers ministres dans Wisbech, dans Cambridgeshire, mais Neil Primrose, le député au dernier parlement, a eu facilement raison de son adversaire Lord Robert Cecil, le candidat unioniste et il a même augmenté sa majorité de 200 à 544 voix.

Vingt circonscriptions voteront aujourd'hui ; cinq demain et trois lundi, après quoi la représentation à la Chambre des Communes sera complète.

Avec encore plusieurs rapports à venir, le gouvernement a dès maintenant une majorité de 96.

M. NEIL PRIMROSE, fils de l'ancien premier ministre d'Angleterre, qui a été élu, hier, par une grande majorité pour la division de Wisbech, Cambridgeshire.

CHUTE DE TRENTE PIEDS

Adolphe Joly, 28 ans, domicilié au No 3 rue Bonsecours, a été transporté hier à l'hôpital Général,souffrant de lésions internes. Alors qu'il essayait de vider son tombereau, chargé de charbon sur un viaduc,situé dans la cour de la Peck Rolling Mills, Ltd., à la Pointe Saint-Charles, Joly a fait reculer trop sa monture et cocher, cheval et voiture ont été précipités d'une hauteur de trente pieds. Le cheval s'en est tiré avec quelques blessures légères, mais le charretier a été ramassé sans connaissance. A l'hôpital, on ne croit pas que les lésions de Joly soient mortelles.

M. H. STIKEMAN ELU PRESIDENT D'UN HOPITAL

M. Harry Stikeman a accepté, la charge de président de l'hôpital Général, en remplacement de feu M.David Crathern. Le plus ancien membre du bureau de direction, M. David Morrice, occupera le fauteuil vice-présidentiel.

Le choix entre M. Stikeman et M. Morrice a été quelque peu difficile, chacun d'eux s'excusant, pour ne pas accepter la présidence.

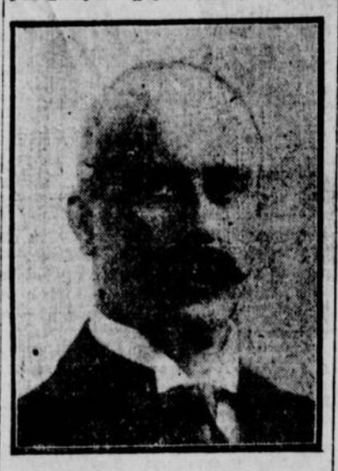

M. HARRY STIKEMAN, homme d'affaires bien connu de Montréal, qui vient d'être choisi comme président de l'hôpital Général.

Cependant, M. Morrice ayant insisté auprès de M. Stikeman,ce dernier fut choisi, à la grande satisfaction de tous. Le président et le vice-président sont deux bienfaiteurs insignes de l'hôpital, non seulement au point de vue de l'aide financier, mais encore par le travail constant qu'ils se sont imposé pour le bien général de cette institution.

IL EST DEFENDU DE SOLLICITER DES ETRENNES

Une plainte a été faite au gouvernement provincial par quelques avocats qui se plaignent que certains crieurs du palais de justice font le tour des bureaux d'avocats pour quêter des étrennes.

Le gouvernement a chargé un des officiers du palais de faire une enquête et l'on a déjà découvert quelques-uns des coupables, qui seront sévèrement punis.

On considère que les personnes qui se permettent ces libertés, insultent les avocats, et c'est l'intention du gouvernement de sévir contre ceux qui seront découverts.

DES CHASSEURS S'AVENTURENT SUR LA GLACE

Hier après-midi, de hardis chasseurs ont traversé le fleuve à pied entre Longueuil et la Longue-Pointe malgré que le pont de glace ne fut pas encore solide.

Grâce au froid qui sévit, cependant, on croit que le pont sera solide pour les fêtes de Noël et que même les voitures pourront alors s'y aventurer, sans danger.

Le Numéro de Noel de la "Patrie"

Le prochain numéro de Noël de la PATRIE sera l'un des plus artistiques et des plus intéressants, sous tous les rapports, qui aient jamais été publiés au Canada. Et nous croyons sincèrement qu'il n'aura pas d'égal cette année.

Grâce à la collaboration de plusieurs des meilleurs écrivains canadiens-français nous donnerons à nos lecteurs des pages entières de contes de Noël, de poésies et d'articles inédits illustrés que chacun voudra lire et conserver.

Nos principaux collaborateurs sont:

M. W. CHAPMAN ("Décembre," poésie);
M. BENJAMIN SULTE ("Neige," poésie, et "La Guignolée," conte);
M. REMI TREMBLAY ("Voix Célestes," poésie);
Mlle MATHILDE CASGRAIN, ("La Tabatière," conte);
M. GONZALVE DESAULNIERS ("Illusions," conte);
M. CHARLES GILL ("Une nuit de Noël sous Champlain," conte);
M. RODOLPHE GIRARD ("La Fille du Pochard," conte);
COLOMBINE ("Les Noëls Tristes," conte);
M. THOMAS CHAPAIS ("Montréal il y a deux siècles et demi");
R. P. TAMISIER, S. J. ("Devant la Crèche," poésie);
M. C.-J. MAGNAN ("La Messe de Minuit à la campagne");
M. L.-J. DOUCET ("La Petite Martyre de Lachenaie");
M. EUDORE EVANTUREL ("Bluette," poésie);
M. ALFRED DESCARRIES ("Les Héros de Louisbourg"), etc., etc.

Nous publierons en outre plusieurs contes de Noël d'auteurs étrangers, "La semaine humoristique illustrée," "La semaine Amusante des Enfants," "Le Magazine de la PATRIE," "Le Nid" et le "Royaume des Femmes," le calendrier de 1911 (en couleurs), deux pages de frontispice en couleurs, etc., etc.

Que chacun recommande à son fournisseur de lui garder le NUMERO DE NOEL de la PATRIE qui paraîtra demain, samedi, le matin de bonne heure.

POUR LA PAIX ET POUR LA GUERRE

QUEL SERA LE SORT DE LA PAUVRE COLOMBE.

On sait que M. Andrew Carnegie vient de souscrire $10,000,000 au fonds de la ligue pour la paix universelle. C'est un beau trait, mais le philosophe a raison de se demander quel sera le sort de la pauvre petite colombe dans sa lutte contre le milliard de dollars qu'a coûté l'armement des grandes puissances. Ce milliard se répartit ainsi :

Grande-Bretagne	$315,000,000
Allemagne	287,000,000
Russie	181,000,000
Etats-Unis	262,000,000
France	227,000,000
Japon	95,000,000
Italie	84,000,000
Total	$1,551,000,000

A propos, il sera peut-être intéressant de faire connaître la liste des dons faits par Andrew Carnegie et John D. Rockefeller, aux institutions de charité, de sciences, d'éducation et aux églises.

ROCKEFELLER	
Commission générale d'éducation	$53,000,000
Université de Chicago	25,309,000
Institut pour les recherches médicales	8,240,000
Collège médical Rush.	6,000,000
Eglises	3,262,000
Missions	2,300,000
Missions baptistes étrangères	2,000,000
ROCKEFELLER.	
Collège Bernard	$1,375,000
Université de Yale	1,300,000
Y.M.C.A.	1,750,000
Fonds d'éducation sud-Américain	1,125,000
Séminaire théologique Union	1,000,000
Université Harvard	1,000,000
Société d'Education Baptiste	1,000,000
Ecoles de réforme	1,000,000
Parcs publics de Cleveland	1,000,000
Dons divers	13,000,000
Total	$124,271,000

CARNEGIE	
Bibliothèques	$52,800,000
Fonds d'éducation	15,000,000
Institut Carnegie de Pittsburg	16,000,000
Institut Carnegie de Washington	12,000,000
Fonds de la paix	10,000,000
Universités écossaises	10,000,000
CARNEGIE-	
Fonds des héros	$5,000,000
Aux employés des aciéries Carnegie	5,000,000
Dotation Dumfermline	5,000,000
Ecole polytechnique ue	2,000,000
Temple de la paix à La Haye	1,750,000
Société ves ingénieurs.	1,500,000
Commission des républiques américaines	750,000
Petits collèges des Etats-Unis	20,000,000
Dons divers aux Etats-Unis	20,000,000
Dons divers en Europe	2,500,000
Total	$179,300,000

LA CHARITE EST IMPUISSANTE A LA SAUVER

Mme Georges Chamberland, dont la PATRIE de mardi dernier racontait la navrante histoire, est morte hier, à la demeure de M. J. Davignon, rue Ontario-Est.

Malgré tous les meilleurs soins prodigués dernièrement à la malade, les privations et la misère avaient trop miné sa constitution pour qu'il lui fut possible de revenir à la santé et à la vie. Les crises d'asthme ont amené une congestion pulmonaire. La pauvre femme est morte résignée, en bénissant le nom de son bienfaiteur, M. Davignon. Elle avait auprès d'elle, en outre du prêtre, sa fillette de huit ans, ainsi que son mari malade, et ceux qui l'ont protégée en ces derniers temps.

Depuis l'article paru dans la PATRIE, de nombreuses demandes ont été faites à M. J. Davignon, au sujet de l'adoption de la petite Marie Rose Chamberland, et, avant peu, l'enfant sera placée dans une respectable famille de Montréal.

DES HOMMES DE CHANTIERS MALHEUREUX

(Service spécial de la PATRIE)

WINNIPEG, 16. — Trente hommes de chantiers qui sont revenus ici, ce matin, prendront plusieurs poursuites en dommages contre une puissante compagnie faisant le commerce du bois au Lac Winnipeg.

Ces hommes allèguent qu'ils rencontrèrent le gérant de la compagnie qui les aurait invités à se rendre au Lac Winnipeg où ils auraient de l'ouvrage pour l'hiver.

Il appert qu'après avoir parcouru une centaine de milles à pied, les hommes arrivèrent enfin au chantier en question pour se faire mettre à la porte par le contremaître qui refusa même de leur donner aucune nourriture.

La plupart de ces hommes ont un pied, une main ou la figure gelés et il pourrait fort bien arriver que quelques-uns durent subir quelque amputation.

L'OEUVRE DES MISSIONNAIRES DU ZAMBESE

Le Révérend Père Lebœuf, S.J., qui est de retour des missions du Zambèse après une absence de trente deux ans, a fait une conférence, hier soir, au Gésu, sur l'Afrique Australe, ses habitants, leurs mœurs leur conversion au catholicisme.

LE R. P. LEBOEUF, missionnaire jésuite, qui a fait une conférence, sur le Zambèse.

Le missionnaire a été très écouté et très applaudi.

Au début de sa conférence il parla de la géographie et de la géologie de l'Afrique Australe. Parlant des mines de la Rhodésie, il dit qu'elles furent exploitées au premier âge de l'histoire. Cette région n'était autre que l'Ophir où le roi Salomon envoya ses sujets pour chercher de l'or.

Il parle ensuite des missions jésuites parmi les noirs. Il fit un récit des souffrances qu'endurèrent les missionnaires avant de pouvoir éclairer les âmes des indigènes et finalement les consolants résultats des rudes labeurs de leur apostolat.

ASSOCIATION MUNICIPALE D'OUTREMONT

Une réunion de l'Association des citoyens d'Outremont, aura lieu à l'hôtel de ville lundi prochain, à 8 heures du soir.

LA CHINE COMMANDE DES ARMES ET MUNITIONS

VIENNE, 16 — La Chine a commandé à la compagnie Skoda, de Pilsen, plusieurs batteries d'artillerie de campagne, pour un montant de 1,000,000 de couronnes.

PAS DE BARBERIE AU MEXIQUE

WASHINGTON, 16 — Le consul mexicain, senor de Labarra, a protesté avec indignation contre la nouvelle lancée par la presse américaine que le général Navarro, des troupes du gouvernement mexicain, avait reçu l'ordre de ne faire aucun prisonnier et de passer par les armes tout rebelle tombant entre ses mains.

27 POUCES D'EAU EN UNE SEMAINE

CAP HAITIEN, 16 — Une pluie torrentielle tombe depuis trois semaines. Il est tombé 27 pouces d'eau pendant la semaine dernière. Toute la contrée est inondée. Les services télégraphiques sont désorganisés.

Dom Antoine, abbé mitré d'Oka, est à Montréal. Le religieux trappiste se retire à l'archevêché

LE CANADIEN A L'ŒUVRE

La première pratique de nos joueurs hier soir

Newsy Lalonde s'en est donné durant une heure, hier soir, à l'Arena, et a été l'étoile des seize joueurs qui s'étaient rendus à la pratique du Canadien. Laviolette a fait défaut, de même que plusieurs joueurs du dehors qui auraient dû être là.

Ceux qui viennent de l'étranger sont attendus à temps pour prendre part à l'exercice de demain après-midi

Poulin, qui est à Calgary, a accepté l'offre de venir sans condition et il sera ici lundi. Payan, l'ancien joueur amateur du Victoria, a pratiqué durant une demi-heure et a créé une bonne impression ; il s'est beaucoup amélioré depuis deux ans. Coutu, Martin, Décarie, Millaire, Lemieux et autres ont bien travaillé.

Le hockey est bien en vogue chez les Canadiens-français depuis quelques années, et il y a de bons éléments à recueillir dans la ligue mineure de la ville.

Le Club Canadien entend commencer la saison avec la plus forte équipe possible choisie parmi les étoiles de l'an dernier et les nouveaux joueurs qu'on pourra découvrir.

Un public nombreux a assisté à la pratique d'hier soir et il a semblé très satisfait du travail accompli par nos "Canayens".

Plusieurs directeurs du club avaient tenu à voir leurs protégés sur la glace et ils ont aussi été satisfaits.

Geo. Kendall assure que l'équipe du Canadien sera une équipe de champions.

Le Sport des Rois

LES COURSES D'HIER APRES-MIDI A JACKSONVILLE. — DE TRES BONNES EPREUVES. — SANDHILL SE DISTINGUE.

A JACKSONVILLE

JACKSONVILLE, 16 — Sandhill a gagné la course du mille pour chevaux de 2 ans. Le programme fut assez satisfaisant mais rien d'extraordinaire ne se produisit au cours de la réunion d'hier dont voici le sommaire :

Première course, 5 1-2 furlongs—1er, Planutess, 105, Musgrave, 1 à 2 ; 2e, Trustee, 104, Gross, 7 à 5 ; 3e, Detest, 102, McTaggart, 3 à 5. Temps, 1:08 1-5.

Definite, Whin, Splinters, Evia, Dance Away et Ben Lomond ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — 1er, Star Board, 106, Obret, 1 à 2 ; 2e, Mark Antony II, 111, Davenport, 10 à 1 ; 3e, Billy Bodemer, 111, Herbert, 7 à 10. Temps, 1:14 2-5.

Mystifier, Hudas Sister, Heart Pang, Henry Crosscaddin, Louis Rielly, Sou et Peep Over ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs — 1er, Ida D., 106, Hopkins, 12 à 1 ; 2e, Nica Stone, 111, Gross, 3 à 1 ; 3e, Miss White, 105, Musgrave, Out. Temps 1:13 2-5.

Detroit, Congo, Bat Masterson, Elizabethan et Havoc ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille—1er, Sandhill, 105, McCahey, 15 à 5 ; 2e, Antenor, 105, Doyle, place ; 3e, Aldrian, 110, Lang, 1 à 3. Temps, 1:40 3-5.

Lesh, Startler, Patrick S. et Bertis, ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille 70 verges, 1er, Mallitine, 101, Sweeney, 9 à 5 ; 2e, Hillton, 112, McCahey, 2 à 1 ; 3e, Marnie Algol, 112, Musgrave, 8 à 5. Temps, 1:46 2-5.

Miss Marjorie, Christmas, Pedigree, Our Hannah, Saraband, Flashing et Shawnee ont aussi couru.

Six ème course, 1 1-16 mille, — 1er, Consol, 109, Goose, 3 à 1 ; 2e, Desconnets, 107, Butwell, 1 à 3 ; 3e, Arondack, 104, Bell, 2 à 5. Temps, 1:46 4-5.

Ta Nun Da et The Monk ont aussi couru.

Un congrès de pugilistes

ON VEUT FORMER L'ANNEE PROCHAINE A PARIS UNE UNION INTERNATIONALE DE PUGILISTES. — UN GRAND PROJET.

A PARIS EN MARS PROCHAIN

La Fédération Nationale Française des Clubs de Boxe annonce officiellement que, le 10 mars prochain, sous ses auspices, elle tiendra un congrès international de boxe à Paris. D'après les renseignements reçus de M. Capdevielle le principal objet du congrès qui se continuera jusqu'au 15 mars, est de réunir des délégués de toutes les organisations étrangères de ce sport, afin de discuter plusieurs questions importantes et de conclure nombre d'ententes internationales qui s'imposent. Des autorités reconnues de la boxe des différents pays, prépareront un rapport et des officiers seront élus sous peu.

Les affaires les plus importantes qui seront discutées seront les ententes internationales, dont l'une des principales est de fixer le poids "Standard" pour chaque classe de manière que le même poids pour une classe quelconque soit établi dans tous les pays. Cette question est actuellement la cause d'une grande confusion. Le programme comprend aussi la règlementation internationale sur la boxe et la création d'une Union Internationale de Boxe.

Des scores élevés

LES CHAMPETRE I TRIOMPHENT DES CHAMPETRE II. — LES WESTMOUNT ETABLISSENT UN RECORD.

DANS LA M.B.A.

Cinq parties de quilles furent jouées hier soir par les clubs de la Montreal Bowling Association Classe A.

De toutes les parties jouées cette saison, celles d'hier soir furent indiscutablement les meilleures sous tous rapports. Le clou de la soirée fut la joute entre les deux clubs du Champêtre sur les allées Palace. Celle-ci avait attiré une foule énorme, intéressée au succès des uns et des autres.

Les Champêtre I l'emportèrent sur les Champêtre II par une faible majorité. Les clubs gagnants furent les Champêtre I, les M. A. A. A. II, les Westmount, les Colonial et les Beavers

SUR LES ALLEES PALACE
M.A.A.A. No 1.

R. C. Bach	176	177	201
M. Armstrong	156	170	160
F. H. Gardner	149	245	199
W. C. Hagar	163	153	144
A. G. R. Darling	192	172	185
Totaux	836	917	889

Total—2,642.

BEAVERS

A. Joslin	150	170	170
C. Tweedie	202	234	178
O. Clarabur	153	192	191
F. Cockburn	190	174	140
F. Whittet	1 9	156	149
Totaux	884	926	828

Total—2,638.

Les Beavers ont gagné, prenant la 1ère et seconde partie.

SUR LES ALLEES WESTMOUNT
NATIONAL

Lajoie	141	145	162
Dumont	157	223	131
J. Keifer	160	156	167
Desautels	176	160	154
Ladeau	175	174	131
Totaux	759	870	765

Total—2,334.

WESTMOUNT

A. Parker	155	150	192
W. Simpson	186	156	174
M. Brown	149	147	197
H. Moir	135	180	195
R. Ahern	177	168	207
Totaux	802	801	961

Total—2,564.

SUR LES ALLEES M.A.A.A.
M.A.A.A. No 2

A. G. Clarke	163	144	178
E. J. Flower	192	192	191
A. Earle	171	182	186
W. Grose	173	183	181
J. Gamble	137	184	138
Totaux	836	885	878

Total—2,594.

STANDARDS.

J. Décarie	165	148	127
J. A. Dionne	183	171	131
E. Gauthier	146	139	155
E. H. Quinn	181	115	176
S. J. Copeman	196	157	155
Totaux	871	730	747

Total—2,348.

M.A.A.A. ont gagné prenant 2ème et 3ème parties.

SUR LES ALLEES M.A.A.A.
M.A.A.A. No 3.

Théo. Viau	188	198	168
O. E. Jarvis	145	147	160
D. Gough	141	126	128
S. Walsh	146	126	178
W. Viau	198	169	137
Totaux	818	786	766

Total—2,370.

COLONIALS

H. Bessner	149	176	165
E. Poudrette	200	150	149
C. Griffiths	123	178	170
L. Viau	180	140	135
J. Sutherland	178	235	222
Totaux	830	879	831

Total—2,540.

Colonial ont gagné 3 parties consécutives.

SUR LES ALLEES PALACE
CHAMPETRE No 2

Alf. Blondeau	202	146	157
Nelson	194	181	161
Mireault	191	152	191
Foucher	171	135	138
Alb. Blondeau	180	124	153
Totaux	908	711	821

Total—2,440.

CHAMPETRE No 1

E. Gagnon	167	199	139
P. Boulianne	200	188	187
J. Pelletier	176	168	192
E. Pelletier	169	174	158
N. Labelle	194	168	174
Totaux	896	897	850

Total—2,643.

Champêtre No. 1 ont gagné, prenant 2ème et 3ème parties.

Une perte pour le Turf

Star Pointer est mort hier soir

NASHVILLE, 16—Star Pointer, l'un des plus fameux ambleurs connus, ayant un record enregistré de 1.59 1-4, est mort hier soir à la ferme Roswood dans le comté Maury, Tennessee. Star Pointer venait d'atteindre sa vingt-unième année. Il était la propriété de J. A. Murphy de New-York.

M. Murphy fera cadeau à l'Université de Chicago de la peau et les os de Star Pointer. Saura-t-on apprécier cette faveur?

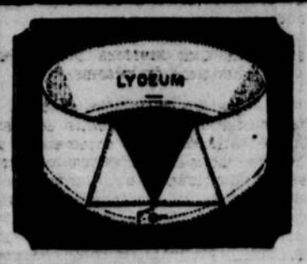

COLLET "LYCEUM"
DE TOOKE
2 1-4 pcs de hauteur
12 ½c chacun

Les Achats de Noel

Notre service est des plus satisfaisants, notre stock ne s'épuise pas. Des articles nouveaux et choisis dans tout ce qui convient comme cadeaux pour hommes, sont à la disposition des acheteurs. Voyez notre assortiment, Robes de chambre, Vestons de fumeurs, Robes de bain, Cravates, Gants doublés et non doublés, Mouchoirs, Foulars de soie, Sous-vêtements, Chemises, Collets, etc.

R. J. TOOKE Ltd., Rues St-Jacques et Ste-Catherine.

DE TOUT UN PEU BRIEVEMENT

COURSE A PIED

TORONTO, 16 — Alf. Shrubb et Tom Longboat feront du 18 milles en course à Buffalo, d'ici deux semaines. C'est l'intention des deux athlètes de courir plusieurs fois en décembre.

BARBERICH AVEC MONTREAL

Le pitcher Barberich, qui à la suite d'une saison merveilleuse, fut vendu aux Boston par les Providence, en 1908, a été acheté par M. Lichtenhein, président du club Montréal. Il ne manque plus qu'un outfielder et un pitcher pour compléter le bataillon montréalais.

DES JOUEURS, IL Y EN AURA

Les ligues de la Ville, du District et d'Hochelaga seront fortement encouragées cet hiver. L'élément canadien-français aura donc sa pépinière de joueurs et pourra trouver prochainement à Montréal tout le matériel nécessaire pour le représenter sur une équipe de pros.

LIGUE D'HOCHELAGA

Les parties d'inauguration de la ligue d'Hochelaga auront lieu après-demain au Jubilée, à 10 heures, les Ste-Catherine et les Coronas en vieudront aux prises et seront suivis des Hochelaga et des Desery.

A DIMANCHE PROCHAIN

L'assistance aux pratiques n'est que la préliminaire de ce que sera le nombre de spectateurs aux parties de la ligue du district qui doivent commencer dimanche. 1ère partie, à 1 h. 30. Voltigeurs vs De Lorimier ; 2me partie, 3 h. 30, Bailliargeon Buffet vs L'Aiglon, de Lachine.

DURANT 10 RONDES

NEW-YORK, 16 — Tommy Murphy et Pal. Moore se sont battus durant 10 rondes, à l'Empire A.C., hier soir. Au début, les deux hommes eurent d'égales chances de succès, mais vers la fin Murphy eut le dessus.

Nos ligues locales

GRANDE ACTIVITE CHEZ NOS JOUEURS DE HOCKEY. — LES SERIES SERONT INAUGUREES DIMANCHE ET LUNDI.

Les pratiques sont des plus assidues aux patinoirs Viauville et Jubilée, en vue des parties de ligue qui seront inaugurées dimanche et lundi. La Ligue d'Hochelaga entre la première en scène dimanche avant-midi, au Jubilée, à 10 heures, Ste-Catherine et Corona prendront part au premier engagement suivis des Hochelaga et des Desery.

Dans l'après-midi, à Viauville, les Voltigeurs et les Hochelaga se mesureront à 1 h. 30 et l'Aiglon de Lachine fera ensuite la lutte au Baillargeon Buffet.

Pour lundi soir, au Jubilée, le programme d'inauguration de la Ligue de la Cité se compose comme suit :

8 heures—Cercle St-Jacques vs Astor.
9 heures—National vs Baillargeon Express
10 heures—Star vs Garnet.

MM. Albert Millaire et Billy McEwen seront les arbitres.

Le Polo

AUX BAINS LAURENTIENS

Les C.P.R. ont triomphé des Y.M.C.A., dans les deux parties de polo-aquatique jouées hier soir aux Bains Lauretiens. La joûte intermédiaire fut très contestée.

La partie senior fut jouée dans des circonstances très favorables aux Y.M.C.A., qui durent lutter avec une équipe de 4 joueurs contre la régulière des C.P.R.

Voici quel était l'alignement des équipes :

JOUTE INTERMEDIAIRE

Y.M.C.A.		C.P.R.
P. Wood	Buts	Cambridge
B. Ord	Défense	A. Davis
J. Sheppard	Défenses	A. Heap
W. Johnson	Avants	F. Emo
S. Read	Avants	P. J. Davis
B. Heap	Avants	J. Kelly

Score final 6 à 5 en faveur des C. P.R.

JOUTE SENIOR

Y.M.C.A.		C.P.R.
J. H. Sheppard	Buts	J. Hughes
X.X.X.	Défenses	B. Stanley
X.X.X.	Défenses	F. Albert
W. Johnson	Avants	A. Emo
T. F. Poole	Avants	H. Type
E. Lecours	Avants	J. Kelly

Score final 9 à 1 en faveur des C. P.R.

Arbitre : M. N. Garidpy ; assistant, T. Rydberg.

La Raquette

ASSEMBLEE DU ST-JACQUES

Le club de raquette St-Jacques aura une assemblée dimanche le 18 courant à 2.30 hrs. p. m.

Les membres sont priés de prendre avis, que le club prendra part à la grande réunion des raquetteurs au Readoscope mardi le 20 courant sous invitation du club Tricolore.

LE SECRETAIRE-TRESORIER.

A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLUB DE RAQUETTEURS CHAMPETRE CANADIEN.

A une assemblée du comité tenue le 14 courant, il a été unanimement décidé que nous devions prendre part à la démonstration du "Tricolore" de Maisonneuve, mardi prochain, le 20, et que cette sortie devait compter comme sortie régulière et comme faisant partie du concours annuel. Le départ aura lieu de la salle du club coin des rues Visitation et Ste-Catherine, à 7.45 heures précises.

Espérant que vous voudrez bien assister en aussi grand nombre que possible, je demeure,

Votre tout dévoué,
P. E. CAMPBELL,
Sec. Club de Raquetteurs, "Champêtre Canadien."

EN QUETE D'INSTITUTEURS

ST-JEAN, N. B., 16 — M. J. Stewart, membre du Bureau d'Education de l'Alberta s'est embarqué, hier, sur l'"Empress of Britain" pour l'Irlande où il va engager 1000 institutrices pour l'Alberta et la Saskatchewan. Les nouveaux districts s'ouvrent si rapidement dans l'Ouest qu'on ne peut trouver assez d'institutrices pour prendre charge des écoles.

COLERE PUNIE

Pour avoir brisé une coupe de verre taillé, au cours d'une querelle avec sa maîtresse, Annie Murray, servante dans une famille de Westmount, a été condamnée par le magistrat McMahon à une amende de $10 ou à un mois de prison, et à $10 additionnels de dommages.

ON DEMANDE L'AFFILIATION

WINNIPEG, 16.—Les catholiques de langue anglaise de Winnipeg sont déterminés à avoir un collège affilié à l'université du Manitoba, malgré l'opposition des catholiques de langue française à ce projet. Ceci ressort clairement du discours du Dr J. A. Devine au conseil de l'université, hier soir.

Le Dr Devine donna sa démission comme représentant du collège de St-Boniface lorsqu'il fut question de rompre le lien d'affiliation de ce collège avec l'université. Le Dr Devine présente une résolution adoptée à une assemblée de catholiques anglais influents et l'on déclare qu'il est nécessaire à l'avancement de l'éducation au Manitoba que les collèges soient affiliés à l'université. C'est la première manifestation des profondes divergences d'opinion qui existent entre les catholiques anglais et catholiques français sur la question de l'éducation.

AMUSEMENTS

ORPHEUM Cette Semaine 2.05 à 8.05 p.m.
"The Leading Lady"
8 AUTRES Grandes ATTRACTIONS PRIX ORDINAIRES 8
Tél. Up 74 et Up 5948. 245-5

HIS MAJESTY'S
DEMAIN APRES-MIDI
A 3 heures
Concert Populaire
PRIX 25c à $1.00
Par l'orchestre Metropolitan et Manhattan du GRAND OPERA
Sous la direction de Agide Jacchia.
Solistes—M. P. Augieras, (pianiste, M. H. Ortori, (violoniste), M. L. Deru et M. Hugh Allan.

THEATRE NATIONAL
Coin Beaudry et Ste-Catherine Est
Le seul théâtre français à Montréal
Cette Sem. "L'AIGLON"
Sem. Proch. "Arsène Lupin" 245-6

FRANCAIS
VAUDEVILLE CONTINUEL
1.30 à 11 P.M.
MAT. 5 & 10c. SOIREE 5-10 & 20c

LYRIC HALL
coin rues Stanley et Ste-Catherine, 2 heures de représentation dans l'après-midi, à 3.30, le soir à 7 heures p.m. Vues animées et d'autres amusements populaires. Aussi les animaux de Hampton et Dave Coston, comédien.—Prix populaires 10c, 15c et 25 cents. 244-6

PRINCESS
Ce Soir, 25c à $1.50
POMANDER WALK
Direction de Liebler & Co. Semaine de Noël.—Grace Van Studdeford.

HIS MAJESTY'S
L'AVANT DERNIERE SEMAINE
Grand Opéra
CE SOIR — Mme Butterfly (en italien)
ALICE NIELSEN, DANS LE ROLE PRINCIPAL
SAMEDI SOIR — CARMEN (en français)
avec EDMOND CLEMENT dans DON JOSE.
CONCERT POPULAIRE A DES PRIX POPULAIRES SAMEDI, APRES-MIDI.

Prochaine et dernière semaine
LA TRAVIATA
avec Mme Lipkowska et
CARMEN
avec Edmond Clément.

LES OBSEQUES DE FEU N. LANGLOIS

UNE FOULE D'AMIS ONT CONDUIT HIER A SA DERNIERE DEMEURE L'EX-GERANT DE LA SUCCURSALE DE LA BANQUE PROVINCIALE.

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 16.—Les funérailles de feu M. Napoléon Langlois, gérant de la succursale de la Banque Provinciale à Trois-Rivières, ont eu lieu à 9 heures, jeudi matin, le 15 courant, à la cathédrale, au milieu d'une foule immense de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par ses fils MM. Edouard, Frédéric et Albert Langlois, accompagnés de son frère M. L. P. Langlois, et de son gendre M. Alphonse Caron, ses beaux-frères MM. Charles P. Célinas, J. N. Godin, Hector Bourassa.

Les Chevaliers de Colomb assistaient en corps, avec leurs insignes.

Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. J. L. Fortin, R. O. Gilbert, J. F. Boulais, Louis Badeaux, L. N. Jourdain et A. J. Gouin.

La levée du corps, à la cathédrale, fut faite par M. le chanoine Léon Arcand, Supérieur du Séminaire St-Joseph.

La messe fut célébrée par le Rév. M. Jules Massicotte, curé de la cathédrale, assisté des Révds MM. Dionis, Gélinas et Hervé Trudel, comme diacre et sous-diacre.

L'absoute fut donnée par le Rév. M. J. Massicotte.

Le chant de la messe des morts fut exécuté par un chœur puissant, composé d'amis.

L'église avait revêtu ses plus belles tentures et décorations de deuil pour cette circonstance.

Après la cérémonie funèbre, à l'église, le cortège se forma, de nouveau, pour escorter la dépouille mortelle jusqu'au cimetière Saint-Louis.

HEMORROIDES GUERIES DANS L'ESPACE DE 6 A 14 JOURS
Votre pharmacien vous remettra votre argent si L'ONGUENT PAZO ne guérit pas tout cas d'hémorroïdes démangeantes, saignantes ou protubérantes dans l'espace de 6 à 14 jours. 50c. Si le pharmacien n'en a pas nous vous en enverrons franco sur reçu du prix. Paris Medicine Co., 89 rue George, Toronto. (4)

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE ST-MALO

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16.—En échange de la permission qui lui est accordée par la cité de faire circuler ses voitures dans la rue Ramsay, la Q. R. L. H. and P. C., a consenti à prolonger sa voie à Saint-Malo jusqu'à l'avenue Lesage d'ici au 15 mai prochain.

JEUNES GENS
Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Okay de Pabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements, et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . $3.00
Agents LECOURS & DECARY, Montréal
125-1no

LES MEILLEURES CIGARETTES
CALABASH

Qualité incomparable, fabrication soignée et saveur parfaite. Voilà les raisons pour lesquelles nous recommandons ces cigarettes aux fumeurs expérimentés.

15c la boite (bouts en liège.)

Il fait Froid n'est-ce pas ?

Nous pouvons vous donner un élégant et chaud

PALETOT ou ULSTER

en Etoffe Anglaise ou Ecossaise dans l'un des nombreux nouveaux styles, depuis $15.00.

"MALE ATTIRE"
Vêtements Liberty
336 rue Ste-Catherine Ouest, 475 rue Ste-Catherine Est, Angle des rues Craig et St-Pierre.

Hotel St-Louis, Quebec
RENOUVELE. — MEUBLE A NEUF. — NOUVELLES DECORATIONS. ET SOUS UNE NOUVELLE DIRECTION
Eau courante, chaude et froide. Téléphone Bell à longue distance, dans toutes les chambres.
SEULEMENT SUR LE SYSTEME AMERICAIN ma-v-1no

LES NOUVEAUX ELUS

M. A. GAGNON, secrétaire de l'A.A.A. Nationale, 1910-11.

M. GEO. MAYRAND, N.P., vice-président de l'A.A.A. Nationale, 1910-11

M. A. L. CARON, directeur de l'A.A.A. Nationale 1910-11.

CHRONIQUE OUVRIERE

La question de l'embellissement de la ville ainsi que plusieurs autres sujets très intéressants sont discutés hier soir au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal a discuté, hier soir, la question de l'embellissement de la ville.

Le sujet a été amené devant l'assemblée par une lettre de la Commission Métropolitaine des Parcs et dans laquelle se trouvait incluse les suggestions faites il y a quelque temps par le comité spécial nommé par le Conseil des Métiers et du Travail.

Il nous fait plaisir de pouvoir faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs la liste complète que voici des recommandations faites par les ouvriers pour l'embellissement et le plus grand avantage de la ville de Montréal:

1o. L'abolition de tous les marchés et la transformation de ces propriétés en parcs. La construction de deux marchés centraux.

2o. Qu'un nouveau parc public soit érigé dans la partie nord et un autre dans la partie Est.

3o. La construction d'un Boulevard et plus d'un, même dans la ville, et dont la nécessité se fait sentir.

4o. Que toutes les ruelles soient tenues proprement, qu'elles soient pavées et qu'un système uniforme de boîtes à vidanges soit établi gratuitement par la ville.

5o. La passation d'un règlement défendant au gros trafic de trotter dans les rues qui sont pavées.

6o. L'établissement de chalets de nécessité, et qu'ils soient construits de façon à faire un ornement pour la ville.

7o. L'abolition de tous les fils suspendus.

8o. La construction d'un "subway" de préférence aux viaducs, comme moyen d'abolir les traverses à niveau.

9o. Recommande que les conduites d'eau et égoûts soient toujours construits avant que les rues soient pavées.

10o. Recommande que dans tous les nouveaux quartiers de la ville un règlement soit passé régularisant la construction des bâtisses.

Après discussion, l'assemblée adopta à l'unanimité une motion des délégués Dupont et Boyer, à l'effet d'endosser les recommandations de son comité.

Au début de la séance, M. John T. Foster fut nommé secrétaire-archiviste anglais temporaire pour remplacer M. R. Lynch, retenu chez lui par la maladie.

Les délégués suivants furent admis à siéger après vérification de leurs lettres de créances: E. Charbonneau, I. Tremblay, Alex. Clark et R. Lefebvre, de l'union No 32, des plâtriers; Jos. Gibeau et Georges Côté, de l'union No 413, des lambrisseurs de navires; W. A. Thompson, de l'union des tailleurs de granit.

Il est lu ensuite un rapport du comité exécutif, dans lequel il est dit qu'une délégation s'est rendue devant la commission des chemins de fer pour s'opposer à l'élévation du tarif demandé par la "Montreal Park and Island Railway Co." Ce rapport recommande au conseil d'approuver le projet de l'échevin Turcot demandant une appropriation de $500,000 pour la création de nouveaux parcs. La question de diviser la ville en cinq parties a été laissée sur la table, dit le rapport pour étude plus approfondie. Ce rapport fut adopté tel que lu.

La lettre suivante de l'union No 349 des peintres est lue ensuite par le secrétaire:

"C'est avec regret, que l'union locale No 349, des peintres et décorateurs, se voit dans la nécessité de retirer ses délégués du Conseil des Métiers et du Travail."

Après une assez longue discussion il fut décidé d'autoriser les officiers du Conseil de rencontre les officiers de l'union No 349, pour en venir à une entente.

Il est pris connaissance d'un rapport du Conseil de Construction, contenant les recommandations publiées déjà dans cette chronique au sujet des assistants inspecteurs des bâtisses dont les noms suivent: MM. J. A. Laflamme, Elie Nadeau et Isidore Tremblay.

Le conseil décide d'endosser ses candidatures.

—:o:—

Une lettre de l'union No 1 des employés civiques protestant contre la motion de l'échevin Brodeur à l'effet de nommer un ingénieur en chef avec un salaire de $7,500. Après explication de la part de M. Airey, la lettre est référée de nouveau à l'union No 1.

Il est lu une lettre du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, demandant d'appuyer le bill concernant la journée de huit heures et présenté à la présente session.

Sur motion des délégués Brunet et Drolet, l'assemblée décide d'endosser vigoureusement ce bill et autorise le secrétaire de faire imprimer des copies de la résolution et de les envoyer à tous les députés et sénateurs.

M. David Giroux fait rapport de l'assemblée de l'association de l'embellissement de la ville qui a eu lieu le 3 décembre dernier, à l'occasion de la conférence du professeur Elliott.

Il dit que les ouvriers étaient représentés par MM. L. M. Dupont, R. A. Dumaine et lui-même, ajoutant qu'il avait réclamé des parcs en plus grand nombre pour les ouvriers et l'accès plus libre de ceux que nous avons aujourd'hui pour les enfants de la classe ouvrière. Il a demandé aussi qu'on enlève les enseignes: "N'allez pas sur le gazon."

On a discuté quelques autres questions d'ordre secondaire, puis la séance fut levée.

—o—

Le secrétaire du comité des labels sera chez les plâtriers ce soir.

Le secrétaire du comité des labels ayant été empêché vendredi dernier par la maladie grave de sa vieille mère de se rendre au désir des plâtriers unionistes d'aller les entretenir tel qu'il avait été convenu sur le sujet très important, le label de l'union, il se reprendra ce soir et il espère que malgré qu'un grand nombre de plâtriers se soient rendus spécialement à la dernière séance de leur union pour entendre cette conférence, que les mêmes personnes et leurs amis unionistes se feront un devoir d'assister à la séance de ce soir.

—o—

Un appel aux ouvriers et ouvrières de l'industrie du vêtement.

Une grande assemblée de tous les personnes employées dans les ateliers de tailleurs sur commande, telles que coupeurs, opérateurs, presseurs, couturiers, etc., hommes ou femmes, aura lieu à la salle Saint-Joseph, 137a Ste-Elisabeth (2e étage) dimanche après-midi, à 2 heures. Des orateurs très au courant des choses du métier adresseront la parole.

Tout le monde est invité, car l'entrée est libre. Des déclarations très importantes seront faites.

—:o:—

Réunions ce soir, 2ème vendredi du mois.

—Union des briqueteurs, Temple du Travail.

—Union No 33, des plâtriers, Temple du Travail.

—Union No 138 des charpentiers de navires, salle St-Joseph.

—Union No 249 des tailleurs de cuir, salle Dionne.

—Union No 3, des employés civiques, salle Quintal.

—Union No 2, des machinistes en chaussures, salle Dumont.

—Loge Longue-Pointe No 144, des machinistes, salle Ste-Marie.

—o—

Importante réunion en perspective pour les charpentiers-menuisiers de l'union No 134.

On nous prie d'annoncer qu'il y aura lundi prochain, le 19 décembre, au Temple du Travail, une assemblée spéciale d'une importance capitale,

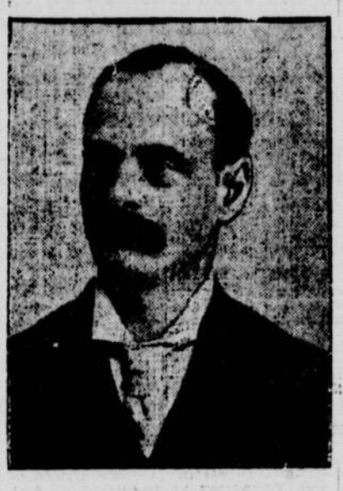

M. A. MONTBRIAND, qui vient d'être réélu président de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers.

pour décider une question de la plus haute importance.

Prière est donc faite à tous les membres, d'être présents sans faute.

—:o:—

Une invitation du local No 349, des peintres, à tous les gens du métier.

La note suivante nous est adressée:

Le local 349 des peintres invite tous les peintres unionistes comme non-unionistes de venir entendre M. B. Drolet, le secrétaire du comité des Etiquettes qui fera une conférence sur les marques syndicales à notre salle, lundi, le 19 décembre.

Tous seront les bienvenus à huit heures précises.

Les membres sont priés de ne pas oublier non plus que lundi sera le jour de la nomination et élection des officiers pour le prochain terme. Que tous les membres qui ont à cœur la prospérité de l'union se fassent un devoir de s'y rendre.

Vous remerciant d'avance, je demeure,

Fraternellement.
L. A. GUILLET,
Secrétaire.

—o—

Assemblée spéciale des plombiers et métiers similaires ce soir.

Il y aura ce soir au Temple du Travail une grande assemblée spéciale de l'union locale No 144, des plombiers, poseurs d'appareils à eau chaude, à gaz, etc., et à laquelle des déclarations très importantes seront faites.

Que tous les membres soient présents sans faute à 8 heures précises.

—:o:—

Pour les boulangers de l'union No 55, samedi prochain.

Demain après-midi, à 3 heures, l'union locale No 55, des ouvriers boulangers tiendra à la salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elisabeth, une grande assemblée pour étudier plusieurs questions très intéressantes et prendre action sur le bill de la journée de huit heures, présenté récemment en chambre par M. Verville.

Avis donc à tous les intéressés, d'être présents sans faute.

HENRI BOURDON.

ECHOS DE JOLIETTE

(Spéciale à la PATRIE)

JOLIETTE, 16— Le conseil de ville est actuellement à discuter la question de l'élargissement de la rue St-Charles Borromée à partir de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue de Lanaudière. Les intéressés ont été convoqués à la séance du conseil d'hier soir, et les négociations sont entamées. On espère que la question sera réglée d'ici quelques semaines.

—M. J. E. A. Arnaud, organisateur de "L'Alliance Nationale" a annoncé hier aux membres du Cercle Joliette No 17 réunis en assemblée régulière, qu'il restera à Joliette encore deux semaines pour faire du travail de propagande.

Une assemblée extraordinaire du Cercle Joliette est annoncée pour mercredi, le 28 du mois courant.

—L'état des chemins est mauvais à Joliette et dans les environs. On ne peut voyager agréablement en voiture d'été à cause de la dureté des chemins et de la rigueur de la température; ni en voiture d'hiver parce qu'il n'y a pas assez de neige.

L'ACHAT DE LA MONTREAL WATER & POWER CO.

D'après l'échevin N. Lapointe, la ville a été autorisée par la Législature à faire l'acquisition de la propriété de la Montreal Water and Power Cy., et si le Bureau de Contrôle persiste à ne pas s'occuper de cette affaire, il se peut que le conseil de ville agisse seul et de sa propre autorité.

CONFERENCE AU CLUB CANADIEN

M. Urbain J. Ledoux, ancien consul général des Etats-Unis à Prague parlera ce soir au Club Canadien sur les "Hommes d'affaires en politique". M. Ledoux est Canadien-français d'origine et est né dans le Maine. Il s'est fait une certaine réputation dans la diplomatie.

LA PROSTRATION NERVEUSE

Vous rend faible, insouciant et misérable

Les personnes malades souffrant de dérangements nerveux trouveront que les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs rétabliront l'équilibre de ces centres dérangés et remettront le système nerveux en parfaite condition.

Elles font cela en vertu de leur influence restaurative sur chaque organe et chaque tissu du corps, et leur extraordinaire puissance curative se manifeste dès l'instant où on les prend.

Mme G.D. Ward, de Huntsville, Ont., écrit: "Il me fait plaisir de vous envoyer mon témoignage en faveur des Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. J'ai souffert terriblement de prostration nerveuse, et je devins si mal que je ne pouvais vaquer à mes occupations quotidiennes; maintenant je puis dire en vérité que je dois la vie à ces pilules. Trois boîtes ont arrêté le mal.

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs se vendent 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou elles sont expédiées directement par la malle sur réception du prix par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont. (No. 3)

UN TROISIEME RECORDER

LA QUESTION EST SOULEVEE A LA SEANCE DE LA COMMISSION DE LEGISLATION. —ON RECOMMANDE D'AUGMENTER LE SALAIRE DES MAGISTRATS ACTUELS.

A une courte séance de la Commission de Législation, hier soir, les recorders Dupuis et Weir ont demandé qu'un troisième recorder fût nommé et que leur salaire fût porté à $6,000 chacun.

Ils allèguent l'augmentation constante du travail judiciaire et proposent de séparer les causes civiles des causes criminelles, ce qui exigerait les services d'un troisième recorder.

L'échevin L. A. Lapointe a fait observer que la ville avait le pouvoir de nommer ce troisième recorder et qu'il n'était pas nécessaire de s'adresser à Québec pour faire amender la charte dans ce sens.

L'échevin Tétreau dit que certains chefs de service à l'hôtel de ville recevaient $5,000 de salaire et qu'il convenait que les recorders en eussent autant. Il propose en conséquence que le rapport soit fait en faveur de l'augmentation du salaire des recorders de $4,00 à $5,000.

A la suggestion de M. Gustave Boyer, député de Vaudreuil, la ville demandera le pouvoir de taxer les théâtres suivant le nombre de sièges. L'échevin Lapointe a exprimé l'opinion que cette proposition pouvait paraître discriminatoire, mais elle vaut d'être discutée à Québec.

Après l'exhmen de quelques suggestions faites par le Dr Ls. Laberge, la commission s'est ajournée à ce soir.

TRIBUNE LIBRE

A M. le Directeur de la PATRIE.

Il y a quelques jours, "Le Devoir" publiait sous le titre ci-dessus une lettre signée "Un lecteur du Devoir, ami des orphelins." Cette lettre, tout en étant inspirée par un noble cœur, les quelques réflexions qu'elle contient, risquent fort d'une part d'égarer l'opinion et de l'autre sont une attaque véritablement injuste envers le Conseil de Ville.

Sans doute, un échevin de Montréal, exprimant le désir que la ville ait un plus grand nombre de refuges et d'asiles pour la vieillesse, en est venu à réclamer de l'hôtel de ville qu'il se chargeât de fournir des maisons d'éducation aux orphelins et autres enfants délaissés de la grande cité. Mais à peine cette réclamation était-elle faite, qu'une réponse plus que satisfaisante la mit au point. Aussi, mieux informé, l'échevin en question ne maintint-il ses suggestions, qu'en faveur des refuges. De fait, depuis près de 25 ans, l'hôtel de ville a pris "à sa charge des jeunes orphelins de 6 à 14 ans," dans des institutions où, Dieu merci, il y a encore de la place pour les vrais orphelins et les vrais délaissés. Bien plus l'hôtel de ville a obtenu de ces mêmes institutions qu'elles assurent vivre, couvert et logements à tous les délaissés qu'il leur propose. On ne peut donc, sans quelque injustice à son égard, le représenter comme manquant, ne serait-ce qu'en partie, à son devoir, sous ce rapport.

Aussi, quoiqu'en dise l'auteur des récriminations du 5 décembre, quelque échevin a pu être d'avis contraire, mais le conseil de ville n'a pas encore constaté que le nombre des orphelinats pour garçons soit de beaucoup insuffisant pour les besoins d'une grande ville." Et Messieurs les contrôleurs ont encore moins constaté qu'il faille placer dans la ville même ou dans sa banlieue des œuvres de ce genre. L'hôtel de ville a déjà étudié le pour et le contre et, mieux que beaucoup de ses conseillers du dehors, il sait à quoi s'en tenir.

La lettre du 5 décembre semble trop d'ailleurs,—quelle qu'en soit l'origine,—être un plaidoyer "pro domo" pour paraître impartiale.

Néanmoins je n'irai pas nier "que ce qui est nécessaire au centre de la ville peut ne pas l'être, au même degré du moins dans les quartiers les plus retirés." Mais vu les développements que prend, chaque année, la grande cité, n'y a-t-il pas à prévoir que ce qui est banlieue aujourd'hui, deviendra bientôt quartier industriel et commercial. Dès lors, les risques encourus actuellement au centre de Montréal, l'hôtel de ville n'a-t-il pas à les craindre demain pour des quartiers plus éloignés. Et si "gouverner c'est prévoir," le conseil municipal de Montréal mérite-t-il le blâme, a-t-il même besoin de la leçon que juge à propos de lui donner l'auteur de la lettre du Devoir? Aux citoyens de Montréal d'en juger, et à la PATRIE mes respectueux remerciements.

MONTREALAIS QUI SAIT.

LE TIMBRE DE NOEL ET LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Celui qui a eu l'idée du "TIMBRE DE NOEL", dont la vente serait affectée à quelqu'institution de bienfaisance, a eu là une pensée merveilleuse.

Vous connaissez sans doute le "TIMBRE DE NOEL" que l'Institut Royal Edward a placé en dépôt, par toute la ville. Il s'agit ici d'un timbre de fantaisie, du coût d'un centin que l'on peut se procurer dans les dépôts et que l'on appose, dans ce mois de décembre, sur les colis de toutes espèces; lettres, journaux, cadeaux, etc., qui sont adressés en si grand nombre, à cette époque de l'année.

C'est ainsi mettre à la portée de tous, pauvres comme riches, le moyen de faire la charité, en encourageant une institution, qui rend des services énormes, à toute les classes de la population. Cette simple et modique contribution, qui est à la portée de toutes les bourses, est un moyen d'intéresser le public en général, toutes les classes de la Société, les enfants comme les adultes, dans cette campagne entreprise de tous côtés contre la tuberculose.

Qu'on ne l'oublie pas, la Tuberculose est de toute les maladies, celle, qui fait le plus de victimes. Elle nous guette de tous côtés et ce qui augmente les danger que nous courons tous et chacun d'entre nous, c'est qu'elle est éminemment contagieuse. Or, l'Institut Royal Edward donne gratuitement aux tuberculeux pauvres, les soins médicaux et les médicaments nécessaires bien plus des Gardes Malades d'expérience vont à domicile aider et soigner les malades, montrer à la famille comment les installer le plus confortablement possible et les traiter à domicile, et du même coup, montrer au malade et à son entourage les précautions hygiéniques de protection mutuelle. Tout cela gratuitement. Ce n'est pas tout. Les indigents tuberculeux, qui n'ont pas chez eux les conditions hygiéniques, propres à se bien traiter vont (et en grand nombre) passer la journée à l'Institut Royal Edward, où des galeries vitrées, ensoleillées et très confortables, sont à leur disposition. Ajouterai-je encore qu'un comité de Dames Patronnesses, s'intéresse aux tuberculeux en besoin et qui leur fait tenir des provisions.

L'Institut Royal Edward fait donc une œuvre éminemment utile à bien des points de vue, et mérite, aussi, de toutes les classes de la société, un chaleureux encouragement.

Aussi tenons-nous particulièrement à attirer l'attention de nos lecteurs sur ce "TIMBRE DE NOEL" qu'ils trouveront en dépôt chez les pharmaciens et ailleurs, en enveloppe de 10 et 25 centins. Sur tous vos paquets et lettres, mettez donc: un TIMBRE DE NOEL.

Vous aiderez à sauver un tuberculeux, et vous vous protègerez vous même.

NOMINATION PAPALE

TORONTO, 16 — Le pape vient de nommer le Dr A. E. Burke, de Toronto, président de la Catholic Church Extension, par un câblogramme qui a été reçu hier.

Ce qui entre dans une Bouteille de "HENNESSY"

Vous n'avez aucune certitude au sujet de ce qui entre dans un grand nombre de bouteilles portant l'étiquette de Cognac; mais vous êtes certains que ce qui entre dans chaque bouteille de Hennessy—c'est le jus distillé des raisins de Cognac—et pas autre chose.

C'est pour cette raison que vous avez intérêt à vous rappeler

L'ÉTIQUETTE du HENNESSY

(BLANCHE ET OR)

Le blanc indique la pureté.
L'or indique la qualité.

CADEAUX POUR DAMES ET MESSIEURS

Argenterie, Bijouterie, Montres, Verre Taillé, Bronze, Diamants et Pierres Précieuses . . .

Nous en avons de tous le genres, de tous les prix et de tous les goûts. Venez faire votre choix avant l'encombrement des foules

J. M. Grothé,

35 rue Ste-Catherine Est.

Le Cadeau le plus Agréable

Celui qui cause le plus grand plaisir à la fois à la personne qui le donne et à celle qui le reçoit, se trouve dans les

Victor & Berliner

GRAM-O-PHONES.

Il n'y a rien de plus continuellement amusant, et chaque fois qu'on l'entend verser des flots de mélodie touchante en reproduisant la voix d'un chanteur de réputation universelle, ou une magnifique selection instrumentale, ou les joyeuses chansons d'une étoile de salle de concert, ceux à qui il a été donné bénissent le donateur.

VICTROLAS $100 A $300.

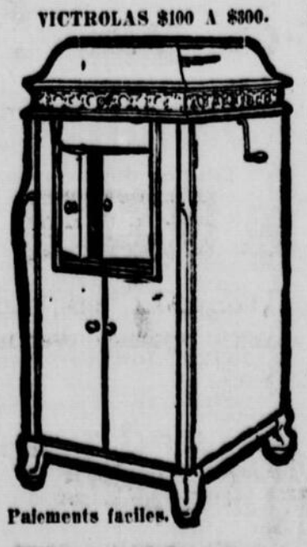

Paiements faciles.

C'est l'instrument de reproduction du son qui a été amené au plus haut degré de perfection.

¶ Grandeurs, styles et prix ($15 et au-dessus) pour convenir à toutes les bourses. Plus de 3000 sélections à choisir.

¶ Registres doubles à 90c pour les deux. Echantillon par la poste, au reçu du prix, plus 10c pour affranchissement.

¶ Venez à notre magasin le plus proche, aujourd'hui, et voyez ce que ce merveilleux amusement peut faire pour vous.

¶ Ne manquez pas d'entendre le VICTROLA.

Gram-o-phones, $15. et au-dessus. Paiements Faciles.

Berliner Gram-o-phone Co., Limited

Remarquez notre marque de commerce, et vous ne pouvez pas vous tromper.

415 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (Près de la rue Mansfield)
488 RUE SAINTE-CATHERINE EST (Près de la rue St-André)

THE LEACH PIANO CO., LIMITED. 560 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, PRES DRUMMOND. Vendent les Gramophones et Registres Victor et Berliner

NOUVELLE MERVEILLE

LE GRAPHONE COLUMBIA

a été récemment pourvu d'un nouveau reproducteur vraiment merveilleux et qui surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui

Venez l'entendre chez

FOISY FRERES,

216-216 Ste-Catherine, coin Sanguinet.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

OTTAWA, 15 décembre, 1910.

En l'absence de l'hon. M. Fielding, Sir Wilfrid Laurier a présenté aujourd'hui le projet de loi amendant l'Acte des Banques. La loi des banques, on le conçoit, doit avoir un certain caractère de stabilité. Il serait préjudiciable aux intérêts financiers qu'elle fût constamment exposée à des modifications profondes. C'est pourquoi il est convenu que le gouvernement se contente de la reviser tous les dix ans, et le bill qui vient d'être présenté au nom du ministre des finances comporte les amendements qui correspondent à la revision décennale de 1910.

Bien que le bill soit imprimé, il ne sera distribué que demain aux députés et aux journalistes. Cela peut convenir aux députés, que rien ne presse. Mais comment les courriéristes parlementaires—qui sont bien forcés d'en parler dès aujourd'hui—pourraient-ils ne pas se plaindre de cet inutile délai ? La nouvelle loi des banques est une des plus importantes mesures attendues pendant la présente session. Le public est impatient d'en connaître la teneur, et en distribuant aujourd'hui le bill, qui est imprimé, on eut satisfait un jour plus tôt sa légitime curiosité.

Des explications données par Sir Wilfrid Laurier, il appert toutefois que le bill ne crée aucun changement radical dans la situation des banques. Un des amendements principaux donne aux actionnaires le droit de nommer des auditeurs revêtus de tous pouvoirs pour vérifier l'état financier des banques. Un autre ordonne que les rapports mensuels adressés au gouvernement soient signés par le président et trois directeurs, lesquels seront personnellement responsables de la véracité des rapports.

Ces dispositions nouvelles contribueront incontestablement à augmenter la sécurité des fonds confiés aux banques. On sait que les banques, qui ont fait faillite depuis quelques années, avaient systématiquement, avant la finale débacle, soumis au gouvernement des rapports faux. Il se peut que le fait ne se renouvelle pas, lorsque quatre directeurs auront personnellement à s'exposer aux conséquences de procédés si condamnables. Mais ce n'est pas encore, on l'avouera, la sécurité absolue. Dans telle banque, qui a sombré il y a quelques années dans des circonstances particulièrement scandaleuses, on n'eut pas été embarrassé, probablement, pour faire apposer au bas d'un faux rapport le nombre requis de signatures, puisque, après la déconfiture, on trouva tant de dignitaires de l'institution à envoyer au bagne.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement n'a pas osé encore cette fois établir l'inspection des banques, préférant sans doute viser aux mêmes résultats, sans engager sa responsabilité.

—x—

M. Armstrong, député de Lambton-Est, a provoqué un long débat, sur l'affaire Sheldon. M. Armstrong est d'avis qu'il faut blâmer le département des Postes d'avoir permis que de gigantesques fraudes fussent perpétrées par l'intermédiaire du service postal.

Quoiqu'il en soit de la responsabilité du gouvernement fédéral en cette affaire, elle serait, au pis aller, en commun avec celle du gouvernement provincial, lequel, ainsi que le Premier-Ministre l'a rappelé, a mission de faire observer toutes les lois. A la vérité, le procureur-général de la Province de Québec a lancé des détectives aux trousses de Sheldon, mais le bandit avait eu le temps de se mettre en sûreté, avec les dépouilles de ses victimes.

M. Armstrong et d'autres députés ont eu raison de dire que la création d'un ministère public constituerait la meilleure protection contre les fraudes de cette nature. C'est certainement l'absence d'un ministère public qui a permis à Sheldon d'opérer si longtemps sans être inquiété, puis de gagner un refuge lorsqu'il sentit venir l'orage.

Ce n'est peut-être pas dans les attributions du gouvernement fédéral de combler une si coûteuse lacune. En ce cas, il est bon qu'on le déclare nettement, afin de ne laisser subsister aucune incertitude qui serait un prétexte aux législatures pour ne point agir.

—x—

La délégation des agriculteurs de l'Ouest, forte de 800 hommes, est arrivée dans la Capitale et présentera demain ses demandes au Gouvernement. Les délégués se sont réunis aujourd'hui en séance et ont formulé, en plusieurs résolutions, les griefs et les représentations qu'ils ont à soumettre aux pouvoirs établis. Nos compatriotes de l'Ouest n'y vont pas de main morte. Qu'on en juge:

"1o.—Libre-échange réciproque entre les Etats-Unis et le Canada, pour tous les produits agricoles et horticoles, les animaux et leurs produits, les engrais chimiques, les huiles (combustibles, éclairantes, lubrifiantes), le ciment, le poisson et le bois.

"2o.—Libre-échange réciproque entre les deux pays pour tous les instruments aratoires, machines, voitures et leurs parties.

"3o.—Abaissement immédiat des droits sur les importations de la Grande-Bretagne, à la moitié des taux mentionnés dans le tarif général. Application à la Grande-Bretagne de toute réduction tarifaire accordée aux Etats-Unis.

"4o.—Réduction ultérieure graduelle du tarif préférentiel, de façon à conduire en dix ans au libre-échange absolu entre le Canada et la mère-patrie.

"5o.—Les cultivateurs de ce pays sont prêts à accepter la taxe directe qu'il sera utile d'imposer pour compenser la perte de revenu résultant des modification du tarif.

"6o.—Exploitation par l'Etat des élévateurs à grain.

"7o.—Construction immédiate et administration du chemin de fer de la Baie d'Hudson, par l'Etat."

A l'article cinq, les cultivateurs de l'Ouest seraient bien aimables de ne parler que pour eux-mêmes.

D'autant mieux que ceux de la Province de Québec ont précisément tenu à exprimer aujourd'hui même au Premier-Ministre que le tarif, tel qu'il est, leur va assez bien. Et les cultivateurs d'Ontario, et ceux des Provinces Maritimes pourraient, s'ils étaient présents, tenir le même langage.

Bref, c'est la disparité des conditions d'existence entre l'Ouest et l'Est du Canada, à laquelle on ne peut obvier que si de part et d'autre la population veut être conciliante.

Il sera impossible au gouvernement de faire droit à toutes les demandes de la délégation de l'Ouest, mais, après une mise en demeure si imposante, il cherchera sans doute à faire quelque chose.

De sorte qu'il résultera probablement des demandes contradictoires une demi-mesure qui sera une satisfaction partielle pour l'Ouest, et qui ne nuira pas trop à l'Est.

En vérité, l'administration des affaires du pays n'est pas sans offrir de sérieuses difficultés.

Mais il faut faire passer les intérêts de la masse du peuple avant ceux des groupes, et toujours garder pour devise : Le Canada pour les Canadiens !

Et les $600,000 ?

Le choix d'un terrain pour l'exposition donne lieu à des décisions réellement remarquables.

Après avoir demandé des offres de terrains, en avoir reçu quarante-quatre, éliminé vingt-neuf, la Comission a donné à son secrétaire, la mission de recueillir tous les renseignements sur l'île Sainte-Hélène, en vue d'étudier les avantages qu'elle offrirait pour l'installation de l'exposition.

Le moins qu'on puisse dire est que l'île n'a pas été offerte à la Commission de l'Exposition ; qu'elle n'est pas au nombre des quarante-quatre propriétés proposées et que par conséquent, la commission n'avait pas à s'en préoccuper.

L'île Sainte-Hélène appartient au peuple ; c'est son parc par excellence ; l'endroit où pendant les chaudes et lourdes journées d'été les mères mènent leurs bébés ; c'est la villégiature des petites gens, la campagne où ils vont respirer le dimanche et souvent passer leurs vacances. Ces choses-là se respectent. Si on enlève le parc de l'île Sainte-Hélène à la population que lui donnera-t-on en échange ?

En dehors de ce côté peuple de la question il en est une autre qu'il serait bon d'élucider avant d'aller plus loin.

L'article 32 des amendements à la charte de 1909 permet à la cité de garantir les obligations de l'Association de l'exposition industrielle de Montréal jusqu'à concurrence d'une somme de $600,000, pourvu que la cité ait une PREMIERE HYPOTHEQUE pour toutes les sommes dont elle garantira le paiement, ENREGISTREE SUR LES TERRAINS et les bâtiments de l'association.

Comme garantie les bâtiments des expositions n'ont aucune valeur. Ce sont des édifices temporaires, aux matériaux inutilisables, peu revendables sur la terre ferme et dont le déblaiement serait très onéreux s'ils étaient construits sur l'Ile Sainte-Hélène.

Le terrain sera réellement le seul gage que possédera la ville pour sa garantie de $600,000. Mais si ce terrain est celui de l'Ile Sainte-Hélène, la compagnie devra renoncer à cette garantie qui lui est cependant absolument nécessaire, puisqu'elle n'a absolument aucun capital en dehors des $20,000 versées par la ville et le gouvernement provincial.

Si la ville doit fournir le terrain et l'argent mieux vaudrait pour elle bâtir l'exposition et rester maîtresse de la situation.

LES ELECTIONS ANGLAISES

La coalition gouvernementale est toujours victorieuse en tant que coalition; sa majorité, hier soir, était de 96 sur le parti unioniste.

Mais cette majorité ne se forme que par l'appoint des 64 voix nationalistes, irlandaises; et du côté ou ce parti penchera ira le pouvoir.

Le parti irlandais n'attend rien de l'opposition, des unionistes, mais il n'appuiera les libéraux que si ces derniers lui donnent le Home Rule demandé par Redmond et ses amis.

Faute d'obtenir ce qu'ils demandent, ce qu'ils exigent, peut-on dire, les Nationalistes s'uniront aux Unionistes pour renverser le parti au pouvoir, quitte à se retourner contre leurs alliés d'un jour pour rendre impossible l'exercice du pouvoir et amener de nouvelles élections générales.

Les libéraux réalisant le danger qu'une pareille situation fait courir aux quelques sièges restant à remplir pour compléter les élections affichent une confiance qu'ils n'éprouvent pas en affirmant que le résultat final des élections donnera au gouvernement une majorité de 60 voix, en dehors des voix du parti nationaliste.

Si cette affirmation se confirme on peut s'attendre à voir le prochain parlement britannique réaliser pacifiquement une véritable révolution.

LES HABITANTS DE L'OUEST

L'Ouest, qui envoie à Ottawa de si nombreuses délégations, reçoit chaque année des milliers d'américains et d'anglais.

Les anglais ont été à la grande école du libre-échange, qui a établi la pauvreté et la misère dans les grandes villes de l'Angleterre, et les américains ont apporté avec eux, de ce côté-ci de la frontière, leur outrecuidance bien connue et leur amour du drapeau étoilé. Ils sont si fiers de l'Oncle Sam qu'en maints endroits on n'ose plus chanter nos hymnes nationaux en leur présence. Cela pourrait blesser leur susceptibilité!

Combien de yankees composent la délégation qui prend en ce moment d'assaut le parlement fédéral.

Faut-il se montrer surpris de voir les délégués demander la réciprocité avec les Etats-Unis?

Cela ferait l'affaire des américains, l'affaire des manufacturiers et des ouvriers américains.

Mais ce serait la ruine des manufacturiers et la misère pour les ouvriers Canadiens.

Gardons les mesures de précautions que nous avons prises contre la concurrence étrangère. Elles assurent la prospérité du pays et le bonheur du peuple. Cela nous suffit.

LA JOURNEE DE 8 HEURES

Le bill de M. Verville, établissant la journée de huit heures pour tous les travaux publics exécutés par et pour le gouvernement fédéral, a été discuté hier à la Chambre des Communes. Le député de Maisonneuve a présenté quelques amendements à son bill. Il en a vaillamment défendu le principe et l'opportunité et a été très carrément supporté par le Ministre du Travail, l'honorable Mackenzie King.

L'attitude du Ministre du Travail a valu au bill de M. Verville le mauvais vouloir de l'opposition, prétendant, entre autres choses, que si les Communes adoptait ce bill le Sénat le repousserait.

L'argument est plus que faible; il est mauvais, inacceptable. Les députés sont élus pour voter suivant leur conscience et non celle des sénateurs.

Aucun vote n'a été donné sur la mesure dont la prise en considération a été ajournée.

UN PEU DE LUMIERE DANS L'ALBERTA

"Le Progrès" de Morinville, Alberta, somme M. Lucien Boudreau, député de St-Albert à la législature de l'Alberta d'expliquer sa conduite.

M. Boudreau est un député ministériel. Il a voté en faveur du contrat de l'Alberta & Great Waterways", tel que soumis par l'hon. M. Rutherford, l'ex-premier-ministre ; on sait que cette affaire a entraîné la chute du gouvernement d'alors.

Le nouveau cabinet Sifton vient de condamner la politique de chemin de fer de M. Rutherford, et M. Boudreau a suivi la cohorte ministérielle et voté contre ce qu'il avait approuvé quelques mois auparavant.

Le "Progrès" veut bien croire que les députés ministériels soient parfois contraints d'avaler de grosses couleuvres ; mais il voudrait au moins, qu'ils sauvent les apparences. Il ne comprend pas qu'un député puisse voter blanc et noir sur la même question, sans fournir des explications.

M. Boudreau est donc prié de faire la lumière.

LES ECOLES BILINGUES

M. Francis W. Grey, dans le "Tablet", traite assez longuement la question des écoles bilingues d'Ontario. Malgré sa visible sympathie pour la cause des Canadiens-français, il commet cependant certaines erreurs, bien excusables si l'on tient compte de la distance qui empêche l'auteur de bien saisir tous les détails. Ainsi, d'après M. Grey, les Irlandais catholiques d'Ontario croient que la Province de Québec désire annexer une portion de leur territoire, et qu'elle tend vers ce but au moyen d'une sorte d'invasion française. Chacun ici, sait bien que l'idée de déplacer la frontière interprovinciale n'est venue à personne, et qu'il n'existe par surcroit, dans Ontario, aucune appréhension de cette nature.

L'alliance possible des protestants anglais et des Canadiens-français de la province de Québec, en opposition à une équivalente alliance, dans Ontario, des Irlandais catholiques et des protestants anglais, que mentionne également M. Grey, ne paraît pas non plus probable.

Nous pouvons être taxés d'optimisme, mais il nous apparaît à nous que les présentes difficultés religieuses dans la province voisine se règleront sans susciter de durable querelle. Le temps des animosités de race est passé au Canada. Nous sommes entré dans une ère de modération, de conciliation et de tolérance. De petits groupes peuvent encore de temps à autre faire appel aux préjugés, mais la majorité anglaise et française ne se laissera pas entraîner et restera fidèle au pacte d'amitié intervenu entre les deux races qui sont placées côte à côte en ce pays.

LES CHEMINS RURAUX

L'"Action Sociale" félicite le gouvernement Gouin d'augmenter les montants consacrés à l'amélioration des routes et d'avoir nommé des conférenciers chargés de prêcher dans la province l'évangile du progrès.

Dans toute la presse du pays, il n'y aurait qu'une voix pour chanter les louanges du gouvernement, s'il se décidait enfin à doter la province d'une voirie convenable.

Cette grande œuvre nationale réclamera des millions, mais l'état des finances est aujourd'hui assez florissant pour permettre à l'administration de se mettre à l'œuvre tout de suite.

Que la construction des routes nationales soit inscrite en tête du programme de la prochaine session de la législature!

Pour aujourd'hui, contentons-nous de citer quelques paragraphes du confrère québecquois:

"Il est aussi étonnant que désolant de constater comme on ignore généralement l'importance d'un bon chemin de roulage. L'indolence et la routine font que les fils continuent, à l'exemple de leurs pères, d'esquinter leurs bêtes et de détraquer leurs voitures dans des voies caboteuses, décorées du nom de chemin, et dont quelques travaux intelligemment conduits, suffiraient à doubler l'utilité.

"Combien de nos paysans ont jamais songé à calculer les sommes énormes perdues de par les mauvais chemins? Les milliers de piastres dépensées sou à sou n'en sont pas moins disparues; et lorsqu'un cultivateur est obligé de faire deux voyages au lieu d'un, parce que les chemins ne lui permettent pas de transporter une charge complète; et lorsqu'une voiture dure cinq ans au lieu de dix à cause des heurts et des tiraillements qu'elle a à supporter dans des routes trop généreusement semées de cailloux et de fondrières; et lorsque des chevaux s'épuisent à tirer une maigre charge dans des voies raboteuses ou semées de sables mouvants; les pertes en temps, en force et en matériel ne sauraient s'évaluer tant elles sont considérables...

"Les conférenciers agricoles, nous n'en doutons pas, sauront faire toucher du doigt les avantages des bonnes routes et les inconvénients des mauvaises; et si les municipalités, comme tous les patriotes sincères le désirent, ont la sagesse de profiter de la manne qui passe, dans quelques années, la province de Québec possèdera les meilleurs chemins du pays, et les optimistes eux-mêmes seront étonnés des profits réalisés par une pareille amélioration."

CA ET-LA

"Le Progrès de Morinville" dit que le "Courrier de l'Ouest" ne s'est pas encore prononcé sur la politique du cabinet Sifton, parce qu'il se tient sur la clôture.

Le confrère pourrait-il être plus explicite, afin de nous faire comprendre pourquoi le "Courrier de l'Ouest" se complait en ce moment dans une position de ce genre?

—o—

Au sénat français, qui discutait un projet de loi tendant à limiter le nombre des débits de boissons alcooliques, M. Briand a signalé le grand effet moral qu'aurait la loi.

L'article 1er du projet limite le nombre des débits à trois par 600 habitants et à un par 200 habitants et au-dessus de ce chiffre.

Au cours de la discussion, M. Bérenger a reproché à la commission d'abaisser de 300 à 200 le nombre des habitants par débit de boisson, alors qu'un projet de M. Caillaux avait même fixé la proportion à un débit par 500 habitants.

M. Bérenger a rappelé à ce propos que la perte subie par le trésor du fait de la dissimulation des alcools est évaluée à 100 millions de francs par an.

—o—

La lutte va maintenant commencer pour tout de bon dans St-Jean. Les candidats en présence sont deux cultivateurs fort estimés et qui ont de nombreux amis.

Un troisième candidat briguera-t-il les suffrages?

Cela ferait l'affaire des nationalistes.

—

M. J. G. Scott, ancien gérant général du chemin de fer Québec et Lac St-Jean, prétend, dans une étude très fouillée publiée dans le "Chronicle," que le port de Gaspé offre plus d'avantages que n'importe quel autre port aux steamers qui transportent les malles, hiver comme été. M. Scott déclare qu'en arrêtant à Gaspé, les steamers permettraient aux malles d'arriver plus tôt à destination, à Montréal et dans l'Ouest.

Le discours que M. Scott a prononcé au banquet tenu pour célébrer le centième anniversaire du Board of trade de Québec, a été mis en brochure. On y trouve d'excellentes suggestions pour faire revivre au Canada la construction des navires.

SUPERBE NUMERO DE NOEL

Le "Daily Telegraph" de Québec, publie un numéro de Noël tout à fait superbe. Aucun journal de la vieille capitale n'a encore rien fait d'aussi joli.

Le supplément illustré est volumineux et contient des gravures hors texte de grande valeur. L'impression est d'un fini supérieur.

Quant à la matière à lire, elle est aussi intéressante que variée. On y lit des articles en français et en anglais: "Lest Forget", par John A. Jordon; "l'Ermite des Trois-Pistoles", par M.E.Dionne; "Greater Quebec", par G. M. Fairchild, jr.; "O Canada!" par J. M. Harper; "La Bague de Noël", par Matilde Casgrain; "Quebec in Winter", par E. T. D. Chambers; "The Transcontinental"; "Le travail", par N. Le-Vasseur; "My Neighbor Jean Habitant", par G. M. F.; "My part in Papineau War" par Georges W. Palmer; "A Man of but one Word" par J. H. Ferguson, etc., etc.

Ce numéro spécial du "Daily Telegraph" fait honneur à l'établissement de M. F. Carrel, dont tout Québec connaît l'intelligence, l'activité et l'esprit de progrès. Nos compliments confraternels les plus sincères.

MORT DE M. T. B. DECARIE

Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de Télesphore B. Décarie, qui s'est éteint mercredi à Notre-Dame de Grâces, à l'âge de 69 ans. Le regretté défunt qui était jardinier-maraîcher, était partout cité comme l'horticulteur modèle. Il était d'ailleurs membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec depuis quinze ans et avait été longtemps directeur de la société d'agriculture du comté d'Hochelaga. M. Décarie était aussi juge de paix, pour le district de Montréal.

Le défunt était né le 24 août 1841 et fit ses études au collège de Montréal. Il épousa en premières noces, en 1866, Marie Sarrazin, et en secondes noces, en 1880, Marie-Louise Chaput, fille de Léandre Chaput, négociant.

Lui survivent, deux frères, Benjamin Décarie, et Léon Descarries, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire; trois soeurs, Mme veuve Jérémie Décarie, Mme Maxime Lebeau et Mme Ed. Latour, et quatre fils: Jérémie-Télesphore, rentier; Anatole, jardinier-maraîcher; Léon, négociant, et Camille, étudiant.

M. Décarie était profondément chrétien et a toujours gardé avec un soin jaloux les principes religieux reçus de ses ancêtres. Il fut l'un des premiers à demander à Monseigneur l'archevêque de donner la cure de Notre-Dame de Grâces aux Pères Dominicains. Dans sa dernière maladie c'est le R.P. Bibeau, curé de la paroisse, qui l'a assisté.

Sa charité était proverbiale et plusieurs institutions de charité en ont reçu des preuves palpables.

Les funérailles auront lieu demain matin à neuf heures et demie, à l'église paroissiale.

A la famille en deuil, la PATRIE offre ses condoléances.

FETE DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Des billets de retour aux prix d'un passage simple plus 25 cts. seront vendus entre Montréal, St-Henri, Pointe St-Charles (G. T. R.) et les stations du Q. M. & S. sur la division de la rive Sud — Varennes à Fortierville inclusives, ainsi qu'entre toutes les stations locales. Les billets seront bons pour aller les 24, 25 et 26 décembre, et pour retourner jusqu'au 27 décembre 1910, pour Noël; et bons pour aller le 31 décembre et les 1 et 2 janvier, et pour retourner jusqu'au 3 janvier, 1911, pour le Jour de l'An.

249—5

LE CANADA CENTRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Au cours d'une conférence qu'il a donnée hier soir devant le "St. James Literary Society" M. John R. Dougall a déclaré qu'il partage l'opinion de l'Archevêque de Canterbury qui, il y a quelques mois, affirmait que d'ici à un demi-siècle, le Canada serait devenu le centre de l'Empire Britannique.

M. Dougall a parlé des ressources à demi épuisées de l'Angleterre auxquelles il oppose celles du Canada qui sont toujours de plus en plus grandes. Il parle des richesses minières, et des produits végétaux du Dominion, comme étant inépuisables et se dit heureux de constater le seul pays à qui nous accordions la préférence commerciale.

MORRIS MICHAELS

invite cordialement le public à visiter ses MAGASINS de L'HOTEL WINDSOR où l'on trouvera un étalage des plus complets de DIAMANTS, BIJOUTERIE, BRIC-A-BRAC, BRONZES, D'ARTICLES DE CUIR, et de CADEAUX DE TOUTES ESPECES POUR LE NOUVEL AN, choisis dans les différentes capitales européennes et américaines, et qui ne pourront manquer de satisfaire les goûts les plus difficiles.

L'on trouvera toutes ces marchandises les meilleures, chacune dans sa classe. Les prix sont toujours modérés.

Les MAGASINS MORRIS MICHAELS

Edifice Hotel Windsor - Montréal.

VI—1Theobaldgasse 15, Vienna, Austria.
19 rue du Pelican, Antwerp, Belgium.
49 rue d'Hauteville, Paris, France.

Les Fêtes sont Proches

On commence à faire les achats en vue des FETES DE NOEL et du JOUR DE L'AN. Si vous voulez avoir et donner satisfaction, voici des marques de réputation bien établie, et dont NOUS GARANTISSONS absolument la haute valeur.

SCOTCH WHISKY, Mitchell, Bros., Glasgow.
IRISH WHISKY MITCHELL, Mitchell & Co., Belfast.
WHISKY CANADIEN, J. P. Wiser & Sons, Prescott.
COGNAC PH. RICHARD, Ph. Richard, Cognac.
CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK Kunkelmun & Co., Reims.
VINS CLARETS & SAUTERNES, VIGNEAU & CAMBOURS, Bordeaux.
CLARET ESPAGNOL, Companhia Vinicola Del Norte, Espagne.
VINS DE BOURGOGNE, MORIN PERE & FILS, Beaune, France.
VINS DU RHIN, Frédérick Krote, Coblenz.
VIN DE MESSE "Sanctuaire" & "Vatican" Feuech Artell & Co., Tarragone.
VINS DE PORT, F. Bartissol, Portugal.
VINS DE PORT, Real Campanhia Vinicola, Portugal.
VIN SHERRY, "Favorito", DIEZ HERMANOS, Jérès de la Frontera.
VIN DE MALAGA, GARRETT & CO., Malaga.
VIN DE BANYULS, Soc. des Vins Banyuls Bartissol, Banyuls-sur-Mer.
LAGER "MILLER HIGH LIFE", Miller Brewing Co., Milwaukee.
BASS ALE & STOUT, W. E. Johnson & Co., Liverpool.

Demandez ces marques à votre fournisseur.

Laporte, Martin & Cie., Limitée

Epiceries, Vins et Liqueurs en Gros

MONTREAL

La Valeur Intérieure du Patin

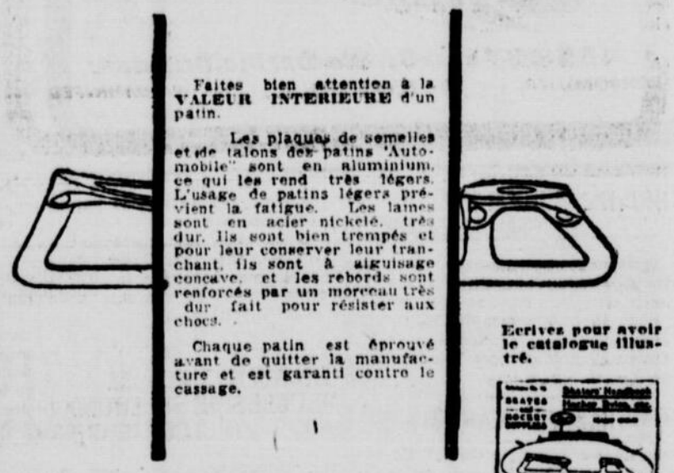

Faites bien attention à la VALEUR INTERIEURE d'un patin.

Les plaques de semelles et de talons des patins "Automobile" sont en aluminium, ce qui les rend très légers. L'usage de patins légers prévient la fatigue. Les lames sont en acier nickelé, très dur. Ils sont bien trempés et pour leur conserver leur tranchant, ils sont à aiguisage concave, et les rebords sont renforcés par un morceau très dur fait pour résister aux chocs.

Chaque patin est éprouvé avant de quitter la manufacture et est garanti contre le cassage.

Ecrivez pour avoir le catalogue illustré.

Canada Cycle & Motor Co., Ltd

TORONTO - - - WINNIPEG - - - VANCOUVER

UNE TRANSACTION DE $400,000

La compagnie d'immeuble Dominion Square Land, dont le principal actionnaire est M. Davis Russell, et qui se compose en outre de l'ex-maire Wilson-Smith et de M. Victor Mitchell, a passé dans les mains d'un nouveau syndicat.

La transaction a été effectuée par M. A. F. Leggatt. Cette propriété comprend la maison de rapport "Bellevue", et le lot contigu à l'ouest, en tout 10,700 pieds carrés, et s'étend de la rue Sainte-Catherine au square Dominion. Le prix payé est d'environ $400,000.

LES INVITES AU BANQUET DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Le banquet annuel de la Dominion Commercial Travellers Association aura lieu au Windsor lundi prochain à 8 heures précises. Parmi les hôtes Son Excellence le gouverneur général, Sir Wilfrid Laurier, R. L. Borden, F. D. Monk, G. P. Graham, hon. Chas. Murphy, ex-juge Doherty, sir Lomer Gouin, Jos. M. Tellier, C. M. Hayes, sir Thos. Shaughnessy, Wm. McKenzie, T. J. Drummond, hon. L. A. Taschereau, B. T. Chamberland, J. T. Dion, le maire Guerin, les présidents du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, de la Chambre de Commerce Française, de l'association des manufacturiers.

LE PROFESSEUR LECHIEN NOMME CHEVALIER

L'ingénieur Lechien, de l'école des Hautes Etudes Commerciales, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

Essayez GARDNERS pour un diner ou un souper de première classe.

25c

P. S.— Nos gâteaux, "buns" et pâtisseries sont toujours frais ; on en fait à toutes les heures.

Gardners, Bakery
318-320 Boulevard St-Laurent.
Près rue Ste-Catherine

NOUVELLE MERVEILLE

LE GRAPHOPHONE COLUMBIA

a été récemment pourvu d'un nouveau reproducteur vraiment merveilleux et qui surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui

Venez l'entendre chez

FOISY FRERES

210-216 Ste-Catherine, coin Sanguinet.

mer-v-a-jno

QUARTIER CENTRE

COMITE CENTRAL

— DE —

M. VICTOR MORIN, N.P.

Candidat de l'Association des Citoyens de Montréal.

71 RUE ST-JACQUES

Téléphone Main 3220.

247-8

THE HOUSE OF QUALITY — REGISTERED

Vente de Noel
DE BELLES FOURRURES

20 % de Réduction

SUR TOUTES LES FOURRURES DANS NOTRE MAGASIN

SUR DIX PERSONNES, NEUF PREFERENT RECEVOIR UN CADEAU PRATIQUE, et rien ne peut faire sentir l'utilité de BONNES FOURRURES qu'à l'arrivée de la saison d'hiver, qui en fait une NECESSITE.

Et qu'est-ce-qui peut vous être plus agréable, dans ce mois ou l'on a tant à dépenser, que l'occasion de réaliser une vraie économie sur nos fourrures,—qui sont reconnues partout pour les mieux faites et les plus élégantes dans le commerce des fourrures aujourd'hui.

MANTEAUX DE FOURRURES ET DOUBLES DE FOURRURES

$225.00—Manteaux en seal de l'Hudson, pour $180.00
$200.00—Jaquettes en mouton de Perse, pour $160.00
$ 85.00—Manteaux Poney, pour . . . . . $ 68.00
$ 75.00—Manteaux en Astrakan, pour . . . . . $ 60.00
$ 85.00—Jaquettes en Rat Musqué, pour . . . . . $ 68.00
$ 85.00—Manteaux en Marmotte, martre, pour . . . . $ 68.00
$100.00—Manteaux en écureuil de Perse, pour . . . . $ 80.00
$ 75.00—Pardessus pour hommes, en chat sauvage du Canada, pour . . . . . $ 60.00
$ 50.00—Pardessus pour hommes doublés en fourrure, pour . . . . . $ 40.00
$125.00—Manteaux en Seal de l'Hudson, pour $100.00

PARURES ET ARTICLES SEPARES

$ 75.00—Parures en vison, pour . . . . . $ 60.00
$100.00—Parures en Hermine, pour . . . . . $ 80.00
$ 65.00—Parures en Martre d'Alaska, pour . . . . . $ 52.00
$ 55.00—Parures en Mouton de Perse, pour . . . . . $ 44.00
$ 25.00—Manchons en Martre d'Alaska, pour . . . . $ 20.00
$ 35.00—Manchons en Vison, pour . . . . . $ 28.00
$ 22,50—Parures en raton, pour . . . . . $ 18.00

ECRIVEZ POUR AVOIR NOTRE CATALOGUE DE FOURRURES "N"

Fairweather LIMITED

485-487 rue Ste-Catherine Ouest
TORONTO. MONTREAL. WINNIPEG

EUCHRE DU CERCLE SAINTE-CLOTILDE

Le premier euchre du cercle Ste-Clotilde a eu lieu hier soir, dans leur salle, No 21, Chénier, Côte St-Paul, sous la présidence de M. le curé Bourassa; les participants à la fête étaient nombreux et se sont amusés à coeur joie.

TIMBRES DE CHARITE

L'œuvre de l'Institut Royal Edward n'a pas besoin d'éloges, et les statistiques que nous a fournies,hier, un représentant de l'institut, nous montrent quel bien immense cette institution fait dans notre ville,

Ce qu'il y a de remarquable surtout, c'est que les trois quarts des personnes qui ont reçu des soins à l'Institut au cours du mois de novembre sont canadiennes-françaises. Le fait est remarquable parce que l'Institut a été subventionné presqu'exclusivement par des philantrophes anglais.

Les médecins évaluent à huit cent le nombre de personnes qui meurent chaque année, de la tuberculose. Le but de l'institut est de combattre ce fléau.

Pendant le mois de novembre, 700 consultations gratuites ont été données, les médecins de l'Institut ont donné tous les remèdes et tous les soins requis par les malades et les garde-malades ont visité les patients chez eux.

Les trois-quarts des patients qui ont reçus des soins, sont des Canadiens-français.

Tous les ans, les directeurs de l'institut mettent en vente des timbres de Noël, imprimés en français, et en anglais, qu'on peut mettre sur les paquets et sur les lettres, qui ne sont pas bons pour la poste, mais indique qu'on encourage l'œuvre si humanitaire de l'Institut.

Cette année, pour la première fois, les directeurs font appel aux Canadiens-français et leur offrent des timbres-souvenir.

Les maisons de commerce qui désirent en acheter n'ont qu'à s'adresser au directeur de l'Institut Royal Edward.

Les timbres se vendent en paquets de dix pour dix sous et de vingt-cinq pour vingt-cinq sous. Il y en a en vente aux bureaux de la PATRIE dans les grands magasins et dans presque toutes les pharmacies.

MYSTERIEUX INCENDIE

Un feu qui semble avoir eu une origine assez en dehors de l'ordinaire s'est déclaré, la nuit dernière, dans le salon de coiffure de M. Savard, 3184 rue Saint-Hubert. Il était exactement trois heures et demie quand les pompiers furent appelés par une personne qui s'aperçut du feu.

En arrivant, le chef de district Hooper et ses hommes constatèrent que des traces fraîches de pas se voyaient, allant de la rue à la porte d'en arrière de l'établissement en feu' et que cette porte était ouverte. Le chef Hooper ne peut s'expliquer que la porte se soit ainsi trouvée ouverte et croit qu'il y a assurément quelque chose de louche. Le feu a pris sur le plancher, près d'un rayon qu'il était à la veille d'envahir.

M. Savard, le propriétaire de l'établissement, était parti de bonne heure pour descendre en ville, où il demeure ; il ne ne sait à quelle cause l'attribuer.

LE TRANSPORT DES MEUBLES DE SHELDON LUI COUTE CHER

Peter Donoghue a comparu, ce matin, devant M. le magistrat Ed. McMahon, à Westmount, sous l'accusation d'avoir transporté des marchandises sans avoir de permis de l'hôtel de ville.

Donoghue, mardi dernier, a voulu transporter certains meubles et autres objets, vendus à l'enchère à la demeure du trop fameux C. S. Sheldon, prétendant qu'il avait sa licence de colporteur et qu'il voiturait les effets sans rien charger à personne. Après avoir pris connaissance que Donoghue, sans faire de prix immédiat, devait accepter plus tard une certaine rémunération, M. le magistrat McMahon a condamné le prévenu à $5 et aux frais. Comme le prix du permis n'est que de $3.00 par année,, Donoghue n'a rien eu à gagner en voulant éluder la loi.

OFFRES ALLECHANTES POUR HATTIE LEBLANC

CAMBRIDGE, 16. — Hier un courrier volumineux est arrivé à la prison de Cambridge, à l'adresse de Hattie Leblanc, la jeune Canadienne-française qui vient d'être acquittée du meurtre de Clarence F. Glover. Une centaine de cartes postales-souvenir et un grand nombre de lettres, lui adressant des félicitations et d'autres contenant des demandes en mariage, lui ont été remises, mais, les plus intéressantes sont bien celles de gérants de théâtres lui offrant un salaire alléchant pour quelques représentations théâtrales. Entre autres, un théâtre de Boston lui offre $500 par semaine.

Hattie Leblanc demeure chez son avocat, à Cambridge, en attendant son départ pour Arichat, Cap Breton, dans quelques jours.

L'OUEST S'AMERICANISE

M. Reginald Elsworth, un riche fermier de l'Ouest, avant de s'embarquer pour l'Europe hier, disait que l'ouest canadien devient de plus en plus américain. "Les Yankees, a-t-il déclaré, sont maintenant plus nombreux que n'importe quelle autre nationalité dans nos belles prairies de l'ouest et ils ne gouvernent pas seulement les conseils municipaux, mais aussi les comités des écoles et je suis persuadé que la délégation qui est actuellement à Ottawa est en grande partie composée d'Américains."

M. Elsworth rapporte que dans les écoles, par déférence pour les enfants du drapeau étoilé, l'on ne chante plus, le "God save the King" qui semblerait choquer l'oreille des enfants de la république voisine.

Le trafic du canal de Lachine durant la dernière saison

Le rapport du canal de Lachine pour la saison 1910, comparativement à la saison 1909, accusent les chiffres suivants:

1910. Balance.	1909.
Permis de passage délivrés	
5,581...Aug.	485
Trafic—	
Bois de pulpe (cordes)	84,776
82,993 Dim.	61,783
Grains—	
Blé (boisseaux)	18,256,038
18,975,776 Aug.	719,738
Maïs (boisseaux)	552,979
2,731,670 Aug.	2,178,691
Avoine (boisseaux)	3,307,173
6,863,936 Aug.	3,556,763
Orge (boitseaux)	719,334
745,345 Aug.	26,311
Lin (boisseaux)	609,562
224,476 Dim.	245,086
Farine (poches)	578,759
421,826 Dim.	156,963
Oeufs (caisses)	13,738
17,296 Aug.	3,558
Beurre (tinettes)	2,449
5,178 Aug.	2,729
Fromage (boîtes)	240,445
253,653 Aug.	13,208
Charbon pour le port (tonnes)	156,509
6 229,834 Aug.	73,325
Charon pour le canal (tonnes)	253,485
302,233 Aug.	18,748
TRAFIC GENERAL DU CANAL LACHINE.	
Vapeurs canadiens	3,648
3,892 Aug.	244
Barges canadiennes	3,753
4,308 Aug.	555
Vapeurs américains	276
247 Dim.	29
Barges américaines	351
390 Aug.	29
Tonnage général.	2,730,656
3,178,311 Aug.	368,255
Passagers	84,662
101,562 Aug.	16,900
Tonnage—	
Classe No 3	763,460
927,078 Aug.	163,678
Classe No 4	431,545
6 488,241 Dim.	36,231
Classe No 5	246,715
210,484 Dim.	36,231
Charbon de la Nouvelle Ecosse (tonnes)	139,282
113,832 Dim.	25 450
Bois de construction (tonnes)	201,999
176,953 Dim.	25,022

PROTESTATION DES CULTIVATEURS DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 16 — De nombreuses requêtes des cultivateurs et sociétés agricoles de la province de Québec vont être présentées au gouvernement pour protester contre tout changement dans la politique fiscale du gouvernement.

M. Napoléon Lachapelle, de Saint-Paul l'Ermite, comté de l'Assomption, devait présenter l'une des requêtes à la séance de ce matin,mais réflexion faite, le mémoire dont le texte suit sera présenté ultérieurement au gouvernement :

Au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

Opinion sur la révision du tarif présentée par M. Napoléon Lachapelle, de St-Paul l'Ermite, président de la Société d'Agriculture du comté de l'Assomption, et M. Signard Messier, président de la Société d'Agriculture du comté de Verchères.

Les cultivateurs n'ont pas de plaintes sérieuses contre le tarif actuel.

Les produits se vendent et vu l'augmentation toujours croissante de la population canadienne, les marchés s'améliorent d'année en année.

Le prix du foin, de l'avoine, des légumes, du beurre, du fromage, des œufs,, des animaux, ont subi une hausse très considérable et dans certains cas, ont doublé.

ETAT SATISFAISANT DU MARCHE AGRICOLE

Les conditions du marché agricole sont meilleures qu'elles n'ont jamais été. Les prix des articles que doivent acheter les cultivateurs, notamment celui des machines agricoles, etc., est loin d'avoir augmenté dans les mêmes proportions, dans certains cas, il a diminué et on peut dire que la poisition des cultivateurs comme vendeurs, s'est très sensiblement améliorée, tandis que leur position d'acheteurs est restée la même qu'autrefois. Nous attribuons l'état satisfaisant du marché agricole à l'augmentation de la population des villes et des villages, où l'industrie s'est développée d'une façon étonnante.

LES FABRIQUES ET LES MANUFACTURES

A Montréal, notamment, les fabriques et les manufactures, depuis quelques années ont surgi du sol comme par enchantement et fournissent de l'ouvrage à grand nombre de chefs de familles.

Si le tarif sur les articles manufacturés était diminué, nous croyons qujun grand nombre de fabriques seraient obligées de fermer leurs portes et il est probable qu'un grand nombre d'ouvriers seraient forcés comme autrefois de prendre le chemin des Etats - Unis pour gagner leur vie et celle de leur famille.

L Les raffineries de sucre emploient deux mille hommes, et si le tarif leur enlevait la protection dont elles jouissent, elles seraient probablement obligées de cesser leurs opérations, au grand profit des fabriques américaines.

LA POPULATION OUVRIERE

Un abaissement dans le chiffre de la population ouvrière produirait certainement une diminution de prix des produits agricoles.

Nous pouvons faire le même raisonnement pour une foule d'autres industries. La fabrication du ciment à Montréal donne de l'ouvrage à plus de mille ouvriers et nous doutons fort que, sans un tarif protecteur, les manufacturiers de cet article puissent faire concurrence aux fabricants des Etats - Unis. La province de Québec est satisfaite du tarif actuel et n'en demande pas la revision. Elle devient de plus en plus manufacturière et attire dans ses grands centres une population qui fait une consommation considérable de produits agricoles.

Nous croyons qu'il est du devoir du gouvernement de protéger nos marchés contre la concurrence américaine.

Les cultivateurs de l'ouest ne devraient pas nuire à ceux de l'est en demandant une réduction du tarif qui serait la ruine de nos marchés et de nos industries.

Ce n'est pas une lutte entre deux régions du Canada, mais c'est une question nationale.

LES ORDINATIONS DE NOEL

La grande ordination de Noël a lieu demain à la Cathédrale. La cérémonie commencera à sept heures et durera plusieurs heures, car nombreux sont ceux qui recevront les ordres. Mgr l'archevêque officiera.

LE BUDGET DU JAPON POUR 1911

TOKIO, Japon, 16.—Le budget du Japon pour l'année fiscale 1911-12, est enfin complet. Il accuse $246,093,000 de revenus ordinaires, $24,398,487 de revenus extraordinaires. Les dépenses ordinaires s'élèvent à $203,556,637, et les dépenses extraordinaires, $66,910,549.

Le marquis Katsura, premier ministre et ministre des finances, est très satisfait de la situation financière et que le programme actuel sera continué.

EXPLOSION DE GAZ RUE ST-LAURENT

Vers une heure, ce matin, le bruit d'une explosion jetait la consternation dans toutes les maisons, rue St-Laurent, entre Duluth et Rachel. Au fait, par suite de la rupture d'une conduite de la M. L. H. & P., le gaz envahit tout le rez-de-chaussée et la cave de l'établissement de MM. Gladu et Leard, rue Saint-Laurent, No. 1261 et au contact d'une étincelle, il éclata en une explosion formidable. Les deux grandes glaces du magasin furent mises en pièces, pendant que le plancher du rez-de-chaussée était fortement ébranlé.

MM. Gladu et Leard, qui tiennent un magasin de meubles, évaluent les dégâts causés par cette explosion, à $500.

ROUTE MACADAMISEE DE MONTREAL A SARANAC LAKE

Un chemin macadamisé réunira Montréal à Saranac Lake, N.-Y., grâce à l'initiative du Bureau des Inspecteurs du comté de Franklin. On dépensera dans le comté la somme de $400,000 et l'on espère que les travaux seront terminés en cinq années. Les membres du bureau disent qu'ils ont reçu l'assurance des autorités canadiennes qu'une route macadamisée serait construite entre Montréal et Trout River, le point le plus rapproché de la frontière de New-York.

FUTURE ECOLE POUR ROSEMONT

Messieurs les Commissaires d'écoles Catholiques Romains de la Côte Visitation Rosemont, ont retenu les services professionnels de M. Alphonse Contant, architecte, de Montréal, pour la construction d'une grande école à Rosemont.

FIN DE LA RETRAITE SACERDOTALE

La retraite des prêtres de l'archevêché se termine ce soir. Les bureaux de la chancellerie seront aussi ouverts lundi. Mgr Emard qui a suivi les exercices de cette retraite, retournera dans son diocèse ce soir.

MORT SUBITE D'UNE OCTOGENAIRE

Mlle Clémence Renaud, 84 ans, est morte subitement, la nuit dernière, au No 382 rue Rivard.

M. le docteur C. A. Dugas a été appelé, ce matin, pour faire l'examen du cadavre. D'après le rapport du médecin autopsiste, M. le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury. Mlle Renaud a succombée à une syncope.

Feu Mgr. Thomas Griffin

Le regretté curé de la paroisse St-Jean de Worcester, dont les funérailles auront lieu demain matin, à Worcester, Mass

L'OEUVRE DE F. X. GARNEAU

BRILLANTE CONFERENCE, HIER SOIR, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU CERCLE DES "ANNALES."

L'année mil neuf cent dix, qui dans quelques jours ne sera plus que chose du passé aura, vu sur la fin de sa carrière parsemée d'événements si divers, s'élever une étoile nouvelle au zénith du ciel littéraire du Canada.

La jeune nation canadienne ne marche pas seulement à pas de géant dans le progrès commercial et industriel, elle se pique aussi d'atavisme ; elle se vivifie, se tonifie chaque jour davantage dans ce culte des lettres et Arts, qui forme l'essence de son pays d'origine : la France.

Le quinze décembre mil neuf cent dix marquera dans les fastes intellectuels du Canada, par l'inauguration dans les salons de "La PATRIE" du Cercle des "Annales".

Devant un auditoire d'élite, M. le juge Robidoux, chevalier de la légion d'Honneur, président du cercle a exposé, dans un de ces impromptus à l'emporte pièce qui lui sont familiers, les espérances et le but du cercle des Annales.

Nous avons pensé, a-t-il dit, que pour aider à la diffusion et à la tonification du parler et de l'esprit français, une nouvelle société littéraire pouvait prendre place à côté de ses devancières

Notre but : assurer la vie de la langue française et pour l'atteindre, créer des réunions où tous les arts de la Littérature et des Arts pourront se rencontrer, créer un salon où l'on pourra discuter sur le dernier ouvrage à la mode, émettre sa critique sur telle œuvre théâtrale ou artistique,entendre parfois d'intéressantes conférences, faire de la musique, en un mot, passer utilement et agréablement quelques instants dans tout le charme d'une grande réunion de famille.

Le président signale aux applaudissements de l'assemblée les encouragements que le cercle des Annales a reçus de toutes parts et M. Robidoux remercie notamment M. de Loynes,consul général de France, qui assiste à la réunion et a tenu à s'inscrire comme membre actif du cercle des Annales dont il est Président d'honneur et MM. Tarte directeurs de "la PATRIE" qui ont mis généreusement leurs salons à la disposition du cercle.

En présentant M. Hector Garneau, le conférencier, qui doit inaugurer les séances du cercle, M. Robidoux rend hommage à l'historien F. X. Garneau dont le petit fils va faire le sujet de sa conférence : il rappelle aussi que M. Hector Garneau est le fils du poète Garneau et constate par quel heureux atavisme le conférencier du cercle suit la voie littéraire dans laquelle ses aïeux ont brillé.

M. Garneau remercie le président des aimables paroles qu'il a eues pour lui, paroles dit-il, font hommage à ceux qui ne sont plus et entre de suite dans le vif de son sujet : F. X. Garneau, historien.

Comment Garneau fut-il amené à écrire l'histoire de son pays ? Le fait vaut qu'on le raconte : C'était à Québec en 1825, F. X. Garneau, alors âgé de dix-sept ans, était clerc de notaire dans une étude de Québec. Ses relations avec ses collègues d'origine anglaise furent cordiales jusqu'au jour où l'on discuta question de races et d'origine. En fin d'arguments les Anglo-Saxons dirent au jeune Canadien-Français : "Qu'êtes-vous après tout, vous n'avez pas d'histoire—"

Indigné l'inspection de l'histoire du Canada — en offrira une vue d'ensemble à Québec, 1825 clerc de notaire, discutant avec ses confrères anglais. Après tout vous autres Canadiens-français vous n'avez pas d'histoire. Je vais la raconter à 17 ou il avait trouvé sa voie. De 1845 à 48 qu'édition de l'histoire du Canada, la mort le surprendra.

L'objectif disait que les Canadiens-français descendent d'un genre malin.

Cette assertion devait être pour F. X. Garneau, la révélation de sa carrière et les qualités latentes de l'historien qui sommeillaient en lui s'éveillèrent — Garneau allait consacrer sa vie à écrire l'histoire de son pays, l'histoire du Canada.

L'OBJECTIF DE L'HISTORIEN

Garneau a voulu montrer que les Canadiens-français descendaient d'une grande nation, tout en mettant dans son œuvre la plus grande justice. C'est par la justice pensait-il que les minorités peuvent le mieux revendiquer et faire valoir leurs droits.

Pour mettre en relief la superbe origine des Canadiens-français et l'œuvre accomplie par la France au Canada, Garneau nous montre les soldats comme Dollard d'Iberville, Montcalm, les administrateurs comme Champlain, Maisonneuve, etc., les missionnaires comme les Lallemand, les Brébœuf, les héroïnes comme Jeanne Mance, Melle de la Verandryce, la Révérende mère Bourgeois, etc., etc.

Toutes ces âmes d'élite, il n'y avait qu'une nation pour les produire — la France.

A travers toute l'histoire du M. Garneau l'on sent courir l'âme d'un homme qui aimait son pays. Il montre le français qu'en dépit de tous les obstacles ne s'assimule pas et conserve au Canada sa langue, ses coutumes et sa foi.

Garneau nous apporte et apporte à nos gouvernants des leçons de prudence et de sagesse.

LA METHODE DE L'HISTORIEN

Il étudie les grands faits et les analyse philosophiquement et sans parti pris et tous ses conclusions et ne s'arrête aux détails que lorsqu'il ajoutent au récit des images et du pittoresque.

Le conférencier appui en sa thèse des récits choisis dans les œuvres de l'historien. Il nous émeut avec l'expulsion des Acadiens, nous enflâme avec la victoire de Châteauguay ou de Salaberry illustra et sa race et sa famille, avec les exploits de d'Iberville.

Garneau a constamment à l'esprit les développements des mouvements politiques de la France, de Louis XIV et de Louit XV, il flagelle la politique de la Pompadour qui coûta à la France la perte du Canada.

Il réclame pour l'historien le droit de passer au crible les actes des gouvernants, de distribuer les éloges et aussi d'adresser les reproches.

Et pour illustrer ses avancés par des citations le petit fils lit, avec quelle émotion, les portraits que son grand-père a tracé de Chapleau, de Monseigneur de Laval, de Frontenac, de Talon, de Bédard, de Joseph Papineau etc.

L'ECOLE DE GARNEAU

L'école historique dans laquelle Garneau prend place est celle de Montergieu et de Grizot ; l'esprit des Lois fut son livre de chevet. Comme eux il extrait la philosophie des faits. Il est aussi de l'esprit libéral et philosophique.

C'est dans cet état d'esprit que Garneau a étudié les défauts du régime français au Canada et la politique anglaise à l'égard des Canadiens-Français jusqu'en 1840. C'est aussi sous cet angle qu'il établit son parallèle entre la colon français et le colon anglaisf.

J'ai donné à mon pays, dit Garneau, tout ce que le soldat peut donner sur le champ de bataille.

Et l'orateur conclut :

Au prix d'un labeur excessif, de veilles prolongées, de nuits sans sommeil et de souffrances qui ébranlèrent ses forces et ses jours, Garneau aura tenu parole ; en regardant son œuvre il pourra répéter avec cet autre historien Ma vie fut en ce livre elle a passé en lui.

Ce que l'œuvre de Garneau indique aussi c'est qu'il est un coin de terre au nord de l'Amérique où l'âme française est inébranlable et résiste à toutes les entreprises pour l'assimiler et l'asservir.

Après les applaudissements qui accueillirent cette vibrante fin d'une patriotique conférence, M. Chamberland, violoniste et Madame Desmarais, cantatrice, vinrent charmer quelques instants l'auditoire.

En remerciant le conférencier et les artistes, M. le Président Robidoux nous promet que le cercle organisera des concours littéraires en prose et en vers sur divers sujets, parmi lesquels les sujets historiques auront leur bonne part.

Remarqués dans l'assistance qui remplissait les salons de la PATRIE fleuris par les soins de M. Gerneay, le fleuriste bien connu ', M. de Loynes, Consul Général de France, l'Honorable Sénateur Dandurand, M. et Mme L.-J. Tarte, Philippe Hébert, M. Henri Hébert, Louis Demers, avocat; M. et Mme Donat Brodeur, Mme Juge Robidoux, M. et Mme E. N. Brodeur, Mlle Pauline Laurier, Mme Huguenin (Madeleine) ; Mme Côté (Colombine) , du Rouve, conférencier à Laval, P. B. de Crèvecœur, M. et Mme Charles Gill, Ch. Bédet, professeur au McGill; E. Montpetit, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, le notaire Bédard, Dr et Mme St-Jacques, L. J. Doucet, M. et Mme Donat Brodeur, Dr Valin, E. Jodoin, Gonzalve Desaulniers, président de l'Alliance Française; M. et Mme Langlois, J. Fortier, M. et Mme Barry, M. et Mme Hénault, Mlle Valois, Mlle H. Lanctôt, Dr Fortier, L. de Roode, de la PATRIE, Mme Wilson, Mme Durlez, M. et Mme Léger, Mlle St-Jean, M. Guy Delahaye, Mlle Beaupré du Royal Victoria Collège, etc., etc.

IL SE PLAINT DE L'ALMANACH DES ADRESSES

M. C. A. Archambault, avocat, a intenté une poursuite au montant de $150 contre la compagnie de publicité John Lovell & Sons, éditeurs de l'almanach des adresses de la ville. Il se plaint de ce que son nom n'ait pas été imprimé en majescules et n'a pas été inséré parmi la liste des hommes d'affaires et de profession. M. Archambault se plaint encore de ce que son nom a été mêlé avec les noms des membres d'une autre société légale que celle dont il fait partie ; et que l'almanach des adresses ne lui a pas été livré au temps convenu, mais qu'il a dû aller le chercher après s'être lassé de l'attendre.

La maison Lovell & Sons répond qu'elle n'a aucune obligation légale d'imprimer les noms de certains de ses abonnés en plus gros caractères et que ce qu'elle en fait n'est que par courtoisie. Elle admet que c'est la coutume cependant et que le nom de M. Archambault n'a pas été imprimé en majescules par erreur ; mais ils ne croient pas qu'on puisse pour cela leur réclamer des dommages-intérêts.

L'affaire a été plaidée par M. Archambault lui-même et Horace Hutchins, C. R., devant le juge Archibald, qui a pris la cause en délibéré.

SEANCE A ST-ARSENE

Ce soir, à 8 heures, dans la salle paroissiale de Villeray, les orphelins de St-Arsène, avec le bienveillant concours de quelques amis dévoués, donneront une jolie séance à laquelle se feront un devoir d'assister tous ceux qui comprennent le but admirable poursuivi par cette institution.

UNE RICHE MINE DE TUNGSTENE

FREDERICTON, N.-B., 16. — On vient de découvrir sur les bords de la rivière Miramichi une mine de tringstène, dont la richesse est incalculable, assure-t-on. Plusieurs hommes d'affaires sont intéressés à l'exploiter.

HENRY MORGAN & COMPANY LIMITED

Cadeaux pour Hommes

Notre assortiment attrayant et distinctif de Merceries pour hommes, choisies spécialement pour leur convenance comme présents, fait comprendre l'avantage qu'il y a à acheter immédiatement, pendant qu'il y a un grand choix.

Mouchoirs de soie pour hommes, avec initiales, 75c, $1.00 et $1.25.

Vrais gants écossais tricotés, pure laine, 85c et $1.00.

Gants Mocha gris, doublés en soie, faits par Dent, $2.25.

Gants tricotés en soie blanche, cachemire blanc épais, faits par Dent $2.75.

Gants en peau de renne, jolie doublure en castor. Faits par Fownes, $5.00.

Gants Mocha, doublés en fourrure de lapin épaisse, faits par Fownes, à $3.00 et $3.50.

Foulards en laine blanche écossaise, tricotée, 54 pouces de longueur, longue frange, $1.50.

Cravates en popeline d'Irlande, bouts larges; un assortiment complet de nouvelles et belles nuances. Importées des manufactures d'Irlande les plus connues. $1.00.

Bretelles de fantaisie en soie pour hommes, joliment arrangées en boites pour cadeaux de Noël. $1.25 et $1.75.

Bretelles pour Hommes, supporteurs pour chaussettes, bracelets en soie, avec jolie boîte pour Noël $1.25 et $2.25.

Epingles de cravate, nouveaux dessins, avec pierres demi-précieuses, en boites proprettes, imitation de cuir. $1.00, $1.25, $1.50, $1.75, $2. et $2.50.

Boutons de Manchettes, un immense assortiment de formes nouvelles et originales, avec pierres demi-précieuses, avec jolie boîte en imitation de cuir. $1.00 à $3.00.

Boutons de fantaisie pour gilets, en nacre, incrustés d'or, en boites. $3.00 à $6.00.

Sets pour grande toilette, en nacre, comprenant des boutons de manchettes et trois boutons de chemise. $2.00.

Un Cadeau pour la Maison

Un cadeau de Noël qui ajoute à la beauté de la maison semble particulièrement approprié. Et dès que cet article est pour l'usage de la table ou qu'il sert de décoration, ou encore qu'il contribue à embellir un appartement — sa mission est atteinte.

Porcelaine, Verrerie et Argenterie

ARGENTERIE

Vases joliment modelés, en argent sterling, $2.25 à $6.50.

Plats à bonbons, dans de jolis dessins, 2.40 à $15.00.

Jarres à marmelade, d'une très riche apparence, $2.25 à $7.00.

VERRE TAILLE

Plats à bonbons en verre taillé, $2.00.

Bols en verre taillé, coupe profonde et étincelante, $3.50

Carafes en verre taillé, magnifiques dessins, $3.50.

PORCELAINE

Assiettes en porcelaine de Dresde, bords perforés, $2.

Vases Bohémiens peints à la main, dessinés d'après les modèles de la célèbre porcelaine Worcester, $2.00 à $6.

Ornements Rudolfstadt, sujets originaux, fini ivoire, $4.00, $5.00, $6.00 à $20.00.

Poterie artistique chinoise, comprenant la plus grande collection jamais exposée au Canada, $3.50 à $35.00.

HENRY MORGAN & CO., LIMITED.

Les Maladies de la Peau

Sont souvent causées par les changements subits de température. L'eczéma et l'herpès sont guéris par l'

ONGUENT DU Dr CHASE

Le froid, l'humidité font naître l'eczéma et l'herpès. Plusieurs personnes qui sont sujettes à ces maux n'en souffrent que durant les changements de température durant l'automne et le printemps.

La démangeaison gênante et les boutons défigurants sur la peau rendent cette maladie presque insupportable, par ceux qui ne connaissent pas l'influence calmante curative de l'Onguent du Dr. Chase.

Le soulagement se fait sentir aussitôt que cet onguent est appliqué. Graduellement l'irritation disparaît, les vient douce, souple et à l'état naturel, plaies disparaissent et la peau redevient.

On doit toujours craindre que l'eczéma ne se développe et devienne chronique. Pour cette raison vous devriez employer cet onguent d'une façon régulière et persistante jusqu'à ce que la guérison soit complète.

Mme John J. Delory, Linwood,comté d'Antigonish, N.E., écrit: "Je veux dire que l'Onguent du Dr Chase s'est montrée une vraie bénédiction pour moi. Je souffrais de l'herpès sur une main, et ne pouvais le faire disparaître. A certains moments, la démangeaison était insupportable. Deux boîtes d'Onguent du Dr Chase m'ont guérie complètement et je suis heureuse de le recommander à tous ceux qui souffrent."

L'Onguent du Dr Chase est en demande dans tous les foyers. Il est particulièrement utile où il y a des enfants. L'échauffaison et l'irritation de la peau sont immédiatement soulagées. Les plaies obstinées disparaissent rapidement. L'eczéma des bébés et toutes les formes d'empoisonnement et d'irritation de la peau sont vite guéris par cet onguent adoucissant et calmant. 60 cents la boîte, chez tous les marchands ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

(No 9

LORD GREY A L'OPERA

ADMIRABLE REPRISE DE LA TOSCA, PAR Mme FERRABINI. — A PROPOS DES DEBUTS DE ALICE NOELSEN. — LE CONCERT DE DEMAIN.

Le théâtre de l'opéra était rempli à sa pleine capacité, hier soir, d'une foule extrêmement élégante et enthousiaste. On répétait la "Tosca," de Puccini, à la demande du gouverneur-général, qui occupait, avec la comtesse Grey, lady Evelyn et lady Sybel Grey, la loge de Sir Montagu Allan. Aux entr'actes, sous les lustres, ce n'était qu'un ruissellement de pierreries et de diamants sur les chevelures blondes ou brunes et sur les gorges nues. Plusieurs personnes eurent l'honneur d'être présentées au parti vice-royal, et Lord Grey, mis en excellente humeur par la Beauté de la représentation, fit à toutes l'accueil le plus cordial. Et au milieu de toute cette élégance et cette richesse, Mme Ferrabini, qui chantait le rôle de la Tosca, était l'une des figures les plus dignes et les plus aristocratiques. Très en beauté, très en voix, elle chanta et joua superbement et fit preuve encore une fois, de son talent si souple. De Carmen à la Tosca, il y a tout un abîme de gestes, d'attitude, de maintien, de jeu, mais le talent de Mme Ferrabini est si sincère et si vrai, que nous ne retrouvons rien de Carmen dans l'amante de Cavaradossi. M. Colombini et M. Pimazzone, bien en voix, ont chanté avec chaleur les rôles de Cavaradossi et Scarpia. Le travail des chœurs et de l'orchestre fut admirable, grâce à la vigilance du maestro Jacchia.

A la reprise de l'œuvre de Puccini, mercredi soir, cette "Madame Butterfly" qui doit être la sœur de lait de la jolie fée nipponne de Pierre Loti, la direction de notre troupe d'opéra voulait ménager à son public une surprise. Les directeurs y ont réussi sans peine, et cette délicieuse artiste, Madame Alice Nielsen, qu'ils sont allés chercher là-bas— pas au Japon, mais à Boston — doit rencontrer, sans contredit, les désirs et les aspirations des compositeurs, doit concrétiser dans sa petite personne gracieuse le rêve du maître.

Avant de parler de la chanteuse qu'est Alice Nielsen, parlons de l'actrice.

Elle a les gestes menus et mignons, l'attitude accorte et enjouée des fées du pays du Mikado, telles qu'elles nous apparaissent sur les potiches orientales, et comme on se plaît à les imaginer.

Il y a chez elle une saveur exotique, qui plaît et qui lui sied bien. Il nous semble qu'elle est faite pour compléter l'idée du maître, que Mme Butterfly a sa véritable physionomie avec Alice Nielsen.

Dans ses mouvements de passion, lors de l'abandon aux caresses ou de l'abandon à la mort,— Alice Nielsen, dans "Butterfly" est capable d'émouvoir, de toucher, de séjourner ou d'attrister.

Comme chanteuse, elle a le défaut des cantatrices de son pays, mais c'est la qualité d'un défaut qu'elle possède. Voix claire et flexible, il lui arrivera quelquefois de donner des sons gutturaux, comme le font si souvent les chanteuses américaines.

Bref, Alice Nielsen a plu. Des gerbes de fleurs lui furent envoyées nombreuses et sur la scène et dans sa loge.

Ce soir, on jouera de nouveau "Mme Butterfly," avec Mlle Alice Nielsen.

LE CONCERT DE DEMAIN.

Le septième concert d'orchestre, au théâtre His Majesty, sera donné demain, à 3 heures. On y entendra encore le ténor Déru, qui a obtenu un si grand succès au dernier concert, et d'autres artistes, M. Pierre Augiéras, le pianiste de M. Edmond Clément, jouera la Fantaisie Hongroise de Liszt. Voici le programme:

1.—Ouverture, "Iphigénie," Gluck.
2.— (a) Adagio Elegiaque, Wieniawski.
(b) Polonaise brillante, Laub.
M. H. Ortori, (violoniste).
3.— (a) Pantomime du rêve, Humperdinck, (Hansel et Gretel.
(b) Gavotte, Lully.
4.— (a) The Pine Tree, E. M. Grant.
(b) Largo "Barber of Séville," Rossini.
M. Hugh Allan.
5.— (a) Prélude, 4e acte, "Traviata," Verdi.
(b) Nocturne, "Songe d'une nuit d'été," Mendelssohn.
(corniste: Sig. Lucino Nava.)
6—Fantaisie hongroise, Liszt.
M. Pierre Augiéras.
7.—Osanna, Granier.
M. Louis Déru.
8.—Marche et Cortège "La Reine de saba," Gounod.

UN CHEVALIER D'INDUSTRIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 16. — On vient d'en apprendre de belles sur le compte de l'individu qui prétend se nommer Frank Murphy et qui a été condamné à cinq ans de pénitencier pour recel de l'argent volé à la banque de St-Pacôme.

Cet individu est un escroc américain qui s'est nommé tantôt Rippin, tantôt Columbus Eddy.

LE REV. TUCKER EST ACQUITTE

Le recorder Weir a acquitté le révérend Dr W. Bowman Tucker, le pasteur de la "City Mission" de la rue Cadieux, qui avait été arrêté parce qu'il distribuait des circulaires sur la rue St-Laurent, ces jours derniers.

Le recorder a décidé que les règlements de la Cité qui prohibaient la distribution des circulaires s'appliquaient aux circulaires commerciales et non aux brochures religieuses.

STATISTIQUES DE LA FERME

RAPPORT DU CHEF DU BUREAU DES RECENSEMENTS A OTTAWA.

Ottawa, décembre 1910. —Le Bureau des Recensements et Statistiques publie aujourd'hui, un rapport concernant le bétail des diverses provinces. Ce rapport donne des statistiques indiquant la proportion, pour cent du nombre de bestiaux, comparé à celui de l'année dernière, et l'état du bétail comparé à un état modèle. Pour tout le Canada, il y a augmentation de 3.31 pour cent dans le nombre des chevaux, de 1.13 dans le nombre des vaches laitières, de 2.11 dans le nombre des porcs et de 8.02 dans le nombre des volatiles.

Le nombre des moutons a diminué de 1.55 pour cent pendant l'année, et celui des bestiaux autres que les vaches laitières, de 2.20 pour cent. Les provinces où l'augmentation pour cent est la plus considérable, sont la Saskatchewan et l'Alberta. Dans la Saskatchewan le nombre des chevaux a augmenté de 12.53 pour cent; celui des vaches laitières de 4.09, des bêtes à cornes de 6.03, des moutons de 4.26 et des volailles de 21.38; mais le nombre des porcs a diminué de 5.39 pour cent. Dans l'Alberta, l'augmentation a été de 8.59 pour cent pour les chevaux, de 1.05 pour les vaches laitières, de 13.10 pour les moutons, de 6.84, pour les porcs et de 22.70 pour les volailles, le nombre de bêtes à cornes, autres que les vaches laitières, a diminué de 6.12 pour cent. Dans l'Ile du Prince Edouard on nous signale de légères augmentations, pour toutes les classes d'animaux de ferme, les plus considérables étant 4.41 pour cent pour les porcs et 3.17, pour les volailles. Dans la Nouvelle-Ecosse il y a eu de légères diminutions dans le nombre des chevaux et des porcs et de faibles augmentations dans le nombre des vaches laitières et autres bêtes à cornes et une diminution de 3.30 pour cent, dans le nombre des moutons. Au Nouveau-Brunswick, il y a une diminution de 2.88 pour cent dans le nombre des moutons et de légères augmentations chez les chevaux, les vaches laitières et les porcs. Le nombre des volailles s'est augmenté pendant l'année de 2.52 pour cent, et celui des bêtes à cornes autres que les vaches laitières de 4.20 pour cent —Dans Québec, il y a de légères augmentations chez les chevaux, les vaches laitières et autres bêtes à cornes, et une faible diminution, dans le nombre des moutons; mais, il y a augmentation de 3.80 pour cent, pour les volailles et de 4.10, pour les porcs. Dans l'Ontario, tous les animaux de la ferme, sauf les porcs et les volailles, ont diminué en nombre; l'augmentation du nombre de porcs est de 6.20 pour cent, et des volailles 2.26 pour cent. La diminution chez les chevaux est de 0.45 pour cent, chez les vaches laitières, 0.42, chez les autres bêtes à cornes 12.50, et chez les moutons, 5.02 pour cent. Au Manitoba, l'augmentation dans le nombre de bêtes à cornes autres que les vaches est de 5.80 pour cent, mais les autres animaux de ferme sont moins nombreux qu'il y a un an, la diminution variant de 0.45 pour les volailles à 1.85 pour les vaches laitières.

En Colombie Britannique, on observe des diminutions d'environ 10 pour cent pour les porcs et les bêtes à cornes autres que les vaches laitières, et de 5 pour cent pour les moutons, et des augmentations de 2.06 pour cent chez les chevaux, 3.78 chez les vaches laitières et de 15.56 chez les volailles.

Par état modèle du bétail on entend un état sain et prospère. Si cet état modèle est représenté par le chiffre 100 l'état des chevaux, des vaches laitières et des volailles dépasse un peu ce chiffre pour l'année, et il lui est un peu inférieur en ce qui concerne les moutons, les porcs et les bêtes à cornes autres que les vaches laitières. Dans l'Ontario l'état de tous les animaux dépasse l'état modèle, sauf pour les moutons où il est de 0.05 inférieur à cet état; au Manitoba il est de 4.36 pour cent inférieur à l'état modèle, pour les vaches laitières, de 13.20, pour les autres bêtes à cornes et de 8.36 pour les porcs.

En ce qui concerne l'approvisionnement suffisant de fourrages, pour l'hivernage du bétail, 88 pour cent, de nos correspondants ont répondu dans l'affirmative pour le foin, 94 pour cent ont fait de même pour la paille, 55 pour cent pour l'ensilage, 84 pour cent pour le grain, et 61 pour cent pour les racines. Toutefois, les récoltes d'ensilage et de racines ne sont pas très considérables dans quelques-unes des provinces.

Le prochain numéro de la Statistique Mensuelle contiendra le rapport du rendement, du poids et des prix courants des diverses récoltes, de grande culture en 1910.

ARCHIBALD BLUE,
Chef du Bureau.

L'ORCHESTRE A CORDES DUBOIS

Le Monument National était presque rempli, mercredi, d'un public élégant et appréciateur qui ne ménageait pas ses applaudissements à l'orchestre à cordes Dubois et aux autres artistes qui figuraient au programme. Cet orchestre se compose d'amateurs sérieux qui, grâce à la très experte direction de M. J. B. Dubois, abordent les pièces de maîtres avec un grand succès. C'est une institution maintenant forte de 55 instrumentistes qui en est à son troisième concert annuel. Celui d'hier était particulièrement intéressant. L'orchestre a enlevé avec un rare bonheur et un grand souci des nuances et de l'ensemble, la sérénade, de Moore, moderato et allegro energico; trois piécettes de Paul Juon, Petite ballade, Berceuse et Danse; une pièce de Bizet, intitulée A petit mari, petite femme, et une Ronde de Nuit de Brisson. Les applaudissements n'ont pas fait défaut à chacun de ces morceaux.

Le quatuor Dubois fut accueilli avec grand enthousiasme et il joua à la perfection le quatuor No 2 de l'opus 18 de Beethoven, en trois mouvements Adagio, Scherzo et Allegro.

Les deux solistes furent rappelés. Ce furent M. J. B. Dubois, qui, sur Mlle G. Chamberland, de l'orchestre Dubois, qui, sur son violon, joua son violoncelle, joua en grand artiste, une Romance de Wagner; puis avec une grande pureté de son et une rare envolée, la Ballade polonaise de Vieuxtemps, le Madrigal de Simonetti et la Sérénade de Drdla. Mme U. Paquin accompagnait au piano. Ce fut un très beau concert.

CADEAUX

Un cadeau utile en même temps qu'agréable à offrir à une épouse à une mère c'est une fourrure provenant de la maison de confiance J. E. Bourcier 219, rue Amherst, près Ste-Catherine.

CHAMPS DE JEUX POUR ENFANTS

(Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 16.— Il se fait un mouvement parmi les citoyens des quartiers Montcalm et Saint-Jean, en vue de pourvoir les enfants de ces quartiers, d'un champ de jeux où ils puissent s'amuser librement, sans avoir à ennuyer les piétons dans les rues où à s'exposer à des accidents.

On est à faire signer par les citoyens, une requête à cet effet.

LE PRATTEOLA

Est un piano Pratte artistique, à l'intérieur duquel est placé un mécanisme pneumatique perfectionné permettant à tous, sans étude musicale, de rendre avec expression les morceaux les plus difficiles.

De tous les pianos automatiques, le Pratteola est la combinaison la plus parfaite et la plus durable. Il est recommandé par les musiciens les plus éminents, tant au point de vue du piano qu'au point du mécanisme automatique.

Que vous ayiez ou non l'intention d'acheter, nous vous invitons à venir examiner et entendre le Pratteola. Il vous intéressera sûrement. Catalogues sur demandes. Nous prenons les pianos en échange.

En vente seulement à la Fabrique de Pianos Pratte, 2502 Boulevard St-Laurent, (vis-à-vis la Gare du Mile-End. 249—1

COURAGEUX CONSTABLE

Le constable 491 Savard a sauvé la vie d'une enfant du nom de E. Haslem, demeurant au numéro 1597a, de la rue Labelle.

Un attelage passait à l'épouvante, quand le brave constable qui se trouvait dans un tramway, sauta dans la rue, courut après le cheval emporté et l'arrêta.

Sirop du Dr. Fred. Demers pour les enfants est une merveille pour le sommeil, la dentition et contre les coliques; il n'agite pas les bébés comme les autres sirops.
ven.—jno.

ACADEMIE COMMERCIALE DANS LA BEAUCE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16. — Une délégation de Saint-Joseph de Beauce, composée du curé et des commissaires d'école, a été présentée par M. Arthur Godbout, député de Beauce, aux ministres provinciaux. A qui on a demandé un octroi pour la construction d'une académie commerciale.

Cette demande paraît avoir été favorablement accueillie par le gouvernement.

Avez-Vous Peur ? Avez-vous peur des préparations pour les cheveux ? Non si votre médecin les approuvent. Qu'il décide si vous pouvez ou non vous servir de l'Ayer Hair Vigor pour la chute des cheveux et les pellicules. Elle ne colore pas les cheveux et ne leur fait aucun dommage.
J. C. Ayer Co. Lowell, Mass.

VICHY CELESTINS

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA

Pureté *et son* **Efficacité**

Bue aux repas prévient: Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans

CELESTINS

BOIVIN, WILSON & CIE, Agents.

SOUDURES

Manufacturées par

The Canada Metal Co Ltd.

TORONTO

Essayez notre "Acme Wiping Solder"

Tél. Main 2918

56 St-François-Xavier

MONTREAL.

ma. et v. jno.

CHEMINS DE FER

Excursion de Noel à New York

Aller et Retour **$11.30** Aller et Retour

Vendredi, 23 Decembre

UN TRAIN SPECIAL, via Grand-Tronc-Vermont Central, composé de larges wagons de 1ère classe avec vestibule et de wagons-lits Pullman, partira de la gare Bonaventure à 8 heures p.m., vendredi, le 23 décembre et arrivera à New-York le matin suivant à 8.30.

Billets bons pour retour en tout temps jusqu'au 3 janvier inclusivement.

Assurez-vous d'avance d'une place dans le wagon-lit.

S'adresser aux agents de billets, à la gare Bonaventure, ou au Bureau des billets en ville du Grand-Tronc-Vermont Central, 128 rue St-Jacques.
Téléphones Main 571 et 6905.

14-16-17-19-20-21-22

La Fameuse Rayo

Est une Lampe d'une Reelle Beaute

parce qu'elle donne la meilleure lumière de toutes les lampes. La Rayo donne une lumière blanche, douce, reposante et étendue — elle ne fatigue pas les yeux parce qu'elle ne peut vaciller. Vous pouvez vous servir de vos yeux sans effort et aussi longtemps que vous le désirez à la lumière Rayo.

Le prix de la Lampe Rayo est minime, et alors même que vous paieriez $5, $10 ou $20 pour d'autres lampes, vous aurez peut-être plus de décorations dispendieuses mais vous ne pouvez avoir de meilleure lumière que celle que donne la Rayo. **Un porte-abat-jour fort et durable maintient l'abat-jour fixe et droit.** Le nouveau brûleur de cette saison lui donne force et belle apparence.

Une fois qu'on s'est servi d'une Rayo, on ne peut s'en passer

Chez tous les marchands. Si le vôtre n'en a pas, faites venir la circulaire descriptive de l'Agence la plus rapprochée de

The Imperial Oil Company
Limited.

Un Cadeau de Noël

Vous cherchez quelque chose d'utile et de durable. Un telephone serait l'article.

Il plait à la famille entière dans ses multiples besoins.

Il dure toute l'année comme un fidèle souvenir de Noël.

En signant un contrat pour le service d'un Téléphone Bell vous resoudrez ce problème de Noël.

Appelez Main 6000 pour les taux.

La Cie. Canadienne du Téléphone Bell

11-16-17-19-21

NE MANQUEZ PAS DE VISITER

"The Wigwam"

134 RUE PEEL

Immense étalage de Cadeaux de Noel et de Cadeaux du Jour de l'An!

Horloges en or et dorées, écrins pour bijoux, ornements en porcelaine, poupées avec boites, coussins d'oreiller, sacoches pour dames, sacoches en fourrure, Boas, Manchons et Pantoufles, mocassins, garnies de fourrure : Broches, Boutons pour Manchettes, Cuillers à thé et à café Souvenir : languettes et oeillères pour ceintures, boites d'allumettes fantaisie, etc., etc., le tout à bas prix.

"THE WIGWAM"

Ouvert jusqu'à onze heures du soir — 134 RUE PEEL.

SI VOUS AVEZ BESOIN de **SLEIGHS**.

V. indsor, Ste Catherine, Brelots ou Carriolet de toutes sortes, allez chez

URGEL ARCHAMBAULT

CARROSSIER

148, RUE DEMONTIGNY EST

Et vous aurez satisfaction sous tous rapports.

Réparages de toutes sortes faits avec soin et promptitude. Voitures neuves une spécialité.

TELEPHONE BELL EST 3077. MONTREAL

233-39

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A NEW-YORK

VENDREDI, LE 23 DECEMBRE

PRIX DU BILLET, $11.30—VOYAGE ALLER ET RETOUR DE MONTREAL

VIA C. V. R.

Départ par train spécial laissant Montréal à 8.00 p.m., le 23 décembre, arrive à New-York à 8.30 a.m. Limite de retour, 3 janvier.

WAGONS-LITS DIRECTS DANS CHAQUE DIRECTION

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Des billets d'aller et retour seront vendus à Montréal pour toutes les gares du Canada, incluant les endroits ci-dessous mentionnés. Aussi des gares du Canada pour Buffalo, Suspension Bridge, Rouse's Point, Massena Springs, Island Pond, Vt., comme suit:

Québec	$4.90	Toronto	$10.00
Sherbrooke	3.20	Hamilton	10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
Détroit	14.70	Port Huron	14.60

PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Départ, les 24, 25 et 26. Limite de retour, 27 décembre. Aussi départ le 31 décembre, les 1er et 2 janvier. Limite du retour, le 3 janvier.

BILLET DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS

Départ les 21, 22, 23, 24, 24, 25, 28, 29, 30, 31 janvier 1er et 2. Limite du retour 4 janvier.

QUATRE TRAINS PAR JOUR, POUR TORONTO ET L'OUEST

9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

L'"INTERNATIONAL LIMITED"

LE TRAIN LE PLUS BEAU ET LE PLUS RAPIDE EN CANADA

Magnifique accommodation de wagons dortoirs, salons, restaurant et de passagers pour Toronto, Détroit, Chicago, etc. Repas et rafraîchissements en route.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 128 rue St-Jacques. Tél Main 6905 ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Excursion de Noel et du Jour de l'An

Billets aller et retour au prix d'un aller de 1ère classe.

Bons au départ du 21 décembre au 2 janvier et au retour jusqu'au 4 janvier 1911

HORAIRE

7.40 a.m. Dimanche Excepté — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

Midi Tous les jours — St-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie

Midi Samedi Excep — Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

4.00 p.m. Dimanc. Ex. — EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAUX des BILLETS de la VILLE 128 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gen. Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la ville

J. T. ROUSSE

Maréchal Ferrant

Chevaux tondus par l'électricité.

Travail rapide et garanti parfait.

24 Rue BERTHELET

236—mer-v-jno

Tél. Bell E. 1746 Tél. March. 1703 — Résidence, Est 4547

JULIEN THERRIEN

MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION EN GROS ET DETAIL

Bureau et Cies : 941 DeMONTIGNY EST Coin Ave. Papineau.

1-mr-v-s—jno.

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la sœur le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires y vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $2.00 l'acre. Devoir:—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $2.00 l'acre.

Devoir:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon:—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-n

AVIS est par le présent donné que WILLIAM JAMES SHAUGHNESSY, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, fera une demande à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour faire passer une loi autorisant le Barreau de la dite province à l'admettre à la pratique de la profession d'avocat.

Montréal, 15 novembre 1910.

MEREDITH, MACPHARSON, HAGUE & HOLDEN,
Avocats du Requérant.

223-26

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Charles Auguste Emond, étudiant en notariat, de la paroisse de Vaudreuil, qu'il s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un Bill à l'effet de régulariser la date de la clôture du soussigné et de faire commencer cette clôture le 9 octobre 1906, et d'autoriser la Chambre des Notaires de la province de Québec à admettre le dit Charles Auguste Emond à l'exercice de la profession de notaire, après examen.

Fait, à Montréal, ce dix-huit novembre mil neuf cent dix.

Charles Auguste EMOND,
232-25-n—2-9-16-23-d

A l'Ecole.

Le Maître — Voyons, Benoit. Quel est l'animal qui peut vous fournir le plus la nourriture et le vêtement ?

Benoit, après réflexion.—Monsieur, c'est papa.

Le respect s'en va.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service pour Toronto

Avantages de Voyager par le train de 10.45 p.m.

Les gens quittent Montréal plus tard et arrivent à Toronto plus tôt que par tout autre train, entre ces deux villes.

Les trains pour la gare Union à Toronto partent à 8.45 a.m. et 10 p.m.

Excursions de Noel et du Jour de l'An

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
Québec	4.90	Détroit	14.70
Sherbrooke	3.20	Peterboro	7.95
Ste-Agathe	1.90	St-Jean, N.B.	14.30

et toutes autres gares au Canada, Port William et Est, aussi à Détroit et Sault Ste-Marie, Mich.; à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge et Niagara Falls, N. Y., et aux gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine au

Prix d'un billet simple de première classe aller et retour, bon pour départ les 24, 25 et 26 décembre, limite de retour, 27 décembre 1910; aussi départ le 31 décembre 1910 et janvier 1 et 2, 1911, limite de retour, 3 janvier 1911.

BILLET DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS

Bon pour aller du 21 décembre jusqu'au 1 janvier 1911. Limite de retour, 4 janvier 1911.

EXCURSION SPECIALE AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE

à Québec et à divers endroits des Provinces Maritimes. Départ du 21 décembre au 2 janvier 1911, retour jusqu'au 4 janvier 1911.

WAGON-LIT POUR OTTAWA

Quitte chaque jour la gare Windsor à 9.50 p.m.

Les passagers peuvent rester à bord jusqu'à 9.00 a.m. Prix du lit $1.50.

SERVICE DE WAGON-CAFE

entre Montréal et Québec, sur les trains du matin et de l'après-midi.

Bureau des billets en ville, 218 rue St-Jacques. Téléphones Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Vizer.

Montreal Park & Island Railway Company

HORAIRE

LACHINE. Du Bureau de poste, service de 20 minutes, de 8.40 a.m., à minuit. De Lachine, service de 20 min. de 5.30 a.m., à 12.45 a.m. SAULT RECOLLET et ST-VINCENT DE PAUL. De St-Denis à St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 8.00 a.m. à 8.30 p.m.; service de 20 min. de 8.30 p.m., 11.30 p.m. De St-Denis au Sault Récollet SEULEMENT service de 40 min. de minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.30 a.m. à 9.00 p.m., service de 20 min. de 9.00 p.m. à minuit. De Sault Récollet, service de 40 min. de 12.20 minuit à 1.00 a.m. Autour de la MONTAGNE, Av. Mont-Royal, service de 20 min. de 8.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 8.50 a.m. à 11.50 p.m. CARTIERVILLE, de l'Avenue Mont-Royal, service de 20 min. de 8.40 a.m. à 9.00 p.m., service de 40 min. de 9.00 p.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 8.50 a.m. à 9.10 p.m., service de 40 min. de 9.10 p.m. 11.50 p.m. De Cartierville, service de 40 min. de 8.40 a.m. à 8.20 a.m., service de 20 min. de 8.20 a.m., à 9.40 p.m., service de 40 min. de 9.40 p.m. à 11.40 p.m. 197-L-ma-v-s

NAVIGATION

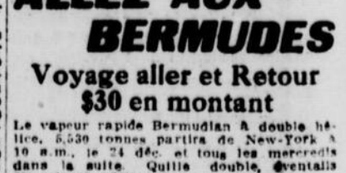

ST-JEAN N.B. ET LIVERPOOL

VOYAGE DE NOEL	St-Jean
EMPRESS OF BRITAIN	16 Déc.
EMPRESS OF IRELAND	30 Déc.
	1911
EMPRESS OF BRITAIN	13 Jan.
HESPERIAN	27 Jan.

Prix des vapeurs Empress. 1ère classe $82.50 et au-dessus; 2ème classe $61.25 et au-dessus.

Vapeurs des Lacs (une seule classe). Prix des secondes classes $47.50 et au-dessus.

Billets et informations de tout agent ou de

W. G. ANNABLE, Ag. Gén. Pass. WM. WEBBER, Agent des passagers 8 et 9 Edifice du Board of Trade.

1-m-st-v

La Ligne Royale

CANADIAN NORTHERN

Absolument les plus beaux et plus rapides paquebots de la ligne Canadienne.

TOUT A FAIT MODERNES

De Bristol		De Montréal
Oct. 27	Royal Edward	10 Nov.
Nov. 5	Royal George	19 Nov.

VOYAGES DE NOEL DE HALIFAX

Royal Edward	7 Déc.
Royal George	14 Déc.

et ensuite tous les quinze jours.

Pour prix du passage et cabines, adressez-vous aux agents maritimes ou

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED

A MONTREAL, Edifice de la Banque Impériale en haut, ou à 13 Boulevard St-Laurent.

A TORONTO: A l'édifice Canadian Northern, rues King et Toronto.

A HALIFAX, 163 rue Hollis.

197-mar-v-s

ALLEZ AUX BERMUDES

Voyage aller et Retour $30 en montant

Le vapeur rapide Bermudian à double hélice, 5,530 tonnes partira de New-York à 10 a.m., le 24 déc. et tous les mercredis dans la suite. Quille double, éventails électriques, télégraphie sans fil.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 3,700 tonnes le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux semaines, à 2 hrs p.m., pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser à Quebec Steamship Co., Québec, ou W. H. Henry, 285 rue St-Jacques, W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, L. J. Rivet, 13 Bouly St-Laurent ou J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal, A. E. Outerbridge & Co., 29 Broadway, New-York; Quebec Steamship Co., Québec.

248-j-n-o

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départs tous les Jeudis, à 10 A.M. De New-York au Havre-Paris, France

LA TOURAINE	22 Déc.
CHICAGO (Supplémentaire)	24 Déc.
LA BRETAGNE	29 Déc.
LA TORRAINE	5 Jan.
LA SAVOIE	12 Jan.
LA PROENCE	19 Jan.

15-16-17-19-20-21

AVIS est donné par les présentes que le village de Montréal-Ouest fera demande, à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, qu'une loi soit passée dans le but de reviser et confirmer sa chartre, afin que celle-ci soit soumise aux stipulations de la loi sur les Villes et Villages, pour ratifier quelques-une de ses règlements et au sujet d'autres stipulations se rapportant à ce qui précède.

DAVIDSON & WAINWRIGHT
Procureurs du Village de Montréal-Ouest.

Montréal, 24 novembre 1910.
233-26

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 710 rue St-Hubert.

UN MOYEN : Attendez jusqu'au dernier jour, faites tous vos achats et apportez tous vos paquets chez vous. Pressez-vous autour des comptoirs avec un air courroucé, puis oubliez les choses que vous aviez l'intention d'acheter. Perdez votre bourse (et peut-être aussi un de vos enfants) et vous serez chanceux si vous ne perdez pas votre respect humain en vous fâchant contre quelqu'un.

A·E·REA & CO. Montreal. Limited

UN AUTRE MOYEN : Levez-vous de bonne heure demain matin, et comme vous en aurez amplement le temps, après un sommeil réconfortant, préparez votre liste et tenez-la prête. Venez chez Rea d'abord, et vous verrez combien les achats de Noël se font d'une manière bien plus agréable.

Vend. 16 dec 1910.

VENEZ CHEZ REA D'ABORD et vous n'éprouverez pas d'ennuis au sujet de vos Achats de Noel.

Une Véritable Richesse de Mouchoirs

Au-delà d'un million dans notre Grand Assortiment

Chaque Mouchoir dans ce Lot a été choisi comme OFFRE SPECIALE

Ils viennent de toutes les parties du monde, et nous ont été envoyés par nos propres agents.

Mouchoirs de toute description et à tous les prix, depuis le chacun jusqu'à **$5.00, $8.00** et **$10.00** chacun.

—**Mouchoirs en toile irlandaise de la meilleure qualité.**

—**Mouchoirs suisses importés, dessins les plus jolis et les plus élaborés.**

—**Mouchoirs en soie japonaise de la meilleure qualité.**

—**Mouchoirs en véritable dentelle, les plus beaux que la France et la Belgique aient jamais produits.**

Si vous venez chez Rea pour vos mouchoirs, vous achetez de SPECIALISTES, et tout ce que vous achèterez vous le prouvera.

A **1c**—Mouchoirs à dessins de fantaisie pour enfants, couleurs et dessins assortis.

A **2½c**—Mouchoirs de Noël de fantaisie, une immense variété de nouveaux dessins au choix.

A **5c**—Mouchoirs en toile pure pour dames, ourlés, 12½ x 12½, avec ourlet de ¼ ou ½ pouce.

A **8c**—Mouchoirs en pure toile irlandaise de bonne qualité, pour dames, 12½ x 12½, ourlet de ¼ ou ½ pouce.

A **10c**—La meilleure valeur jamais offerte en fait de mouchoirs, en toile pour dames, pure toile irlandaise, 13 x 13, ourlet de ¼, ½ ou 1 pouce. La douzaine **$1.15**

A **16c**—Mouchoirs en toile irlandaise de très bonne qualité, 13 x 13, avec ourlet de ¼, ½ ou 1 pouce. La douzaine **$1.85**

A **20c**—Mouchoirs en véritable toile irlandaise, pour dames, très grands, 14½ x 14½, ourlet de ¼ ou ½ pouce. La douzaine **$2.30**

Mouchoirs initialés pour Dames

A **12½c**—Mouchoirs en toile irlandaise de première qualité, initialés, bord ourlé, mis en boîtes de fantaisie, ½ douzaine, dans chacune. La douzaine **$1.45**

A **22c**—Mouchoirs en toile irlandaise de la meilleure qualité, initiales joliment brodées, mis en boîtes de fantaisie de ½ douzaine. La douzaine **$2.50**

Mouchoirs en Boites

A **15c** LA BOITE.—Mouchoirs en beau linon blanc pour enfants, mis en boîtes de fantaisie, 3 dans chaque boîte.

A **22c** LA BOITE.—Mouchoirs initialés, en linon blanc, de très belle qualité, mis dans de jolis boîtes de 3 mouchoirs chacune. Tous initialés.

A **49c** LA BOITE.—Mouchoirs en linon blanc, ourlés, pour dames, mis dans de jolies boîtes de peluche contenant 6 mouchoirs chacune.

A **75c** LA BOITE.—Mouchoirs en pure toile irlandaise, ourlés, mis en boîtes de fantaisie, (effet repoussé) 6 par boîte.

MAGNIFIQUES MOUCHOIRS EN DENTELLE VERITABLE, duchesse, maltaise, de Bruges, etc., etc.

Une grande variété de patrons tout à fait nouveaux au choix.

Les prix varient de **88c** en montant.

—Rez-de-Chaussée.

Bonne Nouvelle pour les Mères et les Enfants

SAMEDI SERA UNE JOURNEE SPECIALE

Pour les Robes et Manteaux d'Enfants, de Fillettes et de grandes demoiselles

Juste les vêtements qu'il faut pour l'école, la rue, les soirées et les réceptions.

Notre première raison pour faire cette réduction, c'est de faire de la place pour le stock énorme qui va nous arriver au commencement de l'année qui vient. La seconde raison, qui n'est pas moins importante, c'est que nous sommes presque arrivés à Noël et vous pouvez trouver ici des cadeaux qui seront très appréciés et qui dénotent du bon goût.

ROBES EN FLANELLETTE POUR ENFANTS. Grandeurs 6 à 12 ans. Valeur régulière $1.20 à $1.69. Samedi, spécial **49c**

ROBES EN FLANELLETTE POUR FILLETTES. La meilleure qualité. Grandeurs 6 à 14. Valeur régulière $2.50 et $2.98. Samedi, spécial **$1.98**

ROBES EN SERGE POUR FILLETTES, couleurs : marine, et rouge. Grandeurs 8 à 14. Valeur régulière $3.15 et $4.75. Samedi, spécial **$2.50**

BEAUX MANTEAUX EN CHEVIOT POUR FILLETTES. Valeur régulière $3.50. Samedi, spécial **$2.98**

MANTEAUX EN BEAVER DE BONNE QUALITE pour fillettes. Grandeurs 6 à 12. Valeur régulière $4.50, $5.00 et $6.00. Samedi, spécial **$3.95**

MANTEAUX COUVERTE EN BON DRAP épais et en serge, pour fillettes. Grandeurs 6 à 14. Valeur régulière $9.50, $10.00 et $12.00. Samedi, spécial **$7.50**

COSTUMES EN CHEVIOT POUR JEUNES FILLES et femmes de petite tailles, et chevrons. Valeur régulière $10.00 à $15.00. Samedi, spécial **$7.50**

ROBES POUR DEMOISELLES ET PETITES FEMMES en serge, panama et soie. Valeur régulière $12.50, $13.75 et $15.00. Samedi, spécial **$9.95**

Il nous est impossible de vous donner une description détaillée des qualités et des styles qu'on rencontre dans ce grand assortiment de vêtements. Tous sont nouvellement faits, frais ; et il y en a une si grande variété que tout le monde peut choisir à son goût. Venez au plus vite, voyez-les vous-même et vous serez convaincu des bonnes valeurs que nous offrons dans ce département, samedi.

—Deuxième Etage.

Pots à fougère en verre et en argent

JOLIS POTS A FOUGERE SUR PIED, faits de verre pressé de la meilleure qualité, ayant l'apparence prismatique et étincelant comme le verre taillé, décorés de nouvelles gravures d'argent remplies d'une doublure d'argent en relief.

Nous en avons dans trois grandeurs, que nous offrirons à prix spéciaux pour samedi.

Petits : régulier $1.25 . . . . **98c**
Spécial, samedi . . . . .
Moyens : régulier $1.75 . . **$1.48**
Spécial, samedi . . . . .
Grands : régulier $2.50 . . **$1.98**
Spécial, samedi . . . . .

—Sous-Sol.

La Nouvelle Idée Jupon "EPPO"

Voyez notre démonstration samedi, au deuxième étage. Toutes les nuances à la mode en soie moirée. Prix de Rea, **$3.75, $3.25** et **$4.50**

—Deuxième Etage.

Mouchoirs de Noel pour Hommes

Nos prix sont corrects

Mouchoirs avec fini irlandais, ourlet de 1 pouce, simples ou avec bordures de couleur, pleine grandeur. Samedi, chacun **10c**
3 pour **25c**

Pure toile irlandaise, ourlet de ½ ou 1 pouce, pleine grandeur. Samedi, la pièce **12c**

Mouchoirs pour Hommes avec Initiales

Pure toile d'Irlande, ourlet de ½ pouce, pleine grandeur, initiales en broderie de fantaisie. Il y en a de divers prix, selon la qualité. Samedi, la pièce, **25c, 35c** et . . **40c**

Cravates de fantaisie en soie tricotée, à 39c

Nous nous sommes procuré, à un prix spécial, 75 douzaines de cravates de fantaisie en soie tricotée pour hommes, dans les couleurs suivantes: marine, cardinal, brun, myrte, réséda, ciel, pourpre, noir et blanc. Quelques-unes sont d'une simple couleur ; il y en a aussi avec des combinaisons fashionables de myrte et cardinal, ciel et brun, hélio et gris, noir et mauve, noir et blanc, et beaucoup d'autres. Ces cravates sont de pleine longueur et de 1¾ pouces de largeur. Valeur régulière 50c et 75c. Samedi spécial **39c**

COMBINAISON Cravates, Chaussettes et Mouchoirs

Ce sont les cadeaux de Noël les plus raisonnables auxquels on puisse penser. Nous avons un très grand assortiment de ces combinaisons à la mode, dans les nuances : marine, brun, cardinal, pourpre. Chaque combinaison dans une boîte de fantaisie. Prix pour samedi, la boîte **$1.00** et **$1.50**

—Rez-de-Chaussée.

Question — Que donnerai-je ? Réponse — Une paire de Gants de Rea.

Nous vous invitons à venir visiter les dernières importations des fameux gants Reynier. Ses gants sont faits à Grenoble, France, par Reynier Frères et ils sont reconnus dans le monde entier comme étant les plus parfaits.

Ces gants passent par 50 opérations différentes avant d'être déclarés finis et prêts à être mis sur le marché. Peut-on s'étonner de ce qu'on les considère comme les meilleurs gants au monde ou de qu'ils gardent cette position unique qui leur est accordée partout par les conductrices de la mode.

Voici trois qualités différentes:

Notre ligne spéciale, gants qui donnent absolue satisfaction, dans toutes les plus nouvelles nuances et toutes les grandeurs. Mis dans de jolies boîtes. La paire. . . . **$1.00**

Notre "leader", un gant d'une popularité universelle, parfait sous tous rapports et fait de peaux si douces et si durables que c'est un vrai plaisir de les porter. Mis en boîtes de fantaisie. Toutes grandeurs. La paire **$1.25**

Notre gant de choix, le suprême de la perfection, il est fait des plus belles peaux choisies; sans rival quant à l'excellence du style et aux qualités de durée. Toutes les plus nouvelles nuances et toutes les grandeurs. Chaque paire dans une jolie boîte. La paire **$1.65**

Ces 3 lignes sont pleinement garanties. —Rez-de-Chaussée.

Grande VENTE de CHAUSSURES pour les FETES

Juste pour vous faire connaitre comment nous faisons les choses.

Venez au plus tot et choisissez vos présents de Noel dans ce grand asssortiment à bas prix.

Chaussures "Aerea" pour Hommes

280 paires de bottines d'hommes pour le mauvais temps, doublure en cuir, semelles doubles : noir et tan. Grandeurs 6 à 11. Valeur régulière $4.00. Samedi, spécial **$2.98**

300 paires de bottines fashionables pour dames, avec boutons ou lacets, poulain verni ou beau chevreau Vici. Grandeur, 2 à 7. Régulier $4.00. Samedi **$2.45**

600 paires de pantoufles en beau poulain verni, avec 2, 3 ou 4 attaches, en riche chevreau français. Valeur régulière $4.50. Samedi, spécial **$2.98**

150 paires de souliers pour enfants, juste ce qu'il faut pour porter avec des claques ou pardessus. Grandeurs 5 à 7½. Valeur régulière $1.00. Samedi, spécial **69c**

CLAQUES

Grandeurs pour hommes, 6 à 11 . . . . . **89c**
Grandeurs pour dames, 2½ à 7 . . . . . **49c**
Grandeurs pour garçonnets, 1 à 5 . . . . **59c**
Grandeurs pour jeunes gens, 11 à 13 . . . **49c**
Grandeurs pour jeunes filles, 11 à 2 . . . . **39c**
Grandeurs pour enfants, 8 à 10½ **29c**

Chaque paire est garantie.

500 paires de chaussures pour petits enfants, semelles molles : toutes couleurs ; dessins de fantaisie. Grandeur 0 à 5. Valeur régulière, 60c. Samedi, spécial **25c**

150 paires de chaussures pour enfants, veau ou chevreau Vici, avec lacets, pour garçonnets et fillettes. Grandeurs 8 à 10½. Valeur régulière $1.50. Samedi, spécial **98c**

Chaussures de femmes en feutre, pour la maison, toutes les couleurs, semelles de cuir, très flexibles. Grandeurs 3 à 8. Les prix sont de en montant. **59c**

Guêtres pour enfants ; drap beaver noir ou corduroy, couleurs : brun, rouge, bleu ou drab. Prix . . . . . en montant. **69c**

Pantoufles Roméo, pour hommes, noir ou tan, semelles flexibles, bien faites. Grandeurs 5 à 11. Valeur régulière $2.50. Samedi, spécial **$1.48**

Pantoufles Roméo pour hommes, en noir seulement, grandeurs 6 à 11. Valeur régulière $1.75, pour **$1.19**

Pantoufles pour hommes, en beau chevreau, noir ou tan : bien finies, semelles flexibles ; fabrication américaine. Grandeurs 6 à 11. Valeur régulière $2.00. Samedi **$1.35**

Semelles de pantoufles, garanties pour la durée.

Grandeurs pour hommes **40c**
Grandeurs pour femmes **35c**
Grandeurs pour garçons et filles **29c**
Grandeurs pour enfants **25c**

Beaux pardessus Jersey imperméables pour femmes, pour porter avec des chaussures fines, très légers, talons cubains ou bas. Grandeurs 2½ à 8. La paire **$2.15**

Jolis pardessus Jersey pour dames, 1 boucle et 2 courroies, de première qualité. Grandeurs 2½ à 8. La paire **$1.98**

MOCASSINS, une sorte pour durer. Seulement de la première qualité.

Grandeurs pour hommes, 6 à 11 . . . . . **98c**
Grandeurs pour femmes, 3 à 7 . . . . . **78c**
Grandeurs pour garçons, 3 à 5 . . . . . **78c**
Grandeurs pour garçons et filles, 11 à 2 . . **68c**
Grandeurs pour enfants, 8 à 10 . . . . . **58c**
Grandeurs pour enfants, 5 à 7 . . . . . **48c**
Grandeurs pour petits enfants, 0 à 4 . . . . **38c**

CHAUSSURES POUR HOCKEY, S'ATTACHANT PROMPTEMENT, pour toute la famille. Plus de 1000 paires en stock. Montants en veau huilé ; doublées intérieurement, support aux chevilles, confortables et fortes. Cette bottine de hockey a fait sensation.

Bottines de hockey pour hommes, 6 à 11 **$2.45**
Bottines de hockey pour femmes, 2½ à 7 **$1.95**
Bottines de hockey pour garçons, 1 à 5 **$1.95**
Bottines de hockey pour filles, 11 à 2 . . **$1.68**
Bottines de hockey pour petits garçons. . **$1.68**

Une ligne spéciale de bottines de hockey pour dames, doublées chaudement, la paire . . **$1.45**
Bottines de hockey, pour jeunes filles, 11 à 2 . . . . . **$1.25**
Bottines de hockey pour garçons, 1 à 5 **$1.45**
Bottines de hockey pour petits garçons, 11 à 13 . . . . . **$1.25**

Pardessus pour Hommes et Garçons

420 paires de pardessus à une boucle, lourdes semelles rugueuses, talons extra-forts, bon poids, dessus imperméables. Grandeurs 6 à 11.

Grandeurs pour hommes **$1.48**
Grandeurs pour garçons **$1.28**
Grandeurs pour garçons **98c**

300 paires de pardessus à deux boucles pour hommes, première qualité, dessus en bon Jersey, imperméables. Grandeurs 6 à 11, la paire **$2.15**

—Troisième Etage. — Nouvel édifice.

Grande Matinée de Ventes Demain

Pour empêcher les commerçants d'acheter— quantités restreintes.

(Pas de commande par la poste ou le téléphone.)

A MIDI et une MINUTE, tous les items de cette liste seront enlevés des comptoirs

Gants en Chevreau pour Dames

Une accumulation de gants en véritable chevreau, de grandeurs et couleurs désassorties ; ce sont des valeurs exceptionnelles à $1.00 et $1.25, mais vu que les assortiments sont brisés nous les écoulerons à, la paire **39c**

Ces gants ne sont pas échangés.

—Rez-de-Chaussée.

Bas de 59c la paire pour 39c

70 douzaines de bas en beau cachemire noir uni pour dames, pieds sans couture, très élastiques. Toujours vendus à 59c, la paire. Toutes grandeurs. Spécial samedi matin, la paire **39c**

—Rez-de-Chaussée.

100 Services à Fruits de 7 morceaux

—consistant en 1 grand bol et 6 assiettes, décoration de fleurs, en bleu. Régulier 50c le service. Spécial, samedi **30c**

Rien que 100 services. VENEZ DE BONNE HEURE.

—Sous-Sol.

Nouveaux Rubans français de 35c p. 15c

Nouveaux rubans de fantaisie en taffetas glacé et à jolis effets ombrés, 5½ et 6 pouces de largeur, dans les couleurs de mauve et réséda, champagne et blanc, vieux rose et blanc, saphire et beige, mordoré et émeraude, wistéria et blanc, et beaucoup d'autres. Valeur régulière 35c. Spécial, samedi matin, la verge **15c**

—Rez-de-Chaussée.

Mouchoirs broderie suisse de 25c p. 10c

900 douzaines de magnifiques mouchoirs seront mises en vente demain. Bords dentelés et ourlés, patrons à barres croisées, effets Madère, effets de coin, tous jolis et nouveaux. Pas moins de 75 dessins au choix. Valeur régulière 25c. Spécial, samedi matin **10c**

—Rez-de-Chaussée.

Echantillons de Gants en laine pour Hommes

Ces échantillons comprennent des gants écossais tricotés, valant jusqu'à 75c la paire. Spécial, samedi matin, la paire **23c**

—Rez-de-Chaussée.

POUFS, 20 boucles, : première qualité de cheveux ; seulement en brun et brun foncé. Valeur régulière $1.50. Samedi matin, spécial **89c**

—Rez-de-Chaussée.

CEINTURES ELASTIQUES POUR DAMES, noires et brunes : aussi ceintures en satin Paisley, 35c à $1.00. Chaque ceinture dans une boîte. Samedi matin, spécial **25c**

—Rez-de-Chaussée.

Chaussettes en Cachemire de couleur, valant 35c pour 19c

Chaussettes en cachemire dans toutes les grandeurs et couleurs. Régulier 35c. Spécial samedi matin, la paire **19c**

—Rez-de-Chaussée.

BROSSES MILITAIRES EN EBONOID NOIR. Poils blancs de bonne qualité, monture en argent de fantaisie. Dans une boîte nette. Samedi, spécial, la paire **$1.10**

—Deuxième Etage.—Festival des jouets.

Belles Bretelles de 50c, pour 29c

Nous n'avons qu'une quantité limitée de ces bretelles à vendre à ce prix. Ceux qui viendront les premiers auront de véritables occasions. Valeur de 50c. Pour samedi, spécial **29c**

—Rez-de-Chaussée.

300 Services de Toilette, 3 pièces

se composant d'une brosse, un peigne et un miroir, en argent plaqué quadruple. Dessins floraux encadrés très proprement. En partie polis et en partie finis avec satin, avec une brosse de première qualité. Chaque service dans une jolie boîte, avec garniture. Valeur régulière $6.75. Samedi matin, spécial, seulement **$3.38**

—Rez-de-Chaussée.

PANTALONS D'HOMMES en tweed, worsted et serge importés, tout laine; couleurs fashionables: bruns, gris, olives, et mélanges de fantaisie, rayures et carreautés. Parfaitement faits. Dernier style. Valeur régulière jusqu'à $2.00. Samedi matin, spécial **$1.29**

—Troisième Etage. — Nouvel édifice.

BOURSES COMBINAISON POUR DAMES, garanties en vrai seal : noir, brun, marine et vert. Valeur régulière $2.50. Samedi matin, spécial **98c**

—Rez-de-Chaussée.

PEIGNES DE CHIGNON, articles de haute qualité, finis à la main ; inscrutations en or de 18 carats, avec brillants français, 10 modèles différents. Valeur régulière $1.00 à $2.00. Samedi matin, spécial **50c**

—Rez-de-Chaussée.

PEIGNOIRS EN FLANELLETTE POUR DAMES, rose, bleu et blanc ; bien faits, larges et amples ; bonne flanellette épaisse. Valeur régulière 89c, 98c et quelques-uns à $1.25. Samedi matin, spécial **50c**

—Deuxième Etage.

BONNETS D'HIVER, CHAUDS, POUR ENFANTS, en peau d'ours, soie et feutre. Valeur régulière jusqu'à 75c. Pour les écouler, chacun **10c**

—Deuxième Etage.

COURRIER DE ST-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Que., 16.— La foire des Nations organisée par les dames patronnesses de l'Association Athlétique a obtenu un succès complet. On dit que les recettes s'élèvent à $1400.

L'exposition de volailles se tient actuellement en notre ville, et les exhibits sont nombreux et excessivement remarquables. Cette exposition commence aujourd'hui pour se terminer jeudi prochain.

—On a trouvé l'autre soir un cheval mort sur le chemin de Chambly, près des limites de la ville. Le nom du propriétaire n'est pas encore connu, et l'association protectrice des animaux se chargera de le rechercher.

—La glace est prise entre les deux villes de St-Jean et d'Iberville, et elle peut maintenant porter les voyageurs qui la traversent à pieds en tous sens. Cependant on devrait être prudent, car les noyades sont malheureusement trop nombreuses.

—Les amis politiques de Mtre Georges Fortin, avocat de cette ville ont offert à ce dernier une magnifique pipe 'calebache', comme preuve de leur amitié et de leur estime. L'organisation de cette fête pour être spontanée n'en a pas moins été amusante et significative. M. Fortin a remercié ses amis en termes émus et choisis, et quoique pris par surprise, il a su habilement sortir de cette position un peu embarrassante.

"WHITE HORSE" SCOTCH WHISKY

MM. Mackie & Co., Distillers Ltd., ont été nommés par Brevet Royal, fournisseurs de Sa Majesté le Roi George V, pour leur fameuse marque de whisky écossais "White Horse."

L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents pour la province de Québec. 249-1

COURRIER DE THETFORD MINES

(Spéciale à la PATRIE)

THETFORD MINES, 16. — La salle de séance de notre conseil de ville est ouverte maintenant dans l'ancien magasin de M. Jos. Demers Il y aura bientôt une séance du conseil de ville.

Les élections municipales s'ouvriront bientôt, et comme aux années dernières nous assisterons à des élections très mouvementées. Une chose qui devrait être reléguée après les élections, ce serait la question des licences. L'année dernière, cette question a primé presque toutes les autres ; il serait à souhaiter que les questions d'améliorations, de constructions soient au premier plan, que les candidats soient pour ou contre les améliorations, et le peuple tranchera la question.

Après les élections nous pourrons en appeler à un plébiscite qui décide de la prohibition ou des permis de vente de boisson avec licence.

—M. Robert Poisson, gérant de la Cie Hydraulique de St-François est de retour d'un voyage à Montréal et Québec.

—Notre patinoire est ouverte depuis quelques jours et la foule des patineurs est dans l'allégresse.

—La Cie Hydraulique de Saint-François doit commencer à construire une ligne dans notre ville, pour l'éclairage, le chauffage, ainsi que pour fournir la force motrice.

HURTEAU, WILLIAMS & CO. Limited, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est, Montréal.

UNE ENQUETE SUR LES PUISARDS

A une séance d'un comité spécial siégeant, hier, à l'Hotel de Ville, sous la présidence de l'échevin Gauvin, il a été reconnu, après enquête, que des plaintes nombreuses provenaient du mauvais entretien des puisards et que si le puisard Saint-Georges coûtait moins cher que les autres, il était par contre d'un entretien beaucoup plus difficile et par conséquent plus dispendieux sinon défectueux.

La commission est d'opinion que le modèle Renaud est un des meilleurs qui soient en usage et elle fera rapport au Conseil dès qu'elle aura réuni toutes les pièces de la preuve faite devant elle, à ce sujet.

UNE INVITATION AUX PRODUCTEURS DE GRAINS

Quelques membres de l'association des manufacturiers canadiens sont partis pour Ottawa où ils vont rencontrer la délégation des "grain growers" des trois provinces de l'Ouest qui sont venus rencontrer le cabinet fédéral. Le but du voyage est d'inviter les "grain growers" à se rendre à Montréal visiter quelques-unes de nos plus importantes manufactures, en retour de la courtoisie qu'ils ont témoignée à l'association des manufacturiers lors du voyage de ces derniers au Nord-Ouest. Une invitation semblable sera faite de la part des manufacturiers de Toronto. C'est hier que la délégation des "Grain growers" est arrivée à Ottawa. Ils présenteront leurs demandes au gouvernement aujourd'hui. On croit qu'ils se diviseront ensuite en différents partis dont les uns se rendront à Montréal, d'autres à Toronto et dans les principales villes de l'est.

M. C. Ballantyne est aussi parti pour Ottawa afin d'inviter les "grain growers" à visiter le port de Montréal.

Les travailleurs de la pensée

qui prennent peu d'exercice éprouvent un bien-être général en prenant de temps à autre une dose de

Laxatifs "NA-DRU-CO"

Ils tonifient le foie, activent doucement mais efficacement les intestins, nettoient l'organisme et éclaircissent le cerveau. C'est un laxatif nouveau, agréable et pur, préparé par une maison de confiance et digne de la marque de commerce NA-DRU-CO.

25c. la boîte. Si votre pharmacien ne les a pas encore en magasin, envoyez-nous 25c. et nous vous les expédierons.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL COMPANY OF CANADA, LIMITED, MONTREAL. 21F

The SELLERS-GOUGH FUR CO.,
LIMITED.

"La plus Grande Maison de l'Empire Britannique faisant le Commerce exclusif des Fourrures"

FOURRURES COMME CADEAUX DE NOEL

Un cadeau des plus acceptables. Il n'y a probablement rien qui fasse plus plaisir et qui soit plus confortable qu'une jolie fourrure pour celui qui la reçoit. Notre stock comprend un grand choix, choix qui n'est surpassé nulle part ailleurs sur le continent.

Nous sommes des spécialistes en fourrures. Nous consacrons tout notre temps et notre capital à la fabrication des fourrures, et nous croyons pouvoir vous donner une meilleure valeur et un bien meilleur choix qu'il soit possible de trouver ailleurs.

Nous avons les fourrures de toutes les variétés connues, à des prix pour convenir à toutes les bourses. Le royaume des fourrures est ici au complet, et tout ce qui est connu sur le marché, nous l'avons dans un choix varié et considérable, à des prix modérés.

COMMANDES PAR LA POSTE

Les acheteurs du dehors de la ville trouveront que c'est un plaisir d'acheter à ce magasin par la poste. Si vous n'avez pas notre catalogue, il nous fera plaisir de vous l'expédier sur demande.

Vous pouvez faire un dépôt sur n'importe quel article et on vous le livrera plus tard.

Les prix suivants donnent un aperçu des valeurs que nous avons à votre disposition :

Robes pour sleigh d'enfants, en mouton blanc, doublure en feutre blanc. Spécial **$1.95**

Casques turban en mouton gris avec oreillettes pour enfants, doublure en satin gris. Spécial **$2.75**

Manteaux en phoque pour dames, qualité supérieure, garantis en phoque d'Alaska, 30" de long, grands revers, collet et poignets, dos semi-ajustés, doublure en satin épais brun **$2.95**

Manteaux doublés en fourrure pour dames, grand collet et revers en vison, doublure en rat de printemps naturel à trois rayures, toutes les couleurs, 50 pouces et 52 pouces de longueur. Spécial **$85.00**

Cravates en vison, 2 peaux naturelles, avec têtes et queues, doublure en satin brun. Spécial **$15.50**

Manchons en vison, style Impérial, peaux naturelles, 5 rayures, doublure en satin brun, rembourrés en édredon Spécial.. .. .. **$27.50**

Marque de Commerce

The SELLERS-GOUGH FUR Co., Limited

"La plus grande maison faisant le commerce exclusif de fourrures de l'Empire Britannique".

280 RUE STE-CATHERINE OUEST.

Montréal Toronto

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

OBSEQUES DE Mme JOSEPHINE ROY. — EN COUR DE POLICE.— LES JOUTES DE HOCKEY.—LE CONCOURS DU CLUB AGRICOLE — LE TOIT DE LA PATINOIRE DE EASTMAN. — FEUE Mme BIRON. — LAIT, BEURRE ET FROMAGE, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

Hier matin, ont eu lieu à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Joséphine Roy, épouse de M. O. Cayer, décédée lundi à l'âge de 28 ans.

L'office funèbre fut chanté par M. l'abbé H. S. Simard, chancelier de l'évêché, assisté des abbés Darche et Turcotte, comme diacre et sous-diacre. M. H. N. Brien, agissait comme directeur des funérailles avec M. J. Rivard, R. Blais, A. Lefrançois et D. Gendron, comme porteurs des coins du poêle et MM. L. Fisette, M. Pelletier, Cooley, St-Cyr, Jutras et Lacombe, comme porteurs de la dépouille.

Le deuil était conduit par MM. Oliva Cayer, époux ; W. Cayer, beau-père, H. et W. Cayer et M. Hamelin, beaux frères ; E. et J. Roy, frères; N. Hains L. Daigle, A. Gadbois et autres.

L'inhumation eût lieu au cimetière St-Michel.

—La Sherbrooke Railway & Power Co., a fait hier soir, sur le parcours de sa voie, l'inauguration de sa nouvelle balayeuse électrique et d'ici quelques jours, deux nouvelles voitures "payez en entrant" seront mises en circulation.

—La grande tombola organisée par le club de la Gaîté Nationale, au profit de l'œuvre de l'église Notre-Dame, s'est ouverte hier soir sous les plus heureux auspices.

—En dernière séance de la Cour du magistrat, M. le juge Mulvena a expédié les causes suivantes.

—P. Corrigan, de Thetford Mines et Jean Cyr, de Black Lake, trouvés coupables de contravention à la loi des licences, ont été condamnés à une amende respective de $50.00 plus les frais ou 3 mois.

—Guy Turner et Wm. Biddick, accusés de chasses illégales, ont été acquittés faute de preuve suffisante.

—Ci-suit, la liste des joutes de hockey auxquelles seront appelés à prendre part durant la présente saison, les différents clubs composant la série Est de l'Union Interprovincial Amateure.

Déc. 28 — Grand'Mère à Westmount.
Jan. 7—Trois Rivières à Sherbrooke.
Jan. 14. — Trois-Rivières à Grand'-Mère.
Jan 14. — Westmount à Sherbrooke.
Jan. 21. — Trois-Rivière à Westmount.
Jan. 28. — Westmount à Grand'-Mère.
Fév. 1. — Grand'Mère à Sherbrooke.
Fév. 4. — Westmount à Trois-Rivières.
Fév. 9. — Sherbrooke à Westmount.
Fév. 18. — Sherbrooke à Grand'-Mère.
Fév. 20. — Sherbrooke à Trois-Rivières.
Fév. 25. — Grand'Mère à Trois-Rivières.

Le Club Agricole des Cantons Unis de Ditchfield et Spaulding, vient de clore une nouvelle année des plus fructueuses, ayant ouvert plus de 400 Acres de terre à la colonisation dont plus d'un tiers est faite en labour.

Le concours annuel de cette importante organisation s'est terminé la semaine dernière par la distribution d'une somme de $337.00 aux plus méritants du club, dans l'ordre suivant :

DIVISION DE MEGANTIC
TERRE NEUVE EN LABOUR

1. Adolphe Lemay, 20 Acres ; 2. Cy. Lebianc, 11 Acres ; 3. Frs. Grenier, 10 Acres ; 4. F. Breton, 6 3-4 Acres ; 5. Nap. Lessard, 5 1-2 Acres ; 6. J. Desrochers, 4 1-2 Acres ; 7. Louis Blais, 4 1-2 Acres ; 8. Frs. Audet, 4 Acres ; 9. H. Genest, 4 Acres ; 10. A. Boyer, 3 1-2 Acres ; 11. A. Fortier, 3 Acres ; 12. W. Beaupré, 2 1-2 Acres.

TERRE EN FRICHE

1. C. Lessard, 12 Acres ; 2. Ths. Boulot, fils, 8 1-2 Acres ; 3. Jos. Poulliot, 7 Acres ; 4. J. Lafontaine, 6 1-2 Acres ; 5. A. Charpentier, 6 Acres; 6. A. Fortier, 5 Acres ; 7. H. Genest, 4 Acres ; 8. J. C. Audet, 3 1-2 Acres; 9. Geo. Toulouse, 3 Acres ; 10. Louis Blais, 3 Acres ; 11. M. Miller, 3 Acres.

DIVISION DE DITCHFIELD-SPAULDING.
TERRE EN LABOUR

1. Odias Goulet, 16 1-2 Acres ; 2. A. Grondin, 11 Acres ; 3. A. Grenier, 9 Acres ; 4. P. Bédard, 8 Acres ; 5. J. Fortier, 8 Acres ; 6. A. Roy, 8 Acres; 7. Jos. Pomerleau, 7 Acres ; 8. Jos. Grondin, 6 Acres ; 9. Chs. Giroux, 5 Acres ; 10. L. Roy, 5 Acres ; 11. N. Grondin, 3 1-2 Acres ; 12. C. Girard, 3 1-2 Acres ; 13. E. Philippon, 3 Acres; 14. E. Fournier, 2 Acres ; 15. A. Nadeau, 2 Acres.

TERRE EN FRICHE

1. N. Grondin, 18 1-2 Acres ; 2. L. E. Roy, 18 1-2 Acres ; 3. O. Grenier, 18 1-2 Acres ; 4. Omer Nadeau, 13 Acres ; 5. Chs. Nadeau, 9 1-2 Acres ; 6. A. Bernier, 9 Acres ; 7. C. Girard, 8 1-2 Acres ; 8. Sam. Plante, 7 Acres; 9. T. Roberge, 6 1-2 Acres ; 10. P. Corriveau, 5 Acres ; 11. C. Croteau, 7 Acres ; 12. V. Philippon, 4 1-2 Acres 13. A. Lapointe, 6 Acres ; 14. M. Roy, 5 Acres ; 15. E. Philippon, 4 Acres ; 16. A. Nadeau, 4 Acres ; 17. E. Cloutier, 3 Acres.

La liste des généreuses contributions offertes aux vainqueurs du concours mentionne les noms suivants : l'Hon. Ministre de l'Agriculture, Québec ; l'Hon. Ministre de la Colonisation, Québec ; le village de Mégantic ; le Cercle Agricole de Mégantic ; la Banque de Montréal, Mégantic ; Banque des Cantons de l'Est ; Moody et Fils, limitée, Terrebonne ; J. et L. Taché, St-Hyacinthe ; Frost & Wood, Montréal ; l'Intercolonial Co., Montréal ; P. T. Légaré, Québec ; McCall, Sheyn & Cie, Québec ; E. Huard, Mégantic ; Dr Codère, Mégantic ; F.-X. Vachon, Mégantic.

—Ployant sous un trop lourd fardeau de neige et de glace, le toit de la grande patinoire de Eastman, s'est effondré hier avec fracas entraînant dans sa chûte les lambris de l'édifice qui n'est plus qu'une ruine complète. Heureusement que personne ne se trouvait à l'intérieur de l'édifice au moment de l'accident.

—Mercredi matin ont eu lieu en l'église paroissiale de Stoke Centre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les obsèques de Madame Michel Biron, décédée à Amesbury, Mass., lundi dernier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. E. Martel, puis la dépouille fut portée à sa dernière demeure, par MM. Joseph Longval, Léon Roy, Aug. Dubreuil et Alph. Godin.

Le deuil était conduit par MM. E.E. Biron, de Lowell, Mass.; Joseph Malenfant, de Stoke, gendre, Arthur Malenfant, J. Lemire, Art. Lemire, Eméride Biron, Sherbrooke et autres.

—Une importante réunion de la Chambre de Commerce avait lieu mercredi soir au quartiers de la Commission, alors que plusieurs questions d'un intérêt spécial furent portées à l'ordre du jour, notamment l'étude d'un projet d'établissement d'un nouveau quartier commercial dans le sud de la ville et la réforme des mandats-portes.

— Mercredi eut lieu à Waterloo l'assemblée annuelle du Syndicat de Beurre et fromage, de Shefford. L'assemblée fut présidée par M. H. W. Palmer, l'inspecteur fut chargé de donner lecture du rapport d'opération de la commission durant la dernière saison, document dont nous relevons les détails suivants:

Quantité totale de fromage manufacturé, 80 tonnes, soit une différence de 237 tonnes en faveur de l'année précédente alors que la quantité totale produite par le syndicat s'élevait à 317 tonnes.

Quantité totale du beurre manufacturé, 534 tonnes, soit une augmentation de 225 tonnes sur les opérations de l'année précédente.

Nombre de manufactures contrôlées par le syndicat, 23 qui contribuèrent 23,526,442 livres de lait qui produisit 1,085,340 livres de beurre dont la vente rapporta une somme totale de $217,488.78. Moyenne du lait par chaque livre de beurre, 21.39-100 livres.

— Mercredi eut lieu au bureau d'Enregistrement de Sherbrooke, l'assemblée régulière trimestrielle du conseil du comté de Sherbrooke. Y prirent part : le Maire Robert Mitchell, d'Ascot, préfet du comté ; Albert Bédard, maire de St Elie d'Orford ; F. G. Gale, maire de Waterville ; Olivier Dearuisseau, maire d'Ascot Corner ; A. W. Mills, maire du Canton d'Orford ; M. W. Paige, maire de Compton ; John Manson, Maire du Canton de Compton et Alex. Ames, maire de Lennoxville.

— Elzéar Côté, de Clifton, accusé de contravention à la loi de chasse, était appelé ces jours derniers à comparaître devant le Magistrat A. L. Dupuis pour répondre de cette accusation. Parvenu à la salle d'audiences, aux jour et heure convenus en la sommation émise par M. Dupuis, le prévenu se trouva en présence non de M. Dupuis mais du juge de Paix, Jas. McKee, détail auquel prit exception le procureur du prévenu pour refuser de comparaître devant tout autre Magistrat que celui mentionné aux termes de la sommation par laquelle il était appelé. Mal lui en avait pris toutefois et l'erreur cléricale qui avait fait omettre dans la sommation, à la suite du nom du Juge de Paix y mentionné, les mots "ou tout autre officier en compétence", valut à l'intimé les frais additionnels d'une reprise d'action et double dépens encourus par suite de la signification à nouveau des témoins de la poursuite qui, incidemment, auront droit à double service, tout comme la prévenu lui-même qui en sera quitte pour une nouvelle comparution.

LA SITUATION S'AMELIORE

ROME, Italie, 16 — La température s'est améliorée et l'inondation semble moins sérieuse. Dans le district du Tibre, la récolte a subi de gros dommages et il y a eu beaucoup de bétail perdu.

Quelques Suggestions :

Pour CADEAUX de Noel et du Jour de l'An

Rien n'est plus acceptable qu'un bon Graphophone, et il n'y a pas de meilleur Graphophone que le Columbia.

C'EST ADMIS

—Voyez quelques-uns de nos prix ; ne vous conviennent-ils pas ?

$250.00—Grafonola "de Luxe" en acajou de San Domingue, ce que l'art n'a pu faire de mieux.
$180.00—Grafonola "Mignon" plus petit mais d'un superbe fini.
$135.00—Grafonola "Elita" très puissant.
$65.00—Grafonola "Favorita" en chêne.
$125.00—Graphophone B. D., en acajou, avec un mécanisme très fort.
$85.00—Graphophone B. Y., en acajou très artistique.
$60.00—Graphophone B. N. W. M., acajou et cornet en acajou.
$60.00—Graphophone B. I. I., chêne d'une grande puissance.
$45.00—Graphophone B. N. W., chêne à double ressort.
$35.00—Graphophone B. N., chêne, le meilleur graphophone pour le prix.
$25.00—Graphophone (Prince), cornet nickelé.
$20.00—Graphophone (Prince), une merveille à ce prix-là.

GARANTIE Tout Graphophone qui porte le nom Columbia est une garantie par lui-même. C'est synonyme d'élégance, de force et de durée.

—EN VENTE CHEZ—

FOISY FRERES,

210-216 Ste-Catherine Est, Coin Sanguinet.

Cadeaux Utiles chez
MARCHAND
284 rue Ste-Catherine O.

Aucun cadeau ne plait tant aux dames qu'une belle blouse, un manteau, un costume, ou tout autre vêtement .....prêt à porter.....

284 rue Ste-Catherine O.

Demain, samedi, le magasin sera ouvert jusqu'à 10 p.m.

Il n'y a plus que 7 jours pour acheter avant Noel

CEUX qui veulent avoir le meilleur choix dans les articles de Noel font leurs achats maintenant. Cela est surtout essentiel pour la

BIJOUTERIE

La raison pour acheter maintenant, c'est le complet et exclusif assortiment que nous avons en Broches, Epingles pour écharpes, Boutons de manchettes, Colliers, Pendants, etc. Les productions cette année, sont remarquables pour la délicatesse des formes.

JOHNSTON BROS.
483 rue Ste-Catherine Ouest.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 16 — Le registrateur du comté de St-Hyacinthe vient de transmettre à Ottawa la liste électorale pour notre comté.

Voici des chiffres qui sans doute intéresseront les lecteurs de notre journal :

Nous avons dans la cité de St-Hyacinthe, 2241 électeurs ; dans la paroisse de St-Hyacinthe, 141; dans St-Hyacinthe le Confesseur, 169 ; dans le village St-Joseph, 117 ; à la Providence, 203 ; dans le village St-Denis, 192 ; dans la paroisse St-Denis, 305 ; St-Damase, 351 ; La Présentation, 319 ; St-Thomas d'Aquin, 237 ; St-Judes, 332 ; Ste-Madeleine, 268 ; St-Barnabé, 244; St-Charles, 251 ; St-Bernard, 132.

Total : 5,502, soit une augmentation d'environ 120, laquelle augmentation existe surtout dans la cité de St-Hyacinthe.

—Nos lecteurs se rappellent sans doute cette prétendue tentative de meurtre qui avait eu lieu à St-Césaire sur la personne d'un nommé Arthur Gosselin par le nommé Adélard Mailloux.

Ils se rappellent aussi que Mailloux avait été condamné à subir son procès devant la cour criminelle à St-Hyacinthe.

Mailloux est sorti de prison sur le cautionnement de son père, en attendant le terme de la cour. La caution, pour une raison ou pour une autre, vient de livrer l'accusé aux autorités de la justice de ce district.

JOLIE FETE AU READOSCOPE

Hier soir, en la jolie salle du théâtre Readoscope, à Maisonneuve, à l'occasion du 38e anniversaire de naissance de M. Napoléon Fullum, propriétaire de l'établissement, avait lieu une joyeuse fête intime dont M. Alexandre Silvio, le gérant du théâtre de Maisonneuve, avait pris l'initiative.

Après la représentation du soir, comme par enchantement, la scène se changea en une salle de banquet; une jolie adresse fut présentée au héros de la fête ; puis, eut lieu la présentation d'une magnifique épingle sertie de diamants.

Pris entièrement par surprise, M. Fullum répondit à cette adresse avec émotion. On vida une coupe de champagne, puis les joyeux convives attaquèrent résolument les superbes malpecques et les autres mets préparés pour la fête.

Au cours du banquet, M. W. Baker, avocat, fit l'éloge du héros de la fête, M. Fullum, et MM. Alexandre Sylvio, Robert Fraser et le notaire Ecrément ajoutèrent quelques mots.

On s'est amusé jusqu'à une heure très avancée.

Au nombre des convives, on a remarqué MM. le maire Michaud, de Maisonneuve ; Robert Fraser, président du Comité de police ; le notaire Ecrément, W. Baker, avocat ; le Dr De Grosbois, M. J. Collerette, Omer Dufresne, A. Champagne, M. Lépine, Joseph Dubois, E. Ouimet, Alfred Champagne, L. Provost, J. C. Bertrand et autres.

MONSIEUR J. HUDON

Monsieur J. Hudon, le tailleur fashionable, prie ceux qui désirent avoir leur complet ou pardessus pour le jour de Noël, d'aller immédiatement donner leur commande au No 29 rue Ste-Catherine Ouest, près de la rue St-Charles Borromée. 246-4

EUCHRE AU CLUB CHENIER

Une jolie partie de euchre a été donnée, hier soir, par le Club Chénier, à la salle Tremblay, rue Sainte-Catherine Est. Environ deux cents joueurs ont pris part à la joute très chaudement contestée, et dont de magnifiques prix,— entre autres, $20 en or, offerts par l'honorable Décarie, étaient l'enjeu.

La fête était sous le patronage de l'honorable secrétaire provincial, mais absent dans Saint-Jean, il n'avait pas pu assister, et s'était fait représenté par M. Nap. Séguin, député de Sainte-Marie.

On s'est amusé avec entrain pendant toute la soirée, et vers onze heures a eu lieu la distribution des prix.

Voici les noms des vainqueurs:

Du côté des dames: Madame Osias Ribeau a gagné le premier prix, un $5.00 en or, donné par l'hon. J. Décaries.

Du côté des hommes: ce fut M. Osias Bibeau a gagné le premier prix, encore un $5.00 en or, donné aussi par l'hon. J. Décaries.

Mlle Marie-Louise Monty et Omer Lacroix, Madame Cardinal et M. Ovila Desroches ont gagné un $10.00 en or, à être divisé entre eux.

Un service à dépecer, généreusement offert par M. Napoléon Séguin, député de Ste-Marie, a été gagné par M. Ernest Crevier.

Une veste à patron, donnée par M. Arthur Ritchot, tailleur, gagnée par M. Fleury.

Un pantalon, donné par M. Rivest, gagné par M. Berthiaume.

Une magnifique pipe, donnée par M. J. V. E. Leclaire, Maisonneuve, gagnée par M. Emilé.

On remarquait à la fête: M. et Madame Séguin, M. et Mme Dr Bonnier; M. et Madame Cardinal, M. et Madame J. Desroches, M. et Madame Osias Bibeau, M. et Madame J. E. Tremblay, M. et Madame Moreau, M. et Madame Lambert, M. et Madame H. Courtois, M. et Madame F. Gervais, Dr et Mme Marin, M. et Mlle Monty, Mlle Galarneau M. et Mme Lamarre, M. et Mme Gustave Bibeau, etc.

Les organisateurs de la fête étaient: MM. A. Rivet, président du Club Chénier; A. Tremblay, vice président; A. Gibeau, trésorier; A. A. Desroches, trésorier; l'ex-échevin Marin, Ad. Gauthier, O. Bibeau, F. Gervais, M. Massé, Jos. Thouin, etc

Mettez ce reconstructeur à l'oeuvre

POSTUM

en place du café ou du thé

"Il y a une raison"

Lisez "The Road to Wellville" dans les paquets.

PONT EN FER A ST-GEORGE DE BEAUCE

QUEBEC, 16. — Le gouvernement provincial a décidé d'accorder un octroi de $15,000 pour la construction d'un pont sur la rivière Chaudière, à Saint-George de Beauce et qui coûtera $32,500.

Henry Birks & Sons Limited

RESTERONT

Ouverts Demain Soir

ET TOUS LES SOIRS

Jusqu'à Noel

" LES TROIS COULEURS "

Nous venons de recevoir une fort jolie chanson patriotique de l'excellent compositeur Charles Tanguay, paroles de M. Louis Joseph Doucet.

Cette œuvre nouvelle a été chantée avec beaucoup de succès au parc Sohmer par M. Paul d'Ajax.

"Les Trois couleurs" sont dédiées à l'hon. sénateur L. O. David.

NOUVELLE MERVEILLE

LE GRAPHOPHONE COLUMBIA

a été récemment pourvu d'un nouveau reproducteur vraiment merveilleux et qui surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui.

Venez l'entendre chez

FOISY FRERES,

210-216 Ste-Catherine, coin Sanguinet.

Il est facile de choisir des cadeaux chez nous et vous pouvez compter sur leur bonne qualité quand vous les aurez choisis.

MAGASIN DES TAPIS

553 RUE STE-CATHERINE
1ère porte à l'ouest de l'entrée de la Salle Lyrique

W. H. Scroggie Limited

RUES STE-CATHERINE et PEEL

Notre magasin sera ouvert ce soir pour la commodité des acheteurs de cadeaux de Noel.

Que serait un Jour de Noel sans Bonbons

LE MAGASIN DE LA SATISFACTION ne vend que des bonbons d'une pureté absolue.

Lignes spéciales pour les Fêtes. Boites à mouchoirs japonaises, remplies du meilleur chocolat, chacune $1.00

Boites à gants pour assortir remplies de chocolat. Chacune $1.00

Boites de chocolat avec photographies et gravures, de 5c à .... $2.50 chacune

Boites de 5 lbs. du meilleur chocolat aux amandes brûlées, chacune $2.25

Pantoufles

Pour tous les Membres de la Famille

Nous n'avons jamais offert en vente un plus joli assortiment et nous l'avons choisi spécialement pour le temps des fêtes. Ces pantoufles feront de superbes cadeaux utiles.

Pantoufles allemandes en feutre, couleurs et formes diverses, quelques-unes garnies de pompons de soie et devants brodés, d'autres garnies de fourrure, pour dames. Valeur spéciale à 75c

Pantoufles confortables, allemandes, toutes les couleurs, très chaudes et jolies, pour dames $1.00

Pantoufles allemandes, semelles en feutre ou en cuir, couleurs assorties, très chaudes et confortables, pour hommes $1.00

Pantoufles en chevreau dongola, élégante forme Opéra et autres styles, très convenables pour cadeaux, pour hommes $1.75

Pantoufles en beau chevreau dongola brun, jolies pour cadeau, pour garçonnets $1.50

Bottines à patins en cuir solide, $2.00 et $2.25.

Offres Extraoadinaires de RUBANS

Pour Noel

Rubans de fantaisie, choix infini de jolis dessins et couleurs convenables pour la confection de sacs opéra, etc. Prix sp. la vg. 25c

Rubans, dessins de gui et de houx, pour Noël, toutes les largeurs, à des prix très spéciaux.

Bas pour l'Hiver

Bas en lama noir, uni pure laine, bien en forme, avec pieds, talons et bouts renforcés, sans couture. Chaque paire avec le nom "Lama" brodé en rouge. Tous les points de 8½ à 10 pour dames. Spécial, pour samedi ... 35c

3 paires pour $1.00

Bas en cachemire pure laine avec pieds sans coutures, talons et bouts renforcés. Couleurs : noir, tan, blanc, rose et azur, pour enfants. Points 4½ à 6 ..... 25c
Points 6½ à 7 ..... 30c

Gants de Noel

Pour Dames

Vous n'aurez pas de difficulté à faire votre choix dans notre assortiment considérable et varié pour les fêtes.

Gants en chevreau français, garanti, faits avec des peaux spécialement choisies, toutes les plus nouvelles nuances, pour dames. La paire. . . $1.50

Gants en chevreau garanti, toutes les nuances, seyant à la perfection, pour dames. Notre meilleure offre, A, la paire..... $1.00

Gants en mocha doublés en laine, pour dames. Valeur spéciale à $1.00

Offres exceptionnelles Samedi

...Notre rayon de la confection pour dames offre à des prix spéciaux de bons vêtements que toutes les femmes recevront avec plaisir. Vous pouvez acheter sans crainte n'importe lequel des vêtements mentionnés, ci-dessus, car tous représentent des valeurs absolument exceptionnelles.

Jupons de dames

Une liste remarquable de jupons de bonne qualité.

En satine noir, $1.00, $1.25, $1.59

En moire fini soie, $1.00, $1.59, ... $1.98

En moire importé de la meilleure qualité, $2.50 et $2.75

En moirette pure soie, $2.98, $3.98, ... $4.98

En pure soie noire et de couleurs $4.50

Une jolie boîte dessin de houx sera donnée à toutes celles qui achèteront un jupon samedi.

BLOUSES DE DAMES.

En tulle doubnées en soie, $3.75 ..... $3.25 $4.75

En chiffon sur tulle et en soie, $3.75 ..... $5.50

En soies noires et de couleurs, $3.75 ..... $4.75

Blouses en mulle de lingerie, $2 ..... $1.50 $2.50

Une magnifique boîte dessin de houx sera donnée gratuitement à toutes celles qui achèteront une de ces blouses samedi.

KIMONOS DE DAMES.

Longs, en flanellette, $1.39, ... $1.79, $1.98

Longs en crêpe $1.89

Longues robes de maison en couverte ..... $3.75 et $4.75

Gilets de chambre en flanellette 19c

Album de danse à des Prix spéciaux

BEAUTY DANCE ALBUM No 1 ..... 25¢

ALBUM DE DANSE de Sam Fox ..... 29¢

CAHIER DE DANSE New Star, No 10 ..... 29¢

VIEILLES CHANSONS populaires, le cahier ..... 10¢

Toutes les dernières chansons à succès, en vente samedi, à, la copie ..... 12¢

Un beau Parapluie

Est toujours un cadeau qui fait plaisir. Voici quelques-uns de nos remarquables valeurs :

Parapluie de dame, monture Paragon en acier de 23 pouces, couverture en tissu Gloria, joli choix de manches en nacre ou en or plaqué. Valeur très spéciale à $2.50

Tous nos Complets et Pardessus d'Hommes offerts à $7.75, $10.75, $16.75

Nous faisons actuellement à notre rayon des vêtements une grande vente de complets et de pardessus — l'argent qu'elle vous fera économiser servira à l'achat d'autres cadeaux et sera une preuve tangible de l'avantage qu'il y a pour vous d'acheter tous vos vêtements au Magasin de la Satisfaction.

Nous avons assez de styles et de tissus pour répondre à tous les goûts. Ils valent de $13.50 à $25.00.

Offres Extraordinaires de RUBANS

Pour Noel

Rubans de fantaisie, choix infini de jolis dessins et couleurs convenables pour la confection de sacs opéra, etc. Prix sp. la vg. 25c

Rubans, dessins de gui et de houx, pour Noël, toutes les largeurs, à des prix très spéciaux.

Une Vente Exceptionnelle de Bonnets d'Enfants

Un achat heureux et une vente exceptionnelle pour les personnes qui ont l'intention de donner un cadeau utile et joli en même temps.

Ce lot comprend tous les échantillons et les excédents de stock de deux des plus grands manufacturiers et importateurs de New-York. Tous les plus jolis styles de coiffures d'enfants, — dans tous les plus beaux tissus — jamais offerts en vente en cette ville.

Pour écouler au plus tôt nous les avons divisés en quatre groupes que nous offrons aux bas prix suivants:

Bonnets hollandais en popeline brodée blanche, avec bord en fourrure et rosettes de ruban, bonnets en pointe en feutre blanc, garnis de ruban, bonnets hollandais en caracul de fantaisie, etc., diverses grandeurs. Chacun . 49c

Magnifiques bonnet en fourrure, blancs, bruns et noirs, en véritable fourrure, garnis de petites têtes et de rosettes de ruban Duchesse, nombre limité, ... Chacun $1.35

Bonnets hollandais en messaline Duchesse et ottomane et en soie de Chine, à points d'ourlet, garnis de remplis ou de dentelle, aussi casques en fourrure blanche pour garçonnets, bonnets en feutre, chapeaux canotiers et champignons, bonnets en velours ordinaire et en velours à côtes, blancs et de couleurs. Prix 89c

Un petit lot — environ 3 douzaines seulement — en tissu fourré, en soie, en popeline et en velours, à chacun 25c

Pardessus et Complets de garçonnets à bon marché

Pardessus gris foncé et mélange de vert, style Collège, et quelques jolis gris moyen et mélanges de brun, aussi des complets à 3 articles en serge croisée marine et en worsted, élégantes nuances de gris et de brun. Grandeurs 28 à 33, samedi, tous à un seul prix $4.75

Complets et pardessus, style militaire, pour petits garçons de 3 à 6 ans. Très élégants vêtements, confortables, culottes bouffantes, pardessus avec collet prussien. Régulier de $6.00 à $7.50. Samedi $2.90

Reefers pour grands et petits garçons, de 22 à 34 pouces. Quelques-uns avec épaisse doublure en laine, d'autres, doublés en ..ed, à parements doublés, chaque vêtement ample et seyant à la perfection. Ils sont en drap poilu de laine marine anglais. Prix régulier jusqu'à $5.00.

Grandeurs, 22 à 25. Vendredi et samedi $2.40

Grandeurs, 26 à 28. Vendredi et samedi $2.80

Grandeurs, 29 à 34. Vendredi et samedi $3.20

Tout l'esprit des Enfants est concentré dans le Royaume des Jouets à l'Epoque de Noel

Les enfants attendent avec impatience les jouets que vous leur donnerez à l'occasion de Noel. Vous pourrez les acheter ici au plus bas prix.

Traineaux de bonne dimension, bien étayés et bien finis pour filles. Rég. 75c, pour... ..... 70c

Traineaux très résistants bien étayés, bonne dimension pour fillettes. Rég. $1.25, pour... ..... $1.15

Traineaux de meilleure qualité encore, bien finis, pour fillettes, $1.50, $2.00, $2.50 et..... ..... $3.50

Grands traineaux avec poignées trouées à même, très forts, pour garçonnets..... ..... 75c

Très longs traineaux en érable dur, lisses rondes, bien étayés, pour garçonnets. Valeur spécial.... $1.15

Traineaux, bouts tournés, bien finis, 2 poignées creusées à même, en érable de choix, pour garçonnets. Valeur spéciale..... $1.25

Traineaux, Oiseau bleu et Oiseau rouge, parfaits, très longs, longue corde, bouts en nickel et étais doubles..... $4.00

Banque en fer avec clef et serrure. Rég. 25c, pour... ..... 19c

Lanternes magiques et cinématographes avec vues, complets, 50c, 65c, 75c, jusqu'à..... $2.45

Bains émaillés pour poupée, seau, éponge et serviette pour poupée, au complet pour 50c et..... 75c

Chiens en fourrure sur roues 10c, 25c.

Chien en fourrure, qui jappe dans sa niche..... ..... 49c

Agneau en laine—il bêle—en laine véritable, 25c, 45c, 79c..... $1.15

Maud, la mule, et Jumbo, l'éléphant, sur roues..... 49c

Chaises émaillées blanches pour poupées, canapés, etc., chacune 35c

Bureau de toilette, lavabos, buffets, cabinets à porcelaine, pour poupées, chacun, 25c..... 39c

Epiceries—jouets remplis de véritables articles d'épicerie, comptoir, balances, etc., etc., de 75c, $1.50 à..... $2.15

Boutique de boucher, avec comptoir, gigot de mouton, rôtis et jarrets, comptoir et commis, 25 cts et..... 49c

Chevaux et voitures, toutes les dimensions.

Cheval en peluche et forte charrette, voitures à 2 et 4 roues, plusieurs styles au choix, 75c et..... $1.50

Cadeaux que les hommes apprécieront

Un grand choix de foulards et d'écharpes tricotés, avec bouts frangés superbe choix de couleurs, pour cadeau pour homme ou garçonnet. De 35c à $3.00

Assortiment nouveau de cravates en soie importées, tous les plus élégants dessins et couleurs, bouts flottants ou Derby, pour hommes, à 50c et $1.00

Gant en mocha, marque Dent, doublés en agneau ou en écureuil, de $2.00 à $5.00

Tricots-habits (coat sweaters) gris, avec revers bleus, rouges et verts, aussi tout gris, pour hommes, de 79c à $4.50

Bons Sous-Vêtements pour ces jours froids

Sous-vêtements tricotés, marque Penman

Toutes les grandeurs. Valant jusqu'à $1.35, pour, chacun .. $1.00

Vous avez là une chance exceptionnelle d'acheter des corps Penman, couleur naturelle, pure laine, avec col montant et manches courtes, ajustés à la taille, aussi des caleçons pour assortir. Valeur spéciale pour samedi. Toutes les grandeurs. Rég. jusqu'à $1.35, pour $1.00

"DONNEZ-LUI" UNE MACHINE A COUDRE POUR NOEL

Pour une mère, une soeur, une épouse ou une fiancée, il n'y a pas de cadeau, plus approprié ou plus joli qu'une de nos nouvelles MACHINES A COUDRE HYGIENIQUE STANDARD ROTATOIRES.

Ces machines sont recommandées par tous les meilleurs médecins à l'exclusion de tous les autres styles.

Sur versement d'un petit montant nous vous mettrons de côté une de ces jolies machines et nous la livrerons à temps pour Noël.

Vous pouvez vous procurer n'importe laquelle des machines que nous avons en stock en donnant un petit montant et le reste, $1.00 par semaine si désiré.

Nous venons de recevoir une LIGNE SPECIALE pour le commerce de Noël que nous offrirons au plus bas prix jamais demandé $15.75

Venez faire votre choix de bonne heure.

Toutes nos machines sont garanties durer une vie.

Jolis Articles en Porcelaines

Parmi lesquels vous pouvez choisir plusieurs superbes cadeaux :

Plateaux à cuillers ..... Chacun 30c

Grande jarre à biscuits forme basse, ... Chacune $1.00

Tasses à bouillon, 2 anses, avec soucoupes ..... Chacune 30c

Tasses et soucoupes à chocolat, sur pied, ... Chacune 30c

VASES EN PORCELAINE JAPONAISE, formes et couleurs très artistiques, 12 pouces $1.00
16 pouces $1.59
18 pouces $2.10

SEULEMENT 36 VASES ROXANE, à écouler à la moitié de leur valeur. Prix de vente, 75c, $1.00, $1.25 et $1.50

Un petit lot de tasse et soucoupes de fantaisie, en porcelaine, Rég. 65c, pour 37c

Rég. $1.00 ..... 59c

Pour 95c

Rég. $1.50 ..... 95c

Pour .....

Tasses et soucoupes à thé, jolies formes 20c

15 autres jolis vases désassortis, valant réellement $2.50 chacun, pour $1.10

Tasses et soucoupes en véritable porcelaine japonaise, 1-2 douzaine ..... Chacune..... 60c 11c

Bons Vetements tricotés

Gilets Golf en pure laine $3.50
Châles en pure laine 98c, $1.50, $2.25
Châles en pure laine couvrant les épaules $1.98
Vestes au crochet serré $1.75
Rugs de voyage écossais $3.75, $5.98, $7.98

Merveilleuse vente de manteaux de dames.

Un autre gros lot de manteaux de $15.00 et $18.00 que nous écoulerons demain à $8.75

Manteaux doublés en fourrure avec collet en fourrurs.

Une vente extraordinaire de liquidation de tous les manteaux avec collet en fourrure qui nous restent ..... De $28.00 à $99.75

Doublés en fourrure.

OFFRE SPECIALE POUR SAMEDI

Manteaux de fillettes en tissus pure laine. Couleurs : marine, rouge et gris ..... $2.98 et $3.98
Valant de $4.50 à $7.00.

Vente Spéciale de COUSSINS tout fai e

Seulement 25 jolis coussins brodés en soie (tous travaillés à la main), grands dessins de roses, marguerites, feuille d'érable, violettes, valaques et autres beaux dessins, finis avec volants en ruban. Régulier $8.00, $9.00, et $10.00, Samedi ... $5.98

Boîtes dorées pour mouchoirs et gants, dernière nouveauté de cette saison, couvercle rembourré avec portrait dans un médaillon, doublées en toile, solides et durables. Valeur très spéciale à, chacune 29c

Voyez nos tables de jolis articles pour cadeaux, à .. 25c

Nous recevons des nouveautés chaque jour.

Articles de Cou de Noel pour Dames

Un joli article de cou complète admirablement une belle toilette. Toutes les femmes seront fières d'en recevoir en cadeau.

Vous trouverez à notre rayon de superbes styles pour cadeaux.

En voici quelques-uns :

Collets de fantaisie en dentelle, en toile et en soie, en mousseline, jabots en mousseline, en dentelle et en soie, cravates en tulle, empiècements en dentelle, cravates tricotées, collets hollandais en dentelle guipure ou en mousseline garnis de dentelle, etc., dans un choix infini de styles..... Chacun 59c

Un très beau lot de nouveautés de New-York comprenant des jabots et des collets, superbes dessins Paisley, en soie, en chiffon et en dentelle. Nos prix varient de $1.00 à $6.00

Boîte de Noël avec chaque achat.

Offres extraordinaires de Mouchoirs POUR NOEL

Les mouchoirs sont sur des centaines de listes de cadeaux, et une activité extraordinaire règne à notre rayon des mouchoirs. Notre assortiment très considérable et vous pouvez être assurée d'y trouver encore un superbe choix même de ce temps-ci. Nous y offrons quelques occasions très spéciales.

Mouchoirs à points d'ourlet, denteles, quadrillés, brodés et garnis de dentelle, pour dames. Notre prix exceptionnel à 25c

Mouchoirs brodés, à points d'ourlet et dentelés, très bonne qualité, pour dames, ... 15c

Mouchoirs en toile, brodés et quadrillés et en toile unies à points d'ourlet, pour dames .... Chacun..... 30c

D'autres superbes lignes de 39c à $2.00

Une jolie boîte pour cadeau avec chaque achat.

Articles en Cheveux et Accessoires

Parures de peignes, style avec bandes, haut peigne de chignon, peignes de face, et barrettes, en écaille ou en ambre, sertis de brillants.

Toutes dans une jolie boîte. Valeur spéciale, la parure 50c
Groupes de frisettes Auto, de $1.50, pour 87c
Groupes de frisettes Gainsborough, de $2.50, pour $1.15
Frisettes Aéroplane, de $3.50, pour $1.59
Tresses de cheveux ondulés, de 20 pouces 89c
22 pouces $1.15
24 pouces $1.89
Rouleaux en cheveux touffus, de 24 pouces 15c
Coiffures Turban, de 25c pour. 15c
Résilles allover, 5 pour 25c
Epingles Turban, de 15c chacune 7½c
Barrettes avec boucle, dimension moyenne 15c
Grandes barrettes 25c

Faites des cadeaux de Noel utiles

Pouvez-vous offrir un cadeau plus utile qu'une belle berceuse confortable ou une chaise Morris.

Berceuses en rotin, bien faites et bien finies. Rég. $3.50 pour, chacune. $2.69

Notre chaise Morris très spéciale, monture couleur de chêne, coussins en velours vert ou rouge, de la meilleure qualité, bien faite et bien finie, munie de très bonnes roulettes . $5.50

Chaise Morris, monture en imitation de noyer, coussins en velours gris ou rouge, meilleures garnitures et beau fini. $6.50

Cinq Dollars la Boite

Il ne s'occuperait pas du prix

"Je désire dire pour le bénéfice de quelques pauvres dyspeptiques que les tablettes de Stuart contre la dyspepsie donneront du soulagement

et la guérison, chaque fois Je ne refuserais pas de payer cinq dollars la boîte si je devais souffrir de nouveau comme j'ai souffert durant une semaine avant de les employer.

"La boîte de 50 cents que j'achetai chez mon pharmacien a accompli son œuvre et ma digestion se fait maintenant bien.

Plusieurs de mes voisins ont aussi essayé ces tablettes et les trouvèrent, telles que représentées, et M. Mills désire que je mentionne son nom pour approuver les tablettes de Stuart contre la dyspepsie.

(Signé),

Mme Jas. Barton, de Toronto, Canada, écrit: "Je souffris durant dix-huit mois de ce que je pensais

A Ellins et Chas. F. Buzzell,
Asst.-Maître de Poste,
South Sudbury, Mass.

être des maladies de vessie et de rognons, et me fis soigner par trois différents médecins, sans constater aucun signe de guérison. Je me sentis si malade, à la fin, que je pouvais à peine faire mon ouvrage.

"Je songeai à essayer une boîte de tablettes de Stuart contre la dyspepsie pour voir si elles pourraient me faire du bien, ne sachant pas que je souffrais de dyspepsie, mais, après avoir pris trois ou quatre tablettes, tous les maux causés par l'acide disparurent et je découvris alors que je souffrais de l'acidité d'estomac, tandis que les médecins m'avaient traités pour des maux de vessie et de rognons et l'un d'eux pour le rhumatisme.

"Ma digestion est bonne, mon teint clair, je puis faire mon ouvrage et je ne connais plus les idées sombres.

"Je suis enchantée d'avoir trouvé un remède si bon et si agréable à prendre comme les tablettes de Stuart pour la dyspepsie. Je suis surprise du changement qu'elles ont opéré en moi.

Tous les pharmaciens vendent et recommandent les tablettes de Stuart contre la dyspepsie, parce qu'elles ne contiennent que les simples ingrédients digestifs et prises après les repas, empêchent l'acidité et amènent une prompte digestion et une assimilation de la nourriture.

Tous les médecins les approuvent parce qu'elles sont inoffensives pour l'enfant comme pour l'adulte; elles sont incomparables pour l'acidité d'estomac, la dyspepsie nerveuse, palpitation du cœur, gaz d'estomac et d'intestins et tout espèce de dérangements d'estomac.

QUE VAUT VOTRE SANTE ?

Vous commencez une maladie en maltraitant la nature, et cela se voit généralement en premier dans les intestins et le foie. Une boîte de 10c (traitement d'une semaine) de CASCARETS aidera la nature et vous-même. Ils feront mieux, les employant régulièrement selon vos besoins—que tout autre remède sur terre. Achetez-en une boîte aujourd'hui, prenez un CASCARETS ce soir. Vous serez mieux le matin. C'est le résultat qui fait que des millions en prennent.

CASCARETS. 10c la boîte, pour une semaine de traitement, chez tous les pharmaciens. Ce qui se vend le mieux au monde. Des millions de boîtes par mois. (881)

STE-JUSTINESTATION

La semaine passée, est décédé M. David Decœur, âgé de 90 ans, après une courte maladie. Il a été inhumé dans le cimetière de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. le curé. Nos sympathies.

—Demain, le 18, aura lieu la 1ère Communion des enfants âgés de 6 et 7 et 8 ans. M. le curé est à les confesser aux écoles et ils sont au nombre de 140 garçonnets et fillettes.

—M. Mills, agent, a pris ses vacances et est remplacé par M. Fortunat Parent, opérateur.

ROXTON FALLS

La grande fête de l'Immaculée Conception a été célébrée en notre Paroisse avec solennité, Le chœur de chant a rendu la messe.

M. l'abbé Tourigny, notre vicaire, officiait, et notre curé, M. l'abbé Leduc, nous a donné le sermon de circonstance.

A l'offertoire, Mlle A. Tanguay a chanté "Ave Maria".

Il y eut de magnifiques vêpres,et au salut, M. Georges L'Evêque nous a donné une autre "Ave Maria" de Lambillotte,

Mlle Flora Lévêques tenait l'orgue.

Dans l'après-midi vers quatre heures, M. l'abbé Leduc se rendait au couvent des Révérendes sœurs de la Présentation où il fit la réception des Enfants de Marie.

Comme nous l'annoncions précédemment, un tableau de tous les prêtres, vicaires, de notre paroisse, est exposé actuellement dans le portique de l'église, grâce au travail de notre vicaire, M. l'abbé Tourigny. Cette collection qui représente tous les prêtres dévoués qui ont passé dans cette paroisse jusqu'à ce jour est à la disposition du public.

—M. Henri Racine, du 9me Rang, a abattu la semaine dernière, un beau chevreuil, passant à travers sa ferme.

—Le cinq décembre dernier ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Chaput décédé à l'âge de 61 ans, brave cultivateur du township de de Roxton, ancien conseiller, il laisse pour déplorer sa mort en outre de son épouse, plusieurs enfants. La messe de requiem a été rendue par un chœur puissant, M. l'abbé N. C. Leduc, officiait, ayant MMl les abbés Tourigny et E. Henry, vicaires d'Eton, comme diacre et sous-diacre.

Les solistes ont été MM. Dr C. Fauteux, J. B. Provost, I. Mainville, Georges L'Evesques, W. Braydon, et J. Raiche, N.P.

Mlle Hélène McGraie, notre ancienne organiste, en l'absence de notre organiste, Mlle Léveques, tenait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Chaput, Zacharie, Alfred et Arthur Chaput, ses fils; Rodolphe Favreau, son gendre, et Arthur Favreau son petit-neveu.

Le deuil était conduit par son frère, M. Narcisse Chaput, entrepreneur de la cité de Montréal.

STURGEON FALLS

La retraite prêchée par le Rév. Père Candide s'est terminée jeudi,jour de l'Immaculée Conception.

Dans l'après-midi, il y eut réception des Enfants de Marie, des dames de Sainte-Anne et des tertiaires de Saint-François. Bon nombre se sont enrôlés comme novice et un plus grand nombre ont fait profession de foi.

La cérémonie de la rénovation des vœux du baptême était très imposantes.

—Nous avons eu une semaine excessivement froide. Il y a juste assez de neige pour faire de bons chemins.

—M. Elie Brazeau et sa famille, nous ont laissés pour aller demeurer à Chapleau.

ISLE DUPAS.

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, a eu lieu l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Pierre Dandenault, sortant de charge.

M. Joseph Dandenault, marchand très populaire, fut élu à l'unanimité —Nos félicitations.

—Les rivières qui séparent les îles entre Sorel et Berthier sont maintenant couvertes de glace et offrent un pont très solide pour y passer sans aucun danger.

Etaient de passage ici dimanche, Mlle Marguerite et Gertrude Olivier, de Berthier, chez leur cousine Mlle Théodosia Désy.

ST-JEAN BAPTISTE DE ROUVILLE

Samedi, 10 décembre, la mort nous a enlevé une de nos bonnes paroissiennes, Mme Michel Daumay. La défunte souffrait depuis quelques années de la maladie qui l'a emportée. Son bon cœur et ses grandes qualités l'avaient fait aimer et estimer de tous.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale, mardi le 13 courant. Un grand nombre de parents et d'amis vinrent de loin pour rendre un dernier hommage à la regrettée défunte.

La levée du corps fut faite par M. le curé Roy. Conduisaient le deuil : MM. Arthur Blanchard et Dosithé Blendeau. Les porteurs étaient : MM. Ludger Guertin, Moise Desnoyers, Adrien Collette, Elie Beaudry, Delphis Chagnon, J. B. Vincelette. Dans le cortège : MM. Michel Daumay, Albert Chicoine, Mlle Aline Daumay, M. et Mme Appolinaire Chicoine, M. et Mme Hector Rémy, M. J. Brouillette, M. H. Blanchard, M. Etienne Blanchard, de St-Marc ; M. et Mme Philias Lussier de Ste-Madeleine ; M. Arthur Chicoine, Mme Edmond Chagnon, de Barnston ; Mme A. Blanchard, Mme Napoléon Waddell, Ste-Thérèse ; Dr Cartier, O. Beauregard, Avila Sénécal, Isaac Fréchette, M. Robert, Alphonse Poirier, Ste-Madeleine ; Dr Dussault, Marieville ; Francis Labaise, M. et Mme J. Brodeur, St-Hilaire ; M. et Mme Jos. Chagnon, St-Damase et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Le chant préparé pour la circonstance a été très bien rendu.

A la famille affligée, nous offrons nos sincères condoléances.

VERCHERES

Mme Félix Larose, gravement malade, est partie le 7 courant pour l'Hôtel-Dieu avec l'intention de se mettre sous les soins du Dr Lassalle qui doit lui opérer les yeux, elle est menacée de cécité. Aux dernières nouvelles reçues elle a subi une opération qui eut un bon résultat.

Nous faisons des vœux pour que Mme Larose recouvre la vue d'une manière parfaite.

—Mme G. H. Fontaine est partie dimanche soir pour Montréal, elle doit y passer une quinzaine de jours.

—Le Rév. M. Bellargé, curé de Verchères est parti vendredi dernier, pour aller à Joliette, assister au service anniversaire de son père, de retour ce matin.

SIR JAMES WHITNEY PARLE A LONDON

LONDON, Ont., 16—Sir James Whitney, premier ministre d'Ontario, était l'hôte d'honneur du Club Canadien hier. Il a prononcé un grand discours et a profité de l'occasion pour féliciter l'hon. Adam Beck pour le succès du pouvoir de Niagara et l'hon. M. Aylesworth, ministre de la justice, pour son attitude sur la question constitutionnelle comprise dans la requête demandant de désavouer la législation passée par le gouvernement d'Ontario.

Il a aussi parlé longuement d'immigration et a déclaré que, en aucun temps de l'histoire d'une province britannique, les fermiers d'Ontario n'avaient été plus prospères qu'à présent.

AGENT SUSPENDU

L'agent de police Cardinal qui a arrêté le révérend M. Tucker, sur la rue Saint-Laurent, au moment où il prêchait aux passants, a été suspendu par le chef Campeau, sur l'ordre du maire Guérin.

Le maire désire avoir un rapport complet sur cette affaire.

LE VRAI SANTA CLAUS

Il arrive en grande pompe à la maison Lemire.

Le vrai Santa Claus est arrivé au magasin de la Couronne, rue Saint-Denis, près de la rue Sainte-Catherine, hier soir, à 8 heures 30, selon que l'avaient annoncé MM. Lemire propriétaires de l'établissement. Il est arrivé en grand seigneur, et une bonne partie de la population a eu connaissance de son arrivée, puisqu'il a parcouru les principales rues de la ville, dans une voiture de gala traînée par six chevaux gris, précédée par un héraut d'armes.

Une autre voiture également traînée par six chevaux, remplie d'enfants, contenait un personnage de la suite de Santa Claus, jetant les bonbons et les dragées à poignée, parmi la foule qui suivait. Cela faisait en tout 13 chevaux dans le cortège, ce qui prouve que le vrai Santa-Claus n'est pas superstitieux.

La maison Lemire avait fait de grands préparatifs pour recevoir cet important personnage. Dès sept heures du soir, une représentation cinématographique se donnait sur un écran en plein air, installé dans le square en face de l'école polytechnique. Une foule d'enfants et de grandes personnes assistaient à cette représentation. A l'arrivée du cortège, MM. Lemire lancèrent, du haut de leur édifice, un magnifique feu d'artifice accompagné de bombes dont les détonations se répercutèrent à tous les échos.

Avant d'entrer dans le magasin,le vrai Santa Claus fit un discours d'une éloquence remarquable. Il annonça au milieu des applaudissements, qu'il était le seul vrai Santa Claus et que cela ne coûterait rien aux enfants qui voudraient aller lui rendre visite.

Santa Claus (le seul véritable), donnera trois (3) réceptions chaque jour; une le matin, de 9.30 à 11.30 heures. Une l'après-midi, de 3.30 à 5.30 heures; une autre le soir, de 7.30 à 9.30 heures; que tous s'y rendent en foule.

Aussi les lectrices de la PATRIE, sont-elles invitées à amener leurs enfants voir le vrai Santa Claus du magasin de la Couronne, rue Saint-Denis, près de la rue Sainte-Catherine.

PLUS DE MILLE COMMUNIANTS

CEREMONIES IMPRESSIONNANTES A ST-SAUVEUR ET ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16. — La journée d'hier fera époque dans un grand nombre de familles québecoises. En effet plus de mille enfants ont fait hier leur première communion. Il y en a eu cinq cent vingt-cinq à l'église de Saint-Sauveur et plus de cinq cents autres à l'église de Saint-Jean-Baptiste.

A Saint-Sauveur, c'est le R. P. Legault, curé, qui a célébré la messe, et c'est le R. P. Désilets qui a prononcé le sermon de circonstance.

A Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Beaudoin, curé, a dit la messe, et le sermon a été prononcé par l'abbé Mercier, vicaire, Mgr Légin a administré le sacrement de la confirmation à ces enfants dans l'après-midi.

FEDERATION DES MUNICIPALITES

LE PEU D'EMPRESSEMENT QUE L'ON MET A REPONDRE A L'INVITATION DE MONTREAL FAIT ABANDONNER LE PROJET.

La commission d'annexion a siégé hier soir, à l'Hôtel de Ville, pour recevoir les délégations de certaines municipalités venues pour discuter le plan de l'échevin Dandurand concernant la fédération des municipalités de l'Ile de Montréal, mais, si petit fut le nombre des partisans de cette idée, que le comité a décidé de l'abandonner. Sept municipalités ont répondu qu'elles étaient prêtes à discuter cette proposition, sept se sont déclarées nettement hostiles et seize autres ont négligé même de répondre à l'invitation qui leur avait été faite.

Le plan de l'échevin Dandurand était d'annexer toutes les municipalités de l'Ile en laissant à chacune d'elles la liberté d'administrer leurs propres affaires, et il a proposé, hier, qu'une nouvelle invitation fût envoyée aux municipalités intéressées, mais l'échevin Lapointe proposa que l'affaire fut abandonnée, car le sentiment général était manifestement hostile au projet. Cette dernière proposition fut adoptée par 9 à 2.

Au nombre des sept municipalités prêtes à faire partie d'une fédération se trouvaient Westmount et c'est même de l'opposition de cette dernière ville au projet d'annexion qu'est venu l'idée.

Rapport sera fait au Conseil.

UN PROJET D'HOTEL DE TEMPERANCE POUR LES DAMES

A une réunion de la société de tempérance des dames protestantes, tenue à l'église baptiste Olivet, hier soir, on a agité la question de la création d'un hôtel de tempérance.

M. Roberts, secrétaire de la "Dominion Alliance," a proposé la formation d'une compagnie dans ce but, disant que c'était une honte pour Montréal, qu'il n'y ait pas ici un hôtel de tempérance capable de rivaliser avec les établissements licenciés.

L'ULTIMATUM DE LA SARAGUAY

Le bureau de Contrôle a été informé par M. Gaspard Desserres, président de la Saraguay Electric Coy., et l'échevin Bastien, que leur compagnie était prête à se conformer aux conditions du nouveau contrat, intervenu entre elle et la ville, au sujet de l'éclairage de Notre-Dame de Grâces, et qu'il fallait considérer comme non avenue la lettre contraire adressée à la ville par le gérant de la compagnie.

VICTIMES D'UNE EXPLOSION

FREDONIA, N.H. 16 — Deux chaudières ont fait explosion l'avant dernière nuit, à l'usine du pouvoir électrique. Un chauffeur, L. Burrough, fut tué instantanément et blessant grièvement Wm. Bishops, qui fut lancé sur le toit de l'édifice de la compagnie "Buffalo and Lake Erie Traction," à 250 pieds de distance.

Les dommages considérables sont estimés à $150,000.

JEUNE FATAL

ABERDEEN, S. D., 16 — Après un jeûne de deux mois, pendant lequel elle se contentait de fumer une pipe de tabac soir et matin, Mlle Suzanne Cooper est morte. Elle s'était condamnée au jeûne dans l'espoir de revenir bientôt à la santé. Il est vrai qu'elle était âgée de 91 ans.

FAITS

EN RAPPORT AVEC LES PIANOS A QUEUE

UN VRAI PIANO A QUEUE est un instrument de musique d'orchestre, et non pas seulement une forme de piano ; l'on peut le réduire à la grandeur que l'on veut. Le désir exprimé par tant de personnes de se procurer un piano a queue a décidé lap lupart des fabricants à construire de petits pianos à queue ; si petits, qu'ils ne servent qu'à faire ressortir la valeur du piano droit et à la mode — un dada — et n'est d'aucune importance musicale. Quand un piano a moins de 5 pieds 10 pouces de longueur, il n'a plus les qualités d'un piano à queue — il a été arrêté dans son développement — il n'est plus qu'un joli morceau d'ameublement.

LES PIANOS A QUEUE MINIATURE STEINWAY

"Le plus petit de cette sorte de Piano qui vaille la peine d'être acheté."

"Le plus petit de cette sorte de pianos qui vaille la peine d'être acheté." présente toutes les caractéristiques d'un de nos pianos à queue de concert sous un volume restreint. C'est un VRAI PIANO A QUEUE ; il occupe une place distincte entre les pianos droits et les grands pianos à queue ; il y a une raison scientifique pour ses dimensions, 5 pieds 10 pouces. Venez l'entendre, et vous saurez alors pourquoi nous ne faisons pas de pianos à queue plus petits.

COMME CADEAU DE NOEL

La beauté et, on peut dire, l'air noble d'un piano à queue miniature Steinway, joints au grand et durable plaisir qu'il procure, en fait l'objet de cadeau idéal.

STEINWAY & SONS, NEW YORK.

THE NORDHEIMER
Pianos & Music Company Limited

Seuls représentants en Canada pour les Pianos Steinway.

Coin des rues Ste-Catherine Ouest et de la Montagne, Montréal

Succursale à Québec : 93-95 RUE ST-JEAN,

AU TOUR DE LA VEUVE DE SUBIR UN PROCES

CAMBRIDGE, Mass., 16. — Les parents de Clarence F. Glover, le propriétaire de buanderie, qui avait été assassiné, croyait-on, par la jeune Hattie Leblanc, se proposent de faire le procès de sa veuve, sur accusation de meurtre, maintenant que Hattie Leblanc a été acquittée.

Il n'y a cependant aucune preuve contre la veuve, Mme Lilian Glover, car le juge Bond n'a pas permis de prendre des procédures contre elle en se servant de la preuve produite au procès de Hattie Leblanc. D'autre part, le "district attorney" Higgins a refusé de procéder. Il faudra, donc en appeler à une cour de juridiction supérieure.

On croit que les Glover soumettront les preuves qu'ils prétendent avoir au grand jury, lundi prochain. Ils désirent avoir une conversation avec Hattie Leblanc, avant de commencer les procédures, car ils croient qu'elle pourrait les aider.

Hattie Leblanc va passer quelques jours dans un endroit que son avocat, Mtre Johnson, tient secret, afin de prendre un peu de repos. Elle s'en ira ensuite à Arichat ouest Cap Breton, où elle demeurait avant de se rendre aux Etats-Unis.

LA PETITE CAMPEAU RETOURNE AU LOGIS

Un de ses parents a retrouvé, hier la petite Bertha Campeau, cet enfant de dix ans, qui s'était enfuie de chez ses parents, mardi dernier.

Elle avait été rencontrée par un citoyen charitable qui l'avait placée dans une maison du boulevard St-Joseph, où une bonne famille avait bien voulu se charger d'en prendre soin.

Bertha s'était enfuie, paraît-il, parce qu'un individu quelconque l'aurait menacée de la faire arrêter si elle ne lui dévoilait pas les noms des enfants qui avaient volé un manchon à une des enfants qui fréquentaient la même école qu'elle. La petite, effrayée et ne sachant rien de ce vol, avait voulu se soustraire à l'arrestation dont le stupide personnage l'avait menacée et c'est pour cette raison qu'elle n'osait retourner ni à l'école ni chez ses parents.

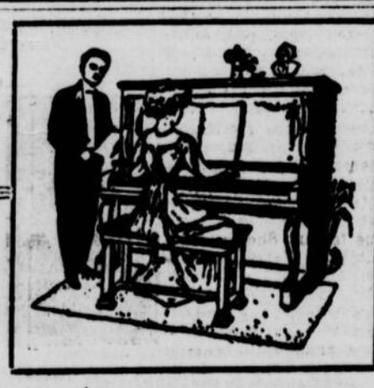

VOUS ETES INVITES

A venir voir notre étalage de pianos Gourlay. Même si vous n'êtes pas encore prêt à acheter, venez passer une heure à examiner et à entendre ces superbes instruments. Les

Gourlay Pianos

sont tous d'une même qualité — la meilleure. Le style à meilleur marché est aussi bien fait que le plus cher. L'ambition des fabricants des pianos Gourlay n'est pas de faire le plus grand nombre d'instruments, mais de donner à chacun un son si riche, un mécanisme parfait, un dessin si artistique et une durée si grande qu'il puisse acquérir du prestige et étendre sa réputation.

Si vous ne pouvez venir, écrivez pour demander le catalogue et les prix.

Stock des fêtes de pianos Gourlay reçu par

THE LEACH PIANO CO., LIMITED

560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond

LA PUNITION DES REBELLES

RIO JANEIRO, 16 — Les marins qui se sont mutinés récemment, ont été envoyés en compagnies de discipline dans les Etats éloignés. Ils seront employés à la construction des routes et des chemins de fer.

Feuilleton de la PATRIE

La Veuve du Fossoyeur

Par Lamy du Verger

Reproduction et adaptation autorisées par la société des gens de lettre

56 (Suite.)

Ah, enfin, la voici!

La jeune fille arrivait seule.

C'était sans doute sa modestie,son obéissance et sa déférence profondes qui, la veille, l'avaient empêchée de prendre une décision.

Mais la maîtresse l'avait rassurée, lui avait donné carte blanche.

Et souriante, elle salua les vendeurs en déclarant qu'elle prenait, qu'on lui avait permis de prendre tout le lot avantageux qu'ils lui avaient indiqué la veille.

Son adresse avait été donnée précédemment, était connue, car elle ne la répéta point, resta peu de temps et partit avec la hâte d'une personne qui a d'autres courses à faire.

Williams se tenait à une distance discrète et faisait des écarts,devant l'empêcher qu'on s'aperçut de sa poursuite.

Il précéda même la jeune fille et était déjà installé dans son fiacre, quand elle arriva près de sa voiture, arrêtée à dix pas plus loin.

Dès qu'elle y fut montée et que la voiture s'ébranla, le jeune homme dit à son cocher:

—Suivez le coupé de maître qui part, ne le perdez pas de vue; il y aura vingt francs de pourboire...

—Ne craignez rien patron, à première vue, j'ai jugé le cheval du coupé, il est aussi vieux que son conducteur et le mien est jeune; je le suivrais sans me fatiguer et sans qu'il sans doutAt jusqu'à minuit..."

Le coupé de l'inconnue ne prit point la même direction que les deux autres fois, il remonta la rue de Rac, s'arrêta boulevard Saint-Germain, passa les ponts, s'en vint rue de Rivoli, boulevard Saint-Michel, rue de Vaugirard, et enfin remonta vers la gare Montparnasse en prenant la rue de Rennes.

C'était toujours chez des fournisseurs qu'il s'était arrêté

On faisait des provisions de voyage.

Si la voiture n'eût point été un coupé de maître, Williams aurait craint que la jeune fille prît le chemin de fer pour la banlieue de Paris.

Mais, non, puisqu'elle était sortie avec la voiture de la maison, c'est qu'elle rentrerait à la maison avec cette même voiture.

La voiture dépassa la gare Montparnasse, roula sur le boulevard Rasspail, longea les murs du cimetière en laissant le "Lion de Belfort" sur la la gauche et s'enfonça dans les rues calmes de Montrouge.

Tout à coup elle s'arrêta devant une belle maison neuve, bâtie au milieu d'un jardin vaste pour Paris et qu'entouraient des espaces encore vides, terrains à vendre, enclos d'usines.

La porte de fonte de la maison s'ouvrit à deux battants et la voiture rentra.

Le fiacre de Williams avait continué son chemin comme si, lui aussi avait eu affaire dans ce quartier et le jeune homme avait noté soigneusement le nom de la rue et le numéro de la maison.

Il n'y avait point pour lui à attendre plus longtemps; cette maison était bien celle de l'inconnue et elle n'en sortirait pas.

Williams se fit conduire jusqu'à la station toute prochaine des tramways de Mont-rouge-Gare de l'Est, paya le cocher et se demanda comment il allait s'y prendre pour être renseigné.

Et renseigné discrètement.

La chose n'était point commode à cause de l'isolement relatif de la maison et de sa nature d'hôtel.

Point de concierge, point de locataires, point d'épicier ou de marchand de vins au rez-de-chaussée, de blanchisseuses en face.

Il monta et redescendit plusieurs fois la rue, à pas lents, cherchant un moyen.

Enfin dans la partie la plus éloignée du centre, au milieu de terrains achetés sans doute pour une spéculation de maison à bâtir, il remarqua un vaste immeuble de rapport aux étages à peine loués de moitié et dont une plaque de marbre annonçait que le propriétaire était architecte.

Williams estima qu'il avait trouvé ce qu'il lui fallait.

L'architecte était chez lui.

Le jeune homme se présenta comme désireux de louer ou même de faire bâtir dans le quartier.

L'architecte, espérant un client, lui donna tous les renseignements désirables.

Peu à peu Williams avait amené la conversation sur le voisinage et feignit de croire que toutes les maisons de la rue étaient son œuvre.

L'architecte s'en défendit modestement.

Cependant il en cita quelques-unes.

Et parmi celles-ci la maison qui intriguait Williams ne se trouvait pas.

Il lui en fit la remarque, mais en critiquant l'édifice afin de flatter l'architecte qu'on n'avait point jugé digne de la construire.

Celui-ci répondit:

—La maison de rentier, l'hôtel plutôt dont vous parlez, n'est point si mal disposé et orné que vous l'avez cru à première vue; son constructeur est un confrère de grand mérite et dont je n'avais point à être jaloux, parce que le propriétaire aujourd'hui décédé, ne pouvait faire autrement que de le prendre, c'était un ami d'enfance, lui appartenait à la compagnie des Chemins de fer de l'Est...

—Un ingénieur retraité sans doute?

—Oui, et fort riche, sans enfants ... Il avait choisi, longtemps l'avance, un terrain dans ce quartier afin de pouvoir aller facilement aux bureaux de la Compagnie et en revenir avec les tramways; il est mort plus tôt qu'il ne l'aurait cru et sa veuve continue d'habiter...

—Ça ne serait point à acheter?

—Oh je ne crois pas; le souvenir du mort est trop présent dans la maison... Si elle mourait elle-même, je ne dis pas, et encore...

—Mais si elle n'a pas d'enfants?

—Ni enfants, ni même d'héritiers directs, à ce que je crois, mais elle s'est attachée une jeune fille qui la vénère, qui l'aime beaucoup, et peut-être que celle-ci, si elle hérite de la maison, voudrait la garder en souvenir de sa bienfaitrice...

—Oh je ne suis pas plus amateur que ça, au contraire, cette maison ne me plaisait guère, mais enfin si ma famille ou moi nous trouvions à acheter quelque chose de pareil dans le quartier nous serions entrés en pourparlers...

—Vous pourriez toujours faire une visite à la dame sans grands inconvénients...

—C'est vrai au fait, nous parlons de préférences des immeubles dont vous êtes le constructeur..."

Williams savait ce qu'il pouvait savoir pour l'instant.

Il se sépara de l'architecte sans rien conclure, naturellement, mais en le remerciant beaucoup et en lui faisant espérer une autre visite.

Une fois revenu dans la rue, notre héros se demanda quelle politique il devait suivre pour arriver au meilleur résultat.

Et, après mures réflexions, il n'alla point du tout sonner à la grille de la demoiselle.

Il s'en fut dans un café des grands boulevards et y consulta les différents annuaires du Paris-Mondain qu'il y put trouver.

De cette consultation résulta pour lui que madame veuve Liénard, si elle habitait pendant une partie de l'année l'hôtel de la rue solitaire de Montrouge, possédait aussi un chalet au bord de la mer, dans un village normand près de Dieppe.

Et Williams se dit : " Je vais attendre que la dame soit partie pour me présenter chez elle, puis je la relancerai à Dieppe en me faisant si aimable, que, l'ennui de la campagne aidant, des relations courtoises s'établiront entre nous . ...Je verrai sa protégée, je saurai, j'obtiendrai peut-être ...Dans tous les cas je vais essayer ; du reste je n'ai pas le choix, car je crois. Dieu me pardonne, que déjà je ne puis plus vivre loin de ma Léa,ma nouvelle Léa, la seule, la vraie, la bonne, celle que je puis aimer, celle qui tout au moins ne m'a point trahi, repoussé, tué ... Oh ce problème, ce problème d'une même créature en deux personnes ! Quand ce ne serait que pour le déchiffrer, le comprendre, ne pas en devenir fou, qu'il faudrait que j'aille à Dieppe!

Williams laissa s'écouler huit jours.

Puis il se présenta à l'hôtel de la rue de Montrouge, absolument certain que la propriétaire n'y était plus.

Et en effet le gardien de l'immeuble, dont le pavillon s'élevait près de l'entrée, lui répondit que Madame était à la mer, dans sa Villa des Mouettes, près de Dieppe.

(A suivre)

SAMEDI APRES-MIDI, CONCERTS AU GRAND OPERA

Aux concerts populaires du samedi après-midi, au théâtre "His Majesty's" par l'orchestre de la compagnie d'opéra et l'orchestre de la Société Musicale de Montréal, on ne fait usage que des pianos Knabe & Willis. Voyez notre bel assortiment pour Noël en fait de pianos Knabe, Willis, Dominion, Newcombe et Autopianos, chez Willis & Co., Limited, 600 rue Ste-Catherine Ouest. Ouvert tous les soirs.

PARLEMENT FEDERAL

L'affaire Sheldon est amenée devant la Chambre des Communes par M. J. E. Armstrong, qui blame le gouvernement de son inaction--MM. McLean, Haggart, Doherty, Lancaster, etc., prennent part au débat.--Sir Wilfrid Laurier réplique. — La nouvelle loi des banques présentée par le Premier ministre. — Importants changements proposés. — La journée de huit heures. — Des députés qui ont à se plaindre.

(Du cor. spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 15. — Le programme d'hier à la Chambre des Communes, a été varié et très intéressant, bien qu'il n'ait pas beaucoup avancé le travail de la session.

La partie la plus importante de la séance a été la présentation de la nouvelle loi des banques qui comporte des modifications très sérieuses sur la loi actuelle et augmentent la protection des actionnaires contre ceux qui chercheraient à les exploiter.

L'affaire Sheldon, a fait le sujet d'un long débat dans lequel le gouvernement a été accusé d'avoir manqué de vigilance en permettant à l'audacieux banquier montréalais de faire un aussi grand nombre de victimes.

De nombreuses questions de privilèges ont été soulevées par les députés. Dans les galeries, il y avait de nombreux visiteurs appartenant à la délégation de l'Ouest actuellement à Ottawa. Sur le parquet de la Chambre à côté de l'Orateur on remarquait aussi M. T. C. Norris, leader libéral à la législature du Manitoba. Ce dernier a suivi toute la discussion sur l'affaire Sheldon avec un visible intérêt.

L'AFFAIRE SHELDON AU PARLEMENT

M. J. E. Armstrong

M. J. E. Armstrong, député de Lambton Est, soulève la question de l'usage de la malle par des spéculateurs du calibre de Sheldon, de Montréal, qui s'enrichissent rapidement au dépens du public. Les fraudes de ce genre sont nombreuses et il croit que les officiers des postes en sont quelque peu responsables. Aux Etats-Unis semblable procédé n'aurait pas existé longtemps avant que les coupables soient punis. Si la loi actuelle des postes ne s'applique pas à ces cas, il faut la modifier sans retard. Sheldon a fait des victimes sous l'œil bienveillant du gouvernement, en dépit des nombreuses dénonciations des journaux.

M. Armstrong dit qu'à cette époque les autorités postales devaient connaître depuis des mois le genre de commerce que faisait Sheldon et rien n'a été fait pour l'arrêter. Le département des Postes a reçu de nombreuses lettres dénonçant Sheldon, mais le gouvernement a fermé les yeux et l'emploi de la malle se continuait pour augmenter le nombre des victimes de Sheldon et lui permettre de continuer à voler le public.

M. Armstrong voudrait que le gouvernement fédéral nomme un officier qui aurait charge de poursuivre les filous comme Sheldon et de mettre la police à leurs trousses. Si Sheldon avait agi aux Etats-Unis comme il l'a fait à Montréal, le gouvernement américain n'aurait rien épargné pour le faire arrêter. Au Canada personne ne s'en occupe bien que Sheldon ait fait des milliers de victimes et volé les économies de plusieurs familles qui sont aujourd'hui dans la misère.

Le député de Lambton blâme aussi les journaux qui publient des annonces mettant sous les yeux du public des projets frauduleux et une loi devrait les tenir responsables du résultat souvent désastreux de ces annonces. Sheldon, dit-il, aurait dû être arrêté sur les premières plaintes, car il n'y avait nul doute que sa méthode de commerce n'était qu'un truc pour enlever l'argent du public surtout des veuves et des orphelins.

Ce que Sheldon a fait d'autres l'ont aussi pratiqué, entr'autres dans les spéculations de Cobalt.

Le temps est venu où le gouvernement devrait prendre les moyens de ne plus laisser s'échapper de semblables criminels. L'application de la loi est laissée aux gouvernements provinciaux, mais dans des cas comme celui de Sheldon, c'est le gouvernement fédéral qui devrait se charger de la poursuite.

M. Armstrong demande encore une fois la nomination d'un avocat public qui ne sera pas seulement chargé des offenses contre la loi des postes, mais aussi des fraudes électorales et autres offenses prévues par le code criminel.

M. Maclean, de York, est aussi d'opinion que la loi criminelle devrait être administrée par le gouvernement fédéral au lieu d'en laisser l'application aux provinces.

OPINION DE SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier déclare que si c'était à refaire, il croit que la loi fédérale serait différente, mais la constitution en a décidé autrement. Le Canada ne possède aucune cour de justice fédérale et l'application des lois, mêmes celles faites par le Parlement fédéral, est laissée aux provinces. Maintenant il faut prendre la situation telle qu'elle existe.

Le premier ministre déclare qu'il n'y a aucune nécessité de nommer un avocat public tel que demandé par M. Armstrong. Dans le cas de Sheldon, la province se charge de le faire comparaître en cour de justice et un mandat d'arrestation a été émis. Que cet homme soit puni à la demande du gouvernement fédéral ou du gouvernement de Québec, cela ne change rien à l'affaire et donne satisfaction au public.

Chaque province possède un officier public chargé de poursuivre les coupables et créer une position semblable sous l'administration fédérale, ne pourrait que causer des ennuis. Sir Wilfrid Laurier dit que le département des Postes n'avait pas le droit de poursuivre Sheldon, mais la seule chose permise par la loi, était de lui refuser l'usage de la malle.

Dans cette affaire le personnel des Postes a fait son devoir et ne peut pas être blâmé.

AUTRES DISCOURS

M. Maclean croit que le devoir du Parlement serait de demander aux autorités Impériales, l'autorisation de changer l'administration de la justice dans le cas, en établissant des cours fédérales.

IL FAUDRAIT MODIFIER LA LOI

M. Haggart dit que le département des Postes devrait avoir le droit de poursuivre personnellement ceux qui se rendent coupables d'infractions à la loi des postes. Les inspecteurs sont les officiers qui devraient porter les accusations. La loi devrait être modifiée en ce sens.

LA RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT.

M. C. J. Doherty

M. Doherty, de Montréal, dit que le maître général des Postes avait non seulement le droit de priver Sheldon de l'usage de la malle, mais il pouvait aussi arrêter les lettres destinées à ce spéculateur et c'est ce qui n'a pas été fait. En agissant ainsi, le gouvernement a aidé Sheldon à augmenter le nombre de ses victimes.

Le gouvernement, dit M. Doherty, avait le droit de faire cesser les spéculations de Sheldon et de le faire jeter à la prison. En ne le faisant pas, il doit prendre une large part des responsabilités de ce désastre financier.

L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION SERAIT UN TRUC ELECTORAL

L'honorable Jacques Bureau, déclare qu'au nombre des victimes se trouvent des hommes d'affaires, qui n'ont pas habitude d'engager leurs capitaux en aveugles Sheldon n'a pas toujours été considéré comme étant un spéculateur dangereux. Les fraudes ont été découvertes, et la justice s'est mise à la recherche du coupable. Malheureusement, il n'a pas encore été retrouvé. Dans cette affaire on ne cherche, dit M. Bureau, qu'à se faire du capital politique au détriment du département des Postes.

Le gouvernement de Québec a mis des détectives à la recherche de Sheldon ; Montréal en a fait autant.

Pourquoi le gouvernement d'Ontario n'a-t-il pas agi de la même manière ? Sheldon ayant également fait des victimes dans cette province. Les députés d'Ontario ont tort de blâmer les autorités de Montréal ou de Québec dans cette affaire, car ces autorités ont fait leur devoir.

M. Bureau trouve étrange que MM. Armstrong et Doherty, qui connaissaient les fraudes de Sheldon avant qu'elles soient publiques, n'aient pas averti le procureur-général. Ce sont eux les aides de Sheldon et non le gouvernement.

LE COMMERCE DE SHELDON ETAIT FACILE A DECOUVRIER

M. Lancaster dit que dans son opinion il était facile de se rendre compte du commerce frauduleux de Sheldon, par le genre de circulaires distribuées dans tout le pays et blâme le gouvernement comme n'ayant pas donné de protection suffisante au public contre Sheldon.

On ne fait pas un commerce de ce genre au moyen d'annonces et une correspondance avec plus de cinq milles clients, sans que les autorités en sachent quelque chose.

Après quelques autres remarques, le sujet est abandonné et la chambre se remet au travail régulier.

LA LOI DES BANQUES

En l'absence du ministre des finances, Sir Wilfrid Laurier a présenté le bill attendu si impatiemment concernant les banques et le commerce des banques. La nouvelle loi proposée contient des changements importants sur l'ancienne méthode, dont voici les principaux.

La nouvelle clause la plus importante est celle qui pourvoit à l'examen des affaires d'une banque à la demande des actionnaires. Ceux-ci pourront désormais à toute assemblée générale annuelle nommer un ou des auditeurs devant rester en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle, le conseil exécutif de l'association des banquiers canadiens peut, sur demande écrite des actionnaires, détenant des actions représentant au moins un vingtième du capital versé de la banque, nommer un ou des auditeurs devant rester en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante. Les directeurs ou officiers de la banque ne sont pas éligibles pour la position d'auditeurs et lorsqu'un nouvel auditeur doit être choisi à une assemblée annuelle, avis doit en être envoyé au bureau chef de la banque, 21 jours au moins, avant l'assemblée.

Les auditeurs auront le droit d'examiner les livres, le numéraire, les garanties et les documents d'une banque et de ses succursales. Ils peuvent aussi obliger les officiers à leur fournir tous les renseignements nécessaires. Les auditeurs devront faire un rapport qui sera inclus dans le rapport annuel soumis aux actionnaires.

Les rapports annuels ne seront pas signés seulement par le président général, mais aussi par trois autres directeurs de la banque. Ces officiers seront passibles d'être poursuivis, s'ils signent des rapports annuels ou mensuels, qui ne seront pas strictement d'accord avec la situation réelle de la banque.

Chaque directeur signant un rapport, sera personnellement responsable de son contenu.

Les promoteurs de banques devront être très prudents lorsqu'ils demanderont au public de prendre des actions dans une banque afin de bien leur faire comprendre la loi concernant la double responsabilité, à laquelle ils seront soumis à la banque fait faillite.

Les promoteurs d'une banque qui abandonnent ensuite le projet seront obligés de rembourser le plein montant reçu des actionnaires sans retenir d'escompte, excepté s'il y a eu entente avec les souscripteurs pour payer les dépenses de la tentative de l'établissement de la Banque.

Les banques reçoivent de plus grands privilèges relativement aux prêts sur produits forestiers et concessions forestières, à la suite d'un jugement du Conseil Privé qui déclare que le bois debout peut être classé dans le commerce dans la même catégorie, que le bois transformé en différents produits.

Sir Wilfrid Laurier déclare qu'il présente ce bill maintenant afin que les députés puissent l'étudier pendant la vacance des fêtes. Il ne sera soumis à la discussion qu'au retour de l'honorable M. Fielding.

Les changements faits à l'ancienne loi, ont été en grande partie pris dans la loi des banques d'Angleterre et augmenteront encore la protection du public, surtout des actionnaires, envers les institutions financières du pays.

A une question de M. Maclean, de York, Sir Wilfrid Laurier déclare que le gouvernement n'a reçu aucune demande de l'association des banquiers canadiens, dans la revision de la loi. Le bill subit sa première lecture.

LES DEPUTES SE PLAIGNENT

De nombreux députés se sont plaints ; quelques-uns de remarques faites dans les journaux, d'autres des réponses peu satisfaisantes faites à leur interpellation par le gouvernement et d'autres d'avoir été mal compris des sténographes officiels pour la reproduction de leurs discours dans les Débats de la Chambre.

Les explications de part et d'autre, ont exigé près d'une heure du temps si précieux des législateurs et du gouvernement.

UN DEPUTE MAL COMPRIS

M. Cyrias Roy, de Montmagny se plaint que le discours qu'il a prononcé l'autre jour sur l'intercolonial a été mal rapporté dans les Débats Officiels. On lui fait dire que ses électeurs sont moins intelligents que ceux des autres comtés, ce qui n'est pas également un compliment à leur député. Dans d'autres cas on lui fait aussi dire tout le contraire de ce qu'il a annoncé. De plus des parties de phrases ont été retranchées qui rendent incompréhensibles les mots qui restent. Comme résultat d'un discours bien pensé et bien dit, M. Roy se trouve rapporté comme ayant prononcé une harangue qui n'a pas de sens.

La Chambre a pris note des corrections à faire au discours publié dans les Débats.

L'AUDITEUR EST LE COUPABLE

M. Best, de Dufferin, proteste par ce que des journaux prétendent qu'il a dit que des députés demeuraient endettés envers le trésor public en ne payant pas l'impression de leurs discours.

Ce n'est pas lui qui a fait cette déclaration, mais l'Auditeur général dans son rapport annuel. Personnellement, il ne doit rien et il ne cherche nullement à savoir si son voisin est dans le même cas.

L'ENQUETE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

Le major Currie se plaint que le rapport de l'enquête sur l'administration de l'Imprimerie Nationale, ne soit pas encore publié. Le sujet sera intéressant à étudier pendant les vacances de Noël, vu qu'il fera l'objet d'un débat.

L'honorable Charles Murphy déclare que ce rapport est volumineux plus de quatre cents pages, et l'Imprimerie en aura probablement terminé l'impression aujourd'hui.

UN AUTRE MECONTENT

Le Dr Malloy proteste énergiquement contre un article du "Telegram" de Winnipeg qui parle avec avantage du travail fait par les députés conservateurs de cette partie du pays. Le journal ajoute que chaque fois que son correspondant parlementaire monte dans la galerie de la presse, il voit le siège du député de Brandon (hon. Sifton) occupé par un autre et celui du député de Provencher (Dr Malloy) vide. Il fait ensuite des commentaires peu agréables à ces deux députés libéraux.

Le Dr Malloy déclare que cet article est écrit dans un but malicieux, celui de lui nuire auprès de ses électeurs. Il produit un rapport du greffier de la Chambre à l'effet que depuis deux ans, il n'a manqué que sept séances de la Chambre des Communes et chaque fois il était en voyage. A la session actuelle il n'a pas manqué une seule séance.

Le Dr Malloy dit que si on peut prouver que sa déclaration n'est exacte vérité, il est prêt à donner sa démission.

Les renseignements du député de Provencher sont acceptés et l'incident est déclaré clos.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES

M. Verville

M. Verville, député de Maisonneuve, fait ensuite étudier en comité son bill concernant les heures de travail pour les travaux publics.

D'après ce projet de loi la journée de l'ouvrier sera de huit heures sur tous les travaux publics, comprenant l'érection de nouveaux édifices, les réparations de tout ouvrage public, tels qu'aux gares de l'Intercolonial, les bureaux de poste, quais, canaux, contrats de dragage, etc.

Le bill ne s'appliquera pas aux travaux de la marine ou de la défense en temps de guerre ; ni aux contrats pour les transports par terre ou par eau, ni aux contrats relatifs à la transmission des renseignements.

Le bill ne s'applique qu'aux travaux que le gouvernement fait exécuter à la journée.

L'opposition représentée par MM. Edwards, Henderson, Blain et autres s'opposent au bill parce qu'ils n'ont pas eu le temps de l'étudier, ni de lire le rapport publié par le gouvernement il y a un an sur la situation ouvrière en Canada.

La connaissance parfaite de ce dernier document est nécessaire pour bien apprécier le projet de M. Verville.

Ce dernier demande d'étudier le bill à son mérite sans en faire une question politique.

L'HON. M. KING SE PRONONCE EN FAVEUR DE LA LOI VERVILLE.

Hon. McKenzie KING

Le Dr Sproule croit que le gouvernement ferait une erreur en permettant la restriction du travail que demande le député de Maisonneuve. Cette question doit être laissée aux patrons et aux ouvriers.

L'étude du bill se continuera à une autre séance.

NOTES.

Le comité en charge de la réorganisation du parti conservateur dans chaque province, siège actuellement à Ottawa, sous la présidence de M. Ames, député de Montréal. Ceux qui assistent à ces réunions sont MM. E. B. Fisher, représentant le Manitoba; J. S. Carstairs et H. Birmingham, pour Ontario; J. J. Davidson, pour Saskatchewan; Dr Hayes, pour la Nouvelle-Ecosse, et M. Dickson, pour le Nouveau-Brunswick.

—:o:—

L'honorable Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, donnera, ce soir, un grand banquet au restaurant de la Chambre des Communes, aux personnes qui composent la délégation de l'Ouest.

—:o:—

La production du charbon, l'an dernier en Canada, a diminué de 384,836 tonnes, première diminution constatée depuis quatorze ans. La raison en est attribuée à la grève des mineurs de Springhill, N.C. La production totale a été de $24,784,236, tonnes, d'une valeur de $24,781,236. En 1908, la production avait été de 10,886,311 tonnes, et la valeur de $25,194,573. Pendant l'année il est survenu 344 accidents, dans les mines dont 100 ont causé la mort.

LE SOULEVEMENT DES BEDOUINS

CONSTANTINOPLE, 16 — Les Bédouins qui habitent autour de la mer Morte se sont soulevés contre le gouvernement turc. Ils ont massacré plusieurs compagnies de réguliers et capturé seize canons. Ils se sont emparés d'Elkerak et ont égargé tous les fonctionnaires turcs. Ils épargnent les chrétiens et leurs biens, mais volent les partis de touristes.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHOLOGIE DE LA LITTERATURE JAPONAISE des Origines au XXe siècle, par Michel Revon, professeur à la Sorbonne. Un vol. in-16 imprimé sur beau papier vergé. Broché 3.50 ; élégamment relié peau souple 5 fr.

(Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris)

La curiosité qu'ont éveillée en Europe les victoires des Japonais n'avait guère pu se satisfaire, jusqu'à présent, que par des ouvrages contradictoires, d'où il était difficile de tirer les éléments d'une opinion positive et réfléchie. Pour connaître vraiment le Japon il n'y avait qu'un moyen : cesser de le voir à travers les jugements, sévères ou indulgents, de ses critiques, et l'observer directement, dans la littérature où il s'est lui-même dépeint. C'est ce que permettra de faire désormais cette "Anthologie de la Littérature Japonaise", la première qui paraisse dans une langue européenne.

L'ouvrage débute par une Introduction, qui donne en quelques pages des idées générales précises sur l'histoire du Japon, de sa civilisation et de sa littérature. Viennent ensuite des extraits nombreux de cette littérature à toutes les époques. A commencer par les textes sacrés qui sont la base de la religion et de la morale japonaises, et qu'en même temps expliquent les sujets mythologiques qu'on rencontre sans cesse dans l'art du pays. L'auteur insiste particulièrement, en éclairant toujours les textes par des notices et des portraits, sur la littérature de l'ancienne cour : poésies d'empereurs, de hauts dignitaires, de dames d'honneur, de bonzes, etc., dont il donne pour la première fois des traductions littérales ; romans écrits par les femmes d'esprit de cette cour ; journaux intimes surtout, dont il cite de longues pages. Dans les chapitres suivants, il fait connaître par des exemples appropriés la philosophie, l'histoire, le théâtre du vieux Japon, pour terminer enfin par des extraits choisis des poètes et prosateurs de l'époque contemporaine.

Cette Anthologie, qui contient beaucoup de choses sous un petit volume, est suivie d'un Index où l'on trouvera donnée par les Japonais eux-mêmes dans les textes auxquels il est renvoyé la réponse à la plupart des questions qu'on se pose d'ordinaire sur le Japon. Le lecteur pourra donc s'en servir comme d'une sorte de manuel, lorsqu'il aura besoin de renseignements sûrs touchant l'histoire, la civilisation, la religion, la morale, les arts, etc. Une des originalités de ce livre est en effet d'offrir, à propos des textes, quantité d'explications qui tendent à faire connaître avec précision la vie matérielle, sociale et morale des Japonais, et qui permettront au lecteur français de s'orienter, plus aisément que par le passé, dans tous ces domaines de la civilisation japonaise.

Chinchilla Adélaide---une fourrure populaire à Paris et à New-York

L'OPOSSUM australien ou le chinchilla adélaide, comme on l'appelle maintenant à Paris, est une fourrure légère, d'un gris tendre, qui est devenue très fashionable. Les fourreurs capables en font de très jolis sets. Nous offrons des valeurs splendides, entre autres:

50 grandes étoles droites, $40. et $25, pour $30. et $18

50 grands manchons carrés, $18. à $25. pour $15. et $18.

Holt, Renfrew & Co., Limited.

399-405 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

QUEBEC MONTREAL TORONTO WINNIPEG

Revue Mondaine

Fiançailles.

—On annonce pour la Noël, les fiançailles de Mlle Aline Lefebvre, fille de M. François Lefebvre, C.R., avocat de Sorel, avec M. J. Henri Denis, fils de M. J.-B. Denis, de la Cie "Denis Advertising Signs Ltd.", de Montréal.

—o—

Réceptions.

—Mesdemoiselles Ouimet donnaient hier après-midi une brillante réception, mercredi une brillante réception à leur résidence, rue Sherbrooke, pour environ une centaine d'invités.

Les appartements étaient décorés de verdure et d'oeillets roses.

—Mme Beullac et Mlle Rainville servaient le thé, assistées de Mlle Gervais, Mlle Surveyer, Mlle Denin et Mlle Baby.

Mademoiselle Ouimet portait une élégante toilette en chiffon doré sur satin blanc. Mademoiselle Marie, une très jolie robe de crêpe de Chine bleu-pâle, sur satin rose pâle.

—Mlle Claire Radeau, de Montcalm, était de passage à Charlemagne, ces jours derniers. En son honneur, Mlle Albertine Rodier recevait jeudi dernier, les membres de l'Association Ste-Cécile, Mmes Ald. Bonenfant, E. Labelle, Mlles Gertie Berrea, M. A. Laurin, C. Lavigne, Maggie Berrea, F. Bonenfant et quelques autres.

—:o:—

Soirée.

Brillante soirée, dimanche dernier, chez M. et Mme P. Brault, 710 rue St-Denis. Parmi les invités présents on remarquait: M. et Mme P. Brault fils, M. Jos. Brault, M. et Mme G. Normandin, M. et Mme Osias Brault, M. et Mme A. Leduc, Mlle Alice Brault, Rosa Brault, Ant. Brault, Albertine Brault, Marianne Brault, Elisabeth Brault, Bernadette Turcotte, Valéda Sauvé, Albertine Poirier, A. Daoust, Maria Delorme, D. Galipeau, Berthe et Bernadette Brault, Mlle B. Deroin, L. Deroin, MM. D. Turcotte, J. Sauvé, A. Taillefer, V. Fournier, J. Bouthier, Valhubert, Delorme, J. Galipeau, J. Plouffe, G. Anderson.

Ce ne fut que chant, musique et danse, le tout parfaitement exécuté. Mlle Brault furent particulièrement applaudies, ainsi que Mlle Delorme, jeune pianiste de grand talent. Il y eut aussi partie de cuchre et l'on décerna quelques prix de consolation. Des rafraîchissements nombreux et variés furent servis pendant la soirée qui se termina à une heure avancée de la nuit.

—o—

Mariage prochain.

—On annonce pour le 7 janvier prochain, le mariage de Melle Jeannette Joly, fille de M. Jules Joly, avec M. Avila Ouimet, tous deux de Ste-Rose.

—o—

Dîner.

—Sir Montagu Allan et Lady Allan recevaient à dîner, hier soir, une vingtaine d'invités en l'honneur de M. Hugh Allan.

—:o:—

En ville.

—Madame Joly de Lotbinière passe quelques jours en ville et se retire au Windsor.

—o—

De retour.

—Mme T. J. Drummond est de retour d'un court voyage à New-York.

—M. et Mme Rodolphe Forget s'embarqueront à Liverpool, à bord du "Lusitania", le 17 courant, pour revenir au pays.

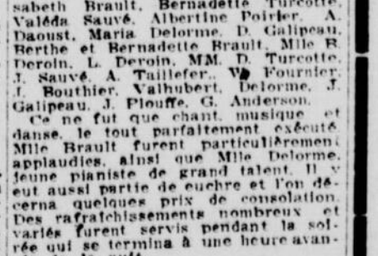

Sont arrivés à Halifax, le vapeur "Boston" de la Jamaïque, le vapeur "Manchester Shipper" de Manchester.

POSITION DES NAVIRES

Le "California" de Glasgow pour New-York, était à 120 milles à l'est de Sandy Hook à 7.00 a.m. et est attendu à New-York vers 12 hrs p.m. dimanche.

Le "Baltic" de Liverpool pour New-York était à 1285 milles à l'est de Sandy Hook, à 1.01 p.m. hier. Est attendu à New-York dans la nuit de dimanche ou lundi matin.

Le "Welshman" est parti de Liverpool pour Portland hier matin, à 10 heures.

Plus que Sept jours avant Noel

Nous vous invitons à venir à notre magasin pour voir et entendre un

Autopiano

WILLIS

Un cadeau de Noel qui apportera une joie sans limite à tous le jour de Noel et tous les jours dans la suite.

WILLIS & CO., Limited

600 rue Ste-Catherine Ouest.

Ouvert jusqu'à 9 p.m.

PEIGNES, BARRETTES, EPINGLES, BANDEAUX

Voyez notre étalage de vitrine

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment des dernières nouveautés exclusives, jusqu'ici inconnues à Montréal. Choisissez votre cadeau de Noël maintenant.

EBENE ET IVOIRE PARISIEN

Brosses, peignes et miroirs dans de belles boîtes.

DERNIERS PARFUMS — Brise charmante, Jack Rose.

Palmer & Co., Limited, 441 rue Ste-Catherine Ouest

243-12-14-16

—Les deux derniers paquebots qui partent pour l'Angleterre, de St-Jean, avec des passagers, traversant à l'occasion des fêtes de Noël, sont l'"Empress of Britain" et le "Grampian", quittant St-Jean demain, avec 2,000 passagers.

Le temps est si mauvais dans la baie, que le "Grampian", qui devait partir ce soir, à 7 heures, a remis son départ à demain matin.

FERME PENITENCIAIRE POUR LES IVROGNES

TORONTO, 16.—M. Harris, "commissaire des propriétés de Toronto, a annoncé, hier, à une réunion de la "Société d'Ontario pour la correction des ivrognes", que dans un avenir prochain une demande serait faite à la législature d'Ontario pour obtenir le droit de créer une ferme pénitenciaire pour les ivrognes. De la sorte, on ne les agrutirait plus par le séjour dans une prison, mais au contraire, on les corrigerait par un changement de vie salutaire.

L'intention des promoteurs du projet serait d'envoyer aussi au cette ferme tous les délinquants qui sont arrêtés pour la première fois. De la sorte, la prison serait presque vidée et tout le monde s'en trouverait mieux, le public comme les prisonniers.

FAILLITE D'UN BARBIER

J. N. Delisle, barbier, et marchand de tabac, au No 379 rue Notre-Dame ouest, a fait hier cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, sur demande de Louis Lapointe.

L'actif consiste en un assortiment d'articles de fumeurs et l'ameublement d'une boutique de barbier.

Le passif se monte à environ $3,000 divisés entre quelques quarante-trois créanciers.

IL PLAIT AUX FEMMES

La mère, la ménagère, la femme de la maison, voilà les meilleurs juges des vrais onguents et baumes de famille, et Zam-Buk plaît à ces juges qualifiés.

L'avez-vous déjà essayé ? Sinon, écrivez pour en avoir une boîte échantillon à la Zam-Buk Co., Toronto.

Mme C. E. Salter, Boîte 17, New Westminster, B.C., écrit : "Zam-Buk a fait tant de bien dans notre famille, que nous ne nous en passerons jamais".

Mme W. A. Jones, 58 rue North Chatham, Victoria, C. A., dit : "Je crois que Zam-Buk est le meilleur onguent qui puisse se trouver dans une maison. Il est si commode et si bon pour les accidents et blessures de chaque jour, que je ne veux pas en manquer dans ma maison".

C'est le meilleur remède connu pour les hémorroïdes, ulcères, plaies vaineuses par le froid, gerçures, plaies variqueuses, faiblesse de jambes, etc. Chez tous les pharmaciens et épiciers, 50c la boîte. Evitez les imitations dangereuses.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de famille, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion ; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées ; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

Vendre, à Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité ; et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois fpsertions pour 50c, (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

AIDE-FORGERON — Un homme âgé de 31 ans, parlant les deux langues désire un emploi comme aide-forgeron ou ouvrage dans un magasin ou une épicerie. S'adresser au No 421 St-Christophe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

AIDE-CUISINIER — Un jeune homme âgé de 28 ans parlant les deux langues désire un emploi comme aide-cuisinier dans un hôtel ou pour ouvrage général dans un magasin ou ouvrage de bureau, connait le clavigraphe. S'adresser au No 83 St-Jacques ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

APPRENTI TYPOGRAPHE—Un jeune garçon âgé de 16 ans, demande une position comme apprenti typographe ; possède les deux langues. S'adresser au No 494 Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

APPRENTI TYPOGRAPHE—Un jeune garçon demande un emploi comme apprenti typographe, ou pour apprendre le métier de cuisinier. S'adresser au No 118 Parc Cartier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

APPRENTI COUVREUR — Un jeune homme, âgé de 18 ans, parlant les deux langues désire un emploi comme apprenti-couvreur, 3 ans d'expérience, a de bonnes références (963). S'adresser au No 1366A Parthenais ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

BOULANGER — Un homme marié, âgé de 36 ans parlant les deux langues, désire un emploi comme boulanger, 3 ans d'expérience, ou ouvrage général dans un hôtel. S'adresser au No 2409 St-Urbain ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

BOULANGER — Un homme marié, âgé de 30 ans désire un emploi comme boulanger, 20 ans d'expérience, ou comme 3ème ingénieur, a 5 ans d'expérience, bonnes références. S'adresser au No 552 Rivard ou au bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

CHARPENTIER MENUISIER — Un jeune homme âgé de 24 ans, désire un emploi comme charpentier-menuisier, 3 ans d'expérience. S'adresser au No 543 Craig Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 246-4

CHARPENTIER - MENUISIER— Un homme marié, âgé de 28 ans, désire un emploi comme charpentier-menuisier, 9 ans d'expérience, (possède ses outils). S'adresser au No. 177 Nicolet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

CHARPENTIER MENUISIER — Un homme de la campagne, désire un emploi comme charpentier-menuisier ou vendeur pour la campagne, a cheval et voiture. S'adresser à B. J. Doville, St-Nicolas Est, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CHARPENTIER - MENUISIER— Un homme marié, âgé de 50 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme charpentier - menuisier, 27 ans d'expérience. S'adresser au No. 50 1-2 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CHARPENTIER — Un jeune homme, âgé de 20 ans parlant les deux langues, désire un emploi comme charpentier en bois et fer (Millwright), 3 ans d'expérience. S'adresser au No. 1737 Notre-Dame Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CHARPENTIER — Un homme marié, allemand, parlant l'anglais et le français, âgé de 30 ans, désire un emploi comme charpentier, ouvrage général, ou pour tenir le temps des hommes (time keeper) ou expéditeur dans un magasin. S'adresser au No. 1282 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 21 ans, désire un emploi comme charretier. S'adresser au No. 7 Payette ou au Bureau he Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 25 ans, demande un emploi comme charretier ou ouvrage général. S'adresser au No 98 Pontiac, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CHARRETIER — Un jeune homme, de 21 ans, désire un emploi comme charretier ou ouvrage général dans une manufacture ou dans un hôtel. (969). S'adresser au No 133 Desjardins, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CHARRETIER — Un jeune homme âgé de 19 ans, parlant que l'anglais, désire un emploi comme charretier ou ouvrage général dans une manufacture ou un magasin. S'adresser au No. 260 Poupart ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 21 ans désire un emploi comme charretier, tombereau, ou pour la livraison épicerie ou pour un boulanger. S'adresser au No 619 St-Christophe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 17 ans, possédant les deux langues, désire un emploi comme charretier pour faire la livraison, n'importe quelle ligne, ou journalier, ouvrage de manufacture ou magasin. S'adresser au No 1365 Ave Hôtel-de-Ville ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

CHARRETIER — Un homme marié, âgé de 35 ans, désire un emploi comme charretier, pour un clos de bois et charbon, ou ouvrage général, dans une manufacture ou magasin. (988). S'adresser au No 65 Plessis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 19 ans, désire un emploi comme charretier pour épicerie, ou garçon de salle dans un restaurant ou hôtel. 1 an d'expérience. S'adresser au No 1310 Boulevard St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CHARRETIER — Un jeune homme, parlant que l'anglais, désire une position comme charretier pour une épicerie ou ouvrage général, manufacture ou cocher, garçon de cloche (Bell Boy). S'adresser au No 1134 St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

CHAUFFEUR — Un jeune homme, âgé de 20 ans désire de l'ouvrage pour chauffer les fournaises ou ouvrage de manufacture ou magasin. (973). S'adresser au No 1053 Ave. Hôtel-de-Ville ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

CHEF-CUISINIER — Un homme seul âgé de 30 ans désire un emploi comme chef-cuisinier, pâtissier, 16 ans d'expérience, a de bonnes références. (998). S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

COCHER — Un homme âgé de 25 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme cocher, 10 ans d'expérience (974). S'adresser 29 St-Timothée ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

COLLECTEUR — Un homme marié, parlant les deux langues, désire un emploi comme collecteur, conducteur d'élévateur ou commis d'épicerie, ayant 7 ans d'expérience. S'adresser au No. 2261 St-Urbain ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

COLLECTEUR — Un homme marié, âgé de 35 ans, désire un emploi comme collecteur ou agent d'immeubles pour le compte d'une bonne maison, ouvrage général. (985). S'adresser No 45, 5ème Avenue, Viauville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

COMMIS — Une dame désire une position comme commis ou pour travailler dans un restaurant, écrit et parle le français et l'anglais. S'adresser à 426 rue St-Jacques. 245-6

COMMIS EPICIER — Un jeune homme âgé de 17 ans possédant les deux langues désire un emploi comme commis épicier ou dans la chaussure. S'adresser au No. 1785 Chapleau ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

COMMIS EPICIER — Un jeune homme âgé de 22 ans, désire un emploi comme commis épicier, 2 ans d'expérience, ou comme collecteur ; a de bonnes références. S'adresser au No 453 Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

COMMIS-VOYAGEUR — Un homme, parlant les deux langues, désire un emploi comme commis ou voyageur, dans la chaussure ou marchandises sèches, 20 ans d'expérience. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

COMMIS MAGASIN — Un jeune homme âgé de 17 ans, désire un emploi comme commis magasin de gros, marchandises sèches, ou dans la chaussure. S'adresser au No 118 Parc Cartier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

COMMIS DE BUREAU — Un jeune homme, âgé de 17 ans, désire un emploi comme commis de bureau, connait le clavigraphe, ou pour faire les factures, etc. S'adresser au No. 325 Sherbrooke Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

COMMIS EPICIER — Un jeune homme, âgé de 21 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme commis épicier, 3 ans d'expérience. S'adresser au No. 485 rue Champlain ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

COMMIS EPICIER — Un jeune homme de la campagne, âgé de 17 ans possédant les deux langues, désire un emploi comme commis épicier, 3 ans d'expérience. S'adresser au No. 211 Duvernay ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

COMMIS DE BAR — Un homme marié âgé de 35 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme commis de bar, 18 ans d'expérience, a de bonnes références. S'adresser au No. 146 Ave de l'Hôtel de Ville ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

COMMIS MARCHANDISES SECHES. — Un jeune homme, âgé de 26 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme commis marchandises sèches ou collecteur, 10 ans d'expériences. S'adresser au No 146 Brabeuf ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

COMMIS DE RESTAURANT — Une jeune fille de la campagne, âgée de 19 ans désire une position comme commis dans un restaurant ou une petite épicerie. S'adresser à Melle C. Grégoire, Chantelle, Co., Montcalm, Qué., ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CONDUCTEUR D'ELEVATEUR — Un homme âgé de 52 ans parlant les deux langues désire un emploi pour conduire un élévateur ou concierge. S'adresser au No 85A Versaille ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

Emplois demandés

COMMIS EPICIER — Un homme marié, âgé de 39 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme commis épicier ou boucher ou autre ligne, connait le commerce de volaille et poisson, aussi comme expéditeur dans un magasin, 16 ans d'expérience. S'adresser au No. 256 Vitré Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

COMMIS VOYAGEUR — Un homme, marié, 21 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme commis voyageur, ferronnerie ou liqueurs, ou commis de bar, a 10 ans d'expérience, a de bonnes références. S'adresser au No 384 St-Joseph, Lachine, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

COUPLE — Un couple désire une position, la femme comme cuisinière ou ménagère et l'homme pour se rendre utile, ouvrage général de la maison (992). S'adresser au No 12 St-Charles Borromée ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

COUTURIERE — Une Dame d'expérience, prendrait ordres à domicile ou chez elle pour confection de trousseau de bébé, garnitures de berceaux, corbeilles de trousseaux, confortables pour voiturettes, etc. Aussi pour les fêtes, habillerait poupées à la mode du jour (961). S'adresser entre 11 heures a. m. et 3 heures p.m., 137 St-Denis, 1er plancher ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

EXPEDITEUR — Un homme âgé de 38 ans, désire un emploi comme expéditeur ou ouvrage général de manufacture ou magasin, gardien de nuit. S'adresser au No. 563a Rivard ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

EXPEDITEUR — Un jeune homme marié, âgé de 29 ans, parlant les deux langues, désire une position comme expéditeur, charretier pour la livraison magasin de gros ou gardien de nuit, a de bonnes références. S'adresser au No 214 Barré près de la rue Guy, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

MECANICIEN EN BOIS— Un homme marié, âgé de 41 ans, désire un emploi comme mécanicien, pour le bois, ou scie ronde et à ruban, affilage de couteaux et tout ouvrage dans un moulin à scie, 25 ans d'expérience ; a de bonnes références. S'adresser au No 485 Frontenac ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

Emplois Demandés

JOURNALIER — Un homme marié, âgé de 26 ans, désire un emploi comme journalier ou charretier. S'adresser au No 34 Craig Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

JOURNALIER — Un jeune homme, âgé de 20 ans, désire un emploi comme journalier, charretier ou ouvrage général dans une manufacture ou magasin. S'adresser au No 1730 Iberville ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

MENUISIER - CHARPENTIER— Un jeune homme âgé de 20 ans, parlant les deux langues, désire un emploi comme menuisier - charpentier, 5 ans d'expérience. S'adresser au No. 528 Cartier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

MENUISIER-CHARPENTIER — Un homme marié, âgé de 23 ans, parlant les deux langues désire un emploi comme menuisier-charpentier, 2 ans d'expérience, a de bonnes références. S'adresser au No 1163 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

MESSAGER — Un jeune garçon âgé de 16 ans désire un emploi comme messager dans un magasin. S'adresser au No 203 Amherst ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

OUVRAGE DE BUREAU — Un homme de la campagne, âgé de 29 ans, désire de l'ouvrage dans un bureau. S'adresser à Anselme Gareau, L'Annonciation, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme, parlant les deux langues désire un emploi soit dans un bureau, ou ouvrage général. S'adresser au No 201 St-Christophe ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

OUVRAGE GENERAL — Un homme marié âgé de 36 ans, désire un emploi pour ouvrage général dans un magasin en gros, épicerie etc. S'adresser au No 484 Plessis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 62 ans désire de l'ouvrage dans une manufacture ou magasin. S'adresser au No 29 Montcalm ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

Emplois Demandés

VOYAGEUR — Un homme de la campagne, compétent, 18 ans d'expérience dans la marchandise sèche désire position comme voyageur dans la Province de Québec, a de bonnes références (947). S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 245-8

VOYAGEUR — Un homme marié, de la campagne, âgé de 26 ans, parlant les deux langues, désire une position comme voyageur dans le fer, ou dans la farine, 7 ans d'expérience, peut fournir $5,000 de garantie, a de bonnes références (950). S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-8

VOYAGEUR—Un homme de la campagne désire un emploi comme voyageur dans la chaussure ou dans l'épicerie, la ferronnerie, connait parfaitement la province de Québec, à laire (771). S'adresser à Alphonse Bilodeau, Adstock, Co. Beauce, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

Agents Demandés

AGENTS DEMANDES — On demande des agents pour vendre à commission bons gages obtenues. S'adresser 1333 Ste-Catherine Est. 248-3

AGENTS DEMANDES dans chaque localité pour vendre un article remarquable. Pour 25 sous vous recevrez un magnifique échantillon garantie. La Cie Household Supply, Québec. 236-22

AGENTS DEMANDES — On demande de bons agents pour un remède indispensable dans chaque famille. Commission et salaire. Succes Medecine Co., 107 St-Jacques, chambre 67. 244-6

AGENTS DEMANDES. — Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 360 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 115-jno

Associés Demandés

ASSOCIE — On demande un associé, comme agent en chef d'une maison établie et unique au Canada. Ouvert le soir. S'adresser à William & Cie., 726 Notre Dame Est. 249-1

Hommes - Garçons Demandés

BARBIERS—On demande un ou deux bons barbiers, immédiatement — (959). S'adresser à Odw. Chaput & Cie., chambre 2, Bâtisse de "La Presse" ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

COMMIS VOYAGEUR — On demande un commis voyageur. S'adresser au No 208 rue St-Paul. 247-6

CONTRE-MAITRE — On demande un contre-maître pour une manufacture de portes et châssis, parlant les deux langues (972). Ecrire au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

COUPLE demande chambre confortable, dans famille privée, près Hôtel Windsor. Pension si possible. Ecrire N. A. S., 90 Mansfield. 249-1

COUVREURS — On demande des couvreurs en métal et ardoise, de première classe ; aussi un homme pour ouvrage d'intérieur, les plus hauts gages payés. S'adresser à Westmount Plumbing & Heating Co., Ltd., 4278 Ste-Catherine Ouest. 249-2

CUISINIER — On demande un bon cuisinier bien recommandé au Bay View Hotel, Ville-Marie, Co. Pontiac, très bons gages (986), ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

FORGERON — On demande un forgeron pour chevaux et réparage de voitures, bons gages. S'adresser Lambert, forgeron, St-Liboire, Co. Bagot. 238-12

GARÇON — On demande immédiatement un garçon intelligent pour un confiseur (958). S'adresser à L. H. Howes, confiseur, 4123 Ste-Catherine Westmount, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

HOMMES DEMANDE — On demande un homme de confiance dans chaque localité pour introduire et annoncer notre "Royal Purple" pour bétail et nos spécifiques pour volatiles et autres articles, direct aux consommateurs ainsi qu'aux marchands $15 de salaire par semaine et dépenses, ou à la commission. Pas d'expérience nécessaire. Les articles les mieux annoncés du Canada. Ecrivez immédiatement pour renseignements. W. A. Jenkins Mfg. Co., London, Ont. 1-2-3-12-13-14-15-16-17-26-27-28-29-30-31

JEUNE HOMME DEMANDE — On demande un jeune homme de confiance, responsable, connaissant parfaitement les deux langues pour les ordres et les collections. S'adresser à Lajoie & Marchand, 101A rue Ontario. 248-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant les deux langues, connaissant le clavigraphe, pour un bureau d'avocat, (996). S'adresser à Chs. Bruchési, avocat, 76 St-Gabriel ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

NOTAIRE DEMANDE—A St-Jean-Baptiste de Rouville — On demande un notaire pour remplacer feu le notaire Halde. Un notaire aurait immédiatement la charge de secrétaire trésorier du conseil municipal et des écoles. 249-2

ON DEMANDE un électricien d'expérience. S'adresser Jos. Brien, électricien (980). No 1284 rue Chabot, 2e rue du Chemin Papineau, quartier Delorimier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

OUVRIERS EN OUTILS. — On demande des ouvriers de première classe pour la fabrication d'outils. Ecrivez en mentionnant expérience et gages demandés à Dominion Cartridge Co., Limited, Brownsburg, comté d'Argenteuil, Qué. 242-9

PLOMBIERS — On demande des plombiers et des poseurs d'appareils. T. A. Cardinal, 1 rue Labelle. 248-3

SOLLICITEURS compétents, la ville ou campagne, commission très libérale, situation permanente. La Cie Mutuelle d'Immeubles, 502 Ste-Catherine Est. 228-26

STENOGRAPHE demandé immédiatement, compétent dans les deux langues. S'adresser à The R. C. Miller Oil and Supply Co., 308 rue Craig Ouest. 249-3

USAGE d'un bas de maison pour service de l'étage supérieur, etc. S'adresser 14 rue Sherbrooke Est. 247-6

VENDEUR — demandé pour une compagnie manufacturant des remèdes brevetés, pour les représenter à Montréal et dans les principaux centres de la province de Québec. Expérience exigée. Un homme actif peut se faire un excellent salaire. Ecrire en mentionnant les références à Bureau de Placement de "La PATRIE", 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

Institutrice demandée

INSTITUTRICE — On demande pour le village, une institutrice expérimentée, diplômée, capable d'enseigner les deux langues ; références exigées. Salaire $20 par mois. S'adresser à Rév. M. Chs. McGee, curé, Capelton, Albert Mines, Co. Sherbrooke. 247-6

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES "PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE"

Femmes - Filles Demandées

COUTURIERE — On demande immédiatement une bonne couturière et une apprentie pour les habits de pratiques. Bon salaire. S'adresser au No 314 St-Georges. 248-3

EMPESEUSES — On demande des empeseuses. New-York Steam Laundry, 10 Ontario Ouest. 247-3

FILLE — On demande une fille pour apprendre à répondre au téléphone, un central de 35 à 40 boîtes à La Patrie, Qué., une personne sachant coudre, pourra avoir de l'ouvrage comme modiste en répondant au central, elle sera logée, pensionnée, éclairée, chauffée etc. S'adresser à M. Henri Vincent, La Patrie, P.Q., ou au Bureau de Placemtnt de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

FINISSEUSES demandées, pour pantalons. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser à East End Emporium, 1357 rue Ste-Catherine Est. 248-3

FINISSEUSE. — On demande une contre-maîtresse ayant expérience comme finisseuse pour une maison de fourrures en gros. Emploi permanent pour personne compétante. S'adresser par lettre à Casier 635 La PATRIE. 249-2

OPERATRICES d'expérience dans les blouses de dames demandées ; emploi permanent, bons gages. S'adresser chez Kussner Bros., 23 rue St-Antoine. 192-jno.

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

PLISSEUSES d'expérience dans les blouses de dames demandées, bons gages, emploi permanent. S'adresser chez Kussner Bros., 23 rue St-Antoine. 192-jno

SAUCEUSES DE CHOCOLAT — On demande des sauceuses de chocolat, des premières mains. Position permanente. S'adresser à The Standard Confectionery Coy., 561 St-Timothée, le jour et le soir. 248-3

Servantes Demandées

BONNE D'ENFANTS — On demande immédiatement une bonne d'enfants, pour 1 bébé de 2 ans et une fillette de 7 ans, bon salaire. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CUISINIERE D'EXPERIENCE DEMANDEE. Il faut avoir des références de la ville. Venez au No. 682 rue Sherbrooke Ouest. 248-3

CUISINIERE — On demande une cuisinière, bons gages (965). S'adresser au No 1080 DeLorimier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

CUISINIERE - FILLE DE CHAMBRE — On demande une cuisinière et une fille de chambre (971). S'adresser au No. 334 Sherbrooke Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

CUISINIERE — On demande une cuisinière, une personne âgée de 35 à 40 ans ; pas d'enfant (989). S'adresser au No 228 Sherbrooke ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre d'expérience, bons gages, pas de jeunes enfants, avec de bonnes références (960. S'adresser au No. 180 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

CUISINIERE — On demande une cuisinière, bons gages à une personne recommandée, pas de lavage, ni repassage (977). S'adresser au No 140 Crescent 1ère rue passé rue de la Montagne ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre (994). S'adresser au No 33 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

FILLE GENERALE. — On demande une fille générale, sachant faire la cuisine, pour une famille de 3 personnes, références exigées (955). S'adresser au No. 481 ave Lansdowne, Westmount ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

FILLE — On demande une fille pour prendre soin d'un enfant et se rendre utile aux soins du ménage. Dimanche libre ainsi que les mercredis et jeudis soirs, (965). S'adresser à Alex. Goulet, 708 Mentana, Tél. Bell St-Louis 2864 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

GOUVERNANTE—On demande une gouvernante pour le soin de deux enfants, 2 et 7 ans, bon salaire. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

JEUNE FILLE DEMANDEE, pour aider au ménage, devra coucher chez elle. S'adresser 913 Ste-Catherine Est. 247-3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour aider au ménage, (1001). S'adresser au No 1334 St-André ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

JEUNE FILLE — On demande un jeune fille de 16 à 18 ans pour aider au ménage, pas de lavage, pour une petite famille (945). S'adresser au No. 172 Cherrier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 15 à 16 ans, pour aider au ménage, pas d'enfant ni lavage. (990). S'adresser au No 180 Ste-Catherine ouest ou au Bureau de Placemens de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille sans enfants. S'adresser 490 Lansdowne Ave, Westmount. 249-6

ON DEMANDE une jeune fille de 15 à 16 ans pour faire le ménage. S'adresser immédiatement à 236 Boyer près Mont-Royal. 248-3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale au No 122 rue Ste-famille. 247-6

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale au No 96 rue St Denis. 248-3

SERVANTE—On demande une servante générale pour un petit flat, salaire $15.00. S'adresser 256 Ouest Boulevard St-Joseph. 248-2

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, pas de lavage Références exigées. S'adresser 203 Versailles. 248-6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Gages, de $15.00 à $20.00. Références exigées. S'adresser 25 Laval. 242-8

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, S'adresser au No. 808 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, pour faire un peu la cuisine, pour aider au ménage (949). S'adresser au No. 670 Alma, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

Servantes Demandées

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale avec références. (982). S'adresser au No 356 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

SERVANTE GENERALE — On demande une personne pour aider au ménage, petite famille, (999). S'adresser au No 269 Villeneuve ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale pas de cuisine, petite famille (951) ; S'adresser au No. 1244 St-Urbain ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, sachant faire un peu de cuisine, bons gages (967). S'adresser au No. 31 avenue Laval, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale pour aider au ménage, jeune fille préférée (954). S'adresser au No. 264C Delisle ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale pour une petite famille sans enfants (991). S'adresser au No 137 Cherrier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale, une personne parlant l'anglais, pas de cuisine, famille de 2 personnes, bon chez soi, (1000). S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale pour une petite famille, pas de lavage (962). S'adresser au No. 2102 St-Jacques, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni enfant, références exigées (970) S'adresser au No. 689 St-Denis ou au Bureau de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale, pas de cuisine ni lavage. (981). S'adresser au No 1521a St-Denis, téléphone St-Louis 3789, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, pas de cuisine ni lavage, bons gages, pas d'enfant (968). S'adresser au No. 91 Boulevard St-Laurent. Téléphone Fl. 338 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage, famille de 5 grandes personnes, (952) ; S'adresser au No. 102 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pour une personne seule, (993). S'adresser au No 257 Ontario Est, Tél. Est 3449 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 249-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, famille de trois personnes, un flat (956). S'adresser de 10 heures a. m., A 1 heure p. m. 174 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage (965). S'adresser au No 601 Huntley. Tél. St-Ls. 3728 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale pour cuisine de famille, pas de lavage. (984). S'adresser au No 4262 Western Ave., Westmount, téléphone West 1757, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

SERVANTE GENERALE demandée, personne âgée préférée, pour famille de 4, salaire $15 par mois. S'adresser immédiatement 600 Sherbrooke Est. Téléphone Bell Est 5404, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 248-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale, jeune fille préférée, pas de cuisine, famille de 2 personnes (964). S'adresser au No 316 St-Denis. Tél. Est 3187 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 247-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, famille sans enfant, pas de lavage, références exigées, une jeune fille préférée, (983) ; S'adresser au No. 3465 Sherbrooke Westmount ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 246-4

SERVANTE GENERALE. — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, famille de 2 personnes, pas de lavage ni repassage (978), paiera les chars. S'adresser au No 4472 Sherbrooke, Westmount, Tél. Westmount 2751 ou au

PETITES ANNONCES

Maisons à Louer

LOGEMENTS A LOUER — A louer logements de 3 appartements, situés dans le centre de la ville ; loyer $6.00 par mois. S'adresser 190 St-Hubert. 244-6

LOGIS à louer ; 3 et 6 chambres ; une minute du Parc Lafontaine et de l'église ; ménage fait ; loyers d'hiver, 32 rue Brébeuf. 245-6

MAISON à louer à 3 étages, $16.00 par mois, 526 St-Christophe près Ontario. 244-6

MAISON A LOUER, 411 Laval, flat de 5 appartements avec petite écurie si désirée. S'adresser 225 Ste-Elisabeth. 244-6

MAISON à louer, rue Lasalle, près Mont-Royal, trois logements, trois pièces chacun, à des conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 1231A rue Bordeaux. 241-6

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer dans le centre de la ville, remis à neuf, $5 à $20 ; aussi ménage à vendre. S'adresser 56 Saint-Norbert. Tél. Est 1508. 241-12

Magasin à Louer

A LOUER — pour le mois de décembre, bon magasin au No 552 rue Ste-Catherine ouest, près du coin de la rue Stanley, en face du Lyric Hall, approprié pour le commerce de Noël. S'adresser chez Layton, Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest.

MAGASIN A LOUER — Magasin à louer, 322 Rachel Est, près St-Denis. S'adresser à 324 Rachel Est. 248-6

A Vendre

A MEUBLEMENT A VENDRE, avec droit au bail ; maison de 21 appartements, 18 chambres à coucher de louer ; revenu $250.00 par mois, sans pension. Loyer $50.00, bail de 7 ans. Je garanti $1200.00 par année de profit net. Bell Tél. Est 3872. 244-6

AUX SPECULATEURS — Glacière à vendre au Parc Lebrun, avec tout l'outillage nécessaire pour le sciage et le charroyage de la glace. A un mille de distance pour se procurer la plus belle glace de l'Ile de Montréal. Offre extraordinairement avantageuse. Commerce excessivement payant. S'adresser à M. Lebrun, Parc Lebrun, quartier Longue-Pointe. 244-6

A VENDRE — Magnifique paire de grands rideaux de salon tricottés au crochet. S'adresser à 599 Laval. 249-6

A VENDRE — Magnifiques meubles de salon en acajou à vendre à bon marché. S'adresser à 181 Berri. 246-6

A VENDRE à sacrifice, sofa en cotonnier fait sur commande, aussi bon piano Cottage. Aucune offre raisonnable refusée, 399 Rachel. 249-jno.

A VENDRE — Fusil Greener à deux coups, calibre 10, canons damas, de 30 pouces choqué en plein, pesanteur, 9 1-2 lbs., chance exceptionnelle. S'adresser 104 rue Mansfield. Tél. Up 1240. 247-6

A VENDRE — Un beau jeune chien de 7 mois, Danois et Mostif, pesant à peu près 125 livres, de première classe pour la garde, nous le vendrons strictement garanti sous tous les rapports. S'adresser 107 rue McCord, Main 3882. 246—j-n-o.

BRODERIE de tout genre, dessin inédits, appliquée de perles et vraie dentelle, exécutée par ouvrière experte. Ecrire ou s'adresser à Mademoiselle Aubrun, 2600 St-Hubert. 245-8

CALENDRIERS POUR 1911 — Nous en avons un grand assortiment. Prêts à être livrés immédiatement. Beaucoup de jolis dessins. Echantillons envoyés aux clients qui demeurent en dehors de la ville et qui désirent en commander cent ou plus. Les clients de la ville n'auront qu'à téléphoner et ils recevront promptement la visite d'un voyageur. Lawrence & Co., Limited, 251 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 4179. 246-12

CHAPEAUX DE FOURRURES

et de toutes sortes pour dames, faits sur commande avec soin et promptitude par une dame d'une grande expérience. Satisfaction garantie, très bas prix. S'adresser 441 St-Denis. 245-6

CLAVIGRAPHE — Empire, comme neuf, très bon marché, 286 St-Denis. 245-6

CLIENTELE DE LAIT à vendre—10 gallons ; bonne voiture d'été et d'hiver, cheval, harnais, glacière et bidons ; le tout en bonne ordre. Cause de départ. S'adresser au Casier, 629 La PATRIE. 246-6

COFFRES-FORTS qui donnent une protection absolue contre le feu. Coffres-forts de la Dominion Safe & Vault Co. Toutes grandeurs et tous styles en stock. Quelques-uns aussi de seconde main. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. 240—5-10-16-22-28.

ENGIN de 75 forces, bouilloire de 100 forces, grément de scie, planeur, emboufeteur, scie à ruban, arbre de couche, courroies, bon marché à prompt acheteur. S'adresser à T. Ducharme, Richelieu, Qué. 200-86

ETRENNES — Vous trouverez, chez "C. Brien" du "Bazaz St-Louis", 564 St-Denis, près Cherrier, un assortiment complet et varié de cadeaux et de jouets pour les fêtes. Les prix défiant toutes compétitions. Les jouets sont au Sous-Sol. 247-9

IMPORTANT — VENTE A L'ENCAN, tous les jours, de 3 heures p.m. à 7 p.m. Aujourd'hui, vente de bijouteries et montres. Vous pouvez vous procurer cadeau de Noël à moitié du prix de détail. Bargain Auction House, 66 rue Ste-Catherine Est. 246-14

JEUNES FILLES — Durant les longues soirées d'hiver, faites de l'argent tout en vous divertissant avec vos amies ; 3 jeux cartes de conversation amusante; combinaison strictement morale et spirituelle. Par poste, 3 échantillons 25c. Ecrire agence, 898 St-Timothée, Montréal. 247-5

MESDAMES—Procurez-vous un mannequin (buste) pour faire vos robes, manteaux. Demandez notre catalogue de bustes. Delfosse et Cie., manufacturiers fixtures et bustes. 7 rue Hermine. 230-26

PLUMES-FONTAINES — Il n'a rien de plus acceptable comme présent qu'une bonne plume-fontaine. Nous avons un très gros assirtiment **des meilleures plumes qui se fabriquent**, et qui sont de un à trois dollars moindres qu'ailleurs. Réduction libérale pour le clergé et les institutions religieuses. Nous sollicitons inspection et correspondance. Lawrence Co, Ltd., 251 St-Jacques, Montréal. 241-12

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 avenue du Parc. Commandes prises par téléphone Est 3272. Lunettes ajustées sur tous les yeux, une spécialité. 221-52

RADIATEURS, CALORIFERES — Nous avons des radiateurs et calorifères de toutes grandeurs, à vendre, aussi des tuyaux, poulies, arbres de couche, courroies, chaines, poutres en acier, rails en acier, etc.; toutes grandeurs, le tout à bon marché. Imperial Waste & Metal Coy, 7 rue Queen. Tél. Main 4959-6587 241-lan

Automobiles à Vendre

AUTOMOBILE à vendre à sacrifice, occasion rare pour fin de saison, parfait ordre, prix $300.00. E. Boucher, 716 Notre-Dame Est. — Est 3360.

Epiceries a Vendre

EPICERIE A VENDRE, place avantageuse, 1385A St-André. 246-6

EPICERIE A VENDRE, bon marché, immédiatement, 58 Carrières. 246-6

Chevaux a Vendre

CHEVAUX A VENDRE — Jument rouge, 9 ans, pesanteur 1000 lbs $125, cheval rouge, 7 ans, pesanteur, 1150 lbs, $150. A. Dufresne 1357 St-André. Tél. St-Louis 2793. 249-1

CHEVAUX A L'ENCAN, LES LUNDIS ET JEUDIS A 2.30 heures P.M.—Toutes personnes ayant chevaux voitures, harnais, etc., à faire vendre à l'encan, feront bien de nous les consigner, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Si nous ne faisons pas les ventes aucuns frais. Notre garantie vous protège. P. VANDELAC, encanteur général, 33 Place Jacques-Cartier, près Marché Bonsecours. 229-24

Fourrures a Vendre

A VENDRE — Pardessus en Mouton de Perse à vendre bon marché. S'adresser au No. 124 rue Notre-Dame, Lachine. 225-26

A VENDRE, $2,000 D'ECHANTILLONS DE FOURRURES CONFECTIONNEES, provenant d'un manufacturier. Toutes sortes de fourrures à moitié prix et à moins que moitié prix. Aussi 2,500 paires de chaussures, qui sont des échantillons de la plus grande manufacture du Canada. A vendre au prix du cuir. Le magasin est ouvert tous les jours jusqu'à 6 heures p.m. The J. D. Gilmour Company, 306 rue St-Paul. 249-6

FOURRURE — Pardessus doublés en fourrures de $10 à $75. Casques de tous genres, nos prix sont des plus bas. R. Marks, 199 Craig Est. 246-6

FORURURES

Vente sans réserve de manteaux en moutons de Perse, de vrais bijoux, à $50.00 et nous avons aussi manteaux en near seal, manteaux doublés en fourrures, capots en chat sauvage de 1ère qualité, capots doublés en fourrure, collets en loutre, ou mouton de Perse, manteaux en ponte russe, en rat musqué, étole et manchon en vison et Alaska et autres fourrures. Une visite est sollicitée. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures p.m. Wm. Albert, marchand de fourrures en gros, 91 Saint-Hubert, près Gare Viger 244-6

500 PEAUX DE MOUTONS DE Perse à vendre, à des prix très bas, à partir de $5.00. S'adresser 966 Ste-Catherine Est. 236-26

Pianos et Orgues

A VENDRE — Piano droit en acajou américain, 3 semaines d'usage ; a coûté $400.00. Vendra pour $140.00 d'ici à samedi pour besoin d'argent. Visible en tout temps. 1247 Berri. 247-6

A VENDRE — Piano Ewing & McIntosh, cottage droit, jolie caisse en noyer, cadre en métal, portée complète, excellente tonalité, belle apparence. Une aubaine à $175. Payable $10 comptant et $5 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest (coin rue Stanley). 249-16-20

PIANOS A VENDRE, de $400 pour $200. S'adresser à 548 rue Fullum. 247-6

PIANO — Beau et bon piano, en acajou, à vendre par besoin d'argent. 608 Parc Lafontaine. 245-6

PIANO A VENDRE — Piano droit neuf à vendre au prix de la manufacture, aussi autres articles à bon marché. S'adresser 644 Blvd. St-Laurent. Tél. Est 6567. 244-6

PIANO A VENDRE, propriétaire quitte la ville et vendra à sacrifice, un beau piano droit, presque neuf caisse en acajou, 3 pédales, dernier modèle, 479D rue St-Denis. 249-1

Voitures et Harnais

A VENDRE — Une magnifique cariole ayant coûté $125.00, à vendre à bon marché. S'adresser à 649, Notre-Dame, Maisonneuve. 244-6

A VENDRE une grosse sleigh, avec boîte, aussi un bon gros berlot à deux sièges. S'adresser J. A. Bertrand 517 Frontenac. 244-6

CARIOLES et ressorts, pour charretiers, à vendre presque neuves ; aussi chevaux, le tout de première classe, chance extraordinaire pour prompt acheteur, 390 Beaudry. 247-6

SLEIGH DE LIVRAISON — A vendre avec top, devant en S, vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 1282 Notre-Dame Ouest. 246-6

SLEIGHS de livraison pour épicier, boucher, laitier, buanderie, mercerie, etc., aussi berlots et lorray simple. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 244-6

SLEIGHS d'occasion, sleighs de famille, sleighs Surrey, sleighs à 2 sièges, cutters et autres styles. The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 Osborne. 242-12

SLEIGHS — Beaux sleighs faits à la main, Windsor, Alexandre, cariole privée, carriole de charretier; aussi sleighs seconde main à un et deux sièges. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 244-6

SLEIGHS SURREYS — Nous fabriquons des sleighs surreys d'un genre tout nouveau, tant qu'à l'élégance et le confort. Donnez votre ordre à présent. A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 244-6

SLEIGHS A VENDRE — Les plus beaux et les plus nouveaux sleighs, patentés par Aimé Taillefer, le 29 juin 1909. No de patente 119-170. Si vous voulez acheter le vrai sleigh Taillefer, allez directement à la manufacture, 667 St-Paul, car nous n'avons pas d'agents. Prix, $100.00. 240-26

VOITURES D'HIVER (10), pour épiciers et bouchers, aussi 2 voitures pour confiseurs, à conditions faciles. S'adresser 88 Ave. Labelle, près Rachel Est, St-Louis 799. 244-6

3 SLEIGHS, avec boîte à neige, aussi un bon cheval gris, de voiture et carriole à vendre. S'adresser 1233 des Erables. 247-6

Boutons sur Commande

AUX MODISTES — Boutons faits avec votre drap, à la douzaine ou à la grosse. Styles élégants. Dominion Button Works, 728 Visitation, près Sherbrooke. 227-26

Cadeaux du jour de l'an

pour sleighs de 25c à $3.00, traineaux 25c à $3.00, hockey, patins, 40c à $3.00 etc. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. 236-26

CADEAUX DE NOEL. —Plumes-Fontaines. Plumes écrivant bien, donnant satisfaction ; sans égales pour écrire rapidement et pour tracer des lignes. $1.00 poste payée, or 14k. Envoyez votre commande avec l'argent à Progress Importing, 74 rue St-Jacques, R. 4, Montréal. 242-22-H-4

Cartes postales illustrées

CARTES POSTALES — 400 cartes postales illustrées pour $1. Fleurs, Fantaisies, Comiques, pour fêtes, bonne année, Noël, etc., etc., 400 pour $1. Envoyez votre commande par la prochaine malle à La Carte Postale Française, Boîte 1149, Montréal, Qué. 246-6

Chevaux Clippés

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 186-182

Poêle d'Acier

JE VENDS le meilleur poêle d'acier, le plus beau modèle désiré. Vous épargnerez votre argent en l'achetant. Des milliers de familles en font l'éloge. Poêles échangés et réparés avec soin. Agent pour la Cie Moffat, St-Louis 1814. M. H. Boucher, 1440 Blvd. St-Laurent. 235 80

Diamants

DIAMANTS, MONTRES, ETC.—Crédit ou comptant. Achète ou échange diamants, pawn-tickets, bijoux, etc. Denault, courtier en diamants, 17 Côte Place d'Armes. Main 1185, Demandez catalogue. 223-40

Huitres Malpecques

à vendre, de première qualité, $9.00 le quart, trois X. Autres qualités de malpecques $7.00, ordre de la campagne promptement exécuté. Jos. Nantel, 73 1-2 St-Paul. 229-25

Materiaux de Construction

La vieille bâtisse du "Herald" étant en démolition, tous les matériaux doivent être vendu sur les lieux ou au clos et bureau, 658 Notre-Dame Est. Tél. Est 3265. 243-12

Raquettes patins traines

Nous avons à vendre un lot de raquettes, mocassins, tuques, ceinturons, sweaters, etc., aussi traines, patins, patins montés sur bottines, skis, etc., que nous avons loués l'an dernier. Nous voulons renouveler ces marchandises fréquemment. Venez les voir. James M. Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest. Téléphone 5155 et 1249 Up. Ouvert le soir excepté les mer credis et jeudis, où l'on ferme à 7 heures. 242-26

Rasoirs

et rasoirs de sûreté aiguisés, remis à neuf, 1 douzaine 30c, double tranchant 40c. Nous acceptons les ordres par la poste ainsi que timbres ou mandat. NOUVELLE INVENTION D'AIGUISAGE, 375 ONTARIO EST. 244-52

Réparations

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075. 233-26

REPARATIONS de sets de salon, canapés, matelas, sommiers ; aussi manufactures de coussins, de traine sauvage. Rolland Frère, 901 Sanguinet St-Louis 3867. 241-26

Storage

Grand garage de voitures d'été et d'hiver. Nous allons chercher les voitures sans charge extra. B. Chevalier, 391 Ave. Colonial. Tél. Est 3439. 247-6

Teinturerie-Nettoyage

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co.," 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 142-156

Votre credit est bon

Pour $1.00 par semaine, on vous ouvre un compte dans les habillements de dames et messieurs, marchandises ; sacs et fourrures, tapis et prélarts. Habillements sur commande, notre spécialité. Venez nous voir et vous aurez satisfaction. H. Cohen & Fils, 822 rue Ontario Est, en face de l'église du Sacré-Cœur. 203-145

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER — On demande à prêter $3,500 sur 1ère hypothèque et $1,500 sur 2ème, taux courant. S'adresser immédiatement à Jos Beaulieu, notaire, bureau Ed. "La Patrie", Tél. Est 3085. 249-6

Prêts sur hypothèques

ARGENT A PRETER sur première et deuxième hypothèque, à Montréal, gros et petits montants. L. C. Goyette, notaire, 38 Notre-Dame Est, Main 7679. 242-26

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 93 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-lan

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 20 St-Jacques. Tél. Main 1851. Résidence, 240 Visitation. 114-156

Divers

HOPITAL privé, sage-femme diplômée. Dame Décarie, 50 1-2 Sanguinet. 249-6

A vendre ou a echanger

FERME à vendre ou à échanger, à la campagne — 100 acres, dont 12 défrichés. Maison neuve, dans place établie depuis longtemps. 2 milles du village et de la station du chemin de fer. Echangerait pour maison bon marché en ville ou faubourgs. S'adresser 1190 Cadieux, Montréal. 246-6

A vendre ou a louer

MAISON A LOUER OU A VENDRE, rue Boyer, près rue Rachel et Parc Lafontaine, 2 étages ; façade pierre et brique, 7 chambres par étage. Gaz, électricité, bains, w. c., cuves pour lavage, fournaise à eau chaude. Conditions faciles. A louer très bon marché jusqu'à mai. S'adresser rue St-Dominique, 228, tél. Est 6299. 246-6

On Demande a Acheter

ON DEMANDE A ACHETER un moulin à scie portatif de 20 à 25 forces neuf ou de seconde main. S'adresser à J. B. Bourcier, Notre-Dame de Consolation, comté Labelle, P. Q. 249-3

On Demande a Emprunter

ON DEMANDE A EMPRUNTER — Un notaire ayant plusieurs demandes d'emprunts sur hypothèques désirerait communiquer avec des prêteurs. Ecrire à casier 634, la PATRIE. 248-6

Trouve

TROUVEE une montre en or avec une chaine au coin de la rue St-Denis et Ste-Catherine pour la réclamer au No. 1639 St-Denis entre 5 hrs. à 7 hrs. 247-3

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit. No 21716. F. Corbeil, Demandeur vs. W. Gannon, Défendeur.

Le 26ème jour de décembre 1910, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 58 rue Reading en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, argent comptant.

Montréal, 15 décembre 1910.

E. AUMAIS, H.C.S.

249-1

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit No 19067. J. Ward, demandeur vs R. J. McLeod, défendeur — Le 26ème jour de décembre 1910, à midi, au domicile du dit défendeur, au No 2240 rue Waverley, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

Réal Robillard, H.C.S.

Montréal, 16 décembre 1910.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, PHILIAS GROULX, cultivateur, de la paroisse de St-Laurent, qu'il s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour faire passer une Loi confirmant certains actes de vente et transport par Henri Groulx, Joseph Groulx père et Nicolas les Groulx à Philias Groulx, et autres fins.

Montréal, 14 décembre 1910.

PHILIAS GROULX, 16-23-30D 6-13J Pétitionnaire.

Colonnes D'Immeubles

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

J.H. PETIT

Courtier en Immeubles, 122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis, 3968

$3000 — Rue Garnier, terrain 26 x 103, avec maison 2 logements. Revenu $400.

$3600 — Rue Hôtel de Ville, 4 logements. Revenu 468.

$3800 — Rue Atwater, terrain 40 x 90, avec écurie et cottage, près Notre-Dame.

$4500 — Rue Colonial, près Mont-Royal, 4 logements. Revenu $456.

$5500 — Rue Cadieux, près Mont-Royal, 6 logements. Revenu $558.

$6000 —Rue Mance, près Mont-Royal, 3 flats modernes. Revenu, $612.

Notre Dame, St-Henri, Imprimerie ; aussi magasin de papeterie à échanger contre propriété. Place d'argent, établie depuis longtemps. Aux gens sérieux seulement.

$7500 — Terrain rue Mont-Royal, dans le centre, un coin. Comptant $1,000.

$12500 — Ave du Parc, 3 flats modernes, brique solides, coin de ruelle, bien bâti. Comptant, $4000.

On demande à acheter une propriété dans le quartier Duvernay, de $3,000 à $8,000.

$750 — Barber Shop, rue Rachel, bonne place d'affaires, bien située.

On demande terrain à échanger contre propriété bien situé.

Adressez-vous immédiatement à J. H. PETIT, 122 Christophe Colomb. 244-6

A VENDRE — 94 rue Ste-Famille, une maison détachée, en brique, 16 pièces, planchers en bois dur, lumière électrique. S'adresser à l'adresse ci-dessus ou Est 191. 225-26

A VENDRE, belle propriété toute neuve, 2 logements, situés sur la rue Huntley, dans le quartier Saint-Denis cause départ pour la campagne, vendra $3,200. S'adresser 764 Berri. 245-6

A VENDRE — Cottage en brique solide, 9 pièces, plancher en bois dur, avec miroirs dans chambre à coucher, armoire, bain à douches, cave en ciment, 4 entrées, cuves stationnaires, glacière, fixtures électriques, stores de fenêtres, baguettes à rideaux, chauffage à l'eau chaude, table de billard, poêle à gaz ; vendra le tout au complet et en bon ordre, pour $7,500.00, conditions faciles. On peut le voir, 2135 rue Mance. Tél. St-Louis 2579. Possession immédiate si désiré. 247-6

MAISON A VENDRE à Rosemont, tout près de l'église, un vrai bargain pour une personne n'ayant pas beaucoup de capital, vendra $2,750, $500 comptant et la balance par paiements de $20 par mois, sans intérêts. S'adresser A. Lavergne, 37 Notre-Dame Est. 248-3

Propriétés à Vendre

ENCORE 4 MAISONS à vendre ; petit montant comptant, balance comme un loyer à prompte acheteur. S'adresser 222 Davidson. 249-6

MAISON A VENDRE $2,500, 4 belles chambres, avec écurie, une grande cour. Conditions faciles $1,000 comptant. 1063-65 Hôtel de Ville. S'adresser 70 St-Charles-Borromée 249-6

MAISON A VENDRE, $5,000 — Maison neuve, pierre et brique solide, 3 logements modernes. Revenus $528.00. Centre de Maisonneuve. S'adresser notaire Couture, 97 St-Jacques. 248-6

MAISON ET ECURIES A VENDRE 2 petits logements, un haut et un bas, 6 chambres. Remise pour voitures et écurie pour 4 chevaux. Tout est moderne. Bonne localité. $6,700, en partie comptant. S'adresser par lettre à Boîte 625, la PATRIE. 244-6

MAISON A VENDRE rue Bordeaux, près Mont Royale, 3 logements, 7 pièces chacun, gaz, électricité, plomberie moderne. Revenu $576.00. Prix $5,800.00 $1,000.00 comptant. S'adresser 1231a rue Bordeaux, propriétaire. 249-3

MAISON A vendre, rue Bordeaux, près Mont-Royal, trois logements, sept pièces chacun, gaz, lumière électrique, plomberie moderne. Revenu, $516. Prix $5,800, vendra $1,000 comptant. S'adresser au prop., 1231A rue Bordeaux. 244-6

Proprietes a Vendre

JOLIE PROPRIETE, quatre logements, sept, huit pièces, rue Labelle, près Bélanger. Visitez. $3,100.00 $3,600.00. S'adresser 2121 Labelle. Tél St-Louis 3477. 247-6

PROPRIETE A VENDRE rue Garnier, coin de ruelle, 3 étages, en brique pressée, aussi rue Chambord, 4 logements ; revenu $720. Prix $7,000 ; 3 logements rue Chamberd près Mont-Royal, nouvellement bâtis, rapportera $408 par année, prix $4,000. S'adresser H. Corbeil, 138 rue Garnier. Tél. St-Louis, 1360. 244-6

Propriétés demandées

AUX PROPRIETAIRES—Nous avons besoin de propriétés avantageusement situées ainsi que lots vacants. J. C. Bertrand, 50 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 7393. 227-26

Terrains a Vendre

TERRAIN A VENDRE, 25 x 130, près église, école, rue Saint-Denis. S'adresser 1966 Saint-Denis. Tél. St-Louis 1540. 249-5

TERRAINS A VENDRE OU A ECHANGER. — Magnifiques terrains de 25 x 100 — 26 x 100 et 27 x 11, A vendre à conditions faciles ou à échanger pour propriété de n'importe quelle valeur. S'adresser à J. G. A. Avard & Cie., chambre 29, 107 St-Jacques. Tél. Main 6790. 97-jno

SITE DE MANUFACTURE

TERRAIN PROPRE AUX MANUFACTURES

Pourvu d'Eau, d'Egouts, de Trottoirs, de Gaz, de Pouvoir Electrique, près des Tramways et des Chemins de fer, des Postes de police et de Pompiers et de toutes les utilités publiques.

S'adresser à

L'HOTEL DE VILLE

Maisonneuve

Voici une vue d'une des villas qui seront érigées à la nouvelle place de villégiature sur le lac St-Louis, appelée

PINE BEACH

Les lots se vendent maintenant à partir de $50.00 en montant, et à conditions faciles—Pas d'intérêt.

Cottrell

C. C. COTTRELL, 517 rue Ste-Catherine Ouest.

Veuillez m'envoyer d'autres renseignements au sujet de PINE BEACH.

Nom .. .. ..

LES JEUNES LIBERAUX

LES MINISTRES ASSISTENT A L'INAUGURATION DES NOUVELLES SALLES DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE DE QUEBEC, A L'AUDITORIUM.

(Spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16 — Sir Lomer Gouin, et ses collègues ont assisté hier à l'inauguration de la nouvelle salle de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec, à l'Auditorium, inauguration qui a donné lieu à une assemblée enthousiaste. Les salles étaient remplies d'une foule de jeunes gens auxquels s'étaient mêlés un grand nombre de vieux libéraux. Citons au passage des noms comme ceux de MM. J. M. Tardivel et Alphonse Côté.

Aux sièges d'honneur, on voyait Sir Lomer Gouin, les hons. MM. Allard, Taschereau, Devlin, Caron et Kaine, MM. Leclerc, Létourneau, Blouin et Carbonneau, députés.

M. Lucien Cannon, avocat, président de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec, occupait le fauteuil présidentiel, et il a a fait un vibrant discours, dans lequel il a assuré les chefs libéraux "qu'il y a encore, Dieu merci, des jeunes gens qui sont encore libéraux, qui sont fiers de l'être et qui sont fiers de leurs chefs".

SIR LOMER GUOIN

a été longuement acclamé quand il s'est levé pour parler à ses jeunes amis. Il salue le jeune chef de la part de ses collègues du gouvernement.

"Des journaux prétendent, dit-il, que les partis politiques sont inutiles. Méfiez-vous de ces gens. Ce sont des adversaires. Les partis politiques sont nécessaires. Nous avons toujours eu ici deux partis politiques: le parti libéral auquel vous appartenez, et le parti conservateur, qu'on les appelle nationaliste, autonomiste, castor, indépendant, etc."

Citant une parole de Lord Rosebery qui disait : "I am liberal because I wish to be associated for the best men for the best work", Sir Lomer dit que cette parole peut se dire ici avec autant de vérité. Le parti libéral a à sa tête le plus grand homme que le Canada ait encore produit et qui a changé la période de guerre civile où nous porté le budget de $300,000 à $1,000- paix et de prospérité.

Sir Lomer rappelle les principaux faits accomplis depuis 14 ans par le parti libéral qui a bouleversé la face du Canada.

"Y a-t-il quelqu'un dans cette salle qui voudrait nier que l'état des affaires dans notre province est prospère? D'après l'opinion de tous les chefs des autres provinces, nous pouvons dire que la nôtre occupe la première place sur le tableau.

Il rappelle brièvement ce que les libéraux ont fait pour l'agriculture, pour l'instruction technique, pour l'instruction publique dont ils ont porté le budget de $500,000 à $1,000-000.

LES ECOLES TECHNIQUES

ont été construites au coût de sommes considérables, trop considérables, selon les uns, mais le premier ministre fait remarquer que l'argent avec lequel elles ont été construites n'a pas été emprunté à 77 cents dans la piastre, comme dans le bon temps des conservateurs. Cet argent n'a pas été emprunté à l'étranger, mais il a été pris dans les coffres de l'Etat.

Si les jeunes libéraux suivent l'exemple de leurs ancêtres, le parti libéral restera au pouvoir, et cela encore durant plusieurs années.

D'autres discours ont été prononcés par les hon. MM. Allard, Kaine, Taschereau, Devlin et Caron ainsi que par M. Lactare Roy, E.E.D, qui a proposé un vote de remerciements aux ministres, vote qu'il a appuyé par un discours remarquablement éloquent.

Après l'assemblée, il y a eu un concert boucane.

FEU MGR GRIFFIN

WORCESTER, 16 — Mgr Thomas Griffin, curé de la paroisse Saint-John, la plus grande de toutes les paroisses de la ville de Worcester, est mort à l'âge de 74 ans.

Il n'avait été malade qu'une journée.

LES CANADIENS A LONDRES

Voici la liste des Canadiens qui se sont enregistrés au bureau du Grand-Tronc à Londres, pendant le mois de novembre: Bernard Hamilton, Hamilton, Ont.; John V. Roy, Toronto, Ont.; Chas. S. Murray, Toronto; A. V. Doran, Niagara Falls, Ont.; Mme J. Meagher, Lindsay, Ont.; Mlle Mabel Meagher, Lindsay, Ont.; Mme McFaygen, Toronto, Ont.; Emile Lucas, Ottawa, Ont.; T. Read, Montréal, Qué.; Mme C. W. Kerr, Toronto, Ont.; M. Fred S. Moss, Dundas, Ont.; M. T. Howell, Toronto, Ont.

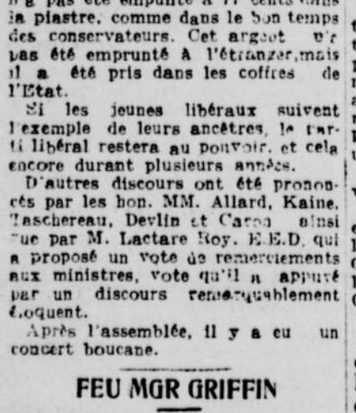

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, quasi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte

MME PETER GREEN, JR.

DE TORONTO, ONT.

Dit: Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le meilleur Sirop pour la toux dont elle a fait usage

Elle écrit : "Le SIROP DE PIN DE NORVEGE du Dr Wood est le meilleur sirop pour la toux dont j'ai fait usage. Mon bébé avait un très mauvais rhume. Je lui donnais des remèdes prescrits par le médecin mais cela ne paraissait pas diminuer sa terrible toux. Jusqu'au moment où je me suis procuré une bouteille de ce fameux sirop, j'en ai actuellement à la maison pour les enfants et je crois que je ne pourrais pas m'en passer. Je désire vous remercier pour tout le bien qu'il a procuré à ma famille."

Le SIROP DE PIN DE NORVEGE du Dr WOOD possède toutes les qualités que donnent aux poumons pour leur bonne respiration, le PIN de Norvège qui combiné avec l'écorce de cérisier sauvage et autres médecines pectorales en font la plus grande préparation connue pour la toux, et toutes les maladies de la gorge et les troubles aux poumons.

Cette préparation enveloppée dans un papier jaune ; la marque de commerce est formée de trois pins ; le prix chez tous les marchands est de 25 cents.

Manufacturé seulement par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

REUNION DU CLUB GOUIN

Le Club Gouin a tenu une réunion, hier soir, dans les vastes salles du club Letellier. Une coupe de cents membres y assistaient.

MM. D. A. Lafortune, M.P., président du Club Gouin, et Georges Bourgouin, un directeur du Club Letellier, présidaient.

M. D. A. Lafortune fut le premier orateur. Il parla de la session qui s'est ouverte il y a quelques jours à Ottawa, dont le programme contient le règlement de plusieurs questions auxquelles le gouvernement va donner sa plus grande attention.

Il parla ensuite de la loi navale et de la création de notre marine.

M. Lafortune termina son discours par une éloge du gouvernement Gouin.

M. Victor Béique, vice-président des étudiants en médecine de Laval, fut ensuite invité à dire quelques mots. Il parla de la lutte dans Drummond et Arthabaska, à laquelle il a prit part, et il affirma que la victoire des autonomistes était plus bonteuse que la défaite ministérielle.

"Ils ont effrayé les électeurs et ont employé tous les moyens déloyaux pour escamoter cette élection," dit-il.

Le président invita ensuite M. Théodule Rhéaume, avocat, secrétaire de l'organisation libérale de Montréal.

L'orateur parla tout d'abord de la politique provinciale, et fit l'historique de l'œuvre accomplie par le gouvernement de Sir Lomer Gouin, "œuvre patriotique, œuvre d'édification qui ne se compare pas à l'œuvre de destruction des nationalistes et des quelques conservateurs qu'il reste du grand parti de Cartier et McDonald."

M. Rhéaume rappelle les occasions où Sir Lomer Gouin a porté bien haut la gloire et le nom de la race canadienne-française, et a jeté sur notre province un éclat qu'elle mérite, mais auquel nous n'étions pas habitués.

L'orateur consacre la dernière partie de son discours à l'administration du gouvernement Laurier, et il parle de la loi navale. Un à un, il refute les arguments "des soi-disant autonomistes," et prouve que la marine de guerre n'offre aucun danger pour notre autonomie. Il fait aussi un bel éloge de Sir Wilfrid Laurier.

On adopte ensuite la motion suivante:

Que les membres des deux clubs endossent la politique sur la loi de la marine de Sir Wilfrid Laurier à Ottawa, de même qu'ils endossent la politique générale, de Sir Lomer Gouin à Québec.

Pour le sommeil, la dentition et contre les coliques, le **Sirop du Dr Fred. Demers** est une vraie bénédiction. Non seulement il calme mais améliore toujours la santé des bébés.

ven.—jno.

JARDINIERS MARAICHERS

Nous complétons aujourd'hui le rapport de la réunion des jardiniers-maraîchers, tenue mercredi à Saint-Laurent.

Après l'approbation du rapport du président, la parole fut donnée aux conférenciers.

M. le Dr C. Harrisson, collège McDonald, traita la question des maladies des cucurbitacés.

M. L. V. Parent, la culture des tomates; le professeur W. M. Lochead, des végétaux.

M. J. M. Swaine des insectes attaquant les végétaux; M. A. Décarie de Notre-Dame de Grâces, culture du melon:

M. J. F. Monroe, du collège McDonald : culture du céleri.

M. H. S. Hammond, du collège McDonald, : fertilisation chimique.

Le professeur W. S. Blair, du collège McDonald : la culture des tomates sous verre.

M. Stanton Jack, de Bassin Chateauguay : culture des asperges.

M. Wm. C. Dreher, de Mamagno sur Lugano (Suisse) : culture des oignons.

L'hon. G. A. Gigault, député-ministre de l'agriculture à Québec, ne pouvant assister à l'assemblée, se fit représenter par M. E. Plante, conférencier officiel du gouvernement provincial qui fit un magistral discours sur les bienfaits de la coopération, dans la classe agricole et cita plusieurs exemples édifiants pris aux Etats-Unis.

Dans un ordre d'idées plus techniques, le conférencier traita la question de la culture des choux-fleurs.

A la suite de toutes ces conférences des plus intéressantes, on procéda aux élections des officiers avec les résultats suivants :

Présidents honoraires : l'hon. J. Décarie, secrétaire provincial, et l'hon. J. E. Caron, ministre provincial de l'agriculture.

Vice-présidents honoraires : MM. C. H. Dubord et Ph. Cousineau, M. P. P.

Président, M. P. Wattrez.

Vice-président, M. McAvoy et J. B. Beyries.

Secrétaire trésorier, M. Anatole Décaries.

Comité exécutif : professeur W. S. Blair, M. McMeekin, C. Lagaré, J. Deguire, J. Clark, C. Legière, J. Jack, A. Monette, H. Papineau, V. Lagault et Cléophas Fortier.

Après l'adoption de plusieurs résolutions, et du principe de l'envoi d'une délégation au gouvernement fédéral, la séance fut levée, vers 11 h. 30 du soir.

NOUVELLES DE HULL

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 16. —L'enquête préliminaire dans la cause de J. Duvussat, le maître de poste de St-Emile, de Suffolk, accusé de fraude en élevant de $150 à $250 un chèque appartenant à Joseph Chartrand, a été fixée au 16 courant par M. le magistrat H. A. Goyette.

— Le nommé J. B. Deschênes, de Maniwaki, qui a tenté de se suicider il y a quelques jours, a été arrêté, et comparaîtra aujourd'hui devant le magistrat Goyette. Deschênes proteste de son innocence.

— M. F. X. Guay, inspecteur d'écoles pour les comtés d'Ottawa et Pontiac, est actuellement à Hull, où de concert avec quelques intéressés de l'éducation, il étudie le projet d'établir chez nous une école industrielle pour les jeunes gens.

— Le procès intenté par le gouvernement provincial contre les propriétaires des trois théâtres de vues animées de cette ville, pour avoir tenu ceux-ci ouverts le dimanche, a de nouveau été remis à lundi prochain. Mtre C. J. Brooke, avocat du gouvernement, a admis que l'inspecteur Girard, qui a porté plainte contre les théâtres, n'était pas autorisé par le gouvernement à prendre ces procédures, mais que depuis l'assistant procureur général lui avait écrit l'autorisant à continuer celles-ci au nom de la couronne.

— Paul Dandurand, du village de Labelle, accusé d'avoir contrefait un chèque au montant de $25, a été condamné à deux mois et demi de prison. Dandurand aura probablement à répondre à une autre accusation, celle d'avoir obtenu une autre somme de $25 par le moyen d'un faux chèque que lui a changé M. I. Riopelle de la Scala, comté de Labelle.

— M. le juge Champagne a renvoyé avec dépens la réclamation de la succession Scott contre la ville de Hull qui voulait se faire rembourser la somme de $1,099 qu'elle prétendait lui avoir été illégalement perçue pour taxes d'aqueduc. La cour a maintenu qu'en vertu du règlement No 91, de la charte de la ville, celle-ci a le droit de percevoir des taxes d'aqueduc sur tous les terrains qui sont à moins de 250 verges du service d'aqueduc.

CONFERENCE DE M. GREGOR

(Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 16—Après la conférence que Sir François Langelier fera samedi prochain sur "la criminalité infantile", M. Gregor, professeur à l'université McGill, en fera une autre sur "Monsieur de Gaspé".

Il y a un "Bonnet de Nuit"

"Night Cap"

qui fait toujours sa marque—un verre de bière Pabst Blue Ribbon. Pris juste avant de se coucher, il satisfait cette sensation de vide—un ennemi du sommeil—et aide à la digestion des autres aliments.

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité

est riche en malt hygiénique, délicieuse au goût et apaisante pour les nerfs. Elle a fait son chemin sur tous les marchés de l'univers à cause de son uniforme haute qualité et de son absolue pureté.

Commandez une caisse de Pabst Blue Ribbon aujourd'hui et ayez la satisfaction d'avoir et de servir à vos hotes la meilleure bière brassée.

Faite et embouteillée seulement par Pabst, à Milwaukee.

Télephonez maintenant pour en avoir une caisse à

L.CHAPUT, FILS & Cie,

2-4-6-8 rue DeBresolles.

Tél. March. 450 Tél. Bell Main 2168

MONTREAL.

Si ce n'est pas un Eastman, ce n'est pas un kodak

Rendez quelqu'un heureux en lui donnant un KODAK.

NOEL 1910

Catalogue Kodak gratis chez n'importe marchand de kodaks, ou de nous par la poste.

CANADIAN KODAK CO., LIMITED

Bureaux et Fabriques

582-592 rue King Ouest, Toronto, Canada

Ils n'en Veulent Plus d'Autre

Tous ceux qui ont fait l'essai de notre crème à la glace n'en veulent pas d'autre. Ils ne peuvent y trouver la saveur, le goût délicat de la crème à la glace "Imperial."

Donnez une commande d'essai par téléphone.

Imperial Ice Cream Co. Ltd.

TEL. MAIN 7643-7476

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS RIVIERES, 16.—MM. Jules T. Désilets et Léon Bureau, propriétaires du nouveau théâtre de vues animées le "Casino", rue du Platon, semblent très satisfaits de l'encouragement que le public leur accorde depuis la récente ouverture de leur théâtre.

Il est bon de dire qu'ils ne négligent rien pour donner satisfaction, programme choisi de vues et d'amusements exempts de tout reproche, service de police spécial pour le maintien du bon ordre, et grande courtoisie pour tous les clients, et spécialement pour les dames qui les honorent de leur présence.

—Les travailleurs de la corporation ont pu finir les travaux urgents de drainage en temps voulu, avant que la saison soit trop rigoureuse.

—A présent que la glace est prise sur le fleuve Saint-Laurent vis-à-vis la ville, nous espérons que notre marché sera visité par un plus grand nombre de cultivateurs, avec des bonnes provisions de toutes sortes pour le temps des fêtes de Noël et du nouvel an, et cela avec des prix plus acceptables.

—On dit que l'union Musicale et les élèves de l'Académie De La Salle sont à préparer un joli concert, qui doit avoir lieu prochainement.

Le 29 décembre aura lieu l'inauguration du nouveau chemin de fer de la Canada & Gulf Terminal Railway Co. Il y aura une fête à cette occasion à Matane, le point de départ de la nouvelle voie ferrée.

MR. ELISÉE DUPUIS

FRANC AVEU

M. Elisée Dupuis de St. Paul de la Croix souffrait de faiblesse. Le

VIN ST-MICHEL

l'a guéri et il s'en glorifie.

M. Elisée Dupuis exerce un métier exténuant s'il y en a, celui de scieur; il a, naturellement, payé son tribut à la nature. Il s'était dépensé vaillamment, sans compter avec ses forces et, les forces humaines ayant une limite, il s'affaiblit jusqu'au jour où il constata qu'il fallait trouver un remède à cet état alarmant. M. Elisée Dupuis a le courage de ses opinions. Jugez-en par la lettre suivante qu'il écrivait le 19 avril dernier :

MM. BOIVIN, WILSON & CIE., Montréal.

Messieurs:—

Beaucoup de personnes éprouvent certaine gêne à publier leur portrait ou leur témoignage dans les journaux. Moi, je ne suis pas du tout de ce caractere là. Des qu'on éprouve quelque bien-être, quelque soulagement dans la souffrance, par le fait de quelqu'un, il me semble qu'il est de toute justice de leur en accorder le crédit et la reconnaissance qui est due à quiconque vous fait du bien. C'est pour cette raison, Messieurs, que je viens vous remercier pour l'effet prodigieux produit par votre VIN ST-MICHEL dans l'état de faiblesse dont je souffrais depuis plusieurs années.

Dans la profession de scieur, nous sommes exposés bien plus que dans d'autres professions, on dépense ses forces, on en abuse, avec le résultat que vous savez: il en résulte une grande faiblesse. J'ai passé par là et si je jouis aujourd'hui d'une santé brillante, cela est dû pour la plus grande partie aux effets bienfaisants du VIN ST-MICHEL. Depuis que je suis ce traitement, je fais mon ouvrage sans avoir à craindre de m'affaiblir comme c'était le cas autrefois. J'engage vivement mes confrères à suivre mon exemple, car je suis certain que, pour eux, le VIN ST-MICHEL vaut de l'or. Encore une fois merci, mille fois merci.

Votre tout dévoué,

ELISÉE DUPUIS,

St-Paul de la Croix.

P.S.—Vous trouverez sous ce pli mon portrait que j'ai fait faire, après m'être rétabli. Une douzaine et demi de bouteilles ont eu raison de mon extrême faiblesse.

E. D.

Des milliers de personnes ont éprouvé ainsi les effets bienfaisants du VIN ST-MICHEL: nous en recevons tous les jours de nouveaux témoignages que nous serons heureux de publier, avec la permission de nos correspondants.

BOIVIN, WILSON & CIE,

SEULS AGENTS

520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Les Liqueurs Cusenier

Aux Extraits de Fruits Purs occupent le premier rang dans le monde entier

MANDARINETTE supérieure aux meilleurs Curaçaos.
LA PRUNELLE, la plus fine des Liqueurs de Table.
FREEZOMINT, Crème de Menthe Glaciale.
EXTRA-SEC CURACAO, une Liqueur très fine.
PEACH-BRANDY, Exquise Liqueur de Pêche.
SANGUINE-ORANGE, Curaçao de Luxe.
MEFIEZ-VOUS DES LIQUEURS AUX ESSENCES ARTIFICIELLES DANGEREUSES.

Demandez ces marques de qualité à votre fournisseur. S'il ne les a pas en stock, il se fera un plaisir de vous les procurer chez

Larue & Cloutier Ltée

Seuls agents au Canada,

246 rue St-Paul, - Montréal.

LA HAUSSE DU DETROIT

4,000 titres vendus ce matin. — Une rumeur qui se précise. — Le cours fléchit en fermeture

Le mouvement du Détroit s'est continué; les transactions durant la matinée ont porté sur près de quatre mille titres. La manœuvre d'ac-

E. J. M. WILSON — Directeur du Détroit United.

paparement ne diminue donc ni en force ni en rapidité. On a cependant remarqué, dix minutes avant la fermeture de midi et demie, un fléchissement assez sensible. Le cours vu s'était établi à 66 1-4 au début de la séance, tombait à 64 3-4, et finalement fermait à 64 7-8.

Il semble se préciser que M. Hanon, le propre associé de M. Ferguson, le vice-président du Détroit, soit l'acheteur véritable. En ce cas l'entrevue absolument pessimiste, donnée par M. Ferguson s'expliquerait difficilement.

Il convient de rappeler que jamais encore M. Ferguson n'avait accordé l'interview aux journaux. La sienne a été publiée à la veille du mouvement que l'on sait. Il y a là, pour les observateurs avisés, une coïncidence au moins étrange.

Il est à remarquer qu'on a publié à plusieurs reprises sur cette affaire des articles semblant avoir pour but d'égarer l'opinion, et notamment, lorsqu'il mit en cause, M. Wilson et la maison L. G. Beaubien & Cie.

Nous sommes en présence d'un coup parfaitement monté, et jusqu'ici très bien exécuté.

Nous persistons à conseiller aux actionnaires canadiens de la compagnie des tramways de Détroit, de ne pas vendre leurs titres. Encore une fois, ce qui pour les autres est bon à prendre, doit être pour eux excellent à garder. Ceux qui achètent savent bien pourquoi. A ceux qui déjà en ont, un simple soupçon doit suffire pour garder leur chat en poche.

Sur la rumeur de l'augmentation du dividende le Nova Scotia a monté à 87 3-4, soit une avance de 2 1-4 sur le cours d'ouverture.

Les autres valeurs de la liste n'ont rien qui vaille note.

M. CHS. BRANCHAUD — Co-associé de la maison L. G. Beaubien & Cie.

M. TANCREDE BIENVENUE

A l'assemblée du Crown Trust, qui a eu lieu hier après-midi, les directeurs et le président ont été élus à l'unanimité.

A signaler cependant que M. Tancrède Bienvenu a été appelé à prendre place au bureau de direction.

M. TANCREDE BIENVENU, directeur du Crown Trust.

Il convient de féliciter la direction du Crown Trust d'avoir su s'adjoindre une personnalité financière aussi unanimement appréciée des Canadiens-Français, que celle de M. Tancrède Bienvenu, le très distingué administrateur-général de la Banque Provinciale.

NOS MINES DE FER

Les expéditions totalisées des mines de fer canadiennes en 1909 ont atteint 268,043 tonnes évaluées approximativement à $652,316. Ces chiffres représentent environ 30 tonnes d'augmentation sur l'année précédente.

NOVA SCOTIA

Demain aura lieu l'assemblée générale annuelle du Nova Scotia.

Nous croyons savoir qu'on augmentera le dividende ou peut-être distribuera-t-on une prime.

WESTERN UNION

Le Western Union a déclaré son dividende trimestriel régulier de ¾ de 1%.

Les recettes nettes du semestre écoulé 30 septembre se chiffrent par $1,941,086, augmentation $11,791. Surplus $159,221, augmentation $11,513.

RAILS CONCAVES

Le Steel Corporation et le Lackwanna Steel ont décidé de faire des essais de rails concaves à 10,500 tonnes de résistance. Si les expériences donnent satisfaction, ces deux aciéries seront en mesure d'établir des prix fermes auxquels elles seront en mesure d'exécuter les commandes des chemins de fer.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

	Ouvert.	Hausse.	Baisse.	Midi.
		BLE		
Mai . .	96 1-4	96 1-4	95 7-8	96 1-8
Juil . .	93 3-8	93 1-2	93 1-4	93 1-2
		MAIS		
Mai . .	47 1-2	47 5-8	47 3-8	47 5-8
Juil . .	48 3-8	48 1-2	48 3-8	48 1-2
		AVOINE.		
Mai . .	34 1-4	34 1-4	34 1-8	34 1-4
Juil . .	34	34 1-8	34	34 1-8
		PORC		
Jan . .	1925	1925	1925	1925
Mai . .	1810	1817	1795	1995
		LARD		
Jan . .	1025	1025	1020	1020
Mai . .	1002	1002	995	995
		COTELETTES		
Jan . .	1022	1022	1012	1015
Mai . .	960	960	952	957

CHEMIN DE FER A PORCUPINE

Les champs d'or du district de Porcupine seront reliés dès juillet prochain par une voie ferrée au Northern Ontario Railway.

Actuellement trois équipes de 250 hommes chacun travaillent à la construction de la voie.

CE TRUST DE VINGT MILLIONS

Les journaux du matin publient une dépêche de Londres de la Canadian Associated Press, relatant la formation d'une holding Co., dont l'objet est d'absorber la compagnie des tramways et la compagnie électrique de Beauharnois.

M. Robert, président et M. McConnel, vice-président de la compagnie des tramways, opposent à toute demande d'information supplémentaire un mutisme complet. Cette attitude n'a en somme rien qui doive surprendre.

PRODUITS DE LA FERME

Le prix des œufs a atteint aujourd'hui 55 sous la douzaine; ils se vendent communément aux consommateurs, 60c. C'est un prix que beaucoup trouvent exhorbitant et qui les incite à manger autre chose. Cela se conçoit assez facilement. Du reste, si les œufs se vendent plus cher c'est qu'ils sont plus rares.

Le prix des autres qualités d'œufs est aussi très élevé, il varie de 32 à 37 sous la douzaine.

Les arrivages sont à peu près nuls; les froids sibériens que nous avons ne favorisent pas précisément la ponte.

Le prix des volailles monte d'une façon inquiétante; celui des dindes menace d'atteindre les nues. Nous sommes à l'approche de Noël, la hausse est de saison. Les arrivages sont abondants, mais la demande est énorme. Pour les fêtes, chacun veut avoir de la volaille sur sa table.

Arrivages d'œufs — 66 caisses contre 160 il y a un an.

Les cours s'établissent comme suit

Comme—30 à 35c la douzaine.

No 1—32c

No 2—24c à 27c.

Le miel est ferme et la demande est bonne.

Les cours s'établissent comme suit :

Trèfle blanc—14 à 14 1-2.

Brun—12 1-2 à 13.

Blanc, clarifié—7 à 8.

Sarrasin—6 à 7.

La demande des produits d'érable se maintient toujours ferme.

Les cours s'établissent comme suit :

Sirop, seau en bois de la livre.

Sirop, seau en ferblanc, 6 1-2c.

Sucre, 9c à 10c la livre.

Les haricots sont calmes, les prix se maintiennent sans changement.

La demande ne se produit que pour de petite lots.

Les cours s'établissent comme suit:

Le boisseau $1.75 à $1.80.

Nouvelle récolte, $1.65 à $1.70 le boisseau.

Les pommes de terre sont très demandées et le marché est ferme.

Les cours s'établissent comme suit:

Green Mountain, le sac, 85c.

Le sac, soldes, $1.00 à $1.05.

La volaille est de plus en plus demandée. Les dindes sont en hausse.

Dindes choix, 21 à 21 1-2c.

Dindes ordinaires, 19 à 19 1-2c.

Oies, la livre, 13 à 14c.

Poulets, 13 à 16c.

Poules, 11 à 14c.

Canard, 16c à 18c.

LA SEMAINE COMMERCIALE

CIRCULAIRE DE DUN

Les conditions de température ont été plus favorables au commerce en province durant la semaine écoulée. Les marchands de la ville ont été très occupés. Dans presque tous les magasins de gros c'est le calme qui se produit généralement à cette saison. On s'occupe dans ces établissements à emmagasiner, à établir l'état des affaires de l'année écoulée. En général on prévoit que les chiffres seront très satisfaisants.

Dans l'épicerie les affaires sont actives, le sucre est toujours facile. L'hausse de New-York n'a pas eu de répercussion à Montréal. On ne semble pas croire que la situation soit favorable à un mouvement de hausse.

On a importé récemment d'importantes quantités de sucre raffiné d'Ecosse lequel, assure-t-on peut être vendu à meilleur marché que le produit de nos usines canadiennes.

Tandis que les affaires sont légères dans les tissus, les magasins de gros reçoivent d'assez nombreuses commandes de rassortissement pour les Fêtes. La vague de froid a été très favorable au commerce de fourrures, bien qu'elle ait fait tardivement son apparition.

Les fers et quincailleries ne se vendent guère et cela se conçoit à la période de l'année où nous sommes.

Les cuirs et peaux sont cranquilles.

L'argent est toujours très demandé et les banques le prêtent encore à vue à 5 1-2 p.c.

Durant la semaine six faillites se sont produites dans le district dont le passif totalisé atteint $96,000.

CIRCULAIRE DE BRADSTREET

La période de calme est mise à profit par les maisons de gros pour emmagasiner les marchandises et prendre l'inventaire. Nous croyons savoir que généralement les affaires ont dépassé celles de l'année écoulée.

Habituellement le mois de décembre est à peu près nul dans les immeubles. Cependant dans les derniers jours on a enregistré les ventes les plus importantes de l'année et les propriétés suburbaines ont été très demandées. Le commerce de détail a été très actif durant la semaine. Il en sera de même jusqu'à Noël. Tous les magasins de la ville sont encombrés de clients qui achètent et paient comptant. Cela est plus particulièrement remarquable dans les grands magasins à rayons. Il faut en conclure que nous sommes en période de pleine prospérité.

Dans l'Ouest et le Nord Ouest les paiements sont faciles. En général les recouvrements sont meilleurs un peu partout.

Les prêts à vue s'effectuent à 5 et 5 1-2 p.c. et les prêts à terme à 5 1-2 et 6 p.c.

LETTRE DE BRYANT BROS & CO.

La maison Bryant Bros & Co. adresse à ses clients sa lettre hebdomadaire sur le marché américain. Nous en détachons les passages qui nous semblent plus particulièrement intéressants.

14 décembre 1910.

L'opinion publique est à ce point pessimiste qu'il n'est que trop clair pour l'observateur avisé qu'un changement va se produire à la Bourse. Nombre de gens commencent à envisager avec hostilité la campagne qui présentement se fait contre les trusts. L'explication en est bien simple, c'est que cette campagne, par ses premiers résultats a atteint de la plus désagréable façon ces gens au porte-monnaie.

On sait que rien n'est susceptible de modifier l'opinion des gens comme une atteinte portée à leurs intérêts essentiels.

Nous plaçant au seul point de vue spéculatif, nous ferons remarquer que depuis longtemps la Bourse a escompté l'affaissement industriel et commercial auquel nous assistons.

Wall Street escompte toujours l'avenir et y est plus sensible qu'au présent. C'est là une vérité reconnue de tous les spéculateurs et d'application constante.

Prenant cette vérité pour base de nos prévisions, nous tâchons à penser quatre vingt-neuf ou elle escomptera le relèvement général des affaires qui ne peut manquer de se produire.

Il n'y a pas de doute que la décision rendue par la cour de circuit des Etats-Unis sur le litige de l'anthracite est très encourageante pour les grandes compagnies. Il est à prévoir que les grands spéculateurs vont rentrer dans le marché, l'avenir semblant leur réserver moins de déboires. Les accusations de conspirations dont ils sont l'objet tomberont semble-t-il les unes après les autres, comme sont tombées celles qui faisaient le fonds de l'affaire de l'anthracite. La situation du marché est telle qu'un courant favorable d'opinion est de nature à produire une grande amélioration.

Du moment que les Américains commenceront à reprendre confiance dans leurs immenses ressources, dans leur avenir superbe, dans le relèvement de leurs affaires, le marché reprendra essor. Les causes de la dépression actuelle sont surtout morales et il ne tient qu'aux spéculateurs de n'en plus tenir compte et par cela même elles n'existeront plus.

Dès le premier janvier le dividende de l'année nouvelle remettra en circulation une somme énorme; les valeurs étant à des cours avantageux pour le placement, nul doute qu'elles ne soient absorbées dans de fortes proportions. Rien, présentement ne serait plus susceptible d'améliorer la position du marché, qu'une absorption par le public des valeurs de placement et des obligations.

L'opinion des grands financiers de New-York incline à prévoir d'ici peu une amélioration de la Bourse. Certaines maisons jusqu'ici pessimistes ont changé leurs batteries. Parmi celles on cite Pierpont Morgan et la Standard Oil dont on sait en toute certitude qu'elles ont acheté ces jours derniers d'énormes quantités de valeurs actives.

La situation nous apparaît la suivante :—Le public est toujours pessimiste; il voit plus en noir que jamais le présent et l'avenir. Cependant les observateurs avisés, les grands spéculateurs, sans le dire encore, achètent les bonnes valeurs et préparent une reprise prochaine. Parmi les valeurs qui nous semblent promises au plus prochain et au plus grand relèvement sont les Harriman-Pacifics, le Reading, le Steel, le Pennsylvania et le New-York Central. Tout porte à croire que les chemins de fer de l'Est obtiendront de substantielles augmentations de taux de transport des marchandises.

Dans la métallurgie la situation nous paraît susceptible de s'améliorer très prochainement. De nombreuses indications établissent que la situation industrielle s'améliore et d'autre part les stocks de cuivre diminuent rapidement, ainsi que le dernier état mensuel des producteurs l'a une fois de plus constaté.

Il n'y a pas de doute que bientôt le Amalgamated Copper et le American Smelter subiront le contre-coup en hausse de l'amélioration de la situation industrielle du cuivre.

On ne doit pas aussi perdre de vue que les compagnies de tramways voient partout leurs recettes augmenter; une hausse correspondance des valeurs de traction est donc à prévoir.

Dans son ensemble la situation est meilleure que la semaine précédente. Les compensations de la semaine dernière établissent que les affaires de banques à New-York sont maintenant à peu près à la normale. C'était là le dernier sujet d'inquiétude qui restait aux pessimistes.

SALAISON

LARD EN BARIL
(Nouvellement empaqueté)

Lard poisant, Can. Short Cut, Mess, brl 25-45 m.	00.00	25.00
Demi-baril	00.00	12.75
Dos. Canada Short Cut, Mess, brl, 45-55 mor.	00.00	25.00
Demi-baril	00.00	12.75
Lard clair, Canada, brl (Pere gras très choisi) 20-35	00.00	24.50
Lard léger, clair, br.	00.00	00.00
Lrd pour fèves, brl. (Petits morceaux, mais gras)	00.00	20.50
Lard de flanc, pesant, brl.	00.00	24.00
Lard pesant Brown Brand désossé, tout gras, brl. 25-35 morceaux	00.00	27.00
Lard clair, tout gras du dos, très pesant, brl. 25-35 morceaux	00.00	27.00
50 à 60 morceaux	00.00	28.50

BOEUF EN BARIL

Baril 100 lbs	8.75
1-2 baril, 200 lbs	7.00
Tierçons, 300 lbs	25.00

SAINDOUX RAFFINE, CHOIX

Tierçé, 375 lbs	10 3-4
Boîtes 50 lbs. Net (doublure parchemin)	10 7-8
Tinettes, 50 lbs. Net (Tinette 2 poignées, seau bois, 20 lbs	11 1-4
Seau en ferblanc, 20 lbs. brut.	10 1-2
Caisses 10 lbs., Tins, 60 lbs., en caisse bleue	11 1-4
Caisses 5 lbs., Tins, 60 lbs.	11 3-8
Caisses 3 lbs, Tins, 60 lbs. en caisse bleue	11 1-2
Brique de lard composé, 1 lb. par pqt, 60 lbs. en caisse	12

SAINDOUX GARANTI PUR

Tierces 375 lbs	14
Boîtes 50 lbs., net, (doublure parchemin)	14 1-8
Tinettes 50 lbs. (Net, tinette 2 poignées)	14 1-4
Seau de bois, 20 lbs. net (doublure parchemin)	14 1-2
Caisses 10 lbs., Tins, 60 lbs., en caisse rouge	14 3-4
Caisses 5 lbs., Tins, 60 lbs.	14 3-4
Caisses de 60 lbs carrées, 3 lbs. en caisse, Rouge	14 3-4
Brique de lard, 1 lb., paquet 60 lbs., en caisse	14 3-4

JAMBONS

25-40 lbs	12 1-2
25-28 lbs	14 1-2
Medium 15-19 lbs	15 1-2
Petits, 12-14 lbs	15 1-2
Windsor, pelé, dos	15 1-2
Petits, 10-13 lbs	15 1-2
Extra petits, 12-14 lbs	15 1-2
Roulés sans os, gros, 16-25	16
Roulés, sans os, petit 9-12	17
Déjeuner, anglais, sans os	14 1-2
Epicé, roulé, sans os	14
Pic-Nics, 7-10	14
Wiltshire, 50 lbs	16
Cottage Rolls	18

LES CEREALES

Maïs, américain No 3, jaune	57 1-2	58	
Avoine No 2, canadienne Ouest	39 1-4	39 1-2	
Avoine No 1 extra feed		38 1-2	
Avoine No 3 canadienne Ouest	38 1-4	38 1-2	
Avoine No 2 locale blanche		37 1-2	
Avoine No 3 locale blanche	00	36 1-2	
Avoine No 4 locale blanche	00	35 1-2	
Manitoba, orge perlé,			
Manitoba, orge perlé, No 4	48	48 1-2	

FARINE

Manitoba, printemps No 1	00.00	$5.60
Manitoba, printemps No 2	0.00	5.10
Blé d'hiver	4.75	5.00
Manitoba (Strong bakers)	0.00	4.90
Straight Rollers	4.35	4.50
Straight Rollers en sacs	2.00	2.05
Extras	1.65	1.75
Avoine roulée, le baril	0.00	4.45
Avoine roulée sac	0.00	2.10
Gruau, baril	3.00	3.05
Son d'Ontario	18.50	19.00
Middling	22.00	22.50
Manitoba Shorts	21.00	22.00
Manitoba son	18.00	20.00
Pure moulée de grain	31.00	32.00
Moulée	25.00	28.00
Foin No 1	11.00	11.50
Luzerne	7.00	7.50
Luzerne mêlée	7.50	8.00
No 2	9.00	9.50
No 2 extra	10.00	10.50

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

M. Alphonse E. Décarie, a vendu à M. Jeffrey Carrigue, un terrain vacant, situé sur le côté Sud-Est de l'Avenue Western et côté N.-O. de la rue Sherbrooke, donnant une superficie de 256,200 pieds. Prix $47,000.—E. R. Décary N.P.

—499 lots vacants, dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, ont été vendus par M. Tancrède Allard, agent, à M. J. Ernest Paquin, M.D., de St-Diadace, pour la somme de $24,000 — J. A. Paquin, N.P.

—Pour la somme de $57,733, a été vendue la partie du lot 733 et S.-O. 1-2 de 732, quartier St-Antoine, par M. A. Guy Ross, au Grand-Tronc Ry. Co., ces parties de lot sont situées sur le carré Chaboillez et opposé à la station — G. B. Lighthall, N.P.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Comté d'Hochelaga

(QUARTIER ST-GABRIEL)

Tout homme de 21 ans, qui n'est pas locataire ni propriétaire, mais retire un salaire ou revenu d'au moins $400 par année, est obligé, s'il veut être électeur, de faire inscrire son nom, d'ici au 19 DECEMBRE COURANT. Il doit ainsi se faire inscrire de nouveau chaque fois que les listes électorales sont revisées.

Il en est de même des fils, des petits-fils, des beaux-fils et des gendres d'un propriétaire, d'un locataire ou d'un occupant, pourvu qu'ils demeurent sur la propriété de leur père ou de leur mère.

Les propriétaires et les locataires feraient bien de s'assurer si leur nom est déjà sur la liste.

HATEZ-VOUS DE FAIRE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les commissaires ci-dessous désignés recevront votre application gratuitement et il n'est pas nécessaire d'avoir payé ses taxes.

Philsa Z. Dulude, 750 rue Charlevoix, de 8 a. m. à 10 p. m.

Télesphore Collette, 715 rue Charlevoix, de 7 p. m. à 10 p. m.

E. Valade, 724 rue Charlevoix, de 8 a. m. à 10 p. m.

Joseph Lamoureux, 694 rue Mullins, de 7 p. m. à 10 p.m.

Charles Fortier, 152 rue Manufactures, de 8 a. m. à 7 p. m.

Charles Fortier, 206 rue Ropery, de 7 p. m. à 9 p. m.

J. E. Bouvier, 163F rue Ropery, de 7 p. m. à 9 p. m.

Léo Dovon, 163E rue Ropery, de 7 p.m. à 9 p. m.

Moïse Courtol, 465 Grand-Tronc, de 8 a. m. à 10 p. m.

Auguste St-Germain, 97 rue Châteauguay, de 7 p. m. à 9 p. m.

Thomas Brassard, 106 rue Châteauguay, de 7 p. m. à 9 p. m.

Napoléon Lalonde, 285 rue Châteauguay, de 7 p. m. à 10 p. m.

Emeril Boursier, 464 rue Centre, de 7 a. m. à 10 p. m.

Dr J. W. Collerette, 507 rue Centre, de 7 p. m. à 9 p. m.

Adélard Lamy, 527 rue Centre, de 8 a. m. à 10 p. m.

Anthime Fortin, avocat 524 rue Centre, de 7 p. m. à 9 p. m.

L. N. Riendeau, 440 rue Centre, de 7 p. m. à 9 p. m.

L. J. Lefebvre, avocat, 92 rue Laprairie, de 7 p. m. à 9 p. m.

Dr A. Bourdon, 94 rue Laprairie, de 7 p. m. à 9 p. m.

Thomas Kake, 357 rue Grand-Tronc, de 7 p. m. à 9 p. m.

James McCormack, 963 Grand-Tronc de 7 p. m. à 9 p. m.

William O'Donnell, 127 rue Manufacture, de 7 p. m. à 9 p. m.

Dr J. C. Sharp, 545 Wellington. A ses heures de bureau.

Dr George Hall, 551 Wellington. A ses heures de bureau.

James Nickle, 340 Coleraine, de 7 p. m. à 9 p.m.

Robert Nickle, 222 Avenue Ash, de 7 p.m. à 9 p.m.

George Curtin, 50 Rushbrooke, de 7 p.m. à 9 p.m.

Thomas Walter, 349 Charlevoix, de 7 p.m. à 9 p.m.

Richard Turner, 603 Wellington, de 7 a.m. à 10 p.m.

Philip Elliott, 599 Wellington, de 7 a.m. à 10 p.m.

Ernest G. Purvis, 78 Knox, de 7 p. m. à 9 p.m.

Robert Laprairie, 111 Manufactures, de 7 p.m. à 9 p.m.

POUR LE QUARTIER ST-HENRI

Louis Anselme Picard, 1877 St-Jacques, de 7 p.m. à 9 p.m.

Wilfrid Lamarre, 650 Ave. Atwater, de 7 p.m. à 9 p.m.

Henri Arthur Dépocas, 1981 St-Jacques, de 7 p.m. à 9 p.m.

Narcisse Gougeon, 73 Ste-Marguerite, de 7 p.m. à 9 p.m.

Joseph Cléophas Gélinas, 2259 Notre-Dame Ouest, de 7 p.m. à 9 p.m.

Wilfrid Geoffrion, 193a Ste-Emélie, de 7 p.m. à 9 p.m.

Wilfrid Blanchard, 136 Ste-Emélie, de 7 p.m. à 9 p.m.

CARTES D'AFFAIRES

BUREAU D'INFORMATIONS GENERALES

Enquêtes privées et recherches de toutes sortes. D. Gilbert. Bureau midi à 2 heures, 6 à 8 heures. 27 Christophe Colomb. 227-1an

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit No 18642.—C. Melançon, Demandeur vs W. Mac Défendeur. Le 26ème jour de décembre 1910, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 12 rue Notre-Dame, Longue Pointe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, piano, etc.

Conditions : argent comptant.

A. O'BORNE,
H. C. S.

Montréal, 15 Déc. 1910.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1050. Dame A. Théoret, Demanderesse vs T. Trudeau, Défendeur. Le 26ème jour de décembre 1910, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur au No 409 rue Dorion en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en un cheval.

Conditions : argent comptant.

L. E. BACHAND,
H. C. S.

Montréal, 15 Déc. 1910.

Province de Québec, district de Montréal, No 19119. — H. Lefebvre, Demandeur vs Nap. Lefebvre, Défendeur.

Le 26ème jour de décembre 1910, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 927 rue Sanguinet en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano et meubles meublants. Conditions, argent comptant.

Montréal, 15 décembre 1910.

L. E. BACHAND,
219-1 H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 19119. H. Lefebvre, Demandeur vs Nap. Lefebvre, défendeur.

Le 26ème jour de décembre 1910, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur au No 928 rue Sanguinet en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures farine, etc. Conditions: Argent comptant.

L. E. BACHAND, H.C.S.

Montréal, 15 décembre 1910.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2246. C. T. Midlan, Demandeur vs. Dame S. Larauthate et vir, Défendeurs.

Le 26ème jour de décembre 1910, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 412 rue Sanguinet en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage etc. Conditions, argent comptant.

Montréal, 16 décembre 1910.

REAL ROBILLARD,
219-1 H.C.S.

AVIS DE FAILLITE

SOUS L'ACTE DES LIQUIDATIONS

In re — THE LAKE LABELLE NAVIGATION CO., LIMITED,
En Liquidation.

AVIS est donné que le 14 décembre 1910, par un ordre de la Cour, j'ai été nommé liquidateur de la dite Compagnie.

Les réclamations doivent être filées sous 30 jours.

Bureau de
KENT & TURCOTTE,
97, rue St-Jacques, Montréal.

A. TURCOTTE,
248-2 Liquidateur.

HAMON & HESS,
ENTREPRENEURS
207 rue St-Jacques, Montreal
Planchers et murs en tuiles et mosaïques pour bâtisses publiques, écoles, couvents, salles de bains, cuisines, restaurants, etc.
LES MEILLEURES REFERENCES pour travaux exécutés
1-y—mo

LAROSE NIPISSING
Nous avons des avantages exceptionnels pour exécuter les commandes sur ces stocks et tous les autres stocks importants de Cobalt. Commandes d'achat et de vente sollicitées.
BRYANT BROTHERS & CO
84-88 rue St-François-Xavier,
Tél. Main 4960. Montréal.
232—1-m-v

Cité de Montréal
EGOUTS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues suivantes, savoir :

MARIE-ANNE, à partir de la rue St-Urbain, à une distance de 88 pieds vers l'ouest.

ST-ETIENNE, à partir de la rue Mill, à une distance de 750 pieds vers le nord.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'ingénieur de la Ville sans retard.

Le tout suivant le règlement No 238, concernant les égouts.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité,
Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 15 décembre 1910.

The Crown Reserve Mining Company Limitée

Dividende No 11

Avis est donné par les présentes que le dividende régulier trimestriel de 3 pour cent, pour les trois mois finissant le 31 décembre 1910 et un bonus de plus de 9 pour cent, pour le même terme, ce qui fait un paiement total de 15 pour cent, a été déclaré et sera payable le 16 janvier 1911 aux actionnaires enregistrés le 31 décembre 1910.

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 14 janvier 1911, inclusivement.

Par ordre du conseil d'administration

JAMES COOPER,
Secrétaire.

Montréal, 12 décembre 1910.

N.B.—Les chèques pour dividende seront mis à la poste par l'agent des transferts de la compagnie, The Crown Trust Company, le 10 janvier, et les actionnaires sont priés de donner connaissance à l'Agent des Transferts de tout changement d'adresse.

17-24-31 déc. 7-14 jan

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende trimestriel de deux pour cent (2 p.c.) a été déclaré payable sur les actions ordinaires de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, Lundi le deux de janvier 1911, aux actionnaires dûment enregistrés à la clôture des affaires le 20 courant.

Par ordre du Bureau de direction,
G. ALFRED MORRIS,
Secrétaire.

Montréal, 13 décembre 1910. 24-1

Timothée Mattel, père, 79 Rose de Lima, de 7 p.m. à 9 p.m.

Gédéon Savigny, 11 Place Guay, de 7 p.m. à 9 p.m.

Wilfrid Rochon, 1089 St-Antoine, de 7 p.m. à 9 p.m.

Roméo Lemire, 205 Ste-Elizabeth du Portugal, de 7 p.m. à 9 p.m.

Romuald Laberge, 122 Ste-Marguerite, de 7 p.m. à 9 p.m.

William Poirier, 2165 St-Jacques, de 7 p.m. à 9 p.m.

Chs. Fortier, 3019 Notre-Dame O., de 7 p.m. à 9 p.m.

Louis Coderre, 1877 Notre-Dame O. de 7 p.m. à 9 p.m.

Francis Faiteau, 1787 Notre-Dame Ouest, de 7 p.m. à 9 p.m.

Zéphyr Normandin, 1780 Notre-Dame Ouest, de 7 p.m. à 9 p.m.

J. A. Major, 859 rue Albert, de 7 p.m. à 9 p.m.

Elzéar Lavergne, 2595 Notre-Dame Ouest, de 7 p.m. à 9 p.m.

POUR LE QUARTIER STE-CUNEGONDE.

Joseph Ménard, 1400 Notre-Dame Ouest, de 9 p.m. à 9 p.m.

Wilfrid David, 1545 rue St-Jacques, de 7 p.m. à 9 p.m.

Charles Papillon, 473 St-Antoine, de 7 p.m. à 9 p.m.

BANK OF OTTAWA

La Banque d'Ottawa a publié hier après-midi son rapport annuel. Il établit la position exceptionnellement forte de cette institution financière, qui est la conséquence forcée de son administration prudente et avisée. Les profits nets de l'exercice écoulé le 30 novembre, après prélèvements ordinaires, ont été de $532,353, ce qui est équivalent à 15.21 p. c. de son capital versé.

Le service du dividende a absorbé $360,335 et sur les immeubles ont été portés $100,000 et $10,000 portés au fonds de retraite du personnel et la somme énorme de $400,000 a été portée à la réserve.

Les billets en circulation atteignent la somme de $3,472,000, ce qui indique que la Banque concourre dans une grande mesure à la distribution des capitaux. Les dépôts portant intérêts se chiffrent par $32,018,345. Le capital versé est de $3,500,000 et la réserve atteint maintenant $3,900,000.

Les prêts à vue et à court terme sur valeurs de Bourse et obligations, au Canada, atteignent $1,406,119, et à l'étranger ils se chiffrent par $452,035. Les prêts courants au Canada se chiffrent par $28,121,278 tandis qu'à l'étranger, ils atteignent $278,766, dont $14,000,000 tout près sont immédiatement réalisables.

MUNICIPAL TRUST

Nous sommes en décembre : c'est le mois des rapports et des assemblées générales de nos grandes institutions financières. On a parlé récemment de la dernière date de fondation, le Crown Trust. La chose n'était pas tout à fait exacte, la cadette de nos institutions de crédit est le Municipal Trust, dont le capital, comme celui du Crown est de $100,000. A remarquer cependant que le nombre de ses directeurs n'est que de trois et que pour être de fondation de quelques mois plus récente, l'essor du Municipal Trust n'en a pas moins été très rapide et très brillant.

Comme les institutions similaires, le Municipal Trust, administre des successions, achète des obligations et des bons, etc. Il offre en plus

L'HONORABLE H. B. RAINVILLE, Président du Municipal Trust.

cette spécialité d'exécuter les travaux publics et de les garantir pendant un certain nombre d'années. Une municipalité, en s'adressant au Municipal Trust, peut effectuer un emprunt, et faire exécuter ses travaux, aux prix ordinaires et sous toutes garanties d'exécution et de durée. C'est un intermédiaire précieux des municipalités dont l'utilité déjà reconnue, permettra dans l'avenir aux conseils municipaux de se décharger des complications inhérentes aux émissions d'obligations, aux exécutions de travaux publics qui entraînent souvent avec les entrepreneurs des contestations interminables.

Il convient de remarquer que le Municipal Trust est une institution financière exclusivement constituée et administrée par des capitaux canadiens-français. C'est la première institution de ce genre organisée par nos compatriotes. Son président est l'honorable H. B. Rainville, ses directeurs MM. Rodolphe Brunet, président de la Elder Albano Asphalt; L. DeGuise, administrateur, à Montréal, de la Banque Nationale.

Nous croyons savoir que deux de nos plus puissantes institutions de crédit sont les très fermes soutiens du Municipal Trust, qui est appelé à prendre de grands développements.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, 84 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant.

	Ouv.	Clôt.
Atch. Common	109 3-4	109 7-8
Am. Car Foundry	59	59
Balt & Ohio	106 1-8	106 1-8
B. R. T.	74	784 1-8
C. P. R.	193 1-4	193 3-8
Cheasp. & Ohio	80 1-4	80
Col. Fuel & Iron	41 1-4	41 1-4
Amal. Copper	62 1-2	63 1-2
Erié	27 1-2	27 1-4
Gen. Elec.	155	155
Mo. Pac.	46	46
Ont. & Western	40 1-2	40 3-4
Penna.	128 3-4	128 3-4
Reading	148 1-4	148 1-2
Rock Island	29 7-8	29 618
Rubber	33 1-2	33 1-2
St-Paul	122 1-2	122 3-4
Southern Pac.	114 1-8	114
Union Pac.	169 3-8	168 3-4
United Steel	72 3-4	72 1-2
Leather pfd.	116 1-2	116 1-4
Wabash pfd.	33 1-2	33 1-2

COMPENSATIONS

Les compensations de Montréal pour la semaine écoulée accusent une diminution de huit millions comparativement à celles de la semaine correspondante de 1909.

Compensations de la semaine écoulée le 15 décembre

1910	40,940,981
1909	48,993,841
1908	33,825,816

BOURSE DE MONTREAL

Ce tableau nous est fourni par L. G. Beaubien Co.

Québec — 25 à 58 1-4.
Steel — 2 à 61. 50 à 60 1-2.
Cement —

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA. — La vague froide qui s'est fait sentir hier dans la province d'Ontario, a atteint les provinces maritimes. Le thermomètre marque zéro depuis la région des lacs allant à l'est. La température est plutôt modérée dans le Manitoba et la Saskatchewan tandis que dans l'Alberta, elle est exceptionnellement douce.

DEMAIN, 17 DE DECEMBRE

Fête du jour, Saint Lazare, évêque. Jeûne des Quatre-Temps.

EPHEMERIDES : 16 de décembre 1909 : Adélard Lirette se suicide dans sa cellule, à la prison de Montréal.

TORONTO, 16—Aujourd'hui et demain, très froid.

Calgary, clair; Winnipeg, beau; Port Arthur, nuageux; Owen sound, clair; Toronto, clair; Ottawa, beau; Montréal, clair; Québec, clair; Pointe au Père, nuageux.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Meslé, gérant de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Max. aujourd'hui, 9
Min. aujourd'hui, —5
Max. l'an dernier, 27
Min. l'an dernier, 23
—Au-dessous de 0.

LITTERALEMENT DEBORDES

Hier, à notre grand regret, nous avons été obligé de mettre de côté, plusieurs colonnes d'annonces et cela malgré les vingt pages que nous avons dû publier.

Nous désirons nous en excuser auprès de ceux de nos clients que ce contre-temps a du désappointer.

L'augmentation du nombre de nos annonceurs est simplement phénoménale, car jamais depuis la fondation de la PATRIE nous avions établi un pareil record, pour un autre jour de la semaine que le samedi.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos annonceurs que nous publierons demain notre numéro de Noël, et que nos bureaux resteront ouverts tard ce soir pour recevoir la copie d'annonces.

LE CONTINGENT DU CANADA AU COURONNEMENT

Il se composera de sept cents soldats choisis dant tous les différents corps d'armés.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16 — Le Canada a été invité à envoyer un contingent militaire, de sept cents hommes pour représenter le Dominion au couronnement du roi Georges V, en juin prochain.

L'invitation est arrivée à Ottawa aujourd'hui et sera acceptée immédiatement. Au couronnement d'Edouard VII, le Canada était représenté par un contingent d'un peu moins de 600 hommes.

Le contingent qui sera choisi pour le couronnement de George V, sera soigneusement choisi. Toutes les parties du Dominion fourniront leurs meilleurs militaires.

Tous les corps d'armes seront représentés, l'infanterie comme l'artillerie et la cavalerie. Il y aura un contingent pour représenter la police montée du Nord-Ouest.

Le conseil de la milice commencera immédiatement à organiser le contingent pour être envoyé au couronnement.

ASSOCIATION DES OPTICIENS

Les examens de fin d'année ont donné le résultat suivant par ordre de mérite, sur les seize aspirants:

B. R. Segal, Montréal; J. J. Marchand, Montréal; O. Houle, Montréal; A. Foisy, Montréal; Alph. Casault, Québec; S. W. McGarity, Montréal; M. Lerouge, Montréal; Geo. Feltus, BeeBee Plain. O. Panneau, St Jean; C. Camirand, Nicolet; H. Legrand, Montréal; J. H. McClure, Québec; Geo. McClure, Pierreville; J. F. Feltus, Beebee Plain.

Les examinateurs étaient MM. Sénécal et P. G. Mount.

Le prochain cours commencera en février 1911.

M. BEAUDRY-LEMAN N'EST PAS CANDIDAT

M. Beaudry Leman, ingénieur, nous prie de dire qu'il n'a pas sollicité la position d'ingénieur en chef des travaux municipaux et qu'elle ne lui a pas été offerte.

CANDIDATS A WESTMOUNT

L'échevin D. H. MacLennan et l'échevin Jones ont été unanimement choisis comme candidats du quartier No 4, de Westmount à une assemblée des citoyens de ce quartier hier soir.

L'HIVER SERA DUR

pour les Sans Travail de Montréal, mais nous croyons sincèrement que le nombre de ceux-ci diminuerait notablement s'ils s'adressaient tous au **BUREAU DE PLACEMENT DE LA "PATRIE".**

Les services de celui-ci étant **GRATUITS** rien ne peut empêcher ceux qui cherchent du travail à y avoir recours. Ce bureau a d'ailleurs, depuis sa fondation, procuré des places à des centaines de personnes.

Il n'y a peut-être pas toujours de l'ouvrage pour tout le monde, mais comme nous sommes en communication constante avec un grand nombre de patrons, les ouvriers, employés, servantes, etc., ont beaucoup de chances de trouver de l'emploi par notre intermédiaire.

IL N'EN COUTE RIEN D'EN ESSAYER

Le Bureau de Placement de la PATRIE, (Chambre 28, Edifice de la PATRIE, 120 rue Ste-Catherine-Est est ouvert de 8.30 heures du matin à 6 heures du soir.

La délégation des fermiers présente au gouvernement d'importantes résolutions

On demande le libre échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson par le gouvernement, la révision périodique de la loi des banques, etc — Spectacle unique à la Chambre des Communes.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 16—La délégation la plus importante reçue par un gouvernement depuis la confédération est certainement celle qui a soumis, ce matin, de nombreuses demandes concernant le tarif, au nom de la classe agricole du pays.

Les délégués au nombre de huit cents, représentaient les associations agricoles de l'Atlantique au Pacifique, mais le plus grand nombre de l'ouest.

M. D. W. McCUAIG, de Winnipeg, président du Conseil National de l'Agriculture, qui a conduit, ce matin, à la Chambre des Communes, les délégués de la classe agricole.

M. R. McKENZIE, secrétaire de la "Manitoba Growers Association."

L'entrevue a eu lieu à la Chambre des Communes. Le parquet de la Chambre ainsi que les galeries, étaient littéralement bondés de délégués et le coup d'oeil de cette assemblée était réellement imposant.

Le gouvernement était représenté par Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. Oliver, Templeman, Murphy, Aylesworth, Brodeur, Patterson, Pugsley et Mackenzie King.

Les délégués étaient conduits par M. D. W. McCuaig, de Winnipeg, président du Conseil National, de l'Agriculture.

Avant de se rendre aux Communes, les délégués ont décidé de ne par accepter l'invitation de l'association des Manufacturiers canadiens de visiter Montréal, Toronto, Hamilton et autres centres industriels.

Tous les discours prononcés au cours de l'entrevue avec le gouvernement, ont été sténographiés.

L'entrée du premier ministre fut saluée par de nombreux applaudissements.

LES DEMANDES DES DELEGUES

Les délégués dans les résolutions présentées au gouvernement ont demandé le libre échange entre le Canada et les Etats-Unis sur tous les produits horticoles, agricoles, animaux, sur les fertilisants, le combustible, les huiles, le ciment, le poisson et sur le bois; réciprocité sur les instruments aratoires, machines et voitures de toutes sortes.

Une augmentation graduelle dans la préférence accordée à l'Angleterre jusqu'à ce que l'on soit arrivé au libre-échange complet entre la mère-patrie et sa colonie d'ici à dix ans.

UNE TAXE DIRECTE

Les délégués annoncent que la classe agricole est disposée à subir une taxe directe sous la forme que décidera le gouvernement pour compenser la perte du revenu qui sera le résultat de ces changements au tarif.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Les délégués demandent que le chemin de fer de la Baie d'Hudson et ses embranchements soient exploités à perpétuité par le gouvernement au moyen d'une commission indépendante de toute compagnie de chemin de fer; qu'une commission soit aussi nommée pour administrer les élévateurs à grain à Fort William et Port Arthur que le gouvernement devra acheter immédiatement; le gouvernement devrait construire des élévateurs sur la côte du Pacifique et le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson, lorsque le besoin s'en fera sentir pour assurer les meilleures facilités à l'exportation du grain.

LA LOI DES BANQUES

Les délégués désirent la révision de la loi des banques plus d'une fois en dix ans, comme cela est demandé par le parlement et une loi autorisant les sociétés coopératives.

Les délégués en terminant s'engagent à travailler à la consolidation de toutes les sociétés et organisations agricoles en Canada.

LES ASSEMBLEES DANS LE COMTE DE SAINT-JEAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT - JEAN, Qué., 16. — Les dates suivantes ont été fixées pour les différentes assemblées qui seront tenues durant l'élection partielle dans le comté de St-Jean :

Dimanche, 18 décembre, après la messe, St-Valentin.

Lundi, 19 décembre, 2 heures, St-Luc.

Mardi, 20 décembre, 2 heures, St-Blaise.

Mercredi, 21 décembre, 2 heures, St-Paul.

Jeudi, 22 décembre, nomination, St-Jean.

Vendredi, 23 décembre, 7 heures, Rockham.

Samedi, 24 décembre, 2 heures, Lacolle, (village).

Dimanche, 25 décembre, après la messe, Lacadie.

Lundi, 26 décembre, 2 heures, St-Luc.

Mardi, 27 décembre, 2 heures, St-Paul.

Mercredi, 28 décembre, 2 heures, St-Valentin.

La liste de ces assemblées a été soumises au comité de l'Opposition pour approbation, afin que ces assemblées soient contradictoires.

LE RAPPORT DE L'INGENIEUR N'Y EST POUR RIEN

Le contrôleur Wanklyn nie catégoriquement que le Bureau de Contrôle ait été influencé à refuser de recommander l'achat de la Montreal Water and Power Co., par le rapport de M. Janin démontrant que la ville pouvait dépenser $1,700,000 pour se libérer de cette compagnie, au lieu de dépenser six millions. M. Wanklyn insiste pour dire que ce rapport du Bureau de Contrôle était fait, lorsque M. Janin a fait le sien, mais celui-ci n'a fait que corroborer le rapport des contrôleurs, de sorte, que, dit-il, les critiques dirigées contre M. Janin, sont injustes.

M. Wanklyn dit qu'il est opposé à tout projet d'achat et il est de l'opinion que la PATRIE exprimait hier, qu'à l'expiration des contrats de la M. W. & P. C., dans cinq ans Montréal sera libre de fournir de l'eau aux quartiers annexés, alors que Westmount, Maisonneuve et Outremont seront heureuses de s'adresser à Montréal pour se libérer de la compagnie.

—Vous avez étrangié votre belle-mère parce qu'elle vous embêtait! Le tribunal n'admet pas cela comme circonstance atténuante...

—On voit que le tribunal n'a pas de belle-mère!

LA QUALITE DES OEUFS DE RUSSIE

Des analyses sont en ce moment faites par les experts du service municipal d'une qualité d'oeufs importés au Canada et qui viennent de Russie. Ces oeufs servent à la confection des pâtisseries et à la préparation des cuirs. Ils sont réputés contenir de fortes quantités de chlorure de sodium et d'acide borique.

Le dépôt central de ces oeufs semble être Toronto, où des quantités considérables sont conservées dans des appareils frigorifiques.

Le Dr McCarrey, chef du service des aliments à l'hôtel de ville, a déposé un rapport, à ce sujet, devant le Bureau de Contrôle.

Nos défis sont restés sans réponse

Nous croirions déroger à la dignité de notre attitude en répondant aux ***accusations gratuites*** de notre confrère et en nous engageant dans une polémique sans fin et fatigante pour les lecteurs.

La situation se résume ainsi :

Nous avons mis ;

1—Un enjeu de $5,000 pour démontrer que notre circulation moyenne dans Montréal et la banlieue, était ***plus grande*** que celle que nous accordait le confrère.

2—Un enjeu de $5,000 pour prouver que la circulation moyenne de la "PATRIE" ***était plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'avait jamais été depuis la fondation du journal.***

Le confrère, qui accuse, n'a osé relever, ***ni l'un, ni l'autre*** de ces défis.

Mais le public a déjà tiré ses conclusions.

C'est tout ce que nous voulions.

A-T-ELLE DROIT A L'HERITAGE DE SON MARI

Une cause intéressante se plaide cet après-midi en cour supérieure.

Mme veuve Bouchard née (Albina) Poirier, est poursuivie par M. de Bellefeuille, en recouvrement d'une partie d'une police de $1,000 des Forestiers Catholiques.

Il appert que le mari de la défunte, sur son lit de mort, frustra ses enfants bénéficiaires de la police, d'une partie de cette police, pour en avantager sa femme qu'il avait épousée en secondes noces. Cette dernière prétend qu'elle a droit à la moitié comme commune en biens.

Mtre Godin défend la demanderesse et Mtres Jasmin, Bastien et Cie, représentent le demandeur.

LE CONCOURS DE LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16.— La Société de Parler Français au Canada, publie aujourd'hui les conditions du grand concours littéraire qu'elle organise. Ce concours s'ouvrira le 1er janvier 1911, et sera fermé le 15 septembre 1911.

Les juges du concours seront: M. Pamphile Lemay, de Québec, l'abbé Ph. Perrier, de Montréal; l'abbé Capille Roy, de Québec; M. Albert Lozeau, de Montréal, et M. Adjutor Rivard, secrétaire de la Société.

Ce concours aura trois sections: 1e, Dialectologie; 2e, Prose; 3e, poésie. Il y aura des prix en argent, des diplômes d'honneur et des mentions.

PAS DE TRAMWAYS A WINNIPEG AUJOURD'HUI

WINNIPEG, 16. — La grève des employés de tramways a été déclarée ce matin à 5.35 heures, et pas un seul tramway ne circule dans les rues de la ville aujourd'hui.

Le comité d'arbitrage, d'après la loi Lemieux n'a pu faire conclure une entente entre les parties et les rapports signés par MM. W. J. Christie, président, et le capitaine Robinson en faveur de la compagnie ainsi que le rapport de la minorité signé par le maire Pelletier, de Port Arthur, représentant les hommes, sont actuellement devant le Ministre du Travail.

LE MOYEN DE TAXER LES IMMEUBLES DU GOUVERNEMENT

L'échevin Emard proposera au conseil, lundi que les gouvernements de Québec et d'Ottawa, dont les propriétés sont exemptes de taxes, paient à Montréal une redevance quelconque en retour des services à eux rendus par la cité.

L'échevin Emard fait observer qu'à Ottawa, les propriétés du gouvernements sont exemptes de taxes, mais le gouvernement verse, chaque année une généreuse allocation au trésor de la ville.

Pourquoi, demande-t-il, n'en serait-il pas de même à Montréal où la valeur des immeubles non imposables a atteint des proportions fantastique.

Installé sur la plage, un peintre brosse une villégiature. Passe un ami. Le peintre lui demande:

—Comment trouvez-vous ma petite chose?

Alors l'ami, sans enthousasme;

—Peuh! c'est bien vague...

NOUVEAU DELAI DANS LA CAUSE DE MONNOIR

La cause de M. C. S. Edwards contre le petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir et le Révérend chanoine J. A. Lemieux, mis en cause, a eu un nouvel écho en cour de pratique, ce matin. Le demandeur, par l'entremise de ses avocats, Mtres Elliott et David, allégua qu'il n'a pu compléter tous les détails demandés par le tribunal, et que les défendeurs, tout en ayant fait leur possible pour se conformer au jugement n'ont pu être saisis de ces détails.

Le demandeur déclare qu'il subira de ce fait, de nouveaux dommages, si on lui refuse un nouveau délai de quinze jours. Ce délai fut accordé par le juge Lafontaine.

ON FAVORISE LE SITE PROJETE DE L'HOTEL DE VILLE

Le plan de l'échevin Emard d'exproprier tout le territoire situé entre les rues Craig, St-Dominique, Lagauchetière et Sanguinet, pour y construire un vaste hôtel de ville, capable de suffire aux besoins de la ville pour cinquante ans à venir, est très bien vu dans les cercles municipaux, où il est jugé comme absolument praticable et dans l'intérêt immédiat de la ville, dont le quartier des affaires se trouverait de la sorte élargi et amélioré. Le plan comporterait l'élargissement des rues qui aboutiraient au square environnant l'édifice que l'on érigerait et toute cette partie de la ville qui est actuellement sans valeur, prendrait une valeur considérable.

EUCHRE DE LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Le premier grand euchre-bal de l'Association de Fermeture de bonne heure a eu lieu avec succès, hier soir, à la salle Stanley.

Six cents personnes avaient répondu à l'appel de l'Association.

MM. J. B. E. Pominville, Jos. Plante, R. Dorval, G. A. Sank, J. F. Meunier, Viateur Laforest, Lepage, etc., recevaient les invités.

De magnifiques prix, furent offerts aux gagnants du euchre. Parmi ces prix citons un beau

M. R. Dorval

bureau de fantaisie, des objets de lingerie, ombrelles, parapluies, une montre en or, des bouteilles de champagne, et une très belle corbeille à fruits, montée sur bronze.

Le bal eut de fervents adeptes, et sous les flots d'harmonie de l'orchestre Desjardins, les jeunes gens et les demoiselles tournèrent à l'envie, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

M. V. Laforest

Après la partie de euchre, un souper froid réunit les membres du bureau, et quelques invités, Mtre Archambault, C. R., avocat de l'association, qui plaida sa cause devant le conseil privé, à Londres ; Mtre Charlemagne Rodier,

M. J. F. Meunier

aviseur légal de l'Association ; M. Boileau, président de l'Association des épiciers ; M. J. P. Gervais, président de l'Association des Marchands - Détailleurs, et Mme Gervais, M. Havard, négociant ; M. Jacob, de l'Union du Commerce et Mme Jacob, Mlles Havard, MM. Richard et Léon May.

Il y eut quelques adresses au sujet de la question qui intéressait tous les assistants, celle de la fermeture de bonne heure, puis l'on se sépara, en se félicitant d'avoir obtenu de si bons résultats pour la cause des commis - marchands de la cité de Montréal et de la province de Québec.

M. G. A. Sank

M. J. Plante

Au bord de la Seine élargie des badauds causent :

—Je suis navré, dit l'un, ma cave est inondée.

—Qu'est-ce que je dirais, réplique un guénilleux à la Callot ; chez moi y'a de l'eau tout partout.

—Où habitez-vous donc ?

—Sous le pont Mirabeau.

A.-J. LEMIEUX SERA TRADUIT AUX ASSISES

A. J. Lemieux, qui est accusé de vol de grand chemin sur la personne de M. Ludger Larose, artiste, a comparu devant le magistrat Bazin ce matin, pour examen volontaire, et il a été condamné à subir son procès aux prochaines assises.

C'est la seconde fois que Lemieux est condamné à subir son procès. La première fois, l'acte d'accusation a été renvoyé par la cour d'assises pour vice de forme. Arrêté une seconde fois, Lemieux a été libéré, parce qu'on avait découvert un nouveau vice de forme dans la procédure et remis en état d'arrestation une troisième fois, par le juge même.

Mtre Laflamme, l'avocat de Lemieux, a tenté de faire déclarer nulle cette dernière mise en arrestation ce matin, mais le juge Bazin n'a pas voulu faire droit à cette demande; il a cependant consenti à ce que Mtre Laflamme fassent entendre des témoins pour prouver les faits qu'il avançait. La cour d'assises se prononcera ensuite sur l'aspect légal de la question.

M. Narcisse Demers, greffier de la cour de police, a dit qu'il était présent lors de la mise en arrestation de Lemieux par le juge Lanctôt. La plainte et le mandat avaient été préparés d'avance, en prévision de l'annulation des procédures précédentes, et c'est ce qui explique que Lemieux ait pu être arrêté avant d'être sorti de la cour.

M. Damase Cyr, assistant-grand-connétable, n'a pas signifié le mandat, le juge ayant décrété la mise sous arrêt de Lemieux avant qu'il ait eu le temps de signifier ce mandat. Néanmoins, M. Cyr, sur le conseil de M. St-Mars, grand connétable, a préparé un rapport attestant qu'il avait arrêté Lemieux.

Lemieux a été admis à caution.

Mtre McAvoy représentait la poursuite.

IL PREFERE LA PRISON A LA VIE DE MENAGE

La cour de police a offert, ce matin, le spectacle peu ordinaire d'un accusé qui, quoique préférant la prison à la liberté, a été remis en liberté par le juge.

Charles Cloutier, — c'est le nom de l'accusé, — avait été traduit devant le tribunal parce que sa femme n'était pas satisfaite de lui. Elle se plaignait qu'il ne la faisait pas vivre. A cela, Cloutier a répondu qu'il faisait de son mieux, qu'il avait été malade et qu'il pouvait prouver qu'il avait perdu connaissance, par faiblesse, dans la manufacture où il travaillait. Il a ajouté qu'il préférait aller en prison plutôt que de subir de nouveau les tourments qu'il avait essuyés au cours de ses années malheureuses de ménage.

Jusqu'ici tout se passait comme dans les procès de ce genre, mais la surprise fut générale quand l'épouse du prévenu voulut que le juge l'envoie en prison au lieu de lui payer une pension. Le juge Lanctôt n'accéda pas à cette demande et Cloutier devra payer deux dollars par semaines à sa femme, faute de quoi, il sera condamné. Inutile de dire qu'il a promis de payer.

UN CROISEUR COULE A PIC

LONDRES, 16.—Le navire de guerre "Elgin" est venu en collision avec le sous-marin "C 8." Le "Elgin" a coulé en cinq minutes. Cinq hommes de l'équipage manquent à l'appel.

LE BUDGET SERA PRET POUR LUNDI

Les contrôleurs ont commencé ce matin, l'étude finale du budget de 1911, en compagnie des chefs des divers services municipaux. Le travail sera complété lundi et le budget sera distribué mardi, le plus tard. Une assemblée spéciale du conseil a été convoquée pour jeudi, alors que le budget sera discuté.

ON PREPARE LE TRAVAIL DE LA SESSION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16.—Il y a eu de nouveau réunion du cabinet provincial ce midi ; le gouvernement s'occupe activement de préparer l'ouvrage de la session, de façon à ce que nos législateurs ne perdent aucun temps.

MORT SUBITE D'UN CULTIVATEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16.—Un cultivateur, nommé Hermégide Tousignant, est mort subitement à Cap Fortierville, comté de Lotbinière. Le Coroner Johnson va faire une enquête.

TELEPHONEZ

Au Département des Petites Annonces de la PATRIE **quand vous êtes pressé** de vous mettre en communication avec le public, quand vous voulez acheter ou vendre quelque chose, quand vous avez besoin d'une servante, d'un ouvrier, d'un commis, etc.

Nous recevons les **Petites Annonces** envoyées par le téléphone pour vous éviter des dérangements et des pertes de temps.

Demandez EST 5800.

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell "E. 2916
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
249-mer-jeu

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—l.m.v—jno.

NAISSANCES

HOULE — A Maisonneuve, le 11 courant, au No 419 rue Létourneux, épouse de M. Lucien Houle, un fils, baptisé Joseph-Marcel-Roland.

Parrain et marraine, M. A. Laflamme et Mme A. Laflamme, grand'mère et oncle de l'enfant.

POIRIER — A Montréal, le 11 courant, au No 135 Parc Georges-Etienne (Maisonneuve), l'épouse de M. J. Edmond Poirier, une fille, baptisée Marie-Marthe-Amanda-Simone.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Viau, marchands, oncle et tante de l'enfant.

ROBILLARD — A Lanoraie, le 5 courant, l'épouse de M. Arthur Robillard, agriculteur, un fils, baptisé Joseph-Alphonse-Edmond.

Parrain et marraine, M. Alph. Dostaler, et Mme Joseph Robillard, oncle et grand'mère de l'enfant.

AVIS DE DECES

BOURBONNAIS — A St-Polycarpe, le 14 courant, à l'âge de 24 ans et 4 mois, Adrien Bourbonnais, fils de J.-Bte Bourbonnais.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

CARON — En cette ville, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédée Madame Vve Joseph Caron, née Germaine Amiot, autrefois de St-Jean Port Joli.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, John Alexander, 453 rue Gilford, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

CHAMBERLAND — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 50 ans et 3 mois, Olympe Lauria, épouse de Georges Chamberland.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Joseph Davignon, No 1836 rue Ontario Est, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parrain et marraine sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE — A Notre-Dame de Grâce, le 14 courant, à l'âge de 69 ans, 4 mois et 23 jours, B. Télesphore Décarie, membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 583 rue Décarie, à 9.30 heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

FORGET — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 65 ans, 6 mois et 17 jours, Alphonse Forget, avocat et député protonotaire.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 582 rue St-Denis, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

PAIEMENT — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 70 ans, 3 mois et 15 jours, Prosper Paiement, bourgeois, autrefois de St-Eustache.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 219a rue Délisle, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

SIRCIA — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 66 ans, 2 mois et 15 jours, Jacques Sircia, natif de Metz, Lorraine.

Les funérailles auront dimanche, le 18 courant, à 2 heures p.m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 237 rue St-Louis.

Le service sera chanté lundi, à 7 heures, à l'église Notre-Dame.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249-1

SULLIVAN — Le 15 décembre 1910, Thomas Francis Sullivan, officier retraité de la Police de Montréal, père bien-aimé de Thos. F. et Hardress T. Sullivan. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 1169 rue St-Jacques, lundi, le 19 du courant, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Antoine, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les amis et les membres de la C. M. B. A. sont priés d'en prendre avis. 249-2

DECES A MONTREAL

BASTIEN, Antoinette, 9 mois, enfant d'Ulric Bastien, cuisinier, 313 rue Plessis.

BROSSEAU, Jean, 10 mois, enfant de Robert Brosseau, menuisier, 273 rue Marguerite.

BURY, George, 70 ans, bourgeois, 86 rue University.

CHAYER, Charlemagne, 1 an, enfant de Hilaire Chayer, journalier, 443 rue Frontenac.

CLARKE, Michael, 57 ans, forgeron, 240 rue St-Antoine.

CAPORICCI, Teresa, Graziana, 73 ans, femme d'Antonio Caporicci, journalier, 39 rue St-Timothée.

DESJARDINS, Yvonne, 6 ans, enfant de Camille Desjardins, journalier, 71 rue Comte.

DESJARDINS, Arthur, 5 mois, enfant de Firmin Desjardins, journalier, 25 rue Letourneux.

EGAN, Clara, 25 ans, servante, 170 rue University.

GENEST, Germaine, 6 mois, enfant de Simeon Genest, valet, 30 rue Marie-Louise.

GRECO, Loretta, 5 mois, enfant de Luigi Greco, garde-magazin, 288 rue Marie-Anne.

GINGRAS, Edouard, 7 mois, enfant de Jean Gingras, conducteur de tramways, 811 Boul. St-Laurent.

HAMELIN, Justine Girard, 31 ans, femme d'Alexis Hamelin, bourgeois, 411 rue St-Christophe.

LUSSIER, Armand, 4 ans, enfant d'Azarie Lussier, menuisier, 350 Ave Green.

MASSON, Marcelline Latrémouille, 24 ans, femme de François Masson, Hospice Gamelin.

O'BRIEN, Harold, 1 an, enfant de John O'Brien, 115 rue St-Charles.

OUELLETTE, Charles, 2 mois, enfant de Jos. Ouellette, menuisier, 432 rue Cherrier.

PELTIER, Emmanuel, 1 an, enfant de Philias Peltier, journalier, 725 rue Dorchester.

ROBERT, Lorette, 1 mois, enfant de Jos. Robert, charpentier, 617 rue Champagneur.

SAUCIER, Eurilda de Varennes, 19 ans, femme d'Amédée Saucier, journalier, 1067 rue Cartier.

WISTAFF, Emilienne, 1 an, enfant d'Appolinaire Wistaff, charretir, 71 rue Barré.

BONNE D'ENFANTS — On demande immédiatement une bonne d'enfants, pour 1 bébé de 2 ans et une fillette de 7 ans. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Ste Catherine Est, chambre 28. 248-4

SITUATIONS VENDUES !
...mais on achète les olives Santa Maria.

—Jeanne, où est donc ton frère ?

—Il est enfermé depuis deux heures dans le cabinet noir.

—Vous ne jouez donc pas ensemble ?!

—Mais si, petite mère, c'est moi qui fais la demoiselle du téléphone, et... il attend la communication !